REVUE

DES

DEUX MONDES

XCVI[e] ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

XCVIe ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-CINQUIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1926

MEMOIRES

DE LA

REINE HORTENSE

PUBLIÉS PAR LE PRINCE NAPOLÉON

V (1)

DE JOSÉPHINE A MARIE-LOUISE

LE DIVORCE

L'EMPEREUR arriva à Fontainebleau (2) et nous fit dire de nous y rendre. Ma mère éprouva, au lieu de joie, un serrement de cœur inexprimable. Cependant son époux la reçut assez bien. Pour moi, il me fit un accueil très froid. Je lui avais écrit de Plombières pour lui demander la permission de faire un petit voyage en Suisse. Il ne m'avait pas répondu. J'y avais donc renoncé. Il me dit en me voyant : « Vous avez été en Suisse sans ma permission? » J'eus beau lui répondre que non, il ne parut pas persuadé, et je ne pus attribuer ces faux rapports qu'au ministre de la Police, Fouché, persévérant dans le système qu'il avait adopté contre tout ce qui appartenait à l'Impératrice. Tourmentée de tous côtés, je serais retombée dans mon ancien découragement sans le besoin que ma mère avait de moi.

Le divorce était arrêté dans la tête de l'Empereur. Il ne balançait que sur la manière de l'exécuter. Plus de tendresse, plus d'égards pour ma mère. Il semblait y avoir renoncé. Il

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin, 1er et 15 juillet, 1er août.

(2) Le 26 octobre 1809.

devenait injuste, tourmentant. Notre famille semblait lui être devenue à charge, et la sienne lui devenir plus nécessaire. Il s'y était jeté tout entier, comme s'il eût voulu faire désirer ce qu'il n'osait exiger encore. Ce qu'il n'avait jamais fait il l'essayait et allait se promener sans l'Impératrice, ne prenant dans sa calèche que la princesse Borghèse, chez laquelle il allait presque tous les soirs. On disait qu'une dame piémontaise de service était la cause de cette étrange assiduité (1). Je crois que cette conduite était plutôt un moyen de se distraire et de se fortifier contre la séparation qu'il projetait. Sa volonté étant ferme, son cœur hésitait encore. Il s'efforçait de l'occuper ailleurs; peut-être aussi cherchait-il par là à y préparer ma mère.

Ce fut donc à Fontainebleau que commencèrent les tourments de l'Impératrice. Rien ne jetait plus de doute dans les conjectures relatives au divorce que l'intrigue d'amour survenue ainsi au milieu de ces débats domestiques. Pour moi, je l'avoue, témoin des larmes continuelles de ma mère et des procédés qui les faisaient couler, je sentais mon cœur et ma fierté blessés se soulever également. J'appelais de mes vœux aussi cette séparation; l'existence de ma famille, l'avenir de mes enfants n'étaient plus rien auprès de cette attitude humiliante. « Mon frère et moi avons seuls à perdre, me disais-je. Lui doit renoncer à la couronne d'Italie, mes enfants à celle de France dont ils sont héritiers. Ce sacrifice est digne de nous, et ma mère sera plus heureuse. Sa carrière est finie. Que sa vie, au moins, ne soit pas abrégée! Que son cœur se détache de celui qui la fait souffrir! Oublions toutes ces grandeurs qui nous étaient promises pour ne songer qu'à la tranquillité de notre mère. »

Dans cet état des choses, nous retournâmes tous à Paris (2). Un matin, l'Empereur m'envoya chercher. J'étais sortie dans ce moment, et quand j'arrivai il était au Conseil. J'entrai chez ma mère que je trouvai toute en pleurs. Elle m'apprit que l'Empereur lui avait enfin signifié qu'il ne pouvait plus vivre ainsi, qu'il était décidé au divorce. « Eh bien! tant mieux, repris-je aussitôt. Nous partirons tous et tu seras plus tranquille.

(1) Il s'agit de Mme de Barral. — Constance-Zoé-Pauline Le Roy de Mondreville, qui avait vingt-huit ans en 1809, avait épousé en 1803 M. de Barral, plus tard chancelier du roi de Westphalie, fils d'un président à mortier du parlement de Grenoble. Devenue veuve en 1822, elle épousa en secondes noces M. Tourteau de Septeuil et mourut en 1851.

(2) 14 novembre 1809

— Mais vous, mes enfants, que deviendrez-vous? — Nous irons avec toi; mon frère pensera comme moi, et, pour la première fois de notre vie, loin du monde, en famille, nous connaîtrons le bonheur. » Cet air de résolution et tous les plans que je faisais sur l'avenir pour occuper son imagination, semblèrent lui donner du calme. Lorsque je la quittai, elle était résignée (1).

Le soir, à dîner, un page vint encore me chercher de la part de l'Empereur. J'y allai, déterminée comme le matin à tout faire plutôt que de montrer la moindre faiblesse. Une sorte de fierté semblait me soutenir. L'Empereur sortit de son cabinet, et, d'un air sec et ensuite animé, il me dit :

— Vous avez vu votre mère. Elle vous a parlé; mon parti est pris : il est irrévocable. La France entière veut le divorce; elle le demande hautement. Je ne puis résister à ses vœux. Ainsi rien ne me fera revenir, ni larmes ni prières.

— Vous êtes le maître de faire ce qu'il vous plaira, Sire, lui répondis-je d'un ton froid et calme. Vous ne serez contrarié par personne. Puisque votre bonheur l'exige, c'est assez; nous saurons nous y sacrifier. Ne soyez pas surpris des pleurs de ma mère. Vous devriez plutôt l'être si, après une union de quinze années, elle n'en versait pas. Mais elle se soumettra; nous nous en irons tous, emportant le souvenir de vos bontés.

Pendant que je parlais, sa figure et sa contenance avaient changé. J'achevais à peine que je vis des larmes abondantes couler de ses yeux, et, d'une voix entrecoupée de sanglots, il s'écria :

— Quoi, vous me quitterez tous! Vous m'abandonnerez! Vous ne m'aimerez donc plus? Si ce n'était que mon bonheur, je vous le sacrifierais, mais c'est celui de la France. Plaignez-moi plutôt d'être forcé de le faire en renonçant à mes plus chères affections.

A la vue de cette vive émotion qui n'était pas feinte, je fus touchée moi-même. Je ne le vis plus que malheureux. Ma fierté m'abandonna. Je pleurai aussi, et je ne pensai plus qu'à le consoler.

— Prenez du courage, Sire, lui dis-je. Il nous en faudra pour n'être plus vos enfants. Nous l'aurons, je vous le jure. Nous penserons, en nous éloignant, que nous ne sommes plus un obstacle à vos desseins et à vos espérances.

Il combattit longuement cette idée de le quitter, protesta de

(1) Cette scène et la suivante se déroulèrent le 30 novembre 1809.

nouveau que la politique seule le faisait agir; que notre mère serait toujours sa meilleure amie, qu'il ne cesserait pas de regarder mon frère comme son fils, mais que, n'étant pas de son sang, il ne pouvait en faire son successeur; que le seul moyen d'assurer la tranquillité à venir de la France était de laisser un fils de lui, qu'il le sentait depuis longtemps, et que sa tendresse seule pour sa femme l'avait arrêté jusqu'ici.

— Ne croyez pas, me dit-il, que des intrigues de Cour fussent capables de m'influencer. Au contraire, à l'époque du couronnement, quand j'ai cru m'apercevoir qu'il s'en élevait contre votre mère, non seulement je la fis couronner, mais je la fis sacrer, et j'espérais d'ailleurs que présenter mes neveux comme mes successeurs, ce serait satisfaire tous les vœux. Cependant, ces hommes que j'ai faits grands réclament la stabilité de nos institutions, et ce peuple, auquel je me dois, il sent bien qu'en moi seul résident toute sa puissance et son bonheur. Après moi, l'anarchie reparaîtrait et le prix de tant d'efforts serait perdu pour la France. Au lieu de cela, en laissant un fils élevé dans mes sentiments, un fils que la France se sera habituée à regarder comme mon successeur, elle jouira du bien que je lui ai fait, et elle profitera au moins du fruit de mes travaux. Le mal aura été pour moi; d'autres jouiront du bien. Quant à vous, l'intérêt de vos enfants, ce premier mobile d'une mère, doit vous retenir près de moi. Ainsi, ne me parlez plus de me quitter.

— Sire, je me dois à ma mère. Elle aura besoin de moi. Nous ne pouvons plus vivre auprès de vous. C'est un sacrifice à faire : nous le ferons.

Je retournai faire part à ma mère de cet entretien. Chaque jour, c'étaient de nouveaux combats. Je voulais lui persuader de nous laisser tout quitter et de nous permettre de la suivre, mais l'Empereur venait toujours détruire mon ouvrage. Souvent mon cœur était serré de douleur à la pensée de me séparer de mes enfants. J'espérais les conserver au moins jusqu'à sept ans, et mon imagination remplissait déjà l'intervalle de ces sept années de tous les dédommagements du sacrifice que nous allions faire. Je voyais une retraite paisible, loin de la Cour, une douce intimité de famille, ma mère rendue à un repos souhaité depuis si longtemps, moi-même exempte de regrets et consolée de tout par la conviction d'avoir payé ma part de ce

grand sacrifice. Le sort de mon frère m'affectait plus vivement. Sûre de son caractère, je devinais sa conduite. Mais sa femme, élevée près d'un trône, se résignerait-elle aussi facilement que lui à y renoncer? Ne serait-elle pas trop sensible à la douleur de se trouver déchue de ses hautes espérances?

L'Empereur fit dire à Eugène par le télégraphe de venir. C'était la première fois qu'il rentrait en France depuis le moment où, simple colonel de la Garde, il était parti avec son régiment. J'allai au-devant de lui pour lui apprendre le motif de son voyage. Nos voitures se rencontrèrent à Nemours (1). Il monta dans la mienne. Après nous être embrassés en pleurant de joie de nous revoir, il me dit : « Le sujet qui nous réunit est-il bon ou mauvais? » Je lui répondis : « Mauvais! » et il devina le reste. Son premier mot fut : « Ma mère a-t-elle du courage? — Oui. — Allons! nous nous en irons tous tranquillement finir notre vie plus doucement que nous ne l'avons commencée. Mais pourquoi me marier avec une princesse? Ma pauvre femme sera la seule à plaindre. Elle espérait des couronnes pour ses enfants; elle a été élevée à en faire cas; elle croit qu'on m'appelle pour me déclarer héritier de celle de France, mais elle aura du courage. Elle m'aime si tendrement et elle est si parfaite qu'elle doit savoir qu'en faisant bien on n'est jamais malheureux. » Pendant toute la route, je lui racontai tout ce qui pouvait l'intéresser de ce qui s'était passé depuis son départ de Paris. J'avais retrouvé un protecteur, un ami, et, oubliant un moment le triste motif de son voyage, je me livrais à la douceur de lui confier mes peines.

Il en savait beaucoup, mais je lui parus si changée qu'avant de m'avoir entendue, il devina ce que j'avais dû souffrir et m'avoua qu'il aurait eu peine à me reconnaître. Il me parla du charme répandu sur sa vie intérieure, de cette union inaltérable où il trouvait un adoucissement à tant de travaux et de veilles. Que nos destinées avaient été différentes! Il avait emporté la balance du bonheur toute de son côté, mais ce bonheur me devenait plus précieux. Il me semblait que j'y avais contribué pour quelque chose par mes souffrances. Loin de m'en plaindre, je priais le Ciel de m'envoyer encore toutes les peines et de les épargner à mon frère.

(1) 5 décembre 1809.

Nous arrivâmes aux Tuileries. Il monta aussitôt chez l'Empereur, et je me rendis auprès de l'Impératrice, qui était fort émue en pensant à son fils qu'elle n'avait pas vu depuis Munich où tout lui promettait un avenir si brillant. Elle n'avait jamais douté que lui ou mes enfants ne dussent succéder à l'Empereur, et cet espoir s'évanouissait en un instant. C'est pour nous qu'elle en souffrait, car, pour elle, son parti était déjà pris, et elle se représentait sans cesse tout ce qui pouvait l'y fortifier : la certitude de rester l'amie de l'homme qu'elle chérissait, d'habiter le même pays que lui, de voir sa vie se changer en de plus douces habitudes, et surtout de contribuer pour sa part aux destinées de la France et à celles de l'Empereur. Résolue de ne pas s'éloigner de lui, elle attendait avec anxiété l'opinion de mon frère qu'elle craignait de trouver semblable à la mienne.

L'Empereur descendit par l'intérieur avec Eugène. Cette réunion fut pénible. Tous les yeux étaient remplis de larmes. Celui même que j'avais vu inébranlable semblait prêt à révoquer une volonté si fortement prononcée. Mais, mon frère et moi nous lui disions qu'il n'était plus temps, que sa pensée nous était connue, que l'Impératrice ne pouvait être heureuse avec lui, que nous étions restés tranquilles aussi longtemps que nous avions pu croire à une intrigue de cour ou de famille, qu'il venait de s'expliquer, que c'était à nous à avoir la force de nous séparer de lui. L'Empereur répéta à mon frère ce qu'il m'avait dit. Tout devait, selon lui, se passer de bon accord. L'Impératrice ne perdrait rien de sa position ni des sentiments qu'il lui avait voués. Mon frère insistait pour la séparation entière. « Nous aurions une position fausse, disait-il. Ma mère finira peut-être par vous gêner. On se permettra d'attaquer notre famille que l'on croira rejetée. Les actions les plus simples passeront pour des plans concertés. Vos ennemis mêmes nous nuiront en affectant de se montrer nos amis et vous inspireront contre nous d'injustes défiances. Il vaut mieux tout quitter. Désignez-nous un endroit où nous puissions, loin de la Cour et des intrigues, aider notre mère à supporter son malheur. »

L'Empereur se récria sur la mauvaise opinion que nous avions de lui et dit avec l'accent ému et solennel d'une sensibilité profonde :

— Eugène, si j'ai pu vous être utile dans votre vie, si je vous ai tenu lieu de père, ne m'abandonnez pas. J'ai besoin

de vous. Votre sœur ne peut me quitter. Elle se doit à ses enfants, mes propres neveux. Votre mère ne le désire pas. Avec toutes vos idées exagérées, vous feriez son malheur. Je dirai plus : vous devez songer à la postérité. Restez si vous ne voulez pas qu'elle dise : l'Impératrice fut renvoyée, abandonnée : elle le méritait peut-être. Son rôle n'est-il pas assez beau d'être encore près de moi, de conserver son rang et ses dignités, de prouver que c'est là une séparation toute politique qu'elle a voulue et d'acquérir de nouveaux titres à l'estime, aux respects, à l'amour d'une nation pour laquelle elle se sacrifie?

A ce raisonnement, aussi juste qu'inattendu, nous demeurâmes interdits. Cette prévoyance attentive pour la réputation d'une épouse, au moment même de la quitter, nous persuada. La conduite du mari dictait celle des enfants. Ils eussent été coupables de ne pas l'imiter. Quoi qu'il pût nous en coûter, nous nous efforcions de ne plus arrêter notre pensée que sur l'avenir honorable réservé à notre mère. Loin de contredire sa volonté de ne pas s'éloigner, nous allions nous faire violence afin de la seconder, puisque cette volonté réunissait pour elle tous les avantages, de grandes habitudes si difficiles à perdre, une vie douce qu'elle aimait, des goûts particuliers qu'elle pourrait satisfaire, enfin un noble et grand souvenir inséparable de son nom. Notre intérêt se taisait devant le sien. Déjà même nous envisagions d'un regard ferme cette position nouvelle qui semblait nous confondre dans la foule de ceux que nous avions vus à nos pieds, et nous réduisait à n'être rien aux mêmes lieux où nous avions été tout. Notre résignation était entière.

Le sacrifice une fois résolu, il ne restait qu'à le consommer. La famille de l'Empereur se réunit. Leur joie perçait malgré eux. Touchés en apparence du sort de l'Impératrice, chaque fois qu'ils se retournaient vers nous, constants objets de leur jalousie, ils se trahissaient par un air de satisfaction et de triomphe.

J'étais sans cesse destinée à une complication de tourments. J'appris l'arrivée de mon mari. L'Empereur, sans doute dans la vue d'un rapprochement, m'avait engagé à lui écrire afin de décider quelque chose sur notre manière d'être. Je l'avais fait et, en réponse, je reçus de lui une longue récapitulation de tous les malheurs que je lui avais causés, terminée par le désir qu'il avait et qu'il me supposait aussi de nous séparer juridi-

quement. Enfin, à nos pressantes sollicitations, l'Empereur consentit à assembler un conseil de famille pour prononcer sur notre séparation. Il ne se présenta des deux côtés aucune cause capable de la motiver, et l'Empereur répéta plusieurs fois :

— Ce sont des enfants. Il n'y a pas une feuille de papier entre eux. Il faut qu'ils se raccommodent.

A cette époque, Paris fut dans les fêtes (1). C'était pour la paix avec l'Autriche. Le divorce n'était plus un secret pour personne, mais, fidèle à son système, l'Impératrice assista à toutes les assemblées avec la couronne sur la tête, quoique persuadée que bientôt elle passerait sur celle d'une autre. Pendant tout ce temps jusqu'au jour du divorce, les rois de Saxe, de Wurtemberg, de Bavière arrivèrent à Paris. L'Impératrice les reçut. Mon frère était allé au-devant du roi de Bavière pour lui annoncer la séparation. Il en fut au désespoir et contrarié de venir comme pour en être le témoin. Il voulait qu'on fît un sort au Vice-roi. L'Empereur était loin de s'y refuser, et proposa à mon frère de lui former un royaume des provinces illyriennes, du Tyrol ou de tout autre pays. Mon frère répondait à tout : « Je ne veux rien ; ne vous occupez pas de moi. » L'Impératrice insistait beaucoup aussi pour que l'avenir de son fils fût fixé, son titre de prince de Venise ne lui assurant pas la couronne d'Italie, qui appartiendrait de droit au second fils de l'Empereur. Mais le Vice-roi s'expliquait nettement et ne voulait ni couronne, ni avantages dont le malheur de ma mère parût être le prix.

Enfin le 15 décembre 1809 (2), jour du divorce, toute la famille se réunit dans le grand cabinet de l'Empereur, où il était seul avec l'Impératrice. Chacun prit place selon son rang. L'archi-chancelier et le comte Regnaud de Saint-Jean d'Angely entrèrent et se tinrent debout tous les deux. L'Empereur prit un papier qu'il lut d'une voix haute et assurée ; mais, au moment où il dit ces mots : *Elle a embelli ma vie pendant quinze ans*, son émotion fut visible. L'Impératrice lut à son tour. Les larmes l'empêchèrent de continuer. Elle tendit le papier au comte Regnaud qui en acheva la lecture, lui-même

(1) Grande fête à la Malmaison le 1er décembre, *Te Deum* à Notre-Dame le 3 décembre, grande revue aux Tuileries et fête à l'Hôtel de ville le 4 et le 6, fête à Grosbois le 11, grand cercle à la Cour le 14.

(2) A neuf heures du soir.

tout en pleurs. Le procès-verbal dressé et signé par tout le monde, l'Empereur embrassa l'Impératrice, la prit par la main, et l'emmena dans son appartement. Quelque temps après, il vint me chercher pour me conduire près d'elle. Je la trouvai abattue et accablée de la contrainte qu'elle s'était imposée. Je sentis qu'il fallait soutenir son courage jusqu'à la fin. Je lui rappelai l'infortune de cette Reine qui l'avait précédée dans ce palais, et qui n'en était sortie que pour monter à l'échafaud. Je lui montrai la différence de son sort et les consolations qui lui restaient. Je parvins à remonter son courage. Mon frère était allé la veille au Sénat annoncer le divorce et déclarer notre libre consentement à cet acte (1).

Le lendemain matin de bonne heure, je me rendis près de ma mère. Son salon était rempli de toutes ses dames du palais qui pleuraient de ce départ. Je redoutais beaucoup pour elle ce moment d'attendrissement, car, selon moi, le plus pénible était passé. Quitter une Cour n'était pas quitter un lieu de bonheur, et je menai ma mère dans la voiture pendant que l'Empereur était au Conseil (2). Il lui avait dit adieu auparavant. Je n'avais pas été témoin de cette scène, mais j'imaginais tout ce qu'elle avait eu de déchirant. Notre route jusqu'à la Malmaison fut triste et silencieuse. En entrant dans ce lieu qu'elle aimait tant, son cœur était oppressé : « S'il est heureux, me dit-elle, je ne m'en repentirai pas », et ses yeux étaient constamment remplis de larmes.

Le lendemain de son départ des Tuileries, l'Empereur vint lui faire une visite. Cette cérémonie d'aller au-devant de celui qui, la veille encore, était son époux, causa une vive impression à tout le monde. Il lui prit la main avec amitié et se promena longtemps près du château, causant avec elle. Tous les jours il lui envoyait un page, porteur d'une lettre où il se plaignait aussi de son isolement et l'assurait qu'elle lui manquait beaucoup. Il alla à Trianon et nous engagea à venir lui faire une visite. J'y accompagnai ma mère : cette entrevue fut encore touchante (3). L'Empereur voulut garder ma

(1) La reine commet ici une légère confusion. C'est le 16 décembre, lendemain de la réunion du Conseil de famille dont il vient d'être parlé, qu'Eugène, à onze heures du matin, se rendit au Sénat.

(2) Joséphine quitta les Tuileries le 16 décembre à deux heures de l'après-midi.

(3) 25 décembre.

mère à dîner. Comme à l'ordinaire, il se trouva placé en face d'elle. Rien ne paraissait changé. La reine de Naples et moi y étions seules. Les pages et le préfet du palais y assistèrent comme toujours. Il régnait un profond silence. Ma mère ne pouvait rien prendre, et je la voyais prête à s'évanouir. L'Empereur essuya deux ou trois fois ses yeux sans rien dire, et nous partîmes immédiatement après le dîner.

Ma mère me rappela les larmes qu'elle avait aperçues dans les yeux de celui qui l'occupait encore si vivement et sembla jouir un moment de voir au moins ses regrets sincèrement partagés. Mais les jours se passaient. Les lettres devenaient plus rares, et elle était toujours à attendre. Elle avait un petit cabinet d'où elle voyait la grande route. Chaque fois qu'elle était prévenue d'une chasse dans la forêt de Saint-Germain, elle restait à la fenêtre jusqu'à ce qu'elle eût vu passer et repasser la voiture de l'Empereur. Je commençais à craindre que ce sacrifice ne lui coutât plus que je ne l'avais cru d'abord. Mon frère et moi réunissions nos efforts pour la distraire. Elle parut se résigner peu à peu, quoique longtemps encore la plus faible marque d'attention de l'Empereur fût seule capable de la satisfaire et de soutenir son courage. D'ailleurs, la Malmaison était sans cesse remplie de la foule des personnes qui s'empressaient toutes, depuis le plus petit marchand jusqu'aux ministres et aux maréchaux, de lui porter l'hommage de leurs respects et de leurs sentiments. Le froid devenu très vif, elle montra le désir de retourner à l'Élysée (1). L'Empereur y consentit et vint la voir une ou deux fois.

Je n'avais pas quitté ma mère un seul jour, lorsque je reçus de l'Empereur ma nomination comme Princesse protectrice des maisons des filles de la Légion d'honneur. De tout temps, il m'avait destiné cette place et elle devait me plaire, puisqu'elle mettait les jeunes filles des braves de la France sous ma surveillance et sous ma protection. J'allai un soir en témoigner ma reconnaissance à l'Empereur, qui me parut fâché de ce que je n'étais pas venue depuis longtemps. Il me crut de l'humeur et je n'avais que de la tristesse.

(1) Le sénatus-consulte du 16 décembre 1809, avait attribué l'Élysée à Joséphine comme résidence à Paris. Elle s'y installa en février 1810.

LE SECOND MARIAGE DE L'EMPEREUR

Ma mère était fort occupée de savoir quelle serait celle qui devait la remplacer. Elle s'informait avec soin de toutes les princesses de l'Europe à marier. Un jour, Mme de Metternich vint la voir, et lui parla beaucoup de l'archiduchesse Marie-Louise. Ma mère sembla la désigner comme le choix le plus digne de l'Empereur. Mme de Metternich écrivit à son mari cette conversation et reçut bientôt une réponse qu'elle m'apporta par suite de cette confiance que j'avais gagnée en l'accueillant quand tout le monde la délaissait. D'après cette lettre, son mari avait fait envisager à son souverain l'intérêt pour ses États et le bonheur pour sa fille de fixer le choix de l'empereur Napoléon. L'empereur d'Autriche avait paru très disposé à accorder l'archiduchesse si cela était demandé. L'Impératrice, sa femme, seule, avait fait quelques difficultés, mais un instant de conversation avec M. de Metternich avait suffi pour les lever. Cette lettre avait été montrée le matin à M. de Talleyrand et, sans doute, l'Empereur en fut instruit sur-le-champ, car je sus bientôt par mon frère qu'il était chargé, de la part de l'Empereur, d'aller officiellement chez le prince de Schwarzemberg, ambassadeur d'Autriche, faire la demande de l'archiduchesse Marie-Louise.

Quelques jours avant, il y avait eu un conseil pour savoir qui des deux princesses, russe (1) ou autrichienne, conviendrait davantage. Le conseil fut partagé d'opinion. Ceux qui, comme mon frère, préféraient cette dernière, donnaient pour raison que la Russie n'avait aucun point de contact avec la France; qu'il n'existait entre ces deux puissances aucune cause de rupture; qu'il était plus nécessaire de confondre par une alliance franche avec l'Autriche des intérêts dont le choc continuel troublait la paix depuis si longtemps. Cette dernière considération, soutenue du motif de la différence de religion, l'emporta, car il était décidé que la princesse russe ne changerait pas de religion, et il y avait trop de danger à introduire des prêtres grecs entre un mari et une femme. Il fut donc décidé que l'archiduchesse Marie-Louise serait Impératrice de France,

(1) La grande-duchesse Anna Pavlovna, sœur d'Alexandre Ier, dont Caulaincourt, à ce moment, tentait d'obtenir la main pour l'Empereur.

et que la reine de Naples irait la chercher jusqu'à la frontière d'Autriche. Le prince de Neuchâtel fut envoyé pour porter la procuration de l'Empereur à l'archiduc Charles, qui l'épousa au nom de l'Empereur des Français (1).

Pour lui, entièrement occupé de sa jeune épouse, il semblait que les détails n'étaient jamais assez nombreux. Lorsqu'un aide de camp ou un page revenait après avoir porté un présent ou une lettre, il était accablé de questions. Tous s'accordaient à dire qu'elle était bien faite, blonde, fraîche, un joli pied, mais personne n'osait dire qu'elle était jolie. M. de Talleyrand me répéta, un jour, un de ces comptes rendus faits devant lui à l'Empereur par un jeune aide de camp : « Voyons, parlez-moi franchement, dit l'Empereur. Comment avez-vous trouvé l'impératrice Marie-Louise? — Sire, très bien. — Très bien ne m'apprend rien. Voyons : quelle taille a-t-elle? — Sire, elle a la taille... (il hésita et ajouta :) à peu près celle de la reine de Hollande. — Ah! c'est bien : de quelle couleur sont ses cheveux? — Blonds, à peu près comme ceux de la reine de Hollande. — Bon. Et son teint? — Fort blanc. — Et ses couleurs? — Très fraîches, comme la reine de Hollande... — Elle ressemble donc à la reine de Hollande? — Non, Sire, et cependant, dans tout ce que vous m'avez demandé, je vous ai rapporté l'exacte vérité. » L'Empereur le congédia, branla la tête et dit : « J'ai de la peine à leur arracher quelques mots. Je vois que ma femme est laide, car tous ces diables de jeunes gens n'ont pu me prononcer qu'elle était jolie. Enfin, qu'elle soit bonne et me fasse de gros garçons, je l'aimerai comme la plus belle. »

Le choix de la dame d'honneur de la nouvelle Impératrice occupait tous les esprits de la Cour. Il fallait une femme d'une conduite irréprochable. Tout ce que la noblesse avait de plus ancien dans le faubourg Saint-Germain prétendait à cette place qui leur revenait de droit, disaient-ils. La nièce de l'infortunée reine de France ne pouvait avoir près d'elle que des familles attachées à sa tante. D'un autre côté, les militaires et les nobles du nouveau régime redoutaient cette ancienne Cour et les dédains dont elle semblait les menacer L'Empereur fit le choix le plus convenable. Personne n'y avait songé et tout le monde l'approuva. La duchesse de Monte-

(1) A Vienne, le 11 mars 1810.

bello (1), depuis la mort de son mari, vivait retirée, occupée uniquement de ses enfants. Estimée, jeune et belle encore, elle était la preuve que l'Empereur n'oubliait pas les braves morts pour leur pays, et qu'il ne voulait pas placer près de sa jeune femme des personnes dont les souvenirs auraient pu lui apprendre à ne pas aimer également tous les Français.

Jamais on n'avait déployé autant de luxe qu'il s'en préparait pour le mariage de l'Empereur. Rien ne lui semblait assez beau pour l'Impératrice et il se mêlait des plus petits détails qui la regardaient, comme s'ils eussent été son unique occupation.

Le roi et la reine de Westphalie, la reine d'Espagne, le roi et la reine de Naples, la duchesse de Toscane, le prince et la princesse de Bade, la princesse Pauline et mon mari se rassemblaient souvent le soir aux Tuileries. Je partageais mon temps entre ma mère et ces réunions assez embarrassantes pour moi à cause de mon mari. A l'une d'elles où je me trouvai, l'Empereur paraissait fort gai : « Il faut à présent, dit-il, que je devienne aimable. Mon air sérieux et sévère ne plairait pas à une jeune femme. Elle doit aimer les plaisirs de son âge. Voyons, Hortense, vous qui êtes notre Terpsichore, apprenez-moi à valser. » La proposition nous parut si extraordinaire de l'Empereur, qu'elle nous fit rire aux éclats. Il insista. Ce n'était pas une plaisanterie. Je lui donnai une leçon deux soirées. Il n'avait pas de grandes dispositions et riait lui-même de sa maladresse. Aussi s'en lassa-t-il bientôt en disant : « Laissons à chaque âge ce qui lui est propre. Je suis trop vieux. D'ailleurs, je vois que ce n'est pas par la danse que je dois briller. »

Mon frère était retourné en Italie, d'où il devait ramener sa femme pour assister au mariage. Je reçus de lui une lettre affligeante par laquelle il m'annonçait que le général de Broc, qui avait fait la campagne d'Allemagne sous ses ordres, était atteint à Milan d'une maladie dangereuse. Je ne pus cacher à mon amie une si pénible nouvelle. Elle partit sur-le-champ pour aller soigner son mari, et, à Chambéry, mon frère et ma belle-sœur qu'elle rencontra lui apprirent sa mort (2). Elle en fut au désespoir. Je partageai sa peine comme la mienne propre. Jamais je ne vis de douleur plus vive et plus longue,

(1) Née Louise-Antoinette-Scholastique de Guéhéneuc.

(2) Le général de Broc mourut à Milan, à l'auberge dite « Grande Auberge impériale », d'une fièvre maligne, le 11 mars 1810.

sans toutefois que sa santé, sa fraîcheur même en fussent altérées : heureux effet des larmes bienfaisantes qu'elle versait en abondance !

Je ne connaissais pas encore ma belle-sœur, et j'étais en relations continuelles avec elle. Le bonheur qu'elle faisait goûter à mon frère me la rendait chère. J'allai au-devant d'elle sur la route de Fontainebleau (1). Je la trouvai comme on me l'avait dépeinte, d'une beauté et d'une fraîcheur remarquables. Sa taille, quoique fort grande et fort mince, était prise dans de si justes proportions qu'elle ne paraissait pas extraordinaire. Ses manières étaient naturelles et pleines de bienveillance. En tout c'était une princesse parfaite, et je l'avais souvent entendu répéter à l'Empereur même. Nous nous liâmes sincèrement et autant qu'on peut être liées avec des intérêts communs, des sentiments semblables, mais sans la connaissance entière d'une vie toujours séparée, dont l'une, vouée au bonheur, n'aurait pu comprendre le malheur de l'autre.

L'impératrice Joséphine alla à Navarre (2) pour s'éloigner de la capitale pendant les fêtes du mariage. Suivant notre système de donner à cette union notre complète adhésion, nous devions y assister, mon frère et moi. A cet effet, nous nous rendîmes à Compiègne avec l'Empereur et toute sa famille. La Cour offrait alors un spectacle remarquable. Aucune autre de l'Europe ne l'emportait par la réunion d'autant de femmes remarquables et distinguées. Les militaires, qui s'étaient mariés en choisissant leur compagne indistinctement dans toutes les classes de la société, n'avaient recherché ni illustre alliance, ni fortune, mais seulement les agréments personnels, et alors l'Allemagne et l'Italie fournissaient à la Cour de France leur contingent de grâce, d'esprit et de beauté. Toutes les princesses placées sur les trônes étrangers avaient mis leur amour-propre à environner leur personne de ce qui pouvait le mieux en rehausser l'éclat. Rien de comparable, je crois, ne se rassemblera jamais pour former une plus brillante image de la jeunesse, du luxe, de tous les charmes et de tous les plaisirs.

L'Impératrice s'avançait vers Compiègne. Tous les jours

(1) Le Vice-roi et la Vice-reine arrivèrent à Paris le 20 mars 1810.

(2) Château près d'Évreux, aujourd'hui démoli, qui avait été érigé en duché au profit de Joséphine par lettres patentes du 11 mars 1810. Cette dernière s'y installa le 29 mars 1810.

l'Empereur recevait d'elle une lettre qui paraissait le satisfaire. Elle était accueillie sur son passage avec la plus grande joie et ce triomphe continuel devait flatter son amour-propre.

Pour moi, cédant à l'habitude de juger les autres d'après soi, je la plaignais. Je me rappelais mon mariage, mes idées de bonheur : je les reportais sur elle : je les lui supposais. Élevée à détester l'ennemi de sa famille, de son pays, pouvait-elle, me disais-je, espérer aimer l'Empereur ? Non. La politique seule disposait de son sort. Je me la figurais malheureuse, sacrifiée. Elle me devenait chère et je l'attendais comme une personne qui allait m'intéresser. Je ne songeai pas assez que, pour une princesse, l'ambition est en première ligne dans l'ordre des sentiments et que le trône le plus élevé est toujours celui auquel elle aspire avec le plus d'ardeur et où elle place le plus de félicité puisque son cœur ne doit jamais choisir.

Nous étions logés à Compiègne dans le même palais, mon mari et moi, et nous ne nous apercevions que le soir, dans le salon de l'Empereur, où toute la famille se réunissait. Il ne m'adressait pas la parole et, d'ailleurs, je paraissais assez étrangère à tout ce qui se disait. Un jour le Roi de Westphalie vint me prier à déjeuner pour le lendemain. J'y allai et je me trouvai seule avec mon mari, le Roi et la Reine. Je compris bien que c'était une chose arrangée. Toute sa conversation fut entièrement sur la nécessité de mon retour en Hollande et sur le droit qu'il avait de m'y contraindre.

J'eus ensuite à résister aux plus vives sollicitations de la famille de mon mari. Je répondais à chacun que je le croyais capable de tout pour me nuire, que, s'il n'était pas roi du pays, j'irais encore dans l'espoir qu'un juge suprême m'offrirait au moins une justice quelconque. Mais qu'attendre d'un homme qui me traiterait comme son ennemie ? J'écrivis à l'Empereur une lettre désespérée : il ne me répondit pas.

Mon frère, dont la tendresse s'inquiétait à la fin de ne plus m'entendre faire une objection, voulut lui-même régler les conditions. Il fut convenu que je logerais dans le même palais que le Roi, qu'il ne pourrait m'empêcher d'aller aux eaux pour soigner ma santé, que j'aurais la permission d'amener mes femmes de chambre, car aucune de mes dames françaises ne pouvait m'accompagner. J'obtins de laisser mon jeune fils à Paris à cause de sa santé trop délicate et je me disposai à partir

aussitôt après le mariage, avec mon fils aîné, Mme de Boubers et M. de Marmol.

Mes tristes affaires n'occupaient que moi. Toute la Cour s'entretenait des projets de fête et de la réception de l'Impératrice qui arrivait. Il s'éleva de nombreuses discussions entre les rois et les princes sur le cérémonial à observer pour aller au-devant d'elle; personne n'en était satisfait. Je souriais quelquefois de voir traiter avec tant de feu une chose qui me semblait de si peu d'importance. Le cœur qui souffre sait donner à tout ce qui est vanité sa juste valeur. Rien n'était encore décidé, lorsque l'Empereur mit tout le monde d'accord. Il partit un matin avec le roi de Naples dans une calèche pour aller seul au-devant de l'Impératrice (1). Il la rencontra près de Noyon, fit arrêter sa voiture, entra dans celle où elle était sans la prévenir et l'embrassa tendrement. La reine de Naples les accompagnait. A sept heures du soir, nous allâmes toutes au bas du grand escalier et en robe de cour la recevoir. Nous l'embrassâmes sans presque l'apercevoir. On traversa la galerie où toute la ville et la Cour étaient réunies, et nous ne la vîmes plus que le lendemain matin. Elle nous reçut bien. Son air était doux et bon, quoique un peu embarrassé. Nous en fûmes toutes satisfaites.

On se rendit à Saint-Cloud, où se fit le mariage civil le 1er avril. Un cortège pompeux partit pour les Tuileries (2). J'étais avec la reine d'Espagne et le grand duc de Wurtzbourg; nous précédions la voiture de l'Empereur. Je ne ferai pas la description. Les journaux du temps ont dû la faire.

Sous l'Empereur, les cérémonies furent toujours belles et imposantes. L'arc de triomphe de l'Étoile, déjà commencé, avait provisoirement été achevé en bois. Il était facile de juger du magnifique effet qu'il aurait produit par la suite (3). Sur notre route, le peuple me parut assez froid. Il ne témoignait pas de plaisir à voir une Autrichienne, mais la société de Paris, qui s'était réunie tout entière dans la galerie du Louvre, laissa éclater l'enthousiasme le plus vif, les uns par d'anciens et chers

(1) Le 27 mars 1810 à midi.

(2) Le 2 avril 1810.

(3) Si Hortense parle de l'effet que l'arc de triomphe « aurait produit », c'est que, au moment où elle écrivait ses Mémoires (1820), les travaux en étaient interrompus depuis 1815. Ils ne furent repris qu'en 1824.

souvenirs, les autres par l'espoir d'une paix solide, ou, enfin, par cette émotion que communique la vue de ce qui est puissant et brillant.

Avant d'aller à la chapelle provisoire, l'Empereur et l'Impératrice se reposèrent dans leurs appartements. Les manteaux impériaux furent apportés de Notre-Dame, où ils étaient conservés depuis le couronnement. Celui dont ma mère avait été revêtue fut mis à l'Impératrice, et nous le portâmes, la reine d'Espagne, la reine de Westphalie, la grande-duchesse de Toscane, la princesse Pauline et moi. La reine de Naples, la Vice-reine et la princesse de Bade marchaient en avant, tenant les cierges et les différents honneurs. Nos premiers officiers soutenaient nos manteaux. Nous traversâmes ainsi la galerie et arrivâmes à la pièce où se trouvait la chapelle (1). La Cour et le corps diplomatique étaient dans des tribunes construites tout autour. La cérémonie fut assez courte. Les regards se portaient souvent et s'arrêtaient sur mon frère et sur moi, pour démêler l'impression que nous pouvions éprouver. Ce mouvement de curiosité m'embarrassait, quoique je fusse assurée qu'aucune émotion ne viendrait altérer mes traits. Je croyais, en effet, ma mère plus heureuse dans sa douce solitude qu'environnée de tant d'éclat. Je ne pouvais regretter pour elle ce que je n'aimais pas pour moi.

Mon mari partit après le mariage (2) et me fit dire par M[me] de Boubers qu'il me devançait et qu'il comptait sur ma promesse de le rejoindre en Hollande.

Ma mère était à Navarre. Je n'eus pas la force d'aller lui dire adieu. Je lui écrivis et j'ignore si elle vit dans ma lettre l'abandon total que je faisais de moi, mais elle fut inquiète et malheureuse du parti que je venais de prendre.

Je me rendis à Compiègne (3). L'Empereur était uniquement occupé de sa nouvelle épouse. Les princes et les princesses, livrés aux jeux, aux danses et au mouvement tumultueux de tant de plaisirs réunis, s'étudiaient à disputer de parure, de succès et de magnificence. La joie animait toute la Cour. Moi seule, j'étais triste, étrangère à tout ce qui m'environnait. Mon chagrin m'isolait au milieu de ces fêtes. Leurs bruyants éclats,

(1) Le salon carré au Louvre.
(2) 6 avril 1810.
(3) 9 avril 1810. — L'Empereur y était revenu le 5.

qui me forçaient de le concentrer, lui donnaient encore quelque chose de plus sombre. Les sœurs de l'Empereur, qui me voyaient enfin sur le point de partir, s'occupaient de moi avec plus de soin qu'à l'ordinaire. Elles n'auraient pas eu besoin de me dire : « Du courage ! » Leur air satisfait provoquait assez ma fierté pour que je ne laissasse rien paraître de mes chagrins. Mais, si l'une d'elles m'eût serré la main avec tendresse, je n'aurais pu y tenir : mes larmes auraient trahi les tourments de mon cœur.

RETOUR EN HOLLANDE

Enfin il fallut prendre congé de l'Empereur et de l'Impératrice, que j'embrassai en pleurant. L'Empereur parut touché de mes larmes : « Pourquoi partez-vous si tôt? » me dit-il. Je ne répondis rien, et je courus à ma voiture sans voir personne. Mon fils (1) et Mme de Boubers étaient seuls avec moi. Je respirai plus librement en quittant Compiègne (2) Je n'avais plus à me contraindre, et c'était un bienfait, après toutes les contrariétés que je venais de m'imposer. Le voyage fut triste. Il semble que l'âme qui souffre ne prenne plaisir qu'à se retracer ses souffrances. Lorsque je vis la garde hollandaise qui m'attendait sur la frontière, je pensai à ce premier voyage où je me croyais si à plaindre; rien ne paraissait changé, je retrouvais tout à la même place, mais, moi, j'avais encore mon fils! Il n'existait plus, et dans quel état étais-je! Les idées superstitieuses se mêlent toujours aux profondes impressions du malheur. Je croyais que j'allais mourir, et un enterrement que je rencontrai à l'entrée du premier village sembla m'en donner l'assurance.

J'arrive à Utrecht (3). On ne m'y attendait pas. Le Roi était à Amsterdam. Mme de Boubers va coucher mon fils. Mes autres voitures n'étaient pas arrivées. Je reste seule trois heures. Que de pénibles réflexions! Une seule bougie, que le concierge avait apportée, s'était éteinte sur ma cheminée sans que je m'en aperçusse. Je reste un moment dans l'obscurité, et j'en éprouve de l'effroi. Le Roi arrive le lendemain. Il revoit son fils avec

(1) Le prince Napoléon-Louis. Le plus jeune des fils de la Reine (Napoléon III) restait à Paris.

(2) 11 avril 1810.

(3) 14 avril 1810.

joie. A peine semble-t-il faire attention à moi. Je reçois toute la ville, et ma pâleur est si grande, mon changement si surprenant, que chacun me regarde avec intérêt et pitié. J'arrive à Amsterdam (1). Tous les esprits étaient prévenus contre moi. On me croyait encore jeune et fraîche, jouissant des plaisirs de Paris et méprisant ceux du pays que mes enfants étaient appelés à gouverner. On me voit, et, en un instant, la prévention fait place à un intérêt marqué. Le peuple même s'écriait avec un geste expressif et un accent attendri : « Notre pauvre reine!... »

Je reçus toutes les autorités. Je me recommandais aux prières des ministres de chaque religion. Plusieurs, en me faisant leur discours, montrèrent une émotion qui m'étonna. J'en demandai l'explication plus tard à l'abbé Bertrand qui me dit que, quand ils arrivaient, ils étaient très prévenus contre moi, que ma vue les avait touchés, qu'ils s'étaient reproché leur injustice et proclamaient hautement qu'on les avait trompés.

Le palais d'Amsterdam, autrefois l'Hôtel de ville, était fort beau à l'extérieur. Le Roi y avait fait beaucoup d'embellissements, mais jamais demeure ne fut plus triste au dedans. Mon salon, qui servait autrefois au tribunal criminel, avait dans sa frise pour ornements des têtes de mort en marbre noir et blanc, et on n'avait pas voulu détruire ces sculptures fort estimées. Les galeries étaient sombres ; mon appartement donnait du côté d'une église ; l'odeur y était affreuse, et, lorsqu'on ouvrait les fenêtres, le canal n'envoyait qu'un air épais et une vapeur de soufre. Mes dames hollandaises me paraissaient fort bien, mais je les connaissais peu : elles étaient nouvelles la plupart. Je passais donc ma matinée seule, dans mon appartement, à lire. A peine si je voyais mon fils. On venait me prévenir que le Roi m'attendait pour dîner; j'arrivais : à table, il ne proférait pas une parole. Après le dîner, le Roi promenait ses doigts sur un piano qui se trouvait ouvert. Il prenait son fils sur ses genoux, l'embrassait, le menait sur le balcon qui donnait sur la place. Le peuple, en les voyant, poussait quelques acclamations. Le Roi rentrait, revenait s'asseoir au piano, récitait quelques vers français ou fredonnait un air. J'étais sur un fauteuil, sans rien dire, à regarder ce qui se passait dans la chambre, et, lorsque quelques heures s'étaient écoulées ainsi, il sonnait, s'apercevait

(1) Après avoir passé la semaine sainte à Utrecht, la Reine arriva à Amsterdam le 24 avril 1810.

lui-même de cette position forcée, et faisait entrer le service hollandais ainsi que les dames. On apportait des tables de jeu. Je faisais quelquefois une partie de mon côté, et je retournais chez moi à neuf heures, après lui avoir adressé le bonsoir, seul mot que nous nous fussions dit. Voilà exactement toutes mes journées à Amsterdam.

Je n'avais de distractions que dans la lecture des romans les plus sinistres. Les productions d'Anne Radcliffe m'ont été bien utiles. Mon attention n'aurait pu se reposer sur rien de sérieux. Pour m'oublier un instant, il me fallait cet intérêt qui s'attache à d'épouvantables récits et à l'image de maux semblables aux nôtres.

Cependant l'air épais d'Amsterdam augmentait mon état de souffrance Je ne pouvais plus respirer qu'en faisant continuellement brûler du vinaigre dans ma chambre. Le médecin français de mon mari s'alarma de me voir si mal. « Madame, me dit-il, votre état est inquiétant. Si je dis la vérité, on ne me croira pas. Je vous en supplie : voyez le premier médecin hollandais. Il faut absolument que vous changiez d'air, et lui seul pourra le faire comprendre au Roi. » En effet, ce médecin me trouva, ainsi que l'autre, dans un état très alarmant. J'ignore s'il le dit au Roi, mais je n'entendis parler de rien.

Cependant mon état empirait chaque jour. Je sentais que si je n'avais le courage de demander à partir, je n'en aurais bientôt plus la force. La terreur que me causait mon mari était toujours si grande que j'osais à peine lui adresser une question. Je me hasarde enfin. Je lui parle de l'air d'Amsterdam qui me tue, de sa promesse de me laisser aller aux eaux et des médecins qui me l'ordonnent. Il me fait beaucoup d'objections et décide enfin que je puis me rendre au château du Loo, situé en Hollande, dans un air meilleur que celui que j'habite. Je me sépare de mon fils avec un profond serrement de cœur, mais tranquille sur lui : je le laissais aux soins de Mme de Boubers.

Le Loo fut pour moi comme Amsterdam. Je n'avais d'espoir de salut que dans ces bienheureuses montagnes qui avaient vu ma brillante jeunesse et dont l'air pur faisait toute mon envie. J'écris au Roi que je ne puis tarder plus longtemps à essayer de ce remède autrefois si salutaire. Il n'ose me le refuser et me répond une longue lettre sur le sort de mes

enfants en Hollande et sur notre commune obligation de leur conserver ce pays.

Je ne compris pas alors beaucoup ce qu'il voulait me dire, car j'ignorais que les discussions entre les deux frères en étaient arrivées au point que mon mari craignait pour l'indépendance de la Hollande.

A PLOMBIÈRES

Je partis avec une de mes dames hollandaises (1) et MM. de Renesse et de Marmol, deux de mes écuyers. A mesure que j'approchais de la France, je me sentais renaître à la vie. Tout était émotion pour moi. Les premiers douaniers qui parlent ma langue me font battre le cœur. La première montagne que j'aperçois me fait venir les larmes aux yeux. Cependant je craignais de ne pas arriver malgré mon courage. J'étais bien mal! Si j'avais pu m'abuser, l'effroi peint sur les visages de ceux qui m'entouraient, les paroles échappées au peuple qui venait me voir lorsqu'on changeait mes chevaux : « Ah! qu'elle a l'air malade!... Elle est mourante! » tout m'apprenait assez à quel état j'étais réduite. « Que je sois une fois à Plombières, me disais-je, et je suis sauvée. » J'atteignis enfin ce lieu si désiré, mais pour y voir ma maladie s'augmenter encore par une inflammation de poitrine et un crachement de sang. Mon médecin et Mlle Cochelet arrivèrent de Paris. De bons soins, ma jeunesse, plus de tranquillité d'esprit, me rappelèrent encore à la vie. Mme de Broc accourut aussi près de moi, mais si inconsolable de la perte de son mari, dont elle ne cessait de m'entretenir, que sa douleur, que je partageais trop vivement, augmentait ma fièvre lente. Mon médecin exigea qu'elle retournât à Paris pour ne plus retarder ma convalescence.

Le repos m'était indispensable et, sans cesse, quelque coup imprévu venait le troubler. On m'écrivit de Paris les détails affreux du feu qui avait eu lieu chez le prince de Schwarzemberg, pendant la fête qu'il donnait à l'impératrice Marie-Louise. Ma famille, mes amis y avaient couru de grands dangers, et le récit de cet effroyable malheur devint même un véritable péril pour moi par l'émotion qu'il me causa dans l'état de faiblesse où je me trouvais.

(1) 1er juin 1810.

L'ABDICATION DE LOUIS

J'appris aussi bientôt après, par un courrier, l'abdication du Roi au trône de Hollande et ma nomination comme Régente, conformément à la Constitution (1). Une inquiétude réelle sur le Roi fut mon premier sentiment. On ignorait où il s'était retiré (2). Je me le figurais en Amérique, seul, sans secours, sans consolations. Son nouveau sort réveillait tout mon intérêt. J'aurais pu croire même qu'il m'était cher depuis qu'il était malheureux. J'écrivis à l'Empereur pour calmer son ressentiment et réclamer son appui en faveur de celui contre lequel je le croyais irrité. J'en reçus plusieurs courriers par lesquels il m'annonçait son projet de réunir la Hollande à la France et m'envoyait les réponses à faire aux différents corps de l'État qui avait député vers moi le baron de Spaen pour m'informer de ma nomination à la régence.

A la première nouvelle, j'avais envoyé M. de Marmol chercher mon fils; mais l'Empereur me devança en expédiant M. de Lauriston, un de ses aides de camp, et le fit venir à Saint-Cloud près de lui, après ses huit jours de règne, car il avait déjà reçu les serments des différents corps de l'État lorsque la réunion à la France fut déclarée.

J'appris que mon mari était parti du palais de Haarlem dans le plus grand secret, avec le général de sa Garde qui, Français et officier dans son ancien régiment de dragons, lui devait sa fortune et lui avait sacrifié avec plaisir ses espérances (3). Le Roi avait bien vu que la ferme résolution de l'Empereur était de réunir la Hollande. Les troupes françaises en étaient maîtresses; il ne pouvait s'y opposer. Il prit donc le parti de se retirer. J'étais loin de blâmer une telle conduite. Au contraire, il y a toujours de la noblesse à renoncer au trône pour obéir à sa conscience.

(1) A la nouvelle de l'occupation imminente d'Amsterdam par les troupes françaises, Louis avait signé son abdication le 1er juillet 1810. La Reine l'apprit par une lettre de Mme de Boubers, datée de Haarlem, 3 juillet 1810, et une lettre du Roi.

(2) Louis avait quitté Haarlem dans la nuit du 2 au 3 juillet pour une destination qui resta quelques jours inconnue. Contournant Amsterdam, il s'était rendu aux eaux de Toeplitz (Bohême) par Osnabrück et Dresde.

(3) Le général Étienne-Jacques Travers (1765-1827).

A AIX ET EN SUISSE

Ma mère était aux eaux d'Aix-en-Savoie et m'engageait à venir la rejoindre. Elle ne pouvait me cacher sa joie de me voir enfin, par le départ de mon mari, libre et tranquille pour la première fois de ma vie. Mon médecin, qui commençait à craindre sérieusement pour ma poitrine, me défendait les eaux de Plombières et ne parlait que des eaux sulfureuses pour arrêter les progrès du mal que tant de secousses avaient redoublé.

La Suisse était un pays que je désirais connaître. D'après toutes les descriptions que j'en avais entendu faire, mon imagination me le représentait comme un lieu de repos et de bonheur. Ces mœurs simples, cette grande et belle nature, cet horizon toujours borné qui semble mettre une barrière entre nous et les maux inévitables du grand monde, tout m'aurait portée à fixer là une félicité idéale, à laquelle cependant j'avais renoncé depuis longtemps. En allant à Aix-en-Savoie, me trouvant presque à la frontière de ce beau pays, je ne pus résister au désir d'y entrer.

J'envoyai, par la route française qui traverse Genève, toutes mes voitures. La moitié de ma maison et moi, dans le plus grand incognito, pour n'être pas grondée de l'Empereur qui ne m'avait pas donné la permission de sortir de France, nous suivîmes la route de Besançon, Pontarlier et Lausanne. J'étais si faible que deux domestiques me portaient sur une petite chaise faite exprès, lorsque, dans les montagnes, la route devenait trop fatigante...

Je partis enfin pour rejoindre ma mère. J'avais passé le premier relais lorsque j'aperçus assez loin deux cavaliers accourant au grand galop. C'étaient M. de Flahaut (1) et M. de Pourtalès, écuyer de ma mère (2). Le premier était à Aix pour prendre les eaux à cause de sa santé, le second accompagnait ma mère ; elle les avait envoyés au-devant de moi et m'attendait à une lieue. Je fus bientôt dans ses bras. Qu'il est doux de passer de l'agitation au repos et d'un isolement affreux aux

(1) Le futur grand-chancelier de la Légion d'honneur et général de division.

(2) Jules-Henri-Charles-Frédéric de Pourtalès (1779-1861) passa en Prusse après la chute de l'Empire et devint grand-maître des cérémonies du roi de Prusse.

soins de la plus tendre affection ! Mais, comme la douleur, le bonheur, pour être supporté, veut de la force, et je n'en avais plus. Un orage attaquait-il mes nerfs, je me créais mille chimères.

Mes yeux étaient sans cesse mouillés de larmes, malgré la tendre sollicitude de ma mère et les soins empressés de tout le monde. J'étais leur unique intérêt, leur occupation constante. Le premier mot de chacun était de s'informer de ma santé, de m'éviter une émotion, de me procurer un plaisir; enfin, ma vie devait m'être chère, puisqu'elle semblait l'être à tout ce qui m'entourait. Que me fallait-il de plus pour être satisfaite ? Je me suis rappelé ce mois passé si doucement comme le temps le plus heureux de ma vie.

Le récit du danger que ma mère avait couru sur le lac du Bourget, la veille de mon arrivée, m'avait fait trembler d'effroi. Elle était partie d'Aix pour visiter l'abbaye d'Hautecombe. Elle avait eu le plus beau temps à son départ, mais, à son retour, l'orage l'avait surprise au milieu du lac. Ces guirlandes, ces toiles déployées et tous ces ornements du bateau, multipliés pour lui faire fête, avaient augmenté le danger en donnant plus de prise aux vents. Le naufrage semblait inévitable. M. de Flahaut et M. de Pourtalès la tenaient déjà par la main, prêts à la sauver. Tous les villages environnants, témoins du danger que courait l'Impératrice, s'étaient réunis sur le rivage, guettant la possibilité de la secourir. Le courage et le dévouement de ses matelots purent seuls triompher de cet affreux orage. Sa barque arriva enfin au port et la bonté du Ciel m'épargna l'horrible malheur dont je pouvais être frappée. Ma mère fit une petite course en Suisse. Je restai entièrement seule aux eaux d'Aix, excellentes pour la poitrine et si favorables à ma santé que, sans le besoin de revoir mes enfants, mon séjour s'y serait prolongé.

L'Empereur m'écrivit de venir à Paris rejoindre mes enfants. Ma mère, que je rejoignis à Genève, s'affligea beaucoup de mon départ. Elle craignait que l'Empereur ne voulût l'éloigner de la France, puisqu'il ne lui écrivait pas, et, quelque agréable que fût l'habitation, nommée Prégny, qu'elle avait achetée au bord du lac de Genève (1), rien n'aurait pu la dédommager de son pays et de sa chère Malmaison. Quelques lettres

(1) Joséphine venait d'acheter (le contrat ne fut passé que le 25 avril 1811) le domaine de Prégny-la-Tour, commune de Prégny.

de personnes qui veulent se mêler de tout lui conseillaient d'aller s'établir en Italie auprès de son fils. Elle me chargea de sonder l'Empereur sur son désir à cet égard. Pour la première fois, la pensée lui vint qu'elle pouvait être gênante et abandonnée, et son cœur en éprouva un déchirement difficile à exprimer.

A FONTAINEBLEAU

J'arrivai à Fontainebleau où toute la Cour était réunie; mes enfants m'y attendaient. Le soir même, l'Empereur vint me voir avec l'Impératrice. Il me la montra d'un air satisfait :

— Voyez comme sa taille grossit, me dit-il. Si c'est une fille, ce sera une petite femme pour votre fils Napoléon, car elle ne doit sortir ni de la famille ni de la France, celle-là.

Il ne put être question de ma mère ce soir-là. Je demandai une audience pour le lendemain matin, et je devinai bien, en lui parlant, le plaisir qu'il aurait eu à ce que ma mère choisît elle-même son séjour près de son fils en Italie.

— Je dois penser au bonheur de ma femme, me dit-il. Les choses ne sont pas arrangées comme je l'espérais. Elle est effarouchée des agréments de votre mère et de l'empire qu'on lui connaît sur mon esprit. Je le sais à n'en pas douter. Dernièrement, je voulus aller me promener avec elle à la Malmaison. J'ignore si elle crut que votre mère s'y trouvait, mais elle se mit à pleurer et je fus obligé de changer de direction. Quoi qu'il en soit, jamais je ne contraindrai l'impératrice Joséphine en rien. Je me souviendrai toujours du sacrifice qu'elle m'a fait. Si elle veut s'établir à Rome, je l'en nommerai gouvernante. A Bruxelles, elle peut encore tenir une cour superbe et faire même du bien au pays. Près de son fils et de ses petits-enfants, elle serait mieux encore et plus convenablement. Mais écrivez-lui que, si elle préfère vivre à la Malmaison, je ne m'y opposerai pas.

J'assurai l'Empereur que c'était son seul vœu, et ma mère arriva quelque temps après. Je revins bientôt répéter de sa part à l'Empereur qu'ayant été sa femme et Impératrice des Français, elle n'ambitionnait plus d'autre gloire, qu'elle ne désirait que mourir dans sa patrie et au milieu de ses amis.

L'Empereur, depuis mon retour, affectait de me traiter avec distinction : « Venez le matin voir ma femme, me disait-il quelquefois. Dessinez avec elle. Faites de la musique. Vous lui

ferez plaisir. Elle n'oserait pas vous le demander. » Je connaissais trop le monde pour ne pas savoir que c'était à elle à en avoir le désir et à le témoigner. D'ailleurs il n'était ni naturel ni bienséant à ma position de vouloir pénétrer dans son intérieur. Aussi ai-je toujours été très bien avec elle, parce que je n'ai jamais recherché l'intimité. J'y allais le soir comme tout le monde, et cependant elle m'a toujours distinguée davantage que mes belles-sœurs. Elle me parlait même quelquefois avec confiance. Un jour, entre autres, elle me raconta qu'aussitôt que son mariage fut arrêté, M. de Metternich, d'après les intentions de l'empereur d'Autriche, voulant lui faire connaître les personnes avec lesquelles elle allait vivre, lui dit que la princesse Pauline était la plus jolie personne du monde, la reine de Naples la plus spirituelle, mais que la reine de Hollande était la seule avec qui elle pût se lier intimement. Je dus être flattée de cette distinction, surtout en l'apprenant d'elle-même. Je lui ai donné, dans toutes les circonstances, des marques d'attachement, et j'en ai constamment reçu des témoignages d'intérêt.

Mais elle ne fut liée intimement qu'avec sa dame d'honneur (1). C'était une espèce d'adoration difficile à comprendre pour beaucoup de monde, facile à expliquer pour celui qui sait lire dans les replis du cœur. Une princesse, dès sa naissance, est entourée d'hommages, de soins. C'est à qui la recherchera, étudiera ses goûts, préviendra ses moindres désirs. Elle s'habitue à tout voir du même œil ; chacun lui plaît et l'ennuie également, puisque chacun agit de même. Mais, si une personne placée près d'elle semble avoir d'autres plaisirs que les siens, semblable à ces coquettes qui, toujours sûres d'attirer, ne remarquent que les indifférents, une princesse, objet de toutes les adorations, s'étonne, s'afflige de cette nouveauté. Celle qui demande à s'éloigner ne lui laisse à redouter ni l'intrigue ni la flatterie. Le désir de la fixer, de la ramener l'occupe comme un sentiment ou même le fait naître réellement. Telle était la position de l'Impératrice et de la duchesse de Montebello.

Cette dernière n'aimait pas la vie de la Cour. Depuis la mort de son mari, l'éducation de ses enfants, la douce société de sa famille, de quelques amis, suffisaient à son bonheur, et, loin de cacher l'ennui que lui causait sa place, elle semblait se faire gloire

(1) La maréchale Lannes, duchesse de Montebello.

de le montrer. Aussi, lorsqu'elle s'éloignait un instant, l'Impératrice lui écrivait de petits billets. Elle ne pouvait s'en passer. Les amis de la duchesse étaient les seuls Français que l'Impératrice connût, quoiqu'elle ne les vît pas. Elle savait tout ce qui les concernait. Le jour de l'an, elle n'était occupée qu'à donner quelques jolis cadeaux aux enfants de la duchesse. Mme de Montesquiou, gouvernante du roi de Rome, en fut même souvent jalouse pour le Roi. Mais le plus extraordinaire fut la calomnie inventée dans le monde et qui n'a jamais eu le plus léger fondement. Le bruit courut que l'Empereur distinguait la duchesse. Au contraire, ni l'un ni l'autre ne se plurent jamais et il fallut toute la justice dont le caractère de l'Empereur était plein, pour ne pas trouver mauvais l'ascendant qu'une autre personne que lui pouvait prendre sur l'esprit de sa femme. Je l'ai entendu plusieurs fois dire à l'Impératrice : « Tu te trompes bien si tu crois que la duchesse a de l'affection pour toi. Elle n'aime qu'elle et ses enfants. Tu es une dupe de t'y attacher autant. » Cependant il la supporta toujours, la respecta et fit tout ce qui était en lui pour qu'elle fût respectée comme méritait de l'être une personne vertueuse et amie de sa femme.

Malgré toutes ses qualités, la duchesse de Montebello, il faut l'avouer, n'était pas faite pour la place de dame d'honneur, peut-être parce qu'elle ne voulait pas s'en donner la peine. Par exemple, elle ne s'informait jamais de l'état, de la position des personnes présentées, du bien à faire, des choses à éviter. Étrangère à tout ce qui l'entourait, l'Impératrice a souvent commis des erreurs bien naturelles, bien excusables, mais dont le monde ne fait jamais grâce à une Impératrice. Que de fois elle a demandé des nouvelles d'un mari à une femme qui venait de le perdre dans une bataille, et qui, les larmes aux yeux, était forcée d'annoncer elle-même un événement malheureux dont elle s'attendait à être consolée !

La famille de l'Empereur ne se vit pas sans étonnement éloigner de la nouvelle Impératrice. Ma mère avait toujours été visible pour eux et les avait toujours reçus avec amitié ; c'était elle alors qu'on chargeait d'obtenir ou de dire mille choses qu'on n'osait demander directement à l'Empereur. Quel changement maintenant ! Plus d'intimité, beaucoup de cérémonie, et, jusqu'à Madame Mère, chacun sentait la différence.

La princesse Pauline était, par sa jolie figure, sa petite

mine, l'enfant gâtée de la famille : on lui passait tout. L'Empereur même, qui la grondait souvent, supportait en elle ce qu'il aurait vivement blâmé dans toute autre. On répétait sans cesse : *C'est une enfant*, et c'était une si jolie enfant ! Ce qu'elle disait semblait toujours sans conséquence, et je ne conçois pas comment j'ai pu m'affecter autant de la façon dont elle me parla à mon arrivée. Elle me reprocha avec beaucoup de vivacité d'être la cause de la perte de la Hollande pour mes enfants, de la vie errante de mon mari et de son malheur. Je fus vivement affligée à l'image des maux qui m'étaient imputés. La réflexion et ma conscience me disaient assez que j'étais innocente ; mais, trop faible pour repousser une fausse accusation, mes peines présentes s'aggravaient des souvenirs mêmes que j'invoquais pour me justifier. La princesse Pauline, qu'occupaient seulement les modes et les plaisirs, dut être étonnée et satisfaite peut-être de faire, pour la première fois de sa vie, quelque impression pour une chose sérieuse.

Au reste, tout le chagrin de la famille fut, je crois, de me voir encore revenir à la Cour. Je conçois la jalousie d'affection, je ne saurais comprendre celle des préséances, de quelques robes plus ou moins bien faites, de quelques succès plus ou moins marqués dans le monde. Leur joie, à mon départ pour la Hollande, me faisait juger de leur mécontentement de ce retour, dont surtout ils ne pouvaient plus me faire un crime, puisque le sort de mes enfants venait de nouveau de se fixer en France.

L'Empereur avait tout fait, sans dessein il est vrai, pour entretenir cette jalousie de sa famille contre la nôtre. Il m'avait traitée longtemps avec une distinction particulière, parce que, voulant adopter le fils, il voulait faire respecter la mère. Que de fois Caroline est-elle venue me dire : « Je reçois comme toi, j'agis en tout de la même manière, puisque je viens te consulter d'avance, et l'Empereur te montre toujours pour exemple, comme si toi seule savais bien faire. Il dit aussi sans cesse à Murat et à mes frères : « Voyez Eugène ! » Comment veut-il que l'union règne entre nous ? »

HORTENSE.

(*A suivre.*)

UNE PAGE DE L'OCCUPATION FRANÇAISE
EN RHÉNANIE

LA BIENFAISANCE FRANÇAISE
EN TERRITOIRE OCCUPÉ

L'occupation militaire des provinces rhénanes, telle qu'elle a été prévue par le traité de Versailles, s'est accompagnée, en ce qui concerne tout au moins la zone française, de la création et du développement d'un certain nombre d'œuvres intellectuelles et sociales; ces œuvres, dans l'esprit de leurs promoteurs, devaient servir à faire connaître aux Rhénans ce qu'était réellement la France; elles devaient préparer et faciliter un apaisement des esprits grandement désirable pour la consolidation et le maintien de la paix.

« Il est permis de penser, a écrit celui qui fut l'ardent et habile artisan de cette action, qu'en apportant aux populations rhénanes, comme cortège de l'occupation militaire, ces œuvres intellectuelles et sociales, nous avons contribué à leur faire comprendre la France, leur voisine, et à empêcher, par les moyens les plus simples et les plus loyaux, que les régions occupées ne soient gagnées par la contagion de l'esprit de revanche trop souvent entretenu et encouragé dans d'autres provinces de l'Allemagne... » (1). L'essentiel a déjà été dit en ce qui concerne ces œuvres. Il en est une, cependant, qui mérite, semble-t-il, une attention un peu spéciale. C'est celle qui organisa la bien-

(1) M. Tirard, *les Œuvres françaises intellectuelles et sociales en Rhénanie.* (Extrait des Comptes rendus de l'Académie des sciences morales et politiques.)

faisance en Rhénanie. Plus que d'autres, peut-être, elle porte le cachet du génie de notre race, le besoin de dévouement pour un idéal élevé.

Dès les débuts de l'occupation, l'autorité militaire française se préoccupa de soulager, dans la mesure du possible, la très réelle misère, suite de la guerre et du blocus, qui régnait dans certaines classes de la population rhénane. Le général Mangin posa les premiers jalons d'une action de bienfaisance qui, dans sa pensée, devait être génératrice d'apaisement. Son successeur, le général Degoutte, le suivit dans cette voie. Avec l'appui du Haut-Commissariat français créé à la suite de la signature du traité de paix, il fonda l'œuvre des « Soupes populaires ». Cette œuvre, qui fonctionna dans les principales villes de garnison de la zone française, avait pour but de faire distribuer par les militaires français des vivres et, dans certains cas, des vêtements et du combustible aux miséreux allemands. Son activité se poursuivit jusque vers la fin de 1924 et produisit les meilleurs résultats.

Il parut, cependant, à ceux qui observaient de près la situation, que cette action bienfaisante pouvait être, sinon améliorée, tout au moins développée; qu'on pouvait, notamment, atteindre des cercles plus étendus de la population. L'exactitude de cette impression ressortit clairement à la suite d'une expérience tentée par le Haut-Commissariat français. Son chef, fidèle à la ligne de conduite qu'il s'était tracée, désireux de multiplier les contacts avec la population rhénane, organisa, en 1921, une Exposition d'art français à Biebrich, petite ville nassovienne sise dans le voisinage immédiat de Wiesbaden. Ce fut à l'occasion de cette exposition et dans son cadre même, que l'on jeta les premières bases d'une nouvelle organisation de bienfaisance française.

L'Exposition d'Art français ouvrit ses portes au printemps de l'année 1921. Elle avait été conçue par un administrateur prudent et averti qui comprenait et aimait le beau; elle fut remarquablement organisée par des artistes d'une compétence, d'un métier et d'un goût hors de pair. Salon de peinture et exposition d'arts décoratifs, ce fut, dans son ensemble, une intéressante manifestation de beauté. Elle fut installée, pour la plus grande partie, dans le château qui fut celui des ducs de Nassau; bâtiment un peu massif et lourd, mais tout nimbé d'une jolie

teinte rose et baignant sa façade Louis XVI dans les flots du Rhin.

Dans un coin du parc qui environne le château, non loin du charmant pavillon où la ville de Paris abritait certains de ses trésors artistiques, une modeste baraque de bois attirait les regards. Elle était à l'enseigne de la « Maison des enfants ». De fait, à de certains jours, plusieurs centaines de petits Allemands s'y entassaient, sous la surveillance de dames françaises portant l'uniforme blanc et bleu des infirmières. Ils venaient y chercher des friandises qu'on leur distribuait avec un sourire; ils y admiraient des jouets qu'ils savaient devoir devenir bientôt leur propriété; ils y prenaient leurs ébats sous l'œil amusé des troupiers vêtus de bleu-horizon ou de kaki. Il avait paru, en effet, utile aux organisateurs de l'exposition de montrer aux populations allemandes que, si la France était riche en trésors d'art, elle ne le cédait à personne sur le terrain de la bienfaisance et de la charité: qu'elle n'oubliait pas que sa mission civilisatrice dans le monde s'était accomplie surtout par la douceur et par la bonté de son génie. Dans ce dessein, on avait décidé de faire appel au dévouement de la Croix-Rouge française. Comment la Croix-Rouge s'occupe de l'enfance déshéritée, faible ou malade, comment la Croix-Rouge instruit ses enfants; comment la Croix-Rouge soigne ses enfants; comment la Croix-Rouge amuse ses enfants, telles étaient quelques-unes des incriptions que l'on pouvait lire dans l'établissement charitable du parc de Biebrich.

Joignant l'action à la théorie, nos infirmières, pendant tout le temps que dura l'exposition, s'occupèrent, avec un succès grandissant de jour en jour, des enfants de la cité ouvrière du Nassau. Beaucoup de bien fut fait, de nombreuses misères furent soulagées. Attirés par les récits que leur faisaient les enfants de la bonté et de la grâce montrées par leurs nouvelles amies, les parents vinrent bientôt au contact. Ce fut d'abord la curiosité qui les poussa; bientôt, ce fut la sympathie. Des relations s'établirent : on invita les *französischen Schwestern*, les sœurs françaises, à venir dans les familles; elles y vinrent, furent bien accueillies, y retournèrent, et, bientôt, elles furent en passe d'acquérir une véritable popularité parmi les ouvriers chimistes de Kalle, parmi les cimentiers de Dyckerhof.

La « Maison des enfants » de Biebrich devait fermer ses

portes en même temps que l'Exposition d'art français, vers la fin d'octobre 1921. Il apparut tout de suite qu'il serait fâcheux de terminer aussi brusquement une expérience qui, dès l'abord, paraissait singulièrement intéressante. Bien accueillie par la population, elle avait, en outre, montré la supériorité des méthodes françaises sur les méthodes allemandes dans l'organisation des œuvres de bienfaisance.

Certes, la question du bien-être des classes ouvrières n'a pas été négligée en Allemagne. Depuis plus de cinquante ans, une législation sociale d'une remarquable prévoyance a été mise au point dans ce pays. Les risques causés par la maladie, les infirmités, le chômage, la vieillesse, se trouvent réduits au minimum; toutes sortes de caisses de secours, de prévoyance, ont pour but de soulager les formes les plus diverses de la misère. Mais il est des cas que l'on ne saurait prévoir et des infortunes qu'ont oubliées toutes les règlementations. Cela se voit surtout dans les périodes troublées; or, l'après-guerre devait déchaîner sur l'Allemagne des catastrophes économiques et sociales dont nul n'avait eu la notion. De plus, les classes possédantes étaient, par suite du bien-être excessif dont elles avaient joui après la guerre de 1870, tombées dans un matérialisme épais et béat qui n'était allé qu'en augmentant pendant les dernières années de l'Empire : elles avaient pris l'habitude de se désintéresser complètement de leurs devoirs de solidarité sociale. Le bourgeois allemand s'en remettait entièrement pour cela à l'administration de son pays. Du moment qu'il avait payé les impôts et les taxes dont il savait qu'une partie devait revenir aux pauvres, il estimait n'avoir rien de plus à faire. Il inscrivait sur sa porte : « *Mitglied des Armenvereins*. Membre du Bureau de bienfaisance. » Mais il ajoutait : « *Betteln und hausieren verboten*. Il est interdit aux mendiants de pénétrer dans cette maison ». Il ne songeait pas un instant qu'il pouvait et devait faire davantage : qu'il y avait des détresses morales aussi dures à supporter que les pires misères physiques.

Toutes différentes sont les méthodes appliquées dans nos œuvres charitables. Nous savons qu'il ne faut pas écraser l'humble par une pitié superbe, ni le rebuter par une sécheresse administrative. Nous savons qu'il faut, au contraire, lui donner, s'il ne l'a pas, la notion de sa dignité d'homme ; lui montrer que nous comprenons sa peine comme si elle était la

nôtre. Nous savons nous asseoir au foyer du déshérité, faire monter sur ses lèvres, closes pendant les trop longues heures du labeur écrasant ou de la désespérance desséchante, les confidences qui délassent, qui apaisent. Besogne féconde, mais combien difficile et parfois ingrate et qui nécessite, pour être menée à bien, des qualités de tact, de dévouement et d'abnégation que nous avons rarement rencontrées en Allemagne. C'est de ces principes que notre tentative de Biebrich s'était inspirée ; il n'y avait qu'à continuer dans ce sens.

Profiter de l'expérience que les dames-infirmières avaient acquise, de l'influence qu'elles avaient conquise ; mettre à leur disposition un champ d'action plus vaste, de plus grandes ressources, créer ainsi une œuvre où l'exécution serait souple, se pliant à toutes les conditions de lieux et de personnes, mais dont le but serait, avant tout, d'exercer une influence moralisatrice et apaisante en faisant asseoir l'image de la France bienfaisante et généreuse au foyer des déshérités, tel fut le but que le Haut-Commissariat français se fixa en cette fin de l'année 1921. Telle fut la conception qui lui fit créer les « Centres de bienfaisance ».

***

Ces « Centres de bienfaisance » dont le nom seul indiquait la raison d'être et le fonctionnement, ne furent, à l'origine, ouverts que dans le district de Wiesbaden ; on les installa dans les trois centres industriels du district ; Höchst-sur-le-Main, Wiesbaden et Biebrich-sur-le-Rhin.

Höchst, ville de 18000 âmes, 30 000 si l'on y comprend certains faubourgs, est un centre important d'industrie chimique ; sise aux portes de Francfort, elle assiste au développement tentaculaire de ces *farbwerke* qui eût halluciné Verhaeren. Ce ne sont partout que constructions multiformes en pierre, en brique, en ciment; ateliers, fours, réservoirs, machines de toute espèce et de toute nature, voies ferrées, ponts, etc... s'étendent à perte de vue sur une campagne qui a complètement perdu son caractère paisible d'autrefois. Seuls, quelques coins des bords du Mein ont encore conservé leur calme et leur poésie d'antan. Telle cette jolie construction du XVIIIe siècle dont les terrasses descendent jusqu'aux bords de la rivière, en face des massifs sombres de la forêt de Gross-Gerau ; elle fut le

caprice d'un « nouveau riche » de l'époque; celui-ci fonda en ces lieux l'industrie céramique dont certaines belles pièces ornent encore aujourd'hui quelques musées d'Allemagne ou quelques collections particulières. Pour la commodité de son protecteur et ami, l'archevêque électeur de Mayence, cet homme de goût adjoignit au bâtiment principal deux pavillons construits et ornés dans un Louis XV rococo, désuet et charmant. Aujourd'hui, ces constructions sont le siège de l'administration municipale. Une inscription y rappelle que Napoléon, après le combat de Hanau, y passa la nuit du 1er au 2 novembre 1813, dernières heures de repos qu'il vécut sur le sol allemand. Quinze jours après, le Feldmarschall Blücher vint s'y installer avec son état-major et y prépara les plans de campagne qui devaient l'amener à passer le Rhin à Caub. Dans cette ville modernisée par l'industrie, aux maisons tassées, aux rues peu larges et mal pavées, se presse une population assez misérable d'ouvriers laborieux et calmes.

Wiesbaden, ville de 110 000 âmes, perle du Taunus, la reine des stations thermales du Nassau, s'étend sur les premiers contreforts du massif montagneux qui la protège des vents froids; elle étage ses maisons, ses villas, ses hôtels sur les pentes ondulées de vallées riantes; son horizon est limité par des hauteurs couvertes de la sombre vêture des sapins noirs; seuls l'égayent la tache blanche de la *Platte*, rendez-vous de chasse des anciens seigneurs du pays, et les coupoles dorées de la Chapelle grecque, tombeau d'une princesse russe morte dans la fleur de l'âge sur les bords du Rhin. Ville de luxe, ville d'art, ville de plaisirs, retraite dorée des Altesses et des Excellences, ville où les mœurs internationales des grands centres balnéaires se superposent aux souvenirs de l'ancienne dynastie ducale et à ceux, plus récents, d'un Empereur déchu qui aima l'endroit pour sa beauté et en fit une « résidence ». Mais à côté de ces aspects de fête, vit toute une population souffreteuse, habitant des taudis, et présentant trop souvent les tares de la sous-alimentation et de la misère.

Biebrich, enfin, la moins importante des trois localités, ne compte guère que 12 000 habitants; faubourg de Wiesbaden à qui elle finira par être rattachée, elle constitue, malgré tout, un centre industriel assez important comprenant des fabriques de produits chimiques, des établissements métallurgiques, des

fabriques de ciment. Tout cela entasse ses ateliers, ses hangars, ses cheminées noires de suie sur les bords du Rhin, et retire beaucoup de la poésie et du charme de ces rives que le duc Adolphe, chassé de ses États par la Prusse, aimait à venir contempler du pont de Mayence. Là aussi, vit une population ouvrière assez nombreuse, à qui les conditions d'après-guerre rendent l'existence peu aisée.

Les dames infirmières qui avaient dirigé la Maison des enfants de Biebrich ne pouvaient suffire à la nouvelle tâche qui allait leur être imposée. Certaines d'entre elles avaient, du reste, quitté la région. Seule, la directrice, M[lle] Sallandrouze de Lamornaix, restait à pied d'œuvre, mais toute son activité était prise par les travaux préparatoires du nouveau centre de Biebrich ; travaux longs, car il fallut près de six mois avant que tout fût au point. Il était, de toute évidence, nécessaire de lui donner au moins une aide. D'autre part, on allait avoir à trouver du personnel pour Wiesbaden et pour Höchst ; ce personnel, il fallait lui faire comprendre ce qu'on attendait de lui, le pénétrer des directives adoptées pour notre action ; nouvelles venues, les dames infirmières destinées aux Centres créés en dernier lieu, n'auraient pas l'expérience de leur collègue de Biebrich. Il fallait trouver des personnes ayant de sérieuses qualités d'organisation et d'administration ; il fallait pouvoir exiger d'elles une connaissance presque parfaite de la langue, des mœurs et des habitudes allemandes, condition indispensable pour atteindre les individus et conquérir leur confiance ; il fallait pouvoir leur demander un dévouement inépuisable inspiré par la notion des fins patriotiques que l'on recherchait, et par le désir de soulager des misères humaines quelles qu'elles fussent. Toutes ces qualités se rencontrèrent chez la plupart des infirmières, tant est riche le fonds français. Ces dames furent choisies, grâce à l'intervention bienveillante et à l'appui de l'œuvre des « Cercles-cantines », belle et utile création d'une Française au grand cœur, à la charité inépuisable, la marquise de Chaponay.

Quant au matériel, locaux, baraquements, ustensiles divers, bancs, chaises, etc., il fut, soit fourni gratuitement par l'autorité militaire française ou même, dans certains cas, par les autorités allemandes, soit acheté sur les fonds mis à la disposition de l'œuvre par le Haut-Commissariat français. Malheureu-

sement, ces crédits furent toujours trop restreints; le Haut-Commissariat se heurta toujours à d'étroites limites financières qui, trop souvent, paralysèrent son action. Ce sera l'occasion d'une surprise amusée ou, peut-être, profondément attristée, selon le cas, pour l'historien de l'avenir que sa curiosité poussera à prendre connaissance des détails budgétaires de l'après-guerre française, quand il verra à quelles minimes proportions se réduisirent les fameux millions qu'une propagande haineuse a prétendu avoir été gaspillés par les services français de Rhénanie.

C'est à partir du milieu de mai 1922 que les trois Centres de bienfaisance commencèrent à fonctionner. Héritier des traditions et de l'expérience de la Maison des enfants, celui de Biebrich se développa très rapidement. Abandonnant le parc du château, nos dames s'installèrent dans une cour d'école mise gracieusement à leur disposition par l'autorité allemande locale; celle-ci leur laissa même l'usage d'une baraque. Dès la première quinzaine, 643 enfants venaient se faire inscrire; parmi eux, il y en avait 473 ayant pris part aux réunions de l'Exposition; 170 étaient des nouveaux venus. Très sagement, la directrice du Centre estimait qu'il ne fallait pas laisser ses jeunes protégés dans l'oisiveté; elle leur apprenait donc à travailler. Fournissant les matériaux nécessaires, elle employait les fillettes à coudre, à broder, à tricoter. Les ouvrages terminés étaient distribués aux enfants, soit pour leur usage personnel, soit pour celui de leurs parents. Des cours de langue française étaient aussi institués; les enfants s'y instruisaient en se jouant et en répétant nos vieilles chansons populaires. Quant aux jeunes garçons, moins nombreux que les filles, on employait leur activité à des jeux et à des exercices sportifs. Des prix en nature récompensaient les plus assidus, les plus vigoureux, les plus adroits. Enfin, plus tard, les représentations cinématographiques eurent le plus grand succès.

La population observait avec curiosité et avec sympathie ces efforts; les parents se massaient derrière les grilles de l'école pour voir jouer ou goûter leurs enfants. Ils se montraient reconnaissants de ce que la jeunesse abandonnée à elle-même l'après-midi par l'école allemande trouvait ainsi un abri. Petit à petit, la confiance naissait et les visites à domicile pouvaient commencer. Les dirigeants de l'œuvre attachaient une impor-

tance extrême à cette dernière forme de notre activité charitable; elle était, d'après eux, la plus propre à fournir des résultats vraiment féconds ; elle permettait, par l'échange intime et mutuel des pensées, d'amener la véritable confiance.

Partout nos visiteuses furent accueillies de façon parfaite par les pères et les mères appartenant aux milieux ouvriers ainsi qu'aux milieux agricoles. Tout faisait espérer que notre action se développerait les semaines suivantes. A Höchst, il en était de même : la directrice groupait autour d'elle des petits orphelins de guerre, clients assidus des distributions de soupes ; elle gagnait peu à peu le cœur de ces enfants. Elle étendait le rayon de ses visites, et commençait à acquérir une véritable popularité. « Dernièrement, écrivait le délégué local de la H. C. I. T. R., elle passait dans les rues de Z... ; des femmes qui étaient groupées et qui causaient entre elles, se mirent, dès qu'elles l'aperçurent, à l'applaudir en criant : « *Unsere Schwester, unsere Schwester* » (Notre Sœur, notre Sœur!) Partout, les enfants volent au-devant d'elle, réclament ses caresses. Les hommes, eux-mêmes, l'entourent d'un respect qu'on n'est pas accoutumé de trouver parmi ces populations... »

***

Cependant, les événements politiques et économiques qui marquèrent, en Rhénanie, la fin de 1922 et la plus grande partie de 1923, devaient élargir encore le champ d'action de nos dames-infirmières. Ce fut, en effet, le moment de l'inflation et de la résistance passive. Une véritable tourmente, telle que nul ne peut se rendre compte de son intensité, s'il n'en a pas été lui-même le témoin, s'abattit sur le pays. Les ouvriers, malgré les augmentations de salaires qui leur étaient consenties, ne parvenaient plus à vivre ; les rentiers, les retraités, les fonctionnaires voyaient journellement fondre entre leurs doigts les modestes ressources dont ils disposaient ; ceux-là mêmes qui jouissaient de revenus relativement importants, et qui, faisant confiance à leur pays, n'avaient pas voulu transformer leur avoir en devises étrangères, ceux-là se voyaient presque du jour au lendemain réduits à la misère la plus atroce. A Wiesbaden même, séjour calme et agréable où d'anciens officiers, des médecins, des architectes, des magistrats étaient venus se retirer pour vivre du produit de

leurs pensions ou de leurs économies, on vit des exemples vraiment lamentables et poignants. « Très chère madame, écrivait dans un français naïf un vieux médecin ruiné par l'inflation ; nous sommes deux personnes et nous avons reçu jusqu'à aujourd'hui une portion pour une personne. Vous étez (*sic*) priez (*sic*) de donner pour nous de future (*sic*) deux portionen du pain, café, sucre et du beurre et peut-être encore quelque chose ? Nous avons perdu tout notre d'argent, chaque autre valeur par la terrible guerre ! Nous ne pouvons pas acheter des chères carbonnes (*sic*) et quelque garde-robe ; il fait très froid et ma pauvre femme est malade ; nous n'avons pas du feu et toujours du faim... Agréez notre salutation et notre grâce perfectement (*sic*) pour votre grande bonté. O. O. et sa femme Anna. »

Ce qu'il y avait de plus atroce, c'est que l'inflation suivait une marche progressive et comme mathématique ; elle avait l'allure d'une catastrophe naturelle que rien ne pouvait arrêter. Les malheureux se voyaient acculés à mourir de froid, de faim, de maladie, sans rien pouvoir tenter pour échapper au fléau.

Dès le milieu de septembre 1922, les dames-infirmières signalaient cette recrudescence de misère. Elle devait aller en augmentant les mois suivants. La situation devenait véritablement critique : « La misère, écrivait un témoin, devient si grande avec l'approche de l'hiver, dans certains milieux allemands, que les forces de nos dames-infirmières ne suffisent plus au travail qui leur est demandé. » De fait, la directrice du centre de Wiesbaden allait bientôt interrompre son travail, épuisée de fatigue ; celle de Höchst, encore plus gravement touchée, serait bientôt forcée de renoncer à sa mission et, cela, malheureusement, de façon définitive. Grâce à de nombreux dévouements, l'œuvre pouvait, cependant, continuer son action. L'autorité militaire lui venait en aide et la mettait à même de procéder à des distributions de vêtements. On envoyait des secours à des œuvres de bienfaisance allemande, qu'elles fussent confessionnelles ou non. Celles des dames-infirmières qui pouvaient faire encore des visites à domicile, laissaient des vivres, un peu d'argent. On intensifiait l'action des Soupes populaires ; on organisait, dans la mesure du possible, des distributions de viande fraîche. Certains Allemands n'avaient pour vivre que ce que nous leur donnions. Détail significatif, et qui prouve combien la pitié bienfaisante

est naturelle aux Francais, les commandants de nos régiments avaient pris l'initiative de distribuer à la porte de leurs quartiers des soupes supplémentaires confectionnées avec les eaux grasses et les reliefs des ordinaires. Nos dames-infirmières s'efforçaient de découvrir et de secourir ces nouveaux-pauvres, ces pauvres honteux qui, plongés subitement dans une misère absolue, n'osaient, par une sorte de pudeur bien compréhensible et retenus par le souvenir de leur aisance passée, se mêler au flot des miséreux qui assiégeaient les portes de nos centres de distribution. « Il y a, peut-on lire dans une lettre écrite à cette époque, il y a dans ces milieux une misère que l'on ne soupçonne pas. Tout secours est reçu avec reconnaissance. » Le problème du chauffage se posait aussi avec une acuité redoutable au cours de ce rigoureux hiver 1922-1923. Les municipalités elles-mêmes étaient à bout de ressources. Celle de Wiesbaden déclarait être hors d'état de satisfaire à plus d'un tiers des demandes en combustible. Si les ouvriers pouvaient encore prélever sur leurs maigres salaires de quoi acheter quelque peu de charbon, il n'en était pas de même des bourgeois ruinés par l'inflation et que l'âge ou la maladie empêchait de travailler.

Là encore, les centres de bienfaisance s'efforçaient d'agir; par l'intermédiaire du Haut-Commissariat, on engageait des négociations avec les mines domaniales de la Sarre dans l'espoir de pouvoir se procurer à bon compte le combustible nécessaire. Tout cela n'allait pas sans un grand effort de la part des dames-infirmières. « On ne peut se douter, écrivait l'une d'elles, combien il est pénible de maintenir, dans un local exigu, 150 enfants hurlants et affamés... » Il fallait trouver des remplaçantes, les locaux devenaient trop petits; il fallait lutter et perdre un temps précieux pour obtenir ce dont on avait un besoin urgent. Malgré tous ces déboires, malgré tous ces contretemps, l'œuvre prospérait et causait une grande impression parmi les populations : « Nous pouvons faire beaucoup pour attirer les cœurs, lisait-on dans le rapport d'une dame-infirmière; que de fois m'a-t-on dit : « Les Allemands n'auraient pas fait ceci, les Allemands n'auraient pas fait cela. » M. le curé de Z... est, sur notre demande, venu voir notre Centre; il a adressé quelques mots aux enfants, leur disant la reconnaissance qu'ils devaient avoir, leur montrant combien, dans ces jours de misère,

les Français étaient bons pour eux; aussi bien lui que l'abbé H... nous ont dit combien ils étaient touchés de ce que nous faisions pour le peuple. Ils nous ont signalé les « pauvres honteux »; nous y sommes allées, et si nous avons été reçues tout d'abord avec quelque méfiance, finalement nous quittions des gens qui nous remerciaient les larmes aux yeux et nous faisaient promettre de revenir... »

Le mois de décembre voyait encore augmenter la misère des populations rhénanes. Le mécontentement croissait parmi elles; elles accusaient leur gouvernement de ne rien faire pour soulager leur infortune. Celui-ci se préoccupait cependant fort de cet état de choses; mais la déplorable situation financière au milieu de laquelle il se débattait, lui rendait la tâche bien difficile.

De leur côté, les municipalités faisaient ce qu'elles pouvaient. Le *Volksländischer Frauenverein* créait des restaurants populaires; le *Hilfskomitee der Freunde Wiesbaden*, la *Wiesbadener Künstler Vereinigung* faisaient preuve de beaucoup d'activité; les étrangers appartenant à des nations neutres, tels que Hollandais, Suédois et quelques Germano-Américains, organisaient des collectes. A Berlin même, on instituait une *Berliner Rheinlandhilfe*. Rien n'y faisait; la misère était trop grande; un détail fera mieux encore comprendre la situation : rien qu'à Wiesbaden, pendant le mois de décembre, le centre de bienfaisance secourut 1 400 familles nécessiteuses : or, il avait reçu plus de 4 000 demandes.

L'année 1923 commença pour les centres de bienfaisance avec la même activité et, aussi, avec les mêmes difficultés. Cependant, tous les efforts faits pendant l'année 1922 donnaient largement leur fruits et les résultats de notre action étaient encore plus tangibles que par le passé. L'organisation matérielle devenait aussi plus aisée ; l'aide bienveillante de l'autorité militaire permettait de remédier à certaines imperfections constatées au cours de l'année précédente. La directrice du centre de Biebrich était enfin revenue; son état de santé nécessitant encore des ménagements, on avait dû lui donner une adjointe qui, sous sa direction, rendait les meilleurs services. Sous l'impulsion de ces deux dames, le centre reprenait son activité d'autrefois; on recommençait notamment les visites à domicile. Des organisations officielles allemandes comme l'Association

des *Kleinrentner*, des maisons de retraite, des fonctionnaires municipaux faisaient appel à notre concours et à notre aide; les villes nous envoyaient des lettres de remerciement. Malgré nos faibles ressources, nous obtenions de meilleurs résultats que les administrations de bienfaisance allemandes; celles-ci, souvent, renvoyaient purement et simplement tous les solliciteurs, ce dont la population se montrait fort irritée. Nous augmentions aussi nos secours aux familles de l'aristocratie et de la bourgeoisie tombées dans la misère. « Une vingtaine de familles de l'aristocratie, dont une veuve de général, et de la bourgeoisie, écrivait une de nos infirmières, ont été secourues pendant le mois de mars. Toutes ont exprimé leur reconnaissance pour les égards dont elles sont l'objet; les secours leur sont généralement remis au cours des visites. De tous, beaucoup de remerciements et de bonne grâce dans la manière d'être... On entend fréquemment cette phrase : « La France est le seul pays qui nous ait fait quelque bien matériel; pourquoi ne l'aimerions-nous pas? »

***

Mais, bientôt, de nouveaux malheurs fondaient sur l'œuvre. La directrice du centre de Höchst épuisée, gravement atteinte dans sa santé par suite des fatigues, des contaminations inévitables dans les milieux malsains qu'elle devait fréquenter, quittait définitivement les lieux où, pendant plus d'un an, elle avait fait le bien. Profondément regrettée de toute la population, elle laissait le centre désemparé. Beaucoup plus grave pour l'ensemble de l'œuvre, qu'elle faillit emporter dans une véritable tourmente, fut la nouvelle crise financière qui commença en Allemagne à ce moment.

Ce n'est pas ici le lieu d'exposer ce que fut le redressement financier de l'Allemagne par la création du *Rentenmark* d'abord, du *Goldmark*, ensuite. Qu'il soit, cependant, permis de rappeler que lorsque le gouvernement du Reich eut achevé de faire banqueroute, laissant par une inflation désordonnée sa monnaie nationale tomber à zéro, annihilant sa dette intérieure et ruinant ainsi en totalité tous les particuliers qui avaient fait confiance à l'État, il créa une nouvelle monnaie, le Rentenmark, gagée par une hypothèque générale sur tous les biens allemands. On assista alors à ce spectacle étonnant de tout un

peuple qui, après avoir subi une crise entassant plus de désastres économiques que ne l'avaient fait quatre années de guerre, reprit soudain confiance. A l'appel de ses gouvernants, il accepta de compter à la parité de l'or une monnaie qui ne reposait sur rien, car peut-on attacher de la valeur à une hypothèque que nul n'eût pu réaliser? Du jour au lendemain, la situation économique du pays, doté à nouveau pour les transactions intérieures, tout au moins, d'une monnaie saine et stable, fut complètement changée. Sans doute, la vie était chère, les salaires insuffisants; les rentiers et les retraités étaient ruinés, victimes de la période révolutionnaire que l'on venait de traverser, alors que les mercantis, les *Schieber*, les tripoteurs de toute espèce et de toute envergure, avaient su s'enrichir; mais, du moins, ceux à qui il restait encore assez de forces pour lutter, pouvaient compter sur un sol stable où asseoir leurs efforts et ne se sentaient plus enlisés dans le sable mouvant de l'inflation.

Ce premier travail fait, vinrent le plan Dawes et les apports d'or étranger; ceux-ci permirent la création du Goldmark, ainsi que toute la politique financière du docteur Schacht qui devait assurer la stabilisation définitive de la nouvelle devise. Aujourd'hui, le Reich, bien que souffrant gravement du choc en retour de la déflation, paraît avoir reconstitué sa monnaie et disposer d'un instrument qui lui permettra de nouveaux progrès dans le monde. Cette opération a été exécutée avec une rapidité et une maîtrise qui firent l'admiration des témoins. Elle ne fut possible que grâce à la confiance totale qu'accorda à ses dirigeants le peuple allemand.

Quoi qu'il en soit, la situation en ces jours de novembre 1923 se trouva modifiée du tout au tout pour les fonctionnaires civils et militaires français que leurs obligations professionnelles forçaient à rester en territoire occupé. Du jour au lendemain, la vie devint très difficile pour eux; elle devint angoissante pour les dirigeants des centres de bienfaisance qui se trouvèrent en face de redoutables difficultés. Quelques chiffres le feront mieux comprendre. Au mois de mai 1923, une paire de souliers pour fillettes achetées en Allemagne revenait à 5 fr.; au mois de novembre de la même année, elle en valait 25. Le pain blanc si apprécié par les ouvriers de Höchst, ntoxiqués par les gaz et dont l'estomac débilité ne pouvait

plus se faire au pain noir national, ce pain blanc était monté de 0 fr. 28, à 2 fr. le kg. Tout était à l'avenant : vêtements, laine à tricoter, chaussures, riz, charbon, bois, jouets, etc. tout était devenu inabordable pour les bourses françaises. « *Das Pflaster ist für sie zu brennend geworden.* Le pavé est devenu trop brûlant pour eux », disaient les Allemands avec un sourire ironique, et c'était la vérité. Il fallut prendre des mesures sévères pour équilibrer les budgets ; on diminua le nombre des visites à domicile au cours desquelles on ne pouvait plus distribuer que des secours dérisoires ; les distributions de vêtements, de vivres, de combustibles, furent aussi réduites au minimum. Le résultat de ces mesures ne se fit pas attendre et l'on vit les effectifs de nos centres tomber d'un coup de 40 pour 100. Et, cependant, les temps étaient durs, et jamais peut-être, la misère n'avait été aussi grande pour les Allemands ; elle atteignait des familles qui, jusqu'à présent, s'étaient tirées d'affaire ; pressées par le besoin, elles venaient solliciter notre assistance.

C'est que, malgré tout, la confiance à notre égard avait crû dans des proportions considérables : « Tous les jours, écrivait une de nos infirmières, ce sont des femmes, des jeunes gens qui viennent demander du travail ; ce sont des personnes qui veulent un conseil dans les embarras de leur vie privée. » Il était pénible pour nous d'abandonner une œuvre aussi féconde. Aussi continuait-on à lutter. A Wiesbaden, une Française au grand cœur et à la grande intelligence apportait le concours de sa bonne volonté et de son expérience ; grâce à elle, les visites à domicile pouvaient être reprises dans ce centre important ; comme toujours, elles donnaient les meilleurs résultats. On préparait, avec des prodiges d'ingéniosité, un arbre de Noël pour les enfants pauvres. A Biebrich, la Maison des enfants se maintenait et, en somme, les résultats obtenus dans ce centre, au cours de l'année 1923, furent moins mauvais qu'on n'aurait pû le craindre : sur une population totale de moins de 20 000 âmes, 1 100 familles avaient été touchées ; 2 000 enfants avaient visité le *Kinderheim*. On avait distribué jusqu'à 900 goûters par semaine ; 500 fillettes avaient fréquenté l'ouvroir ; les séances groupaient souvent plus de 200 travailleuses. Plus de 800 ouvrages avaient été donnés. Enfin, 1 600 lots de vêtements, denrées alimentaires, etc.., avaient été distribués.

Le début de l'année 1924 vit la continuation de nos efforts, malgré les difficultés qui ne diminuaient pas. Mlle Sallandrouze de Lamornaix, personne d'expérience, douée d'un remarquable talent d'organisation et, par-dessus tout, ayant une noble conception de son devoir charitable et patriotique, s'était accrochée au terrain. Avec une intelligence, un coup d'œil, un sens des réalités qu'auraient pû lui envier bien des grands chefs, elle s'était adaptée aux circonstances : « A problèmes nouveaux, solutions nouvelles », s'était-elle dit. Telle fut sa devise; elle l'appliqua avec un succès qui ne se démentit ni en 1924, ni en 1925 et persista jusqu'à ce que la politique générale eût mis un point final à son activité. Ce fut elle qui, en ces temps dificiles, sut réorganiser l'œuvre.

La situation était, en effet, complètement renversée. Sans doute, les petits rentiers, ruinés et incapables de se tirer d'affaire par eux-mêmes, continuaient bien à venir solliciter notre aide et recevaient avec joie et reconnaissance ce que nous pouvions leur donner. Mais il n'en était pas de même des ouvriers. N'étant plus poussés par la nécessité, ils oubliaient d'envoyer leurs enfants aux goûters, même à l'ouvroir; alors que, quelques mois auparavant, on se bousculait dans les locaux de l'œuvre avec l'espoir d'être compris dans une distribution de vivres, nul, maintenant, ne se dérangeait pour recevoir des objets d'une valeur de 1 mark 50 à 2 marks. En revanche, si l'Allemand pouvait se procurer assez aisément le nécessaire, il était encore privé du superflu. Or, plus encore que le Français, il a besoin de distractions et de distractions renouvelées fréquemment, car il se lasse vite. Notre génie national, notre talent d'improvisation, notre souci du détail et du fini devaient nous permettre de l'intéresser et de maintenir ainsi ce lien qu'avait créé l'exercice de la charité pure pendant les années précédentes. Ce fut dans cette voie nouvelle que s'aiguilla l'activité du « Centre de bienfaisance » de Biebrich, sans que fût abandonnée, bien entendu, l'œuvre d'assistance aux malheureux, familles nombreuses, petits rentiers, vieillards et malades.

L'effort du mois de mai fut donc presque entièrement consacré à la préparation de représentations théâtrales qui eurent lieu les 23 et 24 mai. Les pièces représentées étaient courtes, mais animées et joyeuses, entrecoupées de danses et de chants. Chose curieuse et qui prouve combien notre activité avait suscité

de sympathie, les Allemands eux-mêmes aidèrent largement aux préparatifs de la fête; ils prêtèrent des rideaux, des costumes, des ouvriers, des habilleuses; une importante maison de la localité construisit gratuitement une scène offrant toute garantie de sécurité et la laissa à l'œuvre, à titre de prêt. On distribua 575 billets. Les parents des enfants et même des personnes étrangères, des commerçants importants de l'endroit et des environs avaient demandé à assister à la fête. Le Landrat (sous-préfet) vint à l'une des représentations; il fut très frappé de voir une salle bondée et joyeuse. Ce fut un véritable succès qui nous montra que nous étions dans la bonne voie et qu'il n'y avait qu'à persévérer.

Aussi, dès le 30 juin, nous organisions une nouvelle fête, une kermesse. Une douzaine de comptoirs avaient été dressés sous de grands parapluies multicolores, sous des tentes ou sous des bosquets de glycines; ils étaient tenus par vingt fillettes en costumes des bords du Rhin, Forêt-Noire, Palatinat, Nassau et Hesse. On y trouvait des quantités d'objets variés, venus pour la plupart de France, des rafraîchissements, des friandises. Une tombola fut tirée, des danses exécutées. Ce fut un grand succès: plus de 800 personnes, dont 675 enfants, assistèrent à la fête. Quantité de spectateurs qui n'avaient pu trouver de places, s'entassaient le long des grillages extérieurs, aux fenêtres des maisons voisines; il avait fallu faire appel à l'aide d'un policier pour maintenir l'ordre, prévenir les bousculades et les accidents.

On peut dire que cette série de fêtes sauva et ressuscita l'œuvre qui, si on s'était abandonné à la routine des expériences antérieures, serait tombée à rien et aurait végété. Les travaux de l'ouvroir reprirent avec plus d'intensité; il en fut de même des visites à domicile; comme par le passé, nos visiteuses furent reçues avec une amabilité parfois déconcertante. Même les familles qui avaient eu à souffrir du temps de la résistance passive, et dont certains membres avaient été expulsés par les autorités françaises, se montraient pleines de bonhomie et de reconnaissance. En outre, l'œuvre s'efforçait de venir en aide aux cheminots, douaniers, etc., qui, ayant accepté de collaborer avec les autorités françaises, étaient impitoyablement boycottés par les administrations du Reich.

Les résultats obtenus au cours de l'année 1924 étaient vrai-

ment encourageants. Rien qu'à Biebrich, plus de 1 200 enfants étaient inscrits à la « Maison des enfants » ; sur ce nombre, il y en avait 300 nouveaux; 1 320 familles avaient été touchées d'une façon ou d'une autre; 1200 secours divers avaient été distribués; 440 jeunes filles et fillettes étaient inscrites à l'ouvroir où 700 ouvrages avaient été confectionnés; 200 ouvrières venaient régulièrement tous les jours, ce qui, en France, représente l'effectif de 5 à 6 grands ouvroirs. De plus en plus, l'action du Centre, et, plus particulièrement son action sur les enfants devenait, pour les familles de la région, une institution nécessaire ; elle entrait dans les mœurs ; on en appréciait, outre les biens palpables et gratuits qu'elle distribuait, les tendances et l'atmosphère morale. Même ceux qui avaient eu à souffrir des conflits politiques dont la Rhénanie avait été le théâtre l'année précédente, étaient mis en confiance par l'air de douceur qui se dégageait du centre de bienfaisance. Enfin, certaines autorités allemandes reconnaissaient elles-mêmes le bien fait par une œuvre qui « enseignait tant de bonnes choses aux petits enfants et les tenait à l'écart des dangers de la rue ».

Non moins heureux fut pour l'œuvre le début de 1925. La rentrée de janvier fut, à Biebrich notamment, des plus brillantes. De plus en plus, on ressentait l'attachement sincère d'un noyau important de la population. Les infirmières en avaient des exemples touchants et dont certains avaient comme un reflet de *Légende dorée*. Une dame de la bonne bourgeoisie tombée dans la misère était secourue par le centre de Biebrich ; elle vint, un jour, apporter des fleurs à la directrice de l'œuvre ; celle-ci remercia vivement et les accepta avec bonne grâce mais sans commentaires. Comme cette démarche se renouvelait les jours suivants, elle crut devoir faire quelques observations et inviter sa protégée à une plus stricte économie : « Mademoiselle, répondit celle-ci, laissez-moi continuer, je vous en prie ! J'ai trouvé un emploi chez une fleuriste et j'ai obtenu qu'une partie de mon salaire me fût payée en fleurs; cela me permet de vous les offrir et j'en suis si heureuse ! »

La Maison des enfants continuait à être régulièrement fréquentée. « Les promeneurs passant dans la Schulestrasse, écrivait un témoin oculaire, remarquent l'activité intense de la Maison des enfants, où, par ce beau temps, ce sont de vraies grappes

humaines qui prennent leurs ébats ou travaillent sous les ombrages de la cour. » De son côté, l'ouvroir donnait des résultats satisfaisants. Un petit fait rendit, à juste titre, ses directrices très fières; à la fin de chaque année scolaire, les écoles allemandes organisent dans un local de la ville une exposition où toutes les élèves doivent envoyer un ouvrage fait par elles. L'ouvrage le plus remarqué de la dernière exposition fut un dessus de table brodé, orné de dentelle tunisienne, fait à la Maison des enfants, par une élève dont la régularité avait toujours été exemplaire. Les 4, 5 et 6 juin furent consacrés à des représentations théâtrales qui eurent le plus grand succès. Quarante-trois enfants y interprétèrent des rôles variés; plus de mille cartes d'entrée furent demandées. Pour satisfaire à toutes les demandes, il fallut donner quatre représentations.

***

Peu après, grâce à un concours de circonstances favorables, on put adjoindre une dame auxiliaire aux deux infirmières de Biebrich. De ce fait, les promoteurs de l'œuvre purent espérer être bientôt à même de mettre à exécution un plan qui leur tenait à cœur depuis longtemps; les centres de Höchst et de Wiesbaden avaient certes donné de bons résultats; mais des difficultés d'ordre local avaient empêché d'y récolter autant qu'on aurait pu l'espérer. Les revivifier et leur infuser un sang nouveau en les mettant sous la direction unique de celle qui avait assuré le succès de l'œuvre de Biebrich, tel était le plan envisagé. Dès que l'on eut les moyens matériels suffisants, on se mit au travail. Comme toujours, les dames-infirmières firent preuve d'une bonne volonté et d'un dévouement admirables. Et, après quelques jours de préparatifs, la nouvelle organisation se trouva sur pied. On tint, avant tout, à lui donner la souplesse d'action qui, dans l'esprit de ses premiers fondateurs, devait être, ainsi qu'il a été dit plus haut, la principale caractéristique de l'œuvre. Le premier effort fut consacré à Wiesbaden. On y continua et on y développa l'action déjà commencée depuis plus de deux ans; les visites à domicile furent intensifiées et, bien que la misère fût moins grande que par le passé, elles furent partout bien accueillies.

Des vivres et des vêtements furent distribués à des familles plus particulièrement nécessiteuses. Dans les semaines qui

suivirent, l'effort porta sur Höchst. Nos dames visiteuses furent, là aussi, fort bien reçues. Les habitants avaient gardé un souvenir reconnaissant de ce qui avait été fait pour eux autrefois et exprimaient le regret d'avoir été, ces deux dernières années, privés de la visite des *Schwestern* françaises. La nouvelle organisation était conçue sur des bases très larges. Les fonds n'étaient plus, comme par le passé, répartis entre les trois Centres; gérés par une même personne, ils formaient une masse unique, dont on pouvait disposer selon les besoins; notre action en devint beaucoup plus élastique, partant, plus efficace. Les dames-infirmières, elles-mêmes, ayant un horizon, un champ d'action plus étendus, échappaient au danger de la routine; leurs conceptions devenaient plus hardies; elles voyaient de nouveaux problèmes et leur imagination devait travailler pour trouver de nouvelles solutions. Telle conception, tel genre d'action réussissait à Biebrich, mais ne pouvait fonctionner à Wiesbaden et donnait de piètres résultats à Höchst, ou inversement. Il fallait, sans cesse, inventer et trouver du nouveau. C'est ainsi que la directrice des Centres avait imaginé de donner du travail à exécuter à domicile dans les familles visitées. L'œuvre fournissait les matières premières, le travail était payé en vivres et les objets confectionnés distribués, en partie, aux familles des « ouvrières », en partie, à d'autres personnes dans le besoin; ces objets constituaient, de plus, le fond des distributions faites lors des grandes réjouissances traditionnelles, commencement des vacances, arbre de Noël, etc.

Cette méthode, excellente en soi, avait un grave inconvénient: celui de coûter fort cher à l'œuvre; il fallait songer à diminuer cette branche nouvelle de notre activité dès le début de 1926, afin de nous permettre de faire quelques économies. Mais, là encore, il fallait procéder avec beaucoup de doigté, ne rien vouloir brusquer, car les phénomènes de la déflation monétaire troublaient à nouveau la situation économique et, par suite, la situation sociale. On sentait un grand malaise dans la population ouvrière; l'inquiétude régnait, même chez les artisans bien établis; chômages, salaires insuffisants, coût désordonné de la vie, tout cela faisait que les familles acceptaient avec reconnaissance ce que nous pouvions leur donner. Les petits se pressaient à l'entrée du centre de Biebrich et nous connaissions telle famille d'ouvriers atteinte par le chômage où, le jeudi

soir, on ne mangeait que le cacao et les tartines de pain et de confitures rapportées par les enfants. La situation était tout aussi grave pour la bourgeoisie ruinée par l'inflation ; la veuve d'un colonel allemand était venue demander et recevait ouvrage et vivres. Un vieux professeur retraité de l'Université de Bonn, célèbre pour ses études de philosophie et de théologie, venait tous les jours chercher un pain.

Nos dames-infirmières avaient donc devant elles un beau champ d'activité pour 1926; la réorganisation matérielle de l'œuvre, qui venait d'avoir lieu, leur permettait d'espérer des résultats féconds ; leur influence ne cessait de croître parmi les populations. Mais, bientôt, se répandait une rumeur qui, maintes fois démentie, finissait par prendre corps et par devenir une nouvelle officielle. Les Français allaient s'en aller, quitter le district de Wiesbaden, le remettre aux Anglais. Peu après, la conclusion des accords de Locarno ne laissa plus aucun doute. En exécution des instructions des gouvernements alliés, le Haut-Commissariat français restreignait considérablement ses services ; ses délégués disparaissaient et, comme conséquence, les œuvres de bienfaisance qu'ils avaient soutenues allaient être supprimées. Ce fut une véritable consternation dans la population. Hélas ! il n'y avait rien à faire et, dans l'espace de quelques semaines, nos œuvres de bienfaisance durent supprimer leur activité.



Cet exposé de la bienfaisance française en Rhénanie serait incomplet si nous ne signalions les initiatives de personnes charitables qui, à Wiesbaden, tout en n'étant rattachées qu'indirectement au centre de bienfaisance, firent beaucoup de bien et produisirent une impression profonde dans les milieux allemands qui les virent à l'œuvre. Nous avons fait allusion plus haut aux efforts tentés par certains membres des colonies étrangères établies à Wiesbaden pour venir en aide à la misère allemande. Cette activité était, en général, conçue dans un sens nettement anti-français. Cependant, dès le mois de novembre 1923, certaines personnalités anglaises, émues de la misère dont elles avaient le spectacle journalier sous les yeux, fondaient un groupement de bienfaisance sous le nom de *Samaritan Society*. Ce groupement avait simplement pour but de donner

des fêtes, soirées et thés dansants, grâce auxquels on réunirait des fonds qui seraient remis à un médecin allemand ; celui-ci devait en assurer la distribution. Le Comité anglais, dirigé par des personnes de bonne éducation, fit place dans ses rangs à une dame française qui devait assurer la liaison avec les autorités et la colonie française.

A la même date, un groupe de femmes d'officiers de la garnison se formait sous le nom de : Dames-visiteuses françaises. Le nom qu'elles avaient choisi indiquait assez le but qu'elles voulaient atteindre. Sollicité par elles, le centre de bienfaisance de Wiesbaden leur accorda une subvention; mais, de plus, et grâce au sens diplomatique et au savoir-faire du membre français de la *Samaritan Society*, cette association décida de remettre à l'œuvre française la moitié de ses recettes. De ces nouvelles ressources une partie fut distribuée au cours des visites à domicile faites par les dames françaises, une autre fut confiée à une dame de la haute aristocratie allemande et à une infirmière libre de Wiesbaden, qui avaient désiré reconnaître par leur collaboration l'intérêt qu'elles portaient à l'action charitable des Français.

Ainsi furent secourus de la façon la plus intelligente et la plus dévouée un certain nombre de familles d'ouvriers et de ménages bourgeois tombés dans la misère. Chaque semaine, il était fait une distribution de vivres, les uns portés à domicile par les dames, les autres remis contre la présentation d'un bon, par les services du centre de bienfaisance. Pendant l'hiver, du combustible fut porté au domicile des malheureux ; à Noël, on ajouta aux rations ordinaires quelques friandises. Mais, ce qu'il y eut de meilleur, de plus efficace, ce fut, sans doute, l'ardente sympathie que portaient aux foyers des déshérités allemands ces dames françaises, dont beaucoup avaient, cependant, souffert cruellement de la guerre, soit dans leurs familles, soit dans leurs intérêts.

L'action franco-britannique dura pendant quelques mois ; puis, nos anciens alliés se lassèrent. Cotée au taux du mark-or, la vie devenait chère en Allemagne, même pour des porteurs de livres. Peu à peu, les membres de la colonie anglaise se dispersèrent aux quatre coins de l'horizon, allant chercher des cieux plus cléments ; ceux qui restèrent restreignirent peu à peu leurs libéralités, jugeant l'économie allemande

assez restaurée pour que les miséreux du pays pussent être secourus par leurs propres compatriotes. A partir de février 1924, les dames françaises de Wiesbaden furent seules à continuer l'action charitable entreprise de concert avec l'élément anglais. Aidées par le centre de bienfaisance, elles purent faire beaucoup de bien ; leur action causa une profonde impression dans toutes les classes de la population et contribua à rehausser le prestige français. Des lettres de remerciement, des conversations tenues même dans des milieux nettement hostiles, des confidences faites à des tiers en ont été le témoignage éloquent.

L'œuvre subit une légère éclipse en septembre 1924 ; elle reprit au mois de novembre de la même année, mais se consacra surtout à secourir les pauvres honteux, les vieillards qui, au contraire des ouvriers dont les salaires avaient cru, ne pouvaient rétablir une situation définitivement ruinée par la crise de l'inflation. Elle ne cessa de fonctionner que lors de la suppression des services du Haut-Commissariat français, en décembre 1925.

*
* *

Nous avons tenu à exposer dans ses détails le fonctionnement des Centres de bienfaisance, racontant ce que fut leur activité au cours des quatre années et demie de leur existence ; nous avons cité maintes anecdotes prises sur le vif et rapportées par ceux qui en furent les témoins immédiats. Mieux que des raisonnements abstraits et de sèches énumérations, il nous a semblé que cette méthode pourrait montrer au lecteur ce que fut cette partie de l'œuvre pacifique de la France sur le Rhin et ce que furent les résultats de nos efforts. Nombre de ces Rhénans mis à notre contact étroit par les événements de l'après-guerre, nombre de ces Allemands qui ne savaient plus où se tourner dans le bouleversement général des choses et des faits subirent, dans une mesure assez grande, l'emprise de notre génie, et cela, grâce à l'activité de ces modestes femmes qui n'eurent d'autres armes que leur influence morale, le rayonnement de leurs qualités et leur dévouement. Par là même, nos collaboratrices servirent la cause de la paix que la France victorieuse avait voulu faire régner définitivement sur le Rhin. Elles accomplirent, par conséquent, aussi parfaitement

qu'il était humainement possible de le faire, le but qui avait été proposé à leur activité.

Action délicate, s'il en fut; il était indispensable, en effet, sous peine de courir au-devant d'un échec immédiat et définitif, que cette action parût ce qu'elle était réellement, c'est-à-dire totalement désintéressée. Il était indispensable que la politique en fût sévèrement bannie.

Nos dames-infirmières surent vaincre toutes les méfiances à force de prudence, de savoir-faire et, aussi, par l'exemple d'une charité, d'un amour du prochain, d'un respect du pauvre et du faible que n'aurait pu inspirer le simple désir d'une activité politique. Ce sont ces qualités et ces qualités seules qui permirent d'éviter tout malentendu; ce sont elles qui nous gagnèrent les cœurs, même dans certains milieux intellectuels qui, de prime abord, auraient dû nous être hostiles. « Ces joies et ces satisfactions que vous avez éprouvées, disait à une de nos dames le directeur d'un important lycée allemand des bords du Rhin, vous les avez éprouvées par la joie et la satisfaction que votre action a su développer tout autour de vous dans ces cœurs d'enfants. Des actions semblables devraient être partout répétées, tant de la part des Français vis-à-vis des Allemands, que de la part des Allemands vis-à-vis des Français! Sous de semblables influences, les deux peuples arriveraient à se comprendre et à s'apprécier. » Ce thème fut repris au lendemain même de la fermeture de nos centres, par un journal de Francfort, la *Rhein-Mainische Volkszeitung*, dans un article qui, traduit, fut reproduit par un grand journal de Paris.

Les résultats de l'activité de nos dames-infirmières furent même plus grands encore qu'on ne l'avait espéré de prime abord. En effet, la renommée de la bienfaisance française se répandit en dehors des territoires occupés, grâce à la propagande que firent certains de nos protégés, le plus souvent involontairement et en se bornant à raconter à des parents, à des amis habitant l'Allemagne non occupée, ce qu'ils voyaient se dérouler journellement sous leurs yeux. Pendant l'été, les écoles de Biebrich, suivant en cela un exemple général, envoyaient nombre de leurs élèves passer les mois les plus chauds des vacances en Thuringe, dans des familles de paysans; ces enfants racontaient naïvement à leurs hôtes ce qu'ils avaient

vu de la bonne entente régnant entre occupants et occupés ; ils étaient, eux-mêmes, stupéfaits et attristés de voir, dans ces pays, régner la légende de la terreur française, telle que l'avait astucieusement et impudemment répandue certaine presse allemande. Leurs récits ont certainement plus fait en faveur de la France que toutes les campagnes de presse que nous aurions pu entamer à ce sujet.

Nombreuses furent aussi les personnalités étrangères qui, témoins de notre bonne volonté et de nos efforts, nous rendirent justice. Dès 1921, le lieutenant-général, duc de Bourbon y Castelvi, parcourant les territoires occupés à la tête d'une mission militaire espagnole, visita l'œuvre de Biebrich et exprima hautement son admiration. Des Américains du Nord et du Sud furent, de même, frappés par notre activité charitable; ils demandèrent des renseignements détaillés afin d'éclairer la religion de leurs compatriotes. Nous citerons, entre autres, plusieurs personnes habitant New-York, Boston, un membre de l'Université de Princeton, un habitant de Santiago du Chili, le représentant près du Saint-Siège d'une république sud-américaine, etc. Eux-mêmes enfin, des ressortissants de nations qui furent nos ennemies, furent conquis par ce qu'il leur fut donné de voir. Tel, le docteur Sigmund Münz, journaliste autrichien et pacifiste bien connu, qui, après avoir visité le centre de Biebrich, envoya à la *Nacion* de Buenos-Ayres un article extrêmement élogieux. Cet article parut dans le numéro du 27 février 1925 du grand quotidien argentin.

Mais se représente-t-on ce que furent, pour nos dames infirmières, ces quatre années de véritable apostolat? Se représente-t-on la somme de fatigues de toutes sortes qu'elles eurent à surmonter? Plusieurs succombèrent à la tâche et, en quelque sorte, tombèrent au champ d'honneur. A cela, rien d'étonnant. Supporter le harassement des longues courses à pied à travers les rues étroites et mal pavées des quartiers populeux ; monter et descendre des escaliers sordides dans l'atmosphère méphitique des promiscuités malsaines ; pénétrer dans les taudis où la misère physique et morale se rencontre sous les aspects les plus répugnants ; risquer de graves dangers de contamination dans des milieux rongés de tuberculose; recevoir dans des locaux trop étroits des centaines d'enfants sales, pouil-

leux, bruyants; leur apprendre la propreté, la bonne tenue, les surveiller, éviter les querelles, les bousculades, les accidents; organiser et présider de multiples distributions de vivres, de vêtements, de jouets; assurer, en plus, la marche administrative de l'œuvre; passer les marchés, gérer les fonds, tenir les comptes... on avouera que la besogne fut écrasante.

Il ne faut pas oublier, en outre, que cette action s'exerçait dans un pays où la vie matérielle était devenue très difficile, où nos collaboratrices ne disposaient trop souvent pour elles-mêmes que de ressources insuffisantes, ne leur permettant de vivre qu'au prix de la plus stricte économie. Enfin, non moins dur fut le côté moral de leurs épreuves; elles vivaient dans un pays étranger où, souvent, elles se trouvaient seules, isolées, sans distractions, sans foyer, sans intérieur, sans maison amie où chercher une consolation, un appui dans les mille petites difficultés de la vie quotidienne. Trop souvent même, elles ne furent pas à l'abri des critiques injustes, mais qui n'en étaient pas moins pénibles, prononcées par des compatriotes qui n'avaient rien compris au noble caractère de leur apostolat.

Comme elles avaient supporté les épreuves et les fatigues de leur vie en Allemagne, avec le même calme et la même dignité, nos dames infirmières rentrèrent en France, leur tâche terminée. Elles emportaient avec elles l'admiration, la reconnaissance de ceux qui les avaient vues à l'œuvre et la conscience du devoir bien rempli. C'était, évidemment, avec le témoignage de la très grande satisfaction de leurs chefs, l'essentiel pour ces âmes d'élite. Mais leur action ne recevra-t-elle pas quelque jour une récompense plus grande? Elles ont inlassablement semé le bon grain. N'y a-t-il pas là-bas, au pays de Nassau, et peut-être plus loin encore vers l'est, quelque coin de terre fertile où il germera? N'oublions pas que c'est pour les avoir vus à l'œuvre avec ses yeux d'enfant émerveillé que le poète allemand, Henri Heine, chanta plus tard, avec une piété souriante, « ces gentils petits Français qui miraient leurs pantalons bleus dans les eaux du Rhin ».

LILLERS.

JOSEPH MICHAUD

HISTORIEN DES CROISADES

Une condamnation à mort, un fauteuil à l'Académie française, un livre qui fait date, une réputation d'homme de courage, puis d'homme d'esprit, un de ces portraits de Sainte-Beuve qui assurent une existence posthume, tel est le bilan de la vie et de la mémoire de Joseph Michaud, l'historien des Croisades.

Pour la seconde fois, dans mes recherches littéraires, je me heurte à Sainte-Beuve avec l'avantage des armes, c'est-à-dire avec un arsenal de documents qu'il n'a pu connaître. La première, c'était au sujet de Mme de Charrière, la première amie ou le premier amour de Benjamin Constant, dont Philippe Godet venait d'écrire la biographie la plus charmante et la plus chargée d'érudition : or il n'y avait rien à reprendre à l'étude de Sainte-Beuve : il avait deviné tout ce qu'il n'avait pas su. Et voici, maintenant, Michaud. L'article de Sainte-Beuve est exquis, mais peut-être l'est-il précisément un peu trop, le critique se fiant surtout à lui-même du soin d'animer son personnage. Michaud, dit-il, était « de ces esprits dont l'accent ne se fixe pas tout à fait dans les ouvrages qu'ils composent et dont la parole a un agrément fin qui s'évapore ». Il a mis tout son art à empêcher cette fine parole de s'évaporer et peut-être n'a-t-il pas fait à l'historien la part suffisante, ni au voyageur qui, entre Chateaubriand et Lamartine, a visité l'Orient avec une inlassable et si vivante curiosité.

— Quel est donc ce Michaud, me demandait un jour Maurice Barrès comme il écrivait son *Enquête aux pays du Levant*, dont on nous lisait au réfectoire les récits quand j'étais au collège ?

J'aimais ces lectures qui, mieux que la musique et avec plus de fruit, suppriment les sottes conversations. Je dois à Michaud une part de mon goût pour les Croisés. N'était-il pas de chez vous ?

Il en est, certes, et je connais sa maison et sa famille. Son histoire et sa correspondance m'ont pareillement enchanté. Je l'estime beaucoup trop oublié aujourd'hui. Il fut, avant Augustin Thierry, un rénovateur et il rouvrit, le premier, les portes du moyen âge fermées depuis plusieurs siècles. Les critiques se flattent volontiers de découvrir les talents nouveaux. Mais il y a, dans le passé, d'heureuses découvertes à faire, et je crois bien que ce Michaud a, pour nous attirer, tout ce que nous préférons : une certaine audace, de l'humour, de l'indépendance, et une jeunesse qui ne l'abandonna qu'à la mort.

I. — LES ORIGINES

« Il était, dit Sainte-Beuve en terminant son portrait, ce qu'on aurait nommé autrefois un gentil esprit, narquois, un peu risqué et pourtant de très bonne compagnie, d'une élégance naturelle bien que très négligé sur sa personne ; il avait beau se couvrir de tabac et garder au doigt sa tache d'encre, on le sentait essentiellement distingué, fait pour plaire et ayant tout le meilleur goût de l'ancienne société. » C'est le vieillard intelligent et anecdotier que Sainte-Beuve a connu, adolescent, à Boulogne, puis jeune homme à Paris. Michaud, à la fin de sa vie, mettait en conversation sa jeunesse agitée et ses voyages. On l'allait voir pour cueillir des fleurs d'ancien régime qui avaient continué de pousser sous la Révolution et l'Empire. Mais ses livres n'ont porté leurs fruits que plus tard. Il n'est étranger ni au renouvellement de l'histoire attribué trop exclusivement à Augustin Thierry, ni à cette compréhension du moyen âge qui a inspiré ses *Légendes épiques* à un Bédier, son *Art religieux au XIIe et au XIIIe siècle* à un Émile Mâle, ni à ce goût de l'Orient qui, vers le milieu du dernier siècle, précipita en Syrie les archéologues et les écrivains.

Il était né le 19 juin 1767 à Albens en Savoie. En souvenir du plaisir que j'avais pris à sa *Correspondance d'Orient*, j'ai fait un pèlerinage à sa maison natale, bien qu'elle soit malaisée à retrouver. L'Académie de Savoie devrait y apposer une plaque.

Les recherches en seraient facilitées et ces inscriptions achèvent la vie des paysages mêlés à l'esprit des hommes. C'est au hameau d'Orly, à quinze cents mètres du chef-lieu, proche la route qui relie Chambéry à Annecy, à travers un vallon plantureux d'herbes grasses et de vergers, car il y a une Savoie aimable et veloutée auprès de l'âpre Savoie des sommets. Ce hameau domine un éperon boisé, pareil à un îlot dans cette plaine limitée. De là, le regard est vite arrêté au levant par les coteaux de Saint-Girod, au couchant par les pentes de la Chambotte et les coteaux de la Biolle. Mais la vue, dans la longueur, a de belles échappées au nord sur les campagnes d'Albens et de Saint-Félix, au sud sur la Dent du Chat et le Revard. Parmi les quelques vieilles maisons paysannes, qui se réunissent à demi cachées dans les arbres, pour composer un petit village, on a bientôt fait de remarquer la demeure des Michaud qui occupaient un rang de bonne bourgeoisie (1), car elle offre le type classique de la vieille maison savoyarde, rectangulaire, à grosses pierres de taille aux angles et à l'encadrement des fenêtres, toute simple, un peu massive, sans tourelle ni balcon, ni même trace d'ornementation, avec un haut toit à quatre pans, couvert de vieilles tuiles bossues aux teintes flétries par les saisons. Un vieux mur à moitié démoli et couvert de lierre entoure, avec elle, un petit enclos planté de trois platanes vénérables et fort anciens. Du côté de la façade, ce mur s'ouvre pour donner place à un arc en maçonnerie aménagé pour l'eau de la fontaine, en sorte qu'il y a deux terrasses, l'une à hauteur de la maison, et l'autre, plus basse, où l'on accède par un escalier de pierre, au niveau du bassin.

L'intérieur, sans aucune élégance, est bien aménagé en pièces grandes et confortables avec des plafonds à poutrelles. Malgré l'abandon, — car une partie des chambres est utilisée en dépôt de grains ou de récoltes, — le tout a bon air encore. Le temps n'a pas eu d'action contre ce fond de construction rude et solide. Il faudrait peu de réparations pour remettre en état l'immeuble qui désigne une race bien établie et bien assise.

« Bonne famille », se contente de mentionner Sainte-Beuve. « Ancienne famille militaire », avait écrit Poujoulat. Voici quelques précisions puisées dans les vieux papiers ou les mémoires

(1) Cette maison Michaud, après avoir appartenu à la famille Pillet de Chambéry, est aujourd'hui une maison paysanne, appartenant à Mme Viret.

des sociétés savantes de Savoie. Le grand-père de l'historien, Pierre Michaud, avait obtenu des patentes de bourgeois de Chambéry le 18 juillet 1721, et son père, Louis-Marie, notaire, bien qu'il eût quitté la Savoie peu après la naissance de l'enfant, — « à la suite d'un malheur causé par une imprudence généreuse », — pour s'installer en Bresse où il exerçait les fonctions de commissaire aux extentes du mandement de Richemont, continua toujours à prendre la qualité de bourgeois de Chambéry. La belle vieille maison d'Orly, Joseph Michaud ne l'habita pas. Il fut, dès sa première année, transplanté à Bourg. Mais, chez lui, il n'était question que de la Savoie. De la Savoie, et sans doute aussi de l'importance de sa famille.

Car les Michaud, divisés en plusieurs branches, l'une à Nice et les autres en Savoie, prétendaient descendre d'un Michaud baron de Corcelles, qui fut gouverneur d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie. Deux de ces branches furent plus tard anoblies, celle des comtes Michaud de Beauretour et celle du baron Pierre Michaud, pour services rendus aux armées. Les militaires illustres de la famille sont de la même génération que l'historien des *Croisades*. L'un, le baron Pierre, commença de se faire remarquer au service du roi de Sardaigne contre les armées révolutionnaires, puis il servit l'Empire, spécialement sous Junot, en Espagne où sa conduite à Béja lui valut la Légion d'honneur. Ses camarades l'appelaient le *nouveau Bayard*, et ses soldats *le capitaine passe-partout*. A Oporto il conquit l'admiration difficile de Soult. En 1810, blessé, il quitta l'Espagne et se retira. Il n'avait pas combattu sous les yeux de l'Empereur : de là des lenteurs d'avancement qui l'avaient découragé. Rappelé au service le 1er juillet 1813 devant la menace d'invasion, et nommé chef de bataillon à la Légion du Mont-Blanc, sous le général Dessaix, il prit part aux combats qui arrêtèrent les Autrichiens du côté de Genève, mais de nouveau blessé gravement (29 février 1814), il dut quitter le champ de bataille.

Après la chute de l'Empereur, il revint offrir ses services à la Maison de Savoie. A Asti, à Novare, il sut réprimer les insurrections. Gouverneur de Nice avec le titre de major-général de cavalerie, il reçut enfin, du roi Charles-Félix, en 1840, la grande médaille mauricienne en or instituée en faveur des officiers généraux en activité qui comptaient cinquante ans de services

effectifs. Anobli par Charles-Albert en 1846, il mourut en 1848 à Pancalieri en Piémont à l'âge de quatre-vingts ans. Il était le cousin germain de Joseph Michaud, l'auteur des *Croisades*.

L'autre général Michaud, Alexandre, comte de Beauretour, était un parent plus éloigné. Fils d'un colonel commandant l'école des cadets de Nice, il fut surtout un savant officier du génie. Après Marengo, où il combattait contre Bonaparte, il s'en alla avec son frère, ingénieur expérimenté comme lui, fortifier les Iles Ioniennes. De là, attirés par le comte Moncenigo, ministre du tzar, les deux frères passèrent en Russie. L'empereur Alexandre Ier se prit d'amitié pour Alexandre Michaud, en fit son aide de camp, et l'emmena plus tard aux congrès de Paris, de Vienne et de Vérone. Le fidèle savoyard y eut l'occasion de défendre les intérêts de la Maison de Savoie qui, reconnaissante, le chargea de titres et d'ordres. Nicolas à son tour lui marqua les plus grandes faveurs. Ce Michaud devait être ensemble plein d'agrément et d'intelligence, car tous les souverains cherchèrent à l'attirer.

Cet écartèlement de la famille Michaud, les uns au service de l'Empereur des Français et les autres au service de l'Empereur de Russie, mais tous prompts à revenir à leur Maison de Savoie jamais oubliée, est une image assez fidèle des divisions d'une époque où le devoir militaire et civil ne manquait pas d'être compliqué, l'ancienne société et la nouvelle se mêlant dans les bouleversements, les révolutions et les retours au passé. Mais quel temps pour un observateur amoureux d'histoire ! Notre Joseph Michaud commença par y jouer un rôle assez vif et qui mérite d'être raconté.

II. — LA JEUNESSE DE MICHAUD

Un rôle assez vif puisqu'il fut condamné à mort. Après d'excellentes études à Bourg-en-Bresse, ayant perdu son père, comme il lui faut gagner sa vie, il entre chez un libraire à Lyon. Sainte-Beuve raconte que sa vocation littéraire lui fut inspirée par une femme. Certes les femmes jouèrent un grand rôle dans sa vie, sauf la sienne toutefois. Lorsqu'il entreprit son grand voyage en Égypte et en Terre Sainte, comme on lui objectait, outre son âge, pour le retenir, qu'il était marié, il répliqua : « Si peu ! » — Le sourire d'une princesse lui

aurait fait abandonner la province pour Paris et la fantaisie d'une morte aurait été pour lui la révélation de l'Orient. Après tout, c'est peut-être exact. Mais son premier ouvrage fut écrit à vingt ans et consacré à la Savoie : *Un voyage littéraire au Mont-Blanc*. Le Mont-Blanc considéré longtemps comme un épouvantail était subitement devenu à la mode, depuis qu'un savant genevois, Horace de Saussure, y était monté, guidé par Jacques Balmat qui en avait trouvé le chemin. Le sourire de Fanny de Beauharnais qui, passant à Lyon en 1790, devait tant le séduire, ne lui fut accordé qu'après. La comtesse, indépendante et passionnée de littérature, amie de Dorat et de Cubières, fut célébrée au passage par tous les poètes lyonnais. Elle était peut-être plus connue par l'épigramme qui lui avait été décochée que par tous ses poèmes et ses romans réunis :

Églé, belle et poète, a deux petits travers :
Elle fait son visage et ne fait pas ses vers.

Églé, c'était elle. Mais un visage bien fait, pour une femme, n'est-ce pas le meilleur des poèmes ? Le jeune Michaud, encouragé par elle, n'y fut point trompé. Du coup il part pour Paris. A Paris, il s'agit bien de poésie : le jeune provincial y tombe en pleine Révolution. Quel parti va-t-il prendre ? Sainte-Beuve assure qu'il fut royaliste de sentiment, et non de conviction profonde. La mort du Roi et de la Reine l'aurait donné à la monarchie, comme la persécution religieuse à la religion. Certes, Joseph Michaud cultivait, après Jean-Jacques dont il chanta le tombeau à Ermenonville, le sens de la nature et des puissances naturelles, mais il devait à ses origines un goût inné pour l'ordre et la conservation sociale. L'anarchie révolutionnaire lui inspire une horreur sacrée, tandis que, plus tard, après avoir combattu le Premier Consul, et même fort injustement et sans deviner son génie, il se ralliera à l'Empire, uniquement par raison, pour la paix intérieure rétablie, sans plaisir et tout en gardant sa foi intime dans la supériorité monarchique. Dès qu'il verra l'Empire menacé, il appellera de tous ses vœux le retour du Roi.

Donc, à peine débarqué à Paris, le poète de Fanny de Beauharnais se mue en journaliste combattant. Il rédige la *Gazette universelle* avec Cerisier et le *Postillon de la guerre* avec Esménard. Vaillantes petites gazettes qui disparaissent le 10 août.

Après les massacres de septembre, errant dans Paris, toujours en marche parce qu'il est toujours menacé d'une arrestation, il fonde la *Quotidienne* pour attaquer Robespierre. Contraint à la fuite après la victoire de la Convention, il se cache aux environs de Chartres. Arrêté, amené à Paris en triste équipage, il est écroué aux Quatre-Nations. C'était le palais de l'Institut où il devait rentrer plus tard en meilleure posture. Dans sa prison, il se console en lisant les *Essais* de Montaigne. Mais il ne perd à aucun moment courage. Et même, sa jeunesse aidant, il compte bien se tirer de ce mauvais pas. A la fin de sa vie, il avait fait de cet épisode un savoureux récit qu'on le priait de développer au dessert, mais il ne l'a pas écrit. Heureusement le fidèle Poujoulat y a suppléé. En prison, Michaud essaie de s'entendre avec un autre accusé qui est révolutionnaire : « Écoutez, lui dit-il, récusez les jurés de mon opinion et je récuserai ceux de la vôtre. — Gardez-vous-èn bien, lui répond son co-détenu ; prenez les miens et récusez les vôtres, car les vôtres, par peur, n'hésiteraient pas à vous condamner... » « Le conseil militaire chargé de le juger, raconte Poujoulat, siégeait au Théâtre-Français. En traversant le Carrousel pour se rendre au tribunal, son entrain et sa gaîté, soutenus par les efforts heureux de son ami Giguet, réussirent si bien auprès des gendarmes qui le conduisaient, qu'il se débarrassa d'eux à l'aide d'un déjeuner chez le traiteur. » Le conseil militaire le condamne à mort par contumace (27 octobre 1795) pour avoir travaillé au rétablissement de la royauté. Cet accusé qui grise les gendarmes et se sauve, ne voilà-t-il pas une histoire pour le Lenotre de *Vieilles maisons, vieux papiers* ? Notre condamné à mort se porte à merveille : il s'est mis à l'abri, pas bien loin et dans un abri peu sûr. Mais il est brave, et il reparaît sous le Directoire pour continuer sa campagne royaliste. C'est le Rivarol savoyard : même courage et, si l'esprit est moins brillant, il est d'aussi bonne qualité.

Joseph Michaud a même fait une recrue pour la cause monarchiste en la personne de son frère Louis-Gabriel, de cinq ans plus jeune que lui, officier dans les armées républicaines, et qui, en 1797, quitte le service avec le grade de capitaine, pour entrer à l'imprimerie Giguet qui va devenir l'imprimerie Giguet et Michaud et enfin l'imprimerie Michaud. Les deux frères rivalisent de zèle : tandis que l'aîné écrit *la Mort*

d'une grande dame, devinant le futur empereur sous le premier consul et décrivant d'avance les funérailles de la République en imaginant l'enterrement d'une femme célèbre, puis les *Adieux à Bonaparte* et les *Derniers adieux à Bonaparte victorieux*, pamphlets qui taillent de la besogne à la police consulaire et qui valent à l'auteur un emprisonnement au Temple avec Bourmont et Fiévée, le cadet est enfermé trois mois à l'Abbaye pour avoir imprimé un ouvrage que Royer-Collard lui a transmis au nom de Louis XVIII.

Pour en finir avec Michaud jeune, peu estimé de Sainte-Beuve qui lui prête gratuitement une bonne haine fraternelle, celui-ci continua d'être à Paris, sous l'Empire, l'imprimeur du Roi. En 1806, il publie la *Biographie moderne*, qui est saisie, puis, avec son frère, la *Biographie universelle*, dont le premier volume paraît en 1811. En avril 1814, c'est lui qui imprime les manifestes des souverains alliés et du gouvernement provisoire et, en 1815, il publie, malgré la police qu'il connaît bien, une proclamation de Louis XVIII deux jours avant la rentrée du Roi. Par une erreur de transmission, son frère aîné ayant été nommé en 1817 directeur de l'Imprimerie royale, il en reçoit le brevet, garde l'emploi et ne s'en dessaisit que contre une indemnité. Je crois bien que Sainte-Beuve, exactement renseigné, dut recueillir les échos de certaines mésententes entre les deux frères. Le plus jeune exploita l'aîné. Il le jalousa aussi, car ses livres à lui ne connurent jamais l'estime des lettrés : une méchante *Vie de Napoléon* et, plus tard, après la mort de son frère, une *Histoire du Saint-Simonisme et de la famille de Rothschild*, ou *Biographie de Saint-Simon et de Bazard, suivie de la biographie de Mayer Anselme Rothschild et de Nathan, son fils* (Paris, 1847). Sainte-Beuve a exagéré des sentiments bas qu'il avait flairés.

Cependant, Joseph Michaud, exilé dans le Jura, tire de la proscription le meilleur parti : il fait des vers. Non plus des poèmes contre *la Déclaration des droits de l'homme* ou pour *l'Immortalité de l'âme*, mais un poème en trois chants sur *le Printemps d'un proscrit :*

...Tandis que la discorde ensanglante la terre,
Je redis mes chagrins à l'écho solitaire.
Je te revois enfin, aimable et doux printemps !
Je chante tes bienfaits, inspire mes accents :

Pare-moi de tes fleurs nouvellement écloses;
Prête à mon doux penser la fraîcheur de tes roses,
Et qu'à ta voix la paix, l'espoir consolateur,
Ainsi que dans les champs renaissent dans mon cœur!

En vérité, la police consulaire ou impériale ne peut rien contre ce diable d'homme. Il n'a jamais été plus heureux qu'en exil. Loin des villes et des bureaux de rédaction, il découvre la campagne où il n'avait jamais eu le loisir de se promener. Mais il la découvre longuement. Cet homme de courage et d'esprit n'est ennuyeux qu'en vers. Voici qu'il est gracié et rappelé à Paris. Et l'on croit lui être agréable! Justement il était enchanté de la verte prison des champs. Sa grâce le met en fureur :

Adieu, vallons charmants! la fortune cruelle,
Loin de ces bords chéris, aux cités me rappelle.
Ce sénat, qui longtemps régna par ses forfaits,
Vient me persécuter jusque par ses bienfaits.
Oui, barbares, je hais jusqu'à votre justice :
Votre loi qui m'absout commence mon supplice.
Dans les champs, loin de vous, je vivais consolé;
Mais, en me rappelant, vous m'avez exilé...

Le dernier vers est, avec son antithèse, assez vigoureux. Joseph Michaud est un bon élève de l'abbé Delille qu'il ne cessa d'admirer. *Le Printemps d'un proscrit* est accompagné de quelques lettres adressées au maître sur son poème de *la Pitié* qui venait de paraître. Il pensa, plus tard, lui succéder à l'Académie. Or, il avait pour rival le poète Campenon, auteur oublié de la *Maison des champs*. C'était en 1813. Malgré la gravité de l'heure, on se battait dans les salons à coups d'épigrammes. Les salons ne se sont jamais mobilisés pour d'autres batailles. C'est une grande erreur de croire que, dans les périodes troublées, la vie de société et l'esprit perdent leurs droits : on s'arrangea toujours en France pour supporter en commun le malheur des temps et la gaieté est, en certaines occasions tragiques, une des plus jolies formes du courage. Campenon prit l'offensive et composa un distique où, abusant de la rime riche, il prétendait que Michaud, pour entrer sous la Coupole, aurait besoin de plus d'un *ami chaud*. Michaud répliqua par un autre distique qu'il laissa inachevé, mais personne ne s'en aperçut :

Au fauteuil de Delille on porte Campenon.
A-t-il assez d'esprit pour qu'on l'y campe?...

Michaud, cette fois, échoua et ne fut élu que l'année suivante à l'Académie, où il succéda à un auteur dramatique du nom de Cailhava, presque Caillavet. Les Alliés entraient dans Paris : il n'y eut pas de réception. Plus tard, c'est lui qui fit éditer chez son frère les œuvres complètes de l'auteur des *Jardins*. De la célébrité de cet abbé Delille nous n'avons plus aucune idée aujourd'hui. Il s'était juché sur le Parnasse avant les Parnassiens.

Revenu à Paris, Michaud abandonna, — heureusement, — la poésie, après, toutefois, un *Enlèvement de Proserpine* imité de Claudien. Il n'y reviendra qu'en 1812, pour faire comme tout le monde sa petite ode sur la naissance du roi de Rome. Car il s'est finalement, « par goût de la stabilité », rallié à cet Empire, qu'il avait tant combattu dans ses deux brochures contre Bonaparte et qu'il quittera dès la menace de chute. Il avait espéré que Bonaparte serait un autre Monk : « Songe, lui disait-il avant Marengo dans une page enflammée, que tu ne peux désormais t'élever qu'en descendant et qu'il y a pour toi une place plus belle que la première, *la seconde*. » Bonaparte ne l'avait pas écouté. Ces conquérants n'écoutent personne. Michaud allait-il persister à imiter l'abbé Delille, faute de pouvoir reprendre sa plume de journaliste dans une presse sans liberté? L'histoire qui depuis dix ans l'assaille à Paris de toutes parts s'empare enfin de lui. Il va s'y donner tout entier. « Il y a des hommes, écrit joliment Sainte-Beuve, qui n'ont pas assez de poésie pour l'exprimer par le talent et pour en faire preuve dans leur jeunesse : et, pourtant, cette poésie n'est pas entièrement perdue pour eux. Il en est comme d'un flacon d'essence qui se brise ; la goutte exhalée se répand sur l'ensemble de leur esprit et y laisse un petit parfum. Ils restent jeunes plus longtemps : on les retrouve frais et curieux, agréables et nullement chagrins dans leur vieillesse. » Sainte-Beuve, en développant ce thème, songeait-il à Michaud ou à lui-même? C'est nous qui lui faisons l'injure de penser à lui dont la prose fut toute imprégnée de ce délicat parfum, quand il espéra toujours demeurer dans la mémoire des hommes à titre de poète.

III. — LES CROISADES

L'histoire fut-elle la véritable vocation de Michaud ? Sainte-Beuve ne le croit pas. Elle fut son cher devoir, « l'ouvrage solide que tout écrivain qui se respecte doit faire une fois dans sa vie ». Mais ce que Michaud aimait par-dessus tout, c'était la bataille quotidienne du journalisme. « Le journal, c'était son plaisir, son second vin de Champagne, sa malice et sa gaieté. » Quand on y a goûté, on a bien du mal à se passer du papier imprimé au jour le jour. Mais l'Empire avait supprimé les journaux.

Michaud ne découvrit pas d'emblée le sujet qui devait l'enchanter et le retenir. Il se mit à une histoire de l'Empire de Mysore. Pourquoi chercher si loin ? J'imagine qu'ayant gardé par sa famille des liens avec la Savoie, il avait entendu parler d'un compatriote fabuleux qui revenait précisément des Indes avec des millions et l'auréole de vingt victoires, le général de Boigne. Tippoo-Saïb ne se fût pas imposé à lui sans ce rapprochement. Et peut-être rencontra-t-il à Paris le général qui venait de conclure à Londres le plus fâcheux mariage en épousant, à quarante-sept ans, une jeune fille de dix-sept ans, Mlle d'Osmond. Celle-ci devait plus tard tenir, avec les rentes de son mari, un salon brillant, orné, aux deux angles de la cheminée, du duc Pasquier et de Guizot. Il était, comme Michaud, d'opinion royaliste, et résista aux sollicitations de l'Empereur, avant d'aller s'ensevelir dans son château de Buisson-Rond aux portes de Chambéry, où il accepta de vieillir seul en multipliant les œuvres de bienfaisance. Le soleil des Indes, Michaud n'a pu le connaître que par lui.

Voici, enfin, l'occasion. L'auteur de *Malvina*, Mme Cottin, peu avant de mourir, a écrit un roman oriental, *Malek-Adel*. L'éditeur demande à Michaud de fournir dans une préface quelques éléments historiques, destinés à fixer l'esprit des lecteurs sur le temps des Croisades. Les Croisades, si parfaitement oubliées ! Pour Voltaire qui tire de l'histoire des tableaux généraux de la vie des peuples, elles n'étaient qu' « un misérable effet de l'ambition des papes ». Les historiens anglais Robertson, Hume, Gibbon les traitent négligemment, n'en ont retenu que les traits généraux. La politique a changé ; les

Valois se sont tournés vers l'Italie, et les Bourbons ont dû abaisser la maison d'Autriche. Mais Bonaparte, avec l'expédition d'Égypte, a désigné à nouveau l'Orient. Michaud, enfiévré, se précipite sur les sources. Elles sont incomplètes. Le recueil de Jacques Bongars, au début du XVIIe siècle, ne contient que vingt chroniques. La collection rassemblée par les Bénédictins ne figure pas dans leur recueil des Histoires de France. Michaud n'est pas chartiste, mais il a de bonnes méthodes d'érudit. Il travaille dans l'obscurité, puis la lumière peu à peu se fait. En 1808, avant la publication de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, il donne le premier volume de l'*Histoire des Croisades*. Il a trouvé sa voie, une voie royale où il ne cessera pas d'avancer jusqu'à la mort. Car il est désormais le prisonnier de l'Orient.

Le fidèle Poujoulat n'exagère pas quand il écrit de son maître : « L'*Histoire des Croisades* a ouvert au XIXe siècle une voie nouvelle. Michaud est le premier qui ait remis en honneur ce moyen âge jusque-là si méprisé. On peut avoir plus de verve et d'éloquence, on ne saurait avoir une plus belle conscience d'historien, une marche plus aisée et plus réglée, plus de goût, de bon sens et de clarté. L'*Histoire des Croisades* est à la fois une date et un monument... » Aujourd'hui, une date plutôt qu'un monument : j'en indiquerai tout à l'heure les raisons. Flourens, qui succéda à Michaud à l'Académie, le loue pareillement dans son discours de réception : « L'histoire, dit-il, a cessé d'être une censure des vieux âges. » Elle ne l'était que par ignorance. La France des XIIe et XIIIe siècles, la France des trois C (Croisades, Cathédrales, Chansons de geste), est aussi grande que la France de Louis XIV et de Napoléon, et peut-être plus féconde en œuvres durables. « M. Michaud, continue Flourens, en appliquant ses études à l'histoire des Croisades, est le premier qui ait fait aimer les âges héroïques et poétiques de notre patrie ; le premier qui ait ravivé, parmi nous, le goût des choses antiques, la vieille gloire, la chevalerie, le culte de tout ce qu'il y eut de beau, de tout ce qu'il y eut de grand dans l'esprit, dans les mœurs, dans la vie guerrière de nos ancêtres. » Mais Flourens est un savant qui ne sait en histoire que les lieux communs. C'est pourquoi il a l'air de s'étonner de la découverte de Michaud. Le *goût des choses antiques, la vieille gloire, la chevalerie* : beaux mots retentissants qui recouvrent de fortes réalités, une politique audacieuse et

intelligente, une civilisation raffinée. Flourens ignore ces réalités, il en est resté au Tasse et à l'Arioste, et au *génie aventureux de nos chevaliers*, quand la grande aventure fut une entreprise de bornage contre l'Islam conquérant qui en si peu de temps avait envahi le Nord de l'Afrique, débordé en Espagne et jusqu'au cœur de la France et qui devait plus tard battre les murs de Vienne. Elle fut encore un premier essai d'une union européenne, d'une pénétration des nations et des peuples. Flourens a mieux vu cet effet des croisades, et comment elles fortifièrent la nationalité française.

Mignet, qui répondit à Flourens, sut parler en historien. Après une brève défense de la Révolution attaquée par Michaud et qui, « semblable à toutes les autres, menait au bien à travers le mal et accumulait les ruines pour fonder un ordre meilleur, » il loue l'historien des *Croisades* d'avoir réhabilité le moyen âge et il ajoute : « Les Croisades furent la guerre des peuples chrétiens et septentrionaux qui avaient envahi l'Empire romain, contre les peuples orientaux et musulmans qui avaient envahi l'Empire grec. Elles conduisirent les Européens vers les possessions des Asiatiques, qui étaient venus les attaquer précédemment en Espagne, où ils étaient encore, en France, en Italie, en Sicile, d'où ils avaient été expulsés pour toujours. Elles eurent, dès lors, le caractère d'une incontestable nécessité et d'un évident à-propos. » L'ancien Empire romain avait civilisé et ordonné les Barbares, tandis que l'Islam, rebelle à l'influence grecque, menaçait Byzance et l'Europe d'une nouvelle barbarie. « L'Europe, continue Mignet, ne fut pas conduite à ce grand dessein par une pensée de prévoyance, ni même par le sentiment vague de sa sûreté future. Les hommes agissent rarement d'après de pareils et de si hauts motifs. Ils font les choses profondes avec ignorance. Dieu, dont ils sont les instruments, dépose moins souvent ses desseins dans leur esprit que dans leur situation. Il se sert de leurs passions pour les accomplir. Ainsi, tandis que les guerres religieuses devaient avoir les résultats les plus considérables et les plus éloignés, tandis qu'elles devaient empêcher, par une diversion prolongée, les nouveaux conquérants de l'Asie de se jeter sur l'Occident et de l'envahir ; tandis qu'elles devaient faciliter l'entière dépossession des Arabes en Espagne et en Portugal ; tandis qu'elles devaient porter le christianisme dans les pro-

vinces limitrophes de la Baltique qui restaient encore païennes, et servir à arrêter le débordement des hordes mongoles qui accouraient des extrémités de la Chine jusqu'aux rives de la Vistule, elles furent inspirées par le sentiment le plus simple et le moins réfléchi, par le sentiment religieux. » C'est là un tableau d'histoire un peu simpliste. Le sentiment religieux tient à des racines profondes. Il est la force des nations qui, sans lui, décroissent. Il s'unit aisément aux nécessités vitales. Le pape Urbain II et Godefroy de Bouillon ne lancèrent pas l'Occident vers l'Asie sans mûrir leur plan. On attribue à la voix de Pierre l'Ermite une trop grande importance. Il fut l'animateur populaire et non l'organisateur. Le pape avait un autre cerveau, et le duc de Bouillon un caractère et un esprit de chef. Ceux-ci virent plus loin. Ils discernèrent parfaitement l'action en bornage contre l'Islam toujours menaçant. Nous mesurons mieux aujourd'hui la lucidité de leurs conseils.

Le jugement de Sainte-Beuve vise plutôt le style et la méthode. « Cette histoire, dit-il des *Croisades*, est bonne et saine, bien qu'elle n'ait rien de très supérieur dans l'exécution. L'auteur a procédé dans son sujet graduellement, avec bon sens et bonne foi; il n'a point de vue absolue, il cherche ce qu'il croit la vérité... C'est exact, suivi, grave ; mais il n'y a rien qui prenne vivement l'attention... Son style n'a pas la trempe. Il n'a jamais de ces mots qui font feu et illuminent. L'art de faire passer l'esprit des anciens chroniqueurs dans un récit moderne, ferme et neuf, n'était pas trouvé à cette date de 1811, à laquelle Michaud commençait de publier son travail ; l'honneur en appartient à M. Augustin Thierry. Mais à M. Michaud revient cet autre honneur solide d'avoir eu, le premier chez nous, l'instinct du document original en histoire, d'en avoir de plus en plus apprécié l'importance en écrivant, d'avoir eu l'idée de l'enquête historique faite sur des pièces non seulement nationales, mais contradictoires et de source étrangère. » Visiblement, Sainte-Beuve se contente d'une opinion littéraire. Il lui a manqué d'être allé en Orient pour s'intéresser à la portée des Croisades.

Michaud, dès qu'il en eut commencé l'histoire, y consacra sa vie. Il devait sur le tard entreprendre avec Poujoulat le voyage en Égypte, en Palestine et aux Échelles du Levant que je raconterai, pour vérifier ses sources et revivre sur place l'immense drame de plusieurs siècles.

Il refit sans cesse des éditions corrigées et complétées par la lecture de chroniqueurs nouveaux. Ainsi, dans le troisième volume (celui de la quatrième croisade), introduisit-il une relation du siège de Damiette par un Italien et le mémoire d'un ecclésiastique de Cologne sur l'aventure qui aboutit si curieusement à la conquête de l'Empire grec par une poignée de guerriers chrétiens, deux témoignages oculaires à quoi il ajoute le récit de l'historien arabe des patriarches d'Alexandrie. De toute évidence, il apporte une méthode nouvelle qui élargit le sujet. Dans le premier volume où il nous montre les pèlerins reliant par leurs récits l'Orient aux nations d'Europe, il pose tout de suite le problème de la rivalité de deux mondes, de deux civilisations, ou plutôt, comme l'expliquera plus tard Étienne Lamy dans sa *France du Levant*, de la civilisation sauvée par l'ordre romain et l'autorité de l'Église et menacée par l'anarchie asiatique. Et dans les deux derniers, après avoir retracé les dernières guerres ottomanes contre l'Europe chrétienne et l'abaissement de l'Empire turc sous les coups du prince Eugène, il résume à grands traits l'influence des Croisades et dessine un tableau précis et clair, sinon coloré, de l'Europe au moyen âge.

Enfin, il tenta de canaliser les sources. Là encore, il fut, au XIX[e] siècle, un novateur. Au commencement du XVII[e] siècle, un érudit, Jacques Bongars, avait réuni les chroniques des Croisades sous ce titre général : *Gesta Dei per Francos* (1611). C'était un recueil d'une vingtaine de récits. Mais la curiosité ainsi éveillée découvrit une multitude de documents sur les Croisades. Les Bénédictins avaient projeté de les insérer dans leur collection des *Historiens de France*, puis décidèrent de les publier à part avec les chroniqueurs orientaux. Mais ils s'en tinrent à ce projet. Quand il eut achevé son *Histoire*, Michaud la compléta, avec l'aide de Poujoulat, par une *Bibliothèque des Croisades* en trois volumes (1829) à quoi il ajouta un volume des chroniques arabes traduites par Rainaud. Puis à leur retour d'Orient les deux collaborateurs publièrent encore une *Nouvelle collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France* (1836-1838) en trente-deux volumes, moins importante d'ailleurs que celle de Petitot et Monmerqué. Nul doute que ces publications n'aient été le prélude du merveilleux *Recueil des Historiens des Croisades*, édité par les soins de l'Académie

des Inscriptions et Belles-lettres en huit volumes in-folio, de 1841 à 1875 et divisé en trois séries : historiens occidentaux, historiens byzantins, historiens orientaux. Une Commission de cinq membres en dressa le plan détaillé en 1840 et rédigea une courte préface où Michaud n'est pas cité. *L'Histoire des Croisades* était la cause incontestable de ce branle-bas d'érudits. Mais, enfermés dans leurs archives comme dans une tour d'ivoire, les érudits goûtent peu les auteurs qui se permettent de donner la vie aux documents et ils les traiteraient volontiers de vulgarisateurs ou d'amateurs. Michaud n'était pas un archiviste. Il est aujourd'hui dépassé. Mais il a été un précurseur. Le sens du moyen âge nous vient de lui. Il l'a communiqué au romantisme qui n'y comprit rien, et par delà les romantiques il a offert sa clé aux Guillaume Rey et aux Gaston Paris, aux Bédier et aux Mâle. La clé était rouillée, mais elle ouvrait.

IV. — LA CORRESPONDANCE D'ORIENT : JÉRUSALEM

Notre Michaud, si occupé qu'il fût des Croisades, avait trop aimé vivre dans les tempêtes pour rester étranger aux événements de 1814 et de 1815. Il refonde la *Quotidienne* en 1814, il combat Napoléon pendant les Cent-Jours et écrit cette *Histoire des quinze semaines ou le dernier séjour de Bonaparte* qui est un pamphlet peu digne de sa mémoire. Pas plus qu'il n'a deviné l'avènement de l'Empire, il n'a deviné sa chute. En 1811, il avait salué le petit roi de Rome, persuadé que le régime installé durerait et finissant par l'accepter dans son goût de l'ordre. Sous la Restauration, il est élu député de l'Ain, mais sa timidité dans les assemblées auxquelles il préférait les salons et la faiblesse de sa voix ne lui permettent pas de jouer un rôle à la Chambre. Nommé lecteur du Roi, il perd sa place sous le ministère Villèle pour avoir défendu la liberté de la presse dans son journal et à l'Académie. Sainte-Beuve cite, à propos de cette loi sur la presse, un entrefilet de Michaud dans la *Quotidienne* qui donne une idée assez exacte de la manière brusque et rapide du journaliste : « Combien faut-il de poudre, écrit Michaud, pour recharger une pièce de 24? — Deux livres. — Eh bien! mettez-en quatre pour qu'elle fasse plus de bruit et plus d'effet. On en met quatre et bientôt la pièce éclate au milieu de ceux qui l'ont chargée, sans faire le moindre mal

à l'ennemi. L'histoire de ce canon chargé si imprudemment deviendra l'histoire du dernier projet de loi sur la presse. » Critique toujours juste des mesures exagérées qui provoquent presque infailliblement des réactions.

La perte de sa place n'affecta nullement l'écrivain. Il n'avait pas d'ambition, et l'indépendance du caractère est un trait du caractère savoyard. Son compatriote Ducis, le traducteur de Shakspeare, avait écarté pareillement la faveur de Bonaparte. Comme le premier Consul louait son talent et parlait de la nécessité de réunir toutes les gloires de la France autour d'un pouvoir réparateur, Ducis lui prit soudain le bras et lui dit : « Général, aimez-vous la chasse? » Bonaparte toisa son interlocuteur qui continua sans embarras : « Si vous aimez la chasse, vous avez dû chasser quelquefois aux canards sauvages : c'est une chasse difficile, une proie qu'on n'attrape guère et qui flaire de loin le fusil d'un chasseur. Eh bien ! je suis semblable au canard sauvage. » Et il laissa le vainqueur d'Arcole et de Rivoli fort étonné de cette incartade (1). Michaud, plus sociable, se gardait tout aussi bien et se comparait seulement à ces oiseaux qui sont assez apprivoisés pour se laisser approcher, pas assez pour se laisser prendre. Révoqué, il ne se découvrit pas plus libre, mais déjà il se détachait de la politique, pressentant les menaces qui allaient emporter la monarchie. Il se retira de plus en plus dans son *Histoire des Croisades* comme dans une forteresse que battent en vain les vagues des événements. Sa conversation éblouissante donnait des idées aux autres. « Il excitait à écrire », rapporte Sainte-Beuve qui ajoute : « Les plus éloquents avaient à profiter de ses aperçus, et l'on sortait d'auprès de lui plus aiguisé et plus fin. » Au mois de mai 1830, à l'heure même où la Chambre était dissoute par le ministère Polignac, deux mois avant les ordonnances de juillet, il s'embarquait pour l'Orient. Il avait alors 63 ans et sa santé avait toujours été précaire. Mais il réalisait le plus beau rêve de sa vie d'historien. Chateaubriand disait de lui qu'en se croisant à son tour il s'était mis dans son livre. Godefroy de Bouillon, Richard Cœur-de-Lion, saint Louis, avaient fini par l'entraîner.

Cependant il n'entreprenait pas seul un si lointain voyage. Deux ans auparavant, il avait pris pour secrétaire, puis, après

(1) Villemain.

l'avoir éprouvé, pour collaborateur Jean-Joseph Poujoulat qui, en 1830, avait vingt-deux ans et qui ne cessa plus de travailler avec lui. Ensemble ils visitèrent la Grèce, l'Archipel, Constantinople, Jérusalem. Là ils se séparèrent. Tandis que Poujoulat gagnait la Syrie, Michaud explorait l'Égypte et y recherchait le souvenir de saint Louis. L'échange de leurs lettres a composé cette *Correspondance d'Orient* en sept volumes qui se relit avec profit et même avec plaisir, tant elle est vivante et pittoresque, bourrée de souvenirs historiques, d'anecdotes, d'observations de de mœurs et écrite avec bonne humeur.

Au retour, Michaud remania son Histoire. Poujoulat rapportait en outre des projets personnels : un roman, *la Bédouine* (2 vol., 1835), une *Histoire de Jérusalem, tableau religieux et philosophique* (2 vol., 1840). N'abandonnons pas encore Poujoulat qui n'abandonna jamais son maître et lui emprunta jusqu'à son royalisme. Hostile au libéralisme de 1830, il fut nommé représentant des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée constituante, en remplacement de Lamartine qui avait opté pour la Seine. Réélu à l'Assemblée législative, il y siégea à l'extrême droite. Après le coup d'État du 2 décembre, il abandonna la politique directe, mais ne cessa pas de combattre l'Empire dans le journal l'*Union* qui avait remplacé la *Quotidienne*. Michaud n'était plus là pour l'encourager. Parmi ses autres œuvres, outre des études religieuses, il faut signaler une *Histoire de saint Augustin* (3 vol., 1844) et des *Études africaines* (2 vol., 1846) qui en font un précurseur de M. Louis Bertrand. Son frère cadet, Baptistin, fut lui aussi envoyé par Michaud en Orient en 1836 pour rechercher de nouveaux détails géographiques sur les Croisades et il en rapporta un *Voyage dans l'Asie Mineure, à Palmyre en Syrie, en Palestine et en Égypte* (2 vol., 1840-1841), qui fait suite à la *Correspondance d'Orient* et qui contient des détails pittoresques sur la Cappadoce et autres régions parcourues jusqu'alors par de rares voyageurs. Plus tard, bien plus tard, il devait écrire encore la *Vérité sur la Syrie* (Paris, 1863) après notre expédition dans le Liban. Ces Poujoulat sont de bons disciples, l'aîné surtout. Il leur manque l'envergure, l'esprit, la bonhomie de Michaud qui reste l'animateur, le maître.

Voici donc nos voyageurs à Jérusalem, ce but des Croisés qui est devenu le leur. Michaud monte sur un toit en terrasse pour mieux dévisager cette Jérusalem pour laquelle il a traversé

tant de pays et bravé tant de fatigues et qui, depuis des années, est si présente à son esprit à travers les chroniques des Croisades qu'elle est devenue pour lui comme une ville familière où il habiterait depuis longtemps. « C'était bien là, écrit-il avec émotion, cette cité si pâle, si triste, bâtie sur une terre montueuse, inculte et brûlée. En parcourant des yeux l'enceinte de Jérusalem, je remarquais au milieu de la ville le dôme élevé de l'église du Saint-Sépulcre; sur le côté oriental, la Mosquée d'Omar dont le croissant de plomb brillait sous le soleil. » L'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* lui sert de guide. Mais il *reconnaît* les lieux : « Chaque colline, chaque vallée, chaque coin de terre, nous rappelle un souvenir de notre éducation, un souvenir de ce que nous avons appris dans notre enfance... L'impression que fait d'abord sur nous le spectacle de toutes ces merveilles saintes nous ramène naturellement sous le toit paternel et nous reporte aux premiers jours et aux premières études de la vie; elle tempère ainsi, elle adoucit en quelque sorte ce que les images de cette Jésuralem désolée ont d'amer, de triste et de douloureux. »

En suivant la Voie Douloureuse, il confesse une émotion qu'il n'avait pas prévue : « Je ne suis, explique-t-il, ni un apôtre, ni un docteur, je ne suis pas même un disciple bien fervent; je suis venu à Jérusalem, je dois l'avouer, non pour réformer les erreurs de ma vie, mais *pour corriger les fautes d'un livre d'histoire*. L'objet de mon voyage lointain pourrait bien ne pas trouver grâce devant une piété sévère, et si j'avais la dévotion et les scrupules de nos vieux pèlerins, peut-être me faudrait-il revenir une deuxième fois aux Saints Lieux, et faire un nouveau pèlerinage pour expier ce qu'il y a de mondain et de profane dans celui que j'achève maintenant. Mais quels que soient les motifs qui m'ont conduit, je n'ai point traversé cette voie douloureuse sans éprouver une vive émotion et sans m'élever à de religieuses pensées. » Il le constate, mais il nous fait grâce de ses prières. Le Saint Sépulcre l'attire par le souvenir des Croisades tout autant que par celui du Christ : c'est à cause de ce « cabinet taillé dans le roc », de quatre pieds carrés à peine, que l'Occident s'est ébranlé et rué sur l'Orient. Les divisions des sectes religieuses qui se sont partagé les Lieux Saints l'agacent sans l'étonner, et il regrette surtout que les tombeaux de Godefroy de Bouillon et de Beaudoin,

les premiers rois de Jérusalem, aient été violés en 1808.

Michaud, ne pouvant tout voir par lui-même, envoie Poujoulat à Bethléem et à Béthanie. Les lettres de Poujoulat ont quelque chose de plus naïf, de plus ingénu. On y devine la jeunesse et l'éblouissement du voyage. Mais le maître a plus d'entrain, plus de réflexion, un don d'observer plus rapide. Je veux pourtant relever cette note de Poujoulat, constatant la popularité française à Bethléem et en découvrant la cause : « Il est impossible, écrit-il, de se faire une idée de l'effet merveilleux qu'a produit dans ce pays-ci la conquête d'Alger; la Palestine est remplie de la terreur de nos armes, et je crois bien que nous aurions peu de peine à nous en emparer. On ne parle ici que de la France : dans l'esprit de ce peuple, la France est tout l'Occident. » Les nouvelles en Orient courent de bouche en bouche avec une rapidité qui défie la télégraphie sans fil. Nos succès ou nos revers du Maroc et de Syrie sont commentés aujourd'hui comme le fut jadis cette prise d'Alger. Une bonne politique doit veiller sur ces répercussions.

Comment vit-on en Judée? se demande Michaud : les campagnes sont désolées et le commerce est nul. A cette question indiscrète on lui répond que chacun vit de sa croyance, l'Orient n'ayant point de sectes qui n'envoient des aumônes à Jérusalem. Les Juifs habitent le quartier le plus sale, proche la porte des Immondices : « Tristement rassemblés dans leurs synagogues, *ils mangent leur pain dans l'affliction et boivent leur eau dans la frayeur* (Isaïe); ils ne sont pas venus à Jérusalem pour vivre heureux, même pour y vivre, mais seulement dans l'intention d'y marquer leur place dans la funèbre vallée et d'être *tout portés*, comme dit le vulgaire, pour le dernier changement. » La population musulmane, turbulente, inquiète, tyrannique, ne peut supporter ni la contrainte pour elle, ni la liberté pour les autres.

Au cours de ses randonnées dans Jérusalem, Michaud se rend compte de l'importance d'un uniforme sur les populations. Qu'à cela ne tienne ! Il sortira de ses malles son costume d'académicien afin de produire aussi de l'effet. Mais écoutons-le narrer sa mésaventure : « J'ai voulu aller à l'église du Saint-Sépulcre et sur le mont Sion avec l'habit de l'Institut; les palmes dont ce costume est orné et sa couleur verte, couleur privilégiée chez les musulmans, avaient beaucoup ébloui les

Turcs ; on a été jusqu'à me prendre pour un prince de l'Occident; lorsqu'on est venu m'annoncer tout cela, j'en ai été effrayé, car les Turcs parlaient déjà d'un backchich que je devais leur payer. J'ai prié le drogman de démentir tous les bruits qui s'accréditaient sur ma grandeur et surtout de faire entendre aux musulmans qu'il y avait bien loin de l'un des quarante à un prince qui donne de gros backchichs. » Quel académicien prodigue reprendra la tradition et s'en ira visiter le Saint-Sépulcre au risque de s'attirer le même désagrément?

Après ces promenades dans la ville, Michaud se met au travail. Il refait le siège de Jérusalem. L'armée des croisés heurta les portes le 7 juin 1099, mais n'investit la ville qu'à demi : Godefroy de Bouillon devant la porte de Damas au nord, Tancrède contre les murs du nord-ouest, Raymond de Toulouse devant la porte de Sion au midi, les vallées de Josaphat et de Siloé demeurant libres. Cette armée ne comptait guère que 12000 combattants mais décidés à vaincre. Une première attaque échoua. Godefroy de Bouillon fit alors construire les machines de guerre pour aborder la place : c'étaient d'énormes tours de bois. Les Sarrasins surpris et épouvantés repoussèrent pourtant un premier assaut.

Mais le lendemain, dès l'aurore, Godefroy reprit l'attaque. La victoire demeura indécise jusqu'à l'heure de la journée où le Sauveur expira sur la croix; alors l'ardeur des croisés se ranima. La tour de Godefroy peut jeter son pont-levis, le duc de Lorraine force le passage avec les plus braves et ils vont de l'intérieur ouvrir la porte de Damas. Bientôt Jérusalem est prise. Les tours de bois, construites avec un art minutieux, attestent la préparation de l'expédition. Ce sont les chars d'assaut des Croisés. Dans toute guerre, il est rare que la victoire n'aille pas au plus inventif. Le courage ne suffit pas sans le cerveau du chef, — ce cerveau du chef dont une démocratie absurde tente en vain de diminuer l'importance. Michaud, qui sur place livre enfin sa bataille, exulte en relisant le récit d'un témoin, Raymond d'Agiles, et ne se lasse pas de se promener autour des remparts.

Le 18 février (1831), il se décide à quitter Jérusalem pour s'en aller chercher saint Louis en Égypte, tandis que Poujoulat le poursuivra à Saint-Jean d'Acre. Le pauvre Poujoulat, resté seul dans la ville où il pleut à torrents, se sent envahir par la mélancolie : « Je regarde et ne vous vois plus venir, écrit-il à

son maître, j'écoute et ne vous entends plus; avec vous j'ai perdu ma seule joie, j'ai perdu mon génie... Il vous paraîtra tout simple que je regrette vos causeries, moi qui étais accoutumé à vivre de vos paroles; votre conversation était pour mon esprit comme un banquet de tous les jours, de toutes les heures; vous étiez pour moi un livre vivant, un livre qui se renouvelait sans cesse avec des pensées, des impressions et des couleurs nouvelles, suivant les pays et les peuples que nous traversions. » Michaud n'est pas moins triste de quitter Jérusalem, mais sa tristesse prend un accent plus mâle : « J'ai lu dans les livres saints, répond-il à son disciple, que le lien des cœurs est plus puissant que la mort même, et je sens que l'amitié absente nous donne quelquefois du courage comme si elle était là. » Ce qui lui donne surtout du courage, c'est la curiosité. Elle empêche de vieillir. C'est à elle que tant de grands hommes durent leur jeunesse persistante. Le voilà qui constate que les montagnes de Judée étaient les véritables remparts de Jérusalem. La gloire d'un Galliéni est d'avoir discerné que la défense de Paris se fait à distance et, gouverneur de la ville, d'avoir donné à Joffre tous ses effectifs. Notre Michaud, sans études techniques, devine l'art militaire. Tandis que la pluie le retient à Ramla, il s'intéresse plus encore à une Parisienne qu'il y découvre qu'au siège de Jérusalem. Cette jeune femme, venue en Orient avec la femme d'un Consul et se trouvant abandonnée sans ressources, a consenti à épouser un Arabe, en stipulant toutefois qu'elle vivrait à la française. Le mari s'incline, mais la belle-mère ne peut admettre que sa bru mange avec une fourchette et se refuse aux gros travaux. De là une hostilité quotidienne et la pauvre épouse, jolie et cultivée, ne s'accoutume point à son sort et regrette Paris.

Poujoulat est jeune et le printemps le console de la solitude. Il lui consacre une belle description classique. Puis le voilà peignant les pèlerinages en aquarelles attentives et la cérémonie du feu, le samedi saint, en une belle fresque. La vallée de Josaphat, Jéricho, la Mer Morte lui inspirent des pages appliquées où il s'efforce visiblement de ne pas contredire Chateaubriand. « Cette mer, écrit-il, est véritablement une Mer Morte, car elle ne jette à la terre aucun bruit, elle est immobile et muette comme un sépulcre; on dirait un de ces lacs funèbres que l'antique poésie avait placés dans le royaume des morts. » Para-

phrase docile de l'*Itinéraire*. Il faudra l'ingénuité de Lamartine pour découvrir une Mer Morte éblouissante et l'oser dire. Je passe sur les impressions de Poujoulat pour revenir à Michaud en route pour l'Égypte.

V. — LA CORRESPONDANCE D'ORIENT : L'ÉGYPTE

Michaud s'est embarqué à Jaffa sur la *Trinité* qui le dépose à Alexandrie. Et dès sa visite de l'arsenal, il nous fait entrevoir ces abus du gouvernement égyptien de Méhémet-Ali qui appelleront l'intervention de l'Europe. Deux ou trois mille ouvriers y travaillent pour deux ou trois piastres par jour, mais les forçats ne reçoivent que du pain et de l'eau. Résultat de ce régime : « On condamne pour la moindre chose et quelquefois sans aucune forme judiciaire; nous y avons vu un des jeunes Égyptiens qu'on avait envoyés en France pour faire leurs études : son grand crime était de n'avoir rien appris. » Puis, comme les journaux français lui parviennent et qu'il y peut lire la condamnation des ministres de Charles X et la consolidation de la monarchie de juillet, le vieux combattant légitimiste, loin de s'indigner, déclare philosophiquement : « Lorsqu'on a combattu longtemps un ennemi qu'on ne peut ni vaincre, ni détruire, il faut faire la paix et s'arranger pour vivre avec lui. »

Michaud, en voyage, devait être un compagnon fort agréable. D'abord, un historien élargit sans cesse avec l'évocation du passé les impressions du moment. Puis, sa franchise et sa bonne humeur lui font éviter les exagérations et les plaintes. Il ne s'emballe jamais et déclare qu'il se faut méfier de l'enthousiasme lorsqu'on en a, *et surtout lorsqu'on n'en a pas*. Bonne recommandation à ceux qui se forcent à sentir plus qu'ils n'en ont les moyens. Il est gai, curieux, informé et plein de ce bon sens qui, parfois, manque à un Chateaubriand, souvent à un Lamartine, et presque toujours à un Flaubert. S'il a froid aux pieds et manque ainsi un beau lever de soleil, il le dit : « J'ai vu se lever le beau soleil d'Égypte et je n'ai point été frappé de ce magnifique spectacle : l'air était tellement refroidi par le vent du nord, que j'avais les pieds presque gelés et que j'ai été obligé de me couvrir de mon lourd caban. » Le voici à Rosette aux murailles de briques rouges dans une palmeraie. Il admire le Nil voisin et goûte l'animation du port, l'aménagement des jardins. Il y a

même le télégraphe qui a remplacé désavantageusement les colombes d'autrefois. Par ses colombes, le sultan d'Égypte savait chaque jour ce qui se passait dans son empire des confins du Yémen aux rives du Nil : « Les historiens des Croisades nous apprennent que la première victoire de saint Louis et sa défaite de Mansourah furent annoncées au Caire par des pigeons. » Il ne manque pas de s'intéresser à la pierre de Rosette qui, découverte par des soldats français, a *naturellement* pris le chemin du Musée britannique et dont les hiéroglyphes, — un décret des prêtres de Memphis, — ont permis de recomposer tout un dictionnaire et une grammaire. Déjà il prévoit les futures découvertes des Mariette et des Clermont-Ganneau.

A Rosette, il s'embarque sur une cange pour remonter le Nil, dont aucun voyageur ne célèbre mieux les eaux que cet historien : « Les Arabes, rappelle-t-il, disent que, si Mahomet en avait goûté, il aurait voulu rester dans ce monde pour en boire; le consul Maillet n'en parle pas avec moins d'exaltation et, parmi les eaux qui coulent sur la terre, l'eau du fleuve égyptien lui paraît tenir le même rang que le vin de champagne parmi les vins de France. » Il est vrai qu'il ajoute aussitôt : « J'ai bu à plusieurs reprises de cette eau tant célébrée et malgré ma disposition à la trouver excellente, je ne l'ai pas trouvée pour le goût au-dessus de l'eau du Rhin, de la Seine ou de la Loire... » Barrès eût préféré l'eau du Rhin, France celle de la Seine et Lemaître celle de la Loire. Mais ce fleuve merveilleux transforme ses inondations en bienfaits. Michaud, néanmoins, ne s'attarde pas aux tableaux d'ensemble; il sait que notre curiosité s'attache mieux aux scènes détachées, aux petites circonstances, et il sait aussi par le rappel du passé les élargir indéfiniment.

Voyez ces canges qui descendent le Nil et portent des ruches à miel rangées les unes sur les autres en forme pyramidale : « Il y a deux mois que ces ruches ont été envoyées de la Haute-Égypte, où les plaines semées de trèfles et de sainfoin fleurissent plus tôt que dans le Delta; ces abeilles voyageuses qui ont été ainsi au-devant du printemps séjournent pendant quelques semaines dans les campagnes de Thèbes;... puis elles redescendent le Nil et au mois de mars reviennent au Delta. »

Il s'intéresse à tout, aux nombreux oiseaux qui n'ont pas de chant, en sorte que la barque avance dans le silence des eaux, aux champs de fèves et de cannes à sucre qui firent les

délices des Croisés, aux villages misérables enfin qui lui inspirent cette réflexion : « Au milieu de tous les prodiges de la fécondité le fellah tient ses yeux baissés sur la terre, comme s'il vivait dans une région maudite; il y a en Égypte des milliers de laboureurs qui recueillent d'abondantes moissons et qui ne mangent que des herbes, du pain fait avec la graine de lin, des fèves cuites dans l'eau; le fameux Amrou comparait le peuple égyptien à l'abeille qui ne travaille que pour autrui; depuis le temps d'Amrou l'état des pauvres cultivateurs n'a pas changé. » Il n'a pas changé davantage depuis les dernières transformations de l'Égypte et le premier spectacle qui m'a frappé en remontant le Nil fut précisément la pauvreté lamentable des villages et la résignation mélancolique et sale de l'immuable fellah.

Michaud ne se contente pas de constater, il cherche les causes de cette misère et n'a pas de peine à la découvrir dans l'administration des terres. Les fautes viennent toujours d'en haut et gouverner est un art difficile que les tyrans et les démocraties ignorent pareillement. Le pacha s'est emparé en Égypte de tout ce qui est productif. De tout sans exception : « On se sert, pour le feu de l'âtre ou du four, de la fiente des bestiaux séchée au soleil; le pacha s'est réservé le monopole de ce combustible. » Les collecteurs d'impôts sont impitoyables et les fellahs ne se décident à sortir leurs piastres qu'après avoir été roués de coups. Mais dans la même prison se trouvent réunis les fellahs récalcitrants aux impôts et les agents du fisc soupçonnés de malversation. « La moitié de la population, conclut philosophiquement Michaud, paraît employée à surveiller et tourmenter l'autre. »

D'une ondulation du sol au-dessus du fleuve il aperçoit les déserts où se retiraient les anachorètes dans leur mépris du monde, de la richesse et de la gloire. L'ermite Macaire (dont le nom devait plus tard être déshonoré par le prénom de Robert) formait les postulants à la solitude en les envoyant au cimetière le plus proche injurier les morts. « Qu'ont-ils répondu? leur demandait-il au retour. — Rien. — Eh bien, retournez et chantez les louanges de tous ceux qui sont ensevelis... » Même question après la visite : « Qu'ont dit les morts? — Rien. — Profitez donc de la leçon : imitez leur indifférence pour les jugements des hommes et vous vivrez pour Jésus-Christ. »

Mais voici que le voyage devient monotone. « L'histoire nous

dit, avoue Michaud, que les anciens Égyptiens étaient d'un caractère mélancolique et avaient sans cesse besoin d'être distraits... Cette disposition me paraît fort naturelle, et je sens que l'ennui commence aussi à me gagner. » Il en est réduit à s'amuser des grimaces de son cuisinier et à redouter l'invasion des rats et des punaises, en attendant celle des moustiques. L'arrivée au Caire le distraira-t-elle, le Caire appelé par les Arabes *Délices de l'imagination* et *Mère du monde*? Pour rompre le silence du Nil, il court les bazars où se donnent rendez-vous tous les peuples de la terre, les cafés où se réunissent jongleurs et almées, les cimetières même qui deviennent des lieux de réjouissances pendant la fête religieuse du Beyram. Il se fait même initier aux statuts de la corporation des voleurs, laquelle, ajoute-t-il sans s'étonner, est déjà célébrée par Diodore de Sicile. On ne prend pas sans vert un historien : « La loi des Égyptiens (d'après Diodore de Sicile) ordonnait que ceux qui voulaient faire le métier de voleur se fissent inscrire chez un chef et qu'on portât chez lui tout ce qu'on déroberait ; ceux qui étaient volés devaient aller trouver cet homme pour lui signifier la qualité et le nombre des choses qu'on leur avait prises, en lui marquant le temps et le lieu où le vol s'était fait ; la chose perdue se retrouvait immanquablement par cette voie... » Nous ne sommes pas encore revenus à ce degré de civilisation.

Les Pyramides ne lui inspirent aucun accès de lyrisme. Il est vrai que son enthousiasme eût été calmé par la visite à l'intérieur. Dans ces passages étroits et tortueux il sue, il étouffe, il souffre : « Mille chauves-souris que nous avions troublées dans leurs demeures volaient autour de nous avec un bruit sourd ; elles avaient éteint un de nos flambeaux et nous étions menacés d'être ensevelis dans de profondes ténèbres ; j'étais resté seul avec mes deux *ciceroni* qui ne cessaient de me demander un backchich et qui le demandaient comme on demande la bourse ou la vie... » Il calcule aussi la longueur d'un mur que l'on pourrait construire avec les pierres de ces monuments : d'après Bonaparte, ce mur pouvait enfermer la France entière. Passant en revue les opinions de l'antiquité sur les Pyramides, il s'aperçoit qu'on n'y fit attention qu'à partir du XIVe siècle. Un pèlerin champenois, le seigneur d'Anglure, les prit pour de gigantesques greniers. Ce n'étaient que les greniers de la mort. Volney s'indigne contre *l'extravagance et la cruauté des despotes*

qui ont commandé ces barbares ouvrages, à quoi le bon Michaud réplique : « Ne voilà-t-il pas de bien grands mots pour nous dire ce que nous savions déjà, que les Pyramides n'ont pas été construites sous un gouvernement représentatif et que leur budget n'a point été voté par les Chambres !.. » Mais les gouvernements représentatifs ne construisent jamais rien, et pas même des œuvres d'utilité publique, parce qu'ils n'envisagent pas la durée.

Je ne m'excuse point de citer ce Michaud qui est d'ailleurs fort divertissant et savoureux : si l'on prétend tirer de l'ombre un écrivain oublié, il faut apporter ses preuves et mon client les distribue en prodigue. Remarquez le profit qu'il tire de son érudition. Il s'en sert, devançant les personnages d'Anatole France, pour meubler sa phrase et sa conversation, mais France n'a point sa bonhomie. Savez-vous, par exemple, que les premières fouilles de Sakara furent inspirées par le goût des Vénitiens au XVIe siècle pour les momies? Les Vénitiens les recherchaient plus que les plus riches marchandises de l'Inde transportées par l'Égypte, car on s'en servait pour composer une poudre merveilleuse qu'on appelait la *mumie* et qu'on vendait comme un élixir de longue vie. François Ier ne consentait pas à voyager sans que « ses sommeliers ne portassent avec eux de la mumie ainsi que de la rhubarbe ».

Voici notre Michaud dans la tombe, ou plutôt dans les tombes égyptiennes, car il y en a de diverses sortes et il n'en oublie aucune, avec force détails sur les façons d'ensevelir, et jusqu'aux animaux. L'homme ne consent à mourir qu'accompagné de tout ce qui a vécu avec lui, afin de retrouver ses habitudes au réveil. Nul peuple n'a été plus préoccupé de la mort : « La civilisation de la terre a commencé dans les nécropoles. » Mais il refuse d'admirer la sculpture égyptienne qui recherche la grandeur plus que la beauté. Les colosses de Memphis ne l'impressionnent pas : « Hérodote, note-t-il, nous dit que la Grèce avait emprunté presque tous ses dieux à l'Égypte, à l'exception des Trois Grâces, et cela seul nous explique en quoi le génie grec différait du génie égyptien dans la culture des arts. »

Mais plus que les monuments l'intéresse le grouillement de la vie. Il fréquente les écoles et il s'extasie sur le diplôme accordé aux ulémas qui ont cueilli dans les jardins d'El-Azhar *des fleurs*

qui feraient honte à la rose et au narcisse et qui se sont composé *un collier précieux avec les perles des bonnes leçons et des bons discours*. Que voilà, en effet, un aimable diplôme! Il suit les cours qui se donnent près des citernes, et même il est chargé par le pacha d'examiner les progrès des élèves en latin et en français à l'école de médecine d'Abourzabel. Au lieu de voir danser les almées ou de suivre d'intéressantes conversations sur les mœurs du pays, il lui faut repasser les chapitres de l'article, de l'adverbe, du pronom. Peine bien inutile, car le maître de français ne sait que l'italien. Si Michaud revenait aujourd'hui, il serait surpris d'entendre la langue française partout parlée en Égypte, et bien parlée.

S'il ne peut fréquenter les harems, il se fait renseigner sur le mariage et sur le divorce et il rapporte avec plaisir un potin du Caire sur une insurrection qui a éclaté parmi les femmes d'un grand personnage. L'émeute a le dessus et le maître est battu et mis à la porte : pour comble, s'étant plaint à Méhémet-Ali, celui-ci lui déclare qu'un homme est toujours fautif de ne pas savoir plaire aux femmes. Le harem devient dangereux si les femmes s'entendent entre elles. La plupart des Arabes n'ont qu'une femme à la fois, mais ils ne restent jamais longtemps avec la même.

Sur la poésie arabe il interroge avidement les lettrés et même il recueille une ballade toute fraîche, l'histoire d'Hassan de Galioub, enlevé à sa cabane, à son chadouf (machine dont on se sert pour tirer l'eau du Nil) et à la belle Fatma pour servir dans l'armée de Méhémet-Ali à la guerre du Hedjaz. Ni la Mecque, ni Médine, ni le bruit des armes ne peuvent lui faire oublier *le soleil de sa vie, sa chère Fatma à la peau douce, jeune et fraîche, aux yeux grands comme un fingeau*. Le fingeau est une petite tasse ovale dans laquelle on prend le café. Après trois ans d'absence la fièvre du chagrin dévore Hassan et il est conduit à l'hôpital, où d'affreux médecins lui font avaler des *drogues noires* qui n'adoucissent point son mal; mais un beau matin, — est-ce celui de sa mort ou de sa délivrance? — il entend sous sa fenêtre une voix qui l'appelle : *Hassan, ma vie, mes yeux*. C'est la voix de Fatma et le malade est guéri.

Enfin Michaud est encore le premier à prendre des *interviews*. Seulement il les appelle des *entrevues*. Ne pouvions-nous garder, en l'élargissant, le mot français? A tout seigneur tout

honneur : entrevue de Méhémet-Ali qui règne alors sur l'Égypte. Il note d'abord son rire. Le visage est grave habituellement, mais il se détend dans un rire singulier, presque sauvage. Avec quel mépris le pacha traite son faible souverain, le sultan Soliman ! « L'empire de Soliman, déclare-t-il à son interlocuteur d'un ton qui respire la menace, n'est plus qu'un géant étendu par terre : il tombera en poudre sitôt qu'on l'attaquera, et ceux qui le gouvernent maintenant ne le défendent pas mieux que les morts ne défendent leurs tombeaux... » L'année suivante, Ibrahim au nom de Méhémet-Ali envahissait la Syrie.

Après le maître, quelques grands chefs. Le trésorier Mohamed-Bey, grossier, cruel, brutal, a toujours près de lui un lion pour jouir de la terreur des visiteurs. Michaud qui a traversé la Révolution n'est pas incommodé de cette présence hétéroclite. Il ne peut joindre au vieux Caire ce bizarre colonel Sèves, sorte d'aventurier qui s'est fait musulman sous le nom de Soliman-Pacha et qui est, avec Ibrahim, le meilleur général égyptien. Quand à Ibrahim, il prend Michaud pour un médecin et ne l'entretient que de ses maux : « J'avais tant de choses à savoir pour mon instruction de voyageur, rapporte l'historien, et je n'ai rien appris, si ce n'est que Son Excellence faisait des graviers... »

Michaud, quittant l'Égypte, s'étonne du miracle égyptien, non peut-être réalisé sur place, mais les deux plus grands peuples de l'antiquité, le peuple juif et le peuple grec, en sont sortis : « Athènes et le Parthénon, Jérusalem et son temple furent l'ouvrage de deux nations qui avaient eu leur berceau dans la vieille Égypte, qui avaient vu l'une et l'autre le royaume de Sésostris, cette terre favorisée du ciel où fleurissaient les arts et la sagesse, où le génie de l'homme éleva tous ces grands monuments dont nous admirons aujourd'hui les ruines. » Et pourtant je regrette que, dans le partage avec Poujoulat, Michaud ne se soit pas attribué la Syrie. Il y eût relevé les traces des Croisés et mieux compris, aux dimensions de leurs châteaux, l'importance de leur établissement en Asie. L'historien des Croisades n'eût pas dû laisser à son disciple le soin de relever les traces de saint Louis à Saint-Jean d'Acre et celles des Templiers et des Hospitaliers au Markab et à Tartous.

VI. — LE CHARME D'UN VIEILLARD

« Il a l'air d'un sage de l'antiquité, a dit Poujoulat, et le génie de l'Orient semble être devenu le sien. » Un sage un peu agité, car il a pris sur le tard le goût des voyages, si l'on en juge par une seconde correspondance, sur l'Italie cette fois (*Toscane et Rome*), publiée en 1839. Mais, pour devenir un sage, il faut avoir beaucoup pratiqué la vie. Les dernières années de Michaud furent très entourées : malgré ses convictions légitimistes demeurées ardentes, il n'avait plus d'ennemis. Il exerçait une attraction spirituelle à quoi nul ne résistait, car son érudition était immense et servie par ses mots. « Ceux qui l'ont vu à Passy dans ses dernières années, écrit Saint-Beuve, savent combien il était resté aimable, indulgent, bon et malin, accueillant pour l'esprit, de quelque part qu'il vînt. Dès qu'il en reconnaissait dans quelqu'un, fût-ce d'un bord même opposé, l'épigramme cessait à l'instant sur ses lèvres : il avait de l'amitié pour l'esprit. » S'il avait de l'amitié pour l'esprit, c'est qu'il en avait lui-même à revendre. Et Sainte-Beuve de terminer son portrait : « Il mourut et s'éteignit le 30 septembre 1839, à l'âge de soixante-douze ans, ayant gagné beaucoup à la vieillesse et ayant fait de la santé la plus frêle et du souffle le plus mince un merveilleux usage pour la vie sociale et pour la pensée. »

Il faut croire que cet esprit de Michaud jouissait d'une sorte de célébrité comparable à celle dont jouirent Chamfort et Rivarol et, de nos jours, Alfred Capus. Car il est souligné par son successeur à l'Académie, Flourens, et par Mignet qui reçoit ce dernier sous la Coupole. Les deux discours académiques consacrent presque autant de pages aux mots de Michaud qu'à son *Histoire des Croisades*. Comment n'en pas relever quelques-uns que le temps n'a pas trop fanés? D'un auteur violent et incomplet il disait : « C'est un homme qui s'est échappé des mains de la nature sans lui laisser le temps de l'achever. » Admis à présenter au Roi le dernier volume de son *Histoire*, comme un de ses amis lui demande ce que le souverain lui a dit, Michaud sourit et répond : « Il m'a presque parlé. » Mais il se réservait et ne se livrait pas aux fâcheux : « Mon esprit, confessait-il gentiment, est comme mon amitié, je n'en ai pas pour tout le monde. » Mignet, de son côté, lui rend cet hommage:

« Il avait conservé les habitudes de ce temps où, selon l'expression d'un homme qui s'y connaissait bien, tout le monde perdait de l'esprit et personne n'en ramassait. Sous ce rapport, plus encore que sous tout autre, M. Michaud était resté fidèle à l'ancien régime. Il abondait en saillies; il avait le degré de malice qui rend la plaisanterie piquante sans la rendre blessante. Son esprit avait quelque lenteur, et ses à-propos un peu tardifs frappaient d'autant plus qu'ils semblaient se laisser attendre. »

Avec les femmes il était plein de grâce. On sait comment il se tira d'affaires chez Mme Suard dans une circonstance assez délicate. Celle-ci l'avait invité, sans le prévenir, avec Mme de Staël qu'il avait rudement attaquée, et sans pitié elle lui reprocha ses anciennes vivacités de plume. « La mêlée est toujours confuse, expliqua-t-il, et comme Diomède, j'ai eu le malheur de blesser dans la nuit une déesse... » Mme de Staël fut désarmée.

J'ai trouvé dans les *Souvenirs de Madame Jaubert* une autre anecdote. C'était à la fin de sa vie. Il aimait à dîner en ville et il y était fort recherché. Un soir qu'il était placé à côté d'une dame jeune, jolie et pétulante, celle-ci, par mégarde, posa son pied sur celui du vieillard et, comme elle remuait beaucoup, elle appuyait très fort en parlant. Michaud, qui avait les pieds sensibles et qui souffrait, se pencha vers sa voisine avec mystère et lui demanda : « Madame, m'aimez-vous? — Moi, monsieur? quelle idée!... — Alors, puisque vous ne m'aimez pas, soyez assez aimable pour retirer votre pied qui est sur le mien... »

Poujoulat cite le jugement de Laharpe : « C'est l'homme de Paris qui a le plus d'esprit. » Il s'agit du Michaud débutant, du Michaud condamné à mort qui grisait les gendarmes pour se sauver. Et c'était le temps de Rivarol. Flourens, dans son discours de réception, le compare à La Fontaine pour sa bonhomie. C'est le Michaud de la fin, qui a beaucoup vu et beaucoup retenu. Je me demande pourtant si l'esprit et le charme du jeune homme courageux et du vieillard bienveillant n'ont pas donné quelque peu le change sur la véritable valeur de Michaud. Augustin Thierry et Michelet ont beaucoup trop relégué dans l'ombre l'historien des *Croisades*, l'un par sa documentation plus rigoureuse, l'autre par les formules de son

style éblouissant pareilles à un jeu d'épées. Il est, avec Bonald et Joseph de Maistre, sur un autre plan, le mainteneur ou le restaurateur d'une tradition. « N'est-ce pas de l'*Histoire des Croisades*, a pu écrire son successeur à l'Académie, que datent, et cette réaction profonde qui a rendu à l'histoire toute sa vérité, et ces grands travaux historiques qui font la gloire du siècle? » L'histoire a été renouvelée en effet au XIXe siècle et l'on trouve Michaud à l'origine de ce renouvellement.

Il n'a pas seulement rouvert les portes verrouillées du magnifique et prodigieux moyen âge méconnu systématiquement, il a poussé encore, après Chateaubriand et avant Lamartine, les portes de l'Orient. « A quelque endroit que l'on frappe, a-t-il écrit de la terre de Palestine, on entend résonner un nom français. » Il a été le nouveau chevalier de ce *Nom français*. Sa joie est émouvante à recueillir quand il découvre les traces de ses prédécesseurs. Car il n'est pas de ces voyageurs qui prétendent faire table rase et tout inventer. Au contraire, son plaisir est de se subordonner, et son érudition historique ne lui sert qu'à montrer dans le présent l'humble suite d'un passé héroïque et intelligent tout ensemble. Le passage de Chateaubriand à Jérusalem, dira-t-il, est devenu *comme un des souvenirs de Terre Sainte*. Ainsi ajoute-t-il un homme de lettres à la liste fameuse des hommes d'action, guerriers et politiques. Lui-même doit figurer sur cette liste. Il a contribué à susciter sans aucun doute le grand mouvement des voyageurs français en Syrie. Il a précipité les missions des archéologues, des historiens, des écrivains. Par les Poujoulat son influence s'est exercée encore après lui, et jusqu'après l'expédition de 1860 dans le Liban. Le mettre enfin à sa place, au nombre des voyageurs d'Orient les plus utiles à l'influence française, c'est réparer un injuste oubli. Dans le réfectoire de collège où une voix qui mue lit tant bien que mal, et plutôt mal que bien, l'*Histoire des Croisades*, voici que la curiosité d'un enfant s'éveille et pour la première fois rêve de l'Orient, terre des miracles et des dieux, de l'Orient où l'on entend, *à quelque endroit que l'on frappe, résonner un nom français*, — un enfant, le futur auteur de l'*Enquête aux pays du Levant* et du *Jardin sur l'Oronte*, Maurice Barrès...

HENRY BORDEAUX.

LA FLÈCHE D'OR

TROISIÈME PARTIE (1)

I

Au retour de cette expédition nous arrivâmes si tard dans le Vieux Port que Dominique et moi, mettant le cap sur le café tenu par Mme Léonore, nous le trouvâmes vide de consommateurs, à l'exception de deux individus d'assez sinistre apparence qui jouaient aux cartes sur un coin de table près de la porte. La première chose que fit Mme Léonore fut de mettre ses mains sur les épaules de Dominique et, à bout de bras, de regarder dans les yeux cet homme aux exploits audacieux et aux fantastiques stratagèmes qui lui souriait sous sa grosse moustache, défrisée cette fois. Nous n'étions guère soignés, la figure mal rasée, des traces d'embruns salés sur une peau cuisante et des yeux rougis par quarante-huit heures de veille. Il en était ainsi pour moi du moins, qui voyais à travers une sorte de brouillard. Mme Léonore vint bientôt s'asseoir auprès de nous, et, remarquant que j'avais l'air très fatigué, demanda à Dominique si je pourrais bien dormir cette nuit.

— Je ne sais pas, dit Dominique. Il est jeune. Et on a toujours la ressource de rêver.

— A quoi pouvez-vous bien rêver, vous autres hommes, dans vos barques ballottées sur la mer ?

— A rien, la plupart du temps, dit Dominique. Mais il m'est arrivé de rêver à de furieux combats.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 août.

— Et à de furieuses amours, aussi, sans doute, lui lança-t-elle d'une voix moqueuse.

— Non, cela c'est pour les heures de veille, répondit-il d'un ton traînant. Les heures de veille sont plus longues.

— Je suppose que vous parlez de vos amours quelquefois.

— Vous pouvez être sûre, Mme Léonore, m'écriai-je, qu'on parle beaucoup de vous à la mer.

— Pas si sûre maintenant! Il y a cette étrange dame du Prado que vous l'avez emmené voir, *signorino*. Elle lui a tourné la tête comme un verre de vin à un enfant. J'ai honte de l'avouer, l'autre matin j'ai prié une amie de surveiller le café pendant une heure ou deux, je me suis enveloppé la tête et je suis allée à pied, à l'autre bout de la ville... Regardez moi ces deux-là qui ouvrent les yeux. Et moi qui croyais qu'ils tombaient de sommeil et de fatigue, les pauvres!

Elle tint notre curiosité en suspens un moment.

— Eh! bien, j'ai vu votre merveille, Dominique, reprit-elle d'un ton calme. Elle sortait à cheval et passait la grille, et c'eût été tout ce que j'aurais vu d'elle, si elle ne s'était arrêtée dans l'allée principale pour attendre un beau cavalier. Il avait des moustaches comme ça, et ses dents étaient très blanches quand il lui souriait. Mais il a les yeux trop enfoncés dans la tête, pour mon goût. Ça ne m'a pas plu.

— C'est un Américain, dis-je.

— Ah! *Un Americano*. Cela m'est égal. C'était elle que j'étais allée voir.

— Quoi! Marcher jusqu'à l'autre bout de la ville pour voir doña Rita! fit à mi-voix et d'un ton de taquinerie Dominique. Vraiment, vous m'avez toujours dit que vous ne pourriez pas marcher plus loin que le bout du quai pour sauver votre vie, — ou même la mienne.

— C'est vrai, et je suis revenue à pied aussi et je vous prie de croire que je l'ai bien regardée... Une tête comme un bijou! reprit cette femme sortie de quelque bas quartier de Rome et qui avait été, pendant des années, le jeu d'on ne sait quels obscurs destins... Oui, Dominique. Je n'ai jamais été aussi hantée par un visage depuis... depuis l'âge de seize ans. C'était le visage d'un jeune cavalier dans la rue. Lui aussi était à cheval. Je ne l'ai jamais revu et je l'ai aimé pendant... pendant des jours et des jours. C'était à cause du genre de visage

qu'il avait. Et son visage à elle est du même genre... Ah ! certes j'ai pensé à elle. J'ai eu aussi cet âge-là, et moi aussi j'avais un visage bien à moi à montrer au monde, mais pas si magnifique. Et moi non plus, je ne savais pas pourquoi j'étais venue au monde, pas plus qu'elle ne le sait.

— Et maintenant vous le savez, grogna doucement Dominique, la tête toujours dans les mains.

Elle le regarda assez longtemps, entr'ouvrit les lèvres, mais ne fit que pousser un léger soupir.

— Et que savez-vous d'elle, vous qui l'avez assez regardée pour être hantée par son visage ? demandai-je.

— D'elle, répéta-t-elle à voix plus basse. A quoi bon parler d'une autre femme ? D'ailleurs c'est une grande dame.

Je ne pus réprimer un sourire qu'elle remarqua ausssitôt.

— Elle n'en est pas une ? Bien, non, peut-être qu'elle n'en est pas une. Mais vous pouvez être sûr de quelque chose, c'est qu'elle l'est, chair et ombre, autrement plus que toutes celles que j'ai pu voir. Rappelez-vous bien ceci. Elle n'est faite pour aucun homme. Elle fuirait entre leurs doigts comme de l'eau.

— Inconstante ? chuchotai-je.

— Je ne dis pas cela. Trop fière peut-être, trop entêtée, trop pleine de pitié. Signorino, vous ne connaissez pas beaucoup les femmes. Et vous pouvez encore en apprendre quelque chose, ou peut-être pas : mais ce que vous apprendrez d'elle, vous ne l'oublierez jamais.

Je leur souhaitai bonne nuit à tous deux et je sortis du café pour respirer l'air frais du dehors. Je laissai derrière moi l'extrémité de la Cannebière, vaste perspective de hautes maisons et de trottoirs éclairés qui allaient se perdre au loin. Je cherchai l'obscurité de rues paisibles éloignées du centre. Les vêtements que je portais étaient exactement ceux d'un marin débarqué de quelque caboteur, une épaisse chemise de laine bleue ou plutôt une sorte de chandail et un bonnet tricoté, en forme de béret, mis sur l'oreille, avec un pompon rouge au milieu. C'était même la raison qui m'avait fait m'attarder si longtemps dans ce café. Je ne voulais pas qu'on me reconnût par les rues dans ce costume, ni qu'on me vît entrer dans la maison de la rue des Consuls. Mais toutes les représentations avaient pris fin et tous les gens raisonnables étaient dans leur lit ; je n'hésitai pas à traverser la place de l'Opéra. Je m'attendais à trouver la rue

des Consuls vide comme toujours à cette heure de la nuit. Comme j'en tournais le coin, j'aperçus trois personnes qui devaient être du quartier. Deux jeunes filles en manteaux sombres précédaient un homme de haute taille, coiffé d'un chapeau haut de forme. Je ralentis le pas, ne voulant pas les dépasser, d'autant que la porte de la maison n'était plus qu'à quelques mètres. A mon extrême surprise, ces gens s'y arrêtèrent et l'homme ayant pris sa clef laissa passer ses deux compagnes, les suivit, et, refermant la porte avec violence, disparut.

Je demeurai là assez stupidement à méditer sur cette apparition avant de m'apercevoir que c'était bien la dernière chose à faire. J'attendis un peu, j'entrai à mon tour. On eût dit qu'on n'avait pas touché au petit bec de gaz depuis cette nuit lointaine où Mills et moi nous avions franchi le vestibule de marbre noir et blanc sur les talons du capitaine Blunt. Je grimpai rapidement l'escalier et arrivé au premier étage je me glissai dans mon salon dont la porte était ouverte... Je tirai le cordon et quelque part, en bas, une sonnette retentit. Je ne savais pas si Thérèse pouvait m'entendre. N'ayant pas d'allumettes sur moi, j'attendis quelque temps dans l'obscurité silencieuse. Soudain, sans qu'aucun bruit l'eût précédée, une lumière tomba dans la chambre et Thérèse apparut dans l'ouverture de la porte, un chandelier à la main. Elle était vêtue de sa jupe brune de paysanne. Le reste de la personne était caché par un châle noir qui lui couvrait la tête, les épaules, les bras et les coudes et lui tombait à la taille. La main qui tenait la bougie sortait de cette draperie que l'autre main invisible retenait sous le menton. Son visage avait l'air d'être sorti d'un tableau. Elle me dit aussitôt :

— Vous m'avez effrayée, mon jeune monsieur.

— C'était bien mon intention, dis-je, je suis très méchant.

— Les jeunes gens sont toujours drôles, fit-elle.

— Mais vous êtes vraiment très brave, dis-je pour la taquiner : ç'aurait pu être le diable qui tirait la sonnette.

— Ç'aurait pu être. Mais une pauvre fille comme moi n'a pas peur du diable. J'ai le cœur pur. Mais ç'aurait pu être aussi un assassin. Qui pourrait vous empêcher de me tuer maintenant et de ressortir libre comme l'air?

Tout en parlant, elle avait allumé le gaz et sur ces derniers mots elle franchit la porte de la chambre à coucher, me laissant stupéfait du caractère inattendu de ses pensées.

Je ne pouvais pas savoir qu'il y avait eu durant mon absence un meurtre atroce qui avait frappé l'imagination de toute la ville : et quoique Thérèse ne lût pas les journaux et qu'elle ne parlât probablement à personne, elle en avait certainement entendu parler. Elle reparut glissant hors de la chambre à coucher, et elle m'entretint de cette histoire d'assassinat sur un étrange ton d'indifférence :

— Voilà où conduit le péché de la chair, remarqua-t-elle avec sévérité ; le diable alors fournit l'occasion.

— Je ne puis imaginer le diable me poussant à vous assassiner, Thérèse, dis-je. J'admets que presque tous les locataires peuvent être des assassins, mais j'espérais être une exception.

Avec la bougie un peu au-dessous de son visage d'un seul ton et sans relief, elle avait plus que jamais l'air d'être sortie d'un vieux tableau craquelé et enfumé. Je m'installai sur un sofa, après avoir retiré mes chaussures.

— Eh bien! lui dis-je, avez-vous beaucoup d'assassins dans la maison?

— Oui, dit-elle, ça va bien. En haut et en bas, soupira-t-elle. Dieu y pourvoit.

— Mais, à propos, quel est donc cet assassin à cheveux grisonnants, en chapeau haut de forme, que j'ai vu escortant deux jeunes filles dans cette maison?

Elle prit un air candide où l'on pouvait demêler un peu de sa malice paysanne.

— Ah! Ce sont deux danseuses de l'Opéra, des sœurs, aussi différentes l'une de l'autre que moi de notre pauvre Rita. Mais l'une et l'autre sont vertueuses ; et ce monsieur, leur père, est très sévère avec elles. Très sévère en vérité, pauvres orphelines. Et ça a l'air d'être une occupation si coupable!

— Je parie que vous leur faites payer un bon loyer, Thérèse. Avec une occupation pareille...

Elle leva vers moi des yeux d'une invincible innocence et se glissa du côté de la porte, avec tant de douceur que c'est à peine si la flamme de la bougie trembla.

— Bonne nuit, murmura-t-elle.

— Bonne nuit, mademoiselle.

Puis, arrivée de l'autre côté de la porte, elle se retourna brusquement comme l'aurait fait une marionnette.

— Ah! il faut que vous sachiez, mon cher jeune monsieur,

que M. Blunt, ce cher et bel homme, est arrivé de Navarre il y a trois ou quatre jours. Oh ! ajouta-t-elle avec un air de componction impayable, c'est un si charmant monsieur !

Et la porte se referma sur elle.

II

Cette nuit-là, je la passai à peu près tout entière les yeux grands ouverts et sans cesse entre la veille et le rêve. Les souffrances habituelles à un jeune homme amoureux n'y étaient pour rien. Je pouvais la quitter, m'éloigner d'elle, rester loin d'elle sans éprouver ce sentiment torturant de la distance, si aigu que souvent il finit par s'user lui-même en quelques jours. Être loin ou près était tout un pour moi, comme si l'on ne pouvait jamais être plus éloigné ni jamais plus rapproché non plus de son secret. Je n'avais aucune espérance, pas même un désir. C'était en moi exactement comme la vie était en moi, cette vie dont un dicton populaire affirme « qu'elle est douce ».

J'avais annoncé mon arrivée, bien entendu. J'avais écrit un mot. J'avais sonné. Thérèse était apparue dans son habit brun, plus monastique que jamais. Je lui avais dit :

— Faites porter cela tout de suite.

Elle avait regardé l'adresse sur l'enveloppe, et s'était décidée à prendre la lettre avec un effort de répugnance béate.

— Oh ! cette Rita ! cette Rita ! avait-elle murmuré. Pourquoi essayez-vous, vous aussi, comme les autres, de vous mettre entre elle et la miséricorde de Dieu ? A quoi bon tout ceci pour vous, qui êtes un si charmant jeune monsieur ? A irriter seulement tous les saints du paradis...

L'heure vint enfin, et je me trouvai devant cette porte qui s'ouvrit à l'appel de la sonnette, tout à fait comme d'habitude. Mais comme d'habitude, ce que j'aurais dû voir d'abord dans le hall, c'eût été le dos de cette femme de chambre toujours partout à la fois, affairée, silencieuse, et déjà loin. Pas du tout ! Elle attendit pour me laisser entrer. J'en fus si étonné que je lui adressai la parole pour la première fois de ma vie.

— Bonjour, Rose !

Elle abaissa ses paupières sombres sur ces yeux qui auraient dû être éclatants mais qui ne l'étaient pas, comme si l'on avait soufflé une buée sur eux dès le matin. C'était une fille qui ne

savait pas sourire. Elle referma la porte derrière moi, et murmura, sans y mettre aucune intention marquée :

— Le capitaine Blunt est avec madame.

Cela ne me surprit pas. Je le savais de retour : j'avais seulement à ce moment-là oublié son existence. Je regardai la femme de chambre également sans aucune intention. Mais, au mouvement que je fis pour entrer dans la salle à manger, elle m'arrêta :

— M. Georges.

Ce n'était pas mon nom; mais il me servait alors comme il me servira au cours de ce récit. Dans toutes sortes d'endroits singuliers on faisait allusion à moi comme « à ce jeune homme qu'on appelle M. Georges », et je crois vraiment qu'à cette époque j'avais le sentiment que le nom de Georges m'appartenait réellement. J'attendis ce que cette fille avait à me dire.

— Eh bien! fis-je à la fin, assez amusé par son hésitation.

— Madame n'est pas heureuse, dit-elle enfin.

Ce ne fut pas dit avec émotion, mais comme une sorte d'annonce officielle. Ce n'avait même pas le ton d'un avertissement. Une simple constatation. Et elle ouvrit aussitôt la porte de la salle à manger. Mais, au lieu de m'annoncer comme d'ordinaire, elle y entra et referma la porte derrière elle. Au bout de quelques secondes, la porte se rouvrit et Rose se rangea pour me laisser passer.

C'est alors que j'entendis quelque chose; la voix de doña Rita s'élevait un peu avec un accent d'impatience qui lui était très rare et achevait sur les mots :

— ...Sans conséquence.

Mais la déclaration de la femme de chambre occupait ma pensée. « Madame n'est pas heureuse. » C'était d'une terrible précision. « Pas heureuse... » Je ne savais pas ce que j'allais voir : mais dans ce que je vis, il n'y eut rien de surprenant. Le capitaine Blunt était en train de se chauffer le dos à la plus éloignée des deux cheminées; quant à doña Rita, il n'y avait d'extraordinaire dans son attitude que ses cheveux répandus sur ses épaules. Elle était assise les jambes croisées, roulée dans cette ample robe bleue comme un jeune chef sauvage dans une couverture. Et devant la fixité accoutumée de ses yeux énigmatiques, la fumée de la cigarette montait rituellement, droite, en une svelte spirale. Elle tapota le divan près d'elle d'une manière engageante; mais j'allai m'asseoir dans un fauteuil qui

lui faisait presque face et que, j'imagine, Blunt venait de quitter.

— Eh bien? s'écria-t-elle.

— Succès complet.

— J'ai envie de vous embrasser.

Ses lèvres remuaient peu d'habitude, mais, en cette circonstance, le murmure intense de ces mots sembla se former dans mon cœur même, non comme un son parvenu jusqu'à moi, mais comme le don d'une émotion délicieuse et terriblement intime. Pourtant mon cœur n'en restait pas moins lourd.

— Oui, à cause de votre joie! fis-je à voix basse et d'un ton amer, à cause de votre joie royaliste et légitimiste.

Puis, avec cette sorte de politesse précise que j'avais dû emprunter à Blunt, j'ajoutai :

— Je ne me soucie pas d'être embrassé à cause du Roi.

Elle m'écoutait, impénétrable, immobile, les yeux à demi fermés, les lèvres closes, le teint coloré, rougissant, comme si son visage avait été sculpté, il y a six mille ans, pour fixer à jamais ce je ne sais quoi de secret et d'obscur qui vit dans toute femme.

Le capitaine Blunt, le coude appuyé au manteau de la cheminée, s'était un peu détourné de nous et son attitude exprimait d'admirable façon, le détachement d'un homme qui ne veut pas entendre. En fait, je ne suppose pas qu'il ait pu entendre. Il était trop loin, nos voix étaient trop contenues. Elle lui adressa soudain la parole.

— Comme je vous le disais, don Juan, j'ai la plus grande difficulté à me faire croire.

Il changea de pose comme à contre-cœur, pour lui répondre :

— C'est une difficulté que les femmes rencontrent ordinairement.

— J'ai toujours dit la vérité.

— Toutes les femmes disent la vérité, reprit Blunt.

— Où sont les hommes que j'ai trompés? s'écria-t-elle.

— Oui, où sont-ils? dit Blunt d'un air empressé, comme s'il était prêt à aller les chercher.

— Non, mais montrez-m'en un. Dites-moi où il est?

Il abandonna une fois pour toutes son affectation de détachement, haussa légèrement, très légèrement les épaules, fit un

pas vers le divan, et la regarda avec une expression courtoise et amusée.

— Oh! moi je n'en sais rien. Probablement nulle part. Vous savez faire des merveilles sans qu'il vous en coûte beaucoup à vous-même.

— Sans qu'il m'en coûte beaucoup ? interrogea-t-elle.

— Je veux dire à votre personne.

— Oh! oui, murmura-t-elle. Et baissant les yeux comme pour se regarder, elle ajouta très bas : — Ce corps!

— Eh bien! c'est vous-même, riposta Blunt avec une irritation visiblement contenue. Vous ne l'avez pas emprunté... Il vous va trop bien, acheva-t-il entre ses dents.

— Vous prenez plaisir à vous tourmenter, fit-elle soudain apaisée, et je le regretterais si je ne savais que c'est simplement la révolte de votre orgueil. Vous satisfaites votre orgueil à mes dépens. Pour le reste, ma façon de vivre, d'agir, de faire des merveilles à peu de frais, cela m'a presque tuée moralement. Entendez-vous? Tuée.

— J'entends; mais vous n'êtes pas encore morte...

— Non, il me reste encore quelque sentiment, et si cela peut vous donner la moindre satisfaction de le savoir, vous pouvez être certain que j'aurai conscience même du dernier coup de poignard.

Il se tut un moment, puis, avec un sourire de politesse et un geste de la tête vers moi :

— Notre auditoire doit s'ennuyer.

— J'ai parfaitement conscience que M. Georges est ici et qu'il est accoutumé à respirer une atmosphère très différente de celle qu'on respire dans cette pièce. — Et se tournant vers moi : — Ne trouvez-vous pas qu'elle sent le renfermé?

La pièce était très grande, mais je me sentais oppressé. Cette mystérieuse querelle entre ces deux êtres, en me révélant dans leurs rapports quelque chose de plus intime que je ne l'avais soupçonné, me rendait si profondément malheureux que je n'essayai même pas de répondre. Elle reprit :

— Plus d'espace ! Plus d'air ! Donnez-moi de l'air, de l'air.

Elle saisit l'encolure brodée de sa robe bleue au-dessous de son cou blanc et fit le geste désespéré de l'arracher, de l'ouvrir sur sa poitrine. Nous ne fîmes pas un mouvement ni l'un ni l'autre. Ses mains retombèrent sans force à ses côtés.

Il se fit un court silence avant qu'on entendît la voix de M. Blunt reprendre avec une familiarité enjouée :

— Je me suis souvent demandé si vous n'étiez pas une personne fort ambitieuse, doña Rita.

— Et je me demande, moi, si vous avez le moindre cœur.

Elle le regardait bien en face, et il la gratifia de ce froid éclair habituel de ses dents avant de lui répondre :

— Vous vous demandez... Ce qui veut dire réellement que vous me le demandez. Mais pourquoi le faire aussi publiquement? Pourquoi ne pas attendre qu'*il* soit retourné à ces régions d'espace et d'air, d'où *il* nous est venu?

Cette façon particulière de parler d'une tierce personne comme d'un mannequin était exaspérante. Je ne savais comment me venger; mais doña Rita ne m'en eût pas donné le temps. Sans un moment d'hésitation, elle s'écria :

— Je souhaiterais seulement qu'*il* pût m'emmener avec lui.

Un moment le visage de Blunt se figea comme un masque, puis, au lieu d'une expression de colère, prit un air d'indulgence. Quant à moi, j'eus la vision rapide du compagnon charmant, gai, aimable et résolu qu'elle aurait été.

— C'est cela : vous devriez venir avec nous faire un voyage. Vous verriez tant de choses par vous-même!

L'expression de M. Blunt se fit plus indulgente encore, si c'était possible. Il y avait décidément quelque chose d'indéracinablement ambigu chez cet homme.

— Vous êtes parfaitement insensée dans vos paroles, doña Rita! fit-il. C'est devenu depuis peu une habitude chez vous...

— Tandis que chez vous, don Juan, la réserve est une seconde nature.

— Que dois-je penser?... Auriez-vous préféré que je fusse autrement?

Elle lui tendit la main d'un mouvement spontané.

— Pardonnez-moi! Je suis injuste, et vous n'avez été que loyal. La fausseté n'est pas en nous. J'ai toujours été franche avec vous.

— Et moi obéissant, dit-il en s'inclinant. Il se retourna, s'arrêta pour me regarder un instant, me fit un salut correct de la tête et sortit avec cette parfaite aisance qu'un homme du monde conserve dans toutes les circonstances.

Doña Rita, la tête baissée, l'observa jusqu'à ce qu'il eût refermé la porte derrière lui :

— Ne me regardez pas ainsi, furent les premiers mots qu'elle prononça.

Je me levai tout prêt à m'éloigner même jusqu'à la fenêtre, quand elle ordonna :

— Ne me tournez pas le dos.

— Vous savez très bien que je ne pourrais le faire. Pas même si je le voulais. C'est trop tard à présent.

— Eh bien! alors asseyez-vous. Asseyez-vous sur ce divan.

Je me laissai tomber sur le divan. Elle jeta son bras autour de mon cou, posa sa tempe sur mon épaule et se mit à sangloter : mais je ne pouvais que le deviner d'après de légers mouvements convulsifs, parce que, dans nos positions respectives, je voyais seulement la masse de ses cheveux fauves rejetée en arrière avec toutefois un halo de cheveux fous qui, lorsque je penchai ma tête sur elle, affola mes lèvres. Comme instinctivement je cherchais à prendre son autre main, je sentis une larme tomber sur la mienne, une grosse larme lourde comme si elle fût tombée de très haut. C'en était trop pour moi. Je dus faire un geste nerveux. J'entendis aussitôt un murmure :

— Allez-vous en maintenant.

Je me retirai doucement de dessous le léger poids de sa tête, de cette indicible félicité et de cette inconcevable misère, et j'eus l'absurde impression de la laisser suspendue dans l'air. Puis je sortis sur la pointe des pieds. Dans le vestibule la femme de chambre apparut comme par enchantement devant moi tenant mon pardessus.

— Non, madame n'est pas heureuse, murmurai-je avec égarement.

Elle me laissa lui prendre mon chapeau et tandis que je le mettais sur ma tête je l'entendis murmurer :

— Madame devrait écouter son cœur.

Je réprimai un frisson, et sur le même ton je répliquai :

— Elle l'a déjà fait une fois de trop.

Rose se tenait très près de moi et je distinguai une note de mépris dans son indulgente compassion.

— Oh ça!... Madame est comme une enfant.

Il était impossible de saisir le sens profond de cette déclaration venant d'une fille, qui, comme doña Rita me l'avait dit

elle-même, était le plus taciturne des êtres, et en même temps de tous les êtres celui qui lui tenait de plus près. Je lui saisis la tête dans mes mains et lui relevant le visage je plongeai mes yeux dans ces yeux noirs qui auraient dû être lumineux. Mais, comme un miroir sur lequel on a soufflé, ils n'avaient ni lumière, ni profondeur, et sous mon regard ardent demeuraient ternes, embrumés, inconscients.

— Que monsieur veuille bien me laisser! Monsieur ne doit pas faire l'enfant, non plus. Madame pourrait avoir le monde à ses pieds; seulement, elle ne s'en soucie pas.

Pour une raison ou pour une autre, cette dernière affirmation de sa part me communiqua un immense réconfort. Elle continua :

— Mais à quoi bon vivre dans l'effroi et le tourment? — Et ouvrant la porte, elle ajouta : — Ceux qui ne daignent pas s'abaisser devraient au moins savoir se rendre heureux.

Je me retournai sur le seuil :

— Il y a quelque chose qui s'y oppose, suggérai-je.

— Assurément il y a quelque chose. Bonjour, monsieur.

III

— Une si charmante dame en robe de soie grise, et dont la main était aussi blanche que de la neige! Elle me regardait à travers de drôles de lunettes au bout d'un long manche. Une très grande dame? Mais sa voix était aussi douce que celle d'une sainte. Je n'ai jamais rien vu de pareil...

La voix qui prononçait ces paroles était celle de Thérèse et je la regardais du fond d'un lit lourdement garni de rideaux de soie brune dont la draperie fantastique tombait du plafond jusqu'au parquet. L'éclat de cette journée ensoleillée était si atténué par les persiennes que la chambre n'avait que la transparence d'un clair obscur. La silhouette de Thérèse y paraissait très sombre, sans détail, comme découpée dans du papier noir. Elle glissa vers la fenêtre et avec un cliquetis fit entrer à flots la lumière qui vint frapper péniblement mes yeux endoloris.

Je regardai Thérèse s'éloigner de la fenêtre, avec l'effroi insurmontable qu'un homme pieds et poings liés est excusable

de ressentir. Elle s'approcha du lit et, joignant les mains doucereusement, leva les yeux au plafond.

— Si j'avais été sa fille, elle ne m'aurait pas parlé plus doucement, dit-elle.

Je fis un grand effort pour parler :

— Mademoiselle Thérèse, vous divaguez.

— Elle aussi m'a appelé « mademoiselle Thérèse »... si gentiment ! J'étais pleine de vénération pour ses cheveux blancs ; mais son visage, croyez-moi, mon cher jeune monsieur, a moins de rides que le mien.

Elle serra les lèvres en me jetant un regard de colère comme s'il eût dépendu de moi de l'aider à faire disparaître ses rides, puis elle soupira :

— C'est Dieu qui nous envoie des rides, mais qu'est-ce que notre visage ? déclara-t-elle d'un ton de profonde humilité. Nous aurons de glorieux visages au paradis. En attendant, Dieu m'a permis de conserver un cœur pur.

— Allez-vous continuer comme cela longtemps ? lui criai-je. De quoi parlez-vous ?

— Je parle de la charmante vieille dame qui est arrivée en voiture. Pas dans un fiacre. Dans une petite voiture fermée avec rien que du verre devant. Je suppose qu'elle est très riche. Je lui ai ouvert moi-même la portière. Elle est descendue lentement, comme une reine. J'en ai été stupéfaite.

Il était évident que Thérèse avait été impressionnée par un coupé, quoiqu'elle n'en sût pas le nom. Mais il me sembla que, pour une raison quelconque, elle exagérait son ravissement.

— Voulez-vous dire, lui demandai-je d'un air soupçonneuxt qu'une vieille dame a l'intention de louer un appartemen, ici ? J'espère que vous lui avez répondu qu'il n'y avait pas de place : l'endroit n'est pas ce qui convient à de vénérables dames.

— Ne me mettez pas en colère, mon cher monsieur. La maison n'est-elle pas assez bien installée pour n'importe qui ?

Thérèse, sans desserrer ses mains humblement jointes sur sa taille, avait réussi à maîtriser sa colère : elle me demanda, avec la plus insinuante douceur, si je ne la croyais pas assez honnête pour prendre soin d'une vieille dame qui appartenait à un monde accablé de péchés. Elle me rappela qu'elle avait tenu la maison de son oncle le curé, depuis le temps où elle n'était « pas plus haute que ça, » son oncle, un homme connu

pour sa sainteté dans un district qui s'étendait jusqu'au delà de Pampelune. Le caractère d'une maison dépend de la personne qui la dirige. Elle n'hésiterait assurément pas à y recevoir un évêque, s'il le fallait, puisque Rita et son pauvre cœur, misérable et mécréant, n'avait plus rien à faire avec cette maison.

— Vous croyez connaître le cœur de votre sœur? lui demandai-je.

Elle ferma les yeux à demi pour s'assurer si j'étais fâché. Et comme j'avais parlé avec calme et sans que ma figure se fût animé, elle reprit :

— Il est noir, mon cher jeune monsieur. Noir. Je l'ai toujours su. Notre oncle, pauvre saint homme, avait trop à faire avec ses propres pensées pour pouvoir écouter tout ce que j'avais à lui dire de l'effronterie de Rita. Elle était toujours prête à courir à moitié nue dans les collines...

— Oui. Après vos chèvres.

— Ah! vous avez entendu parler des chèvres. Mon cher jeune monsieur, pour un oui, pour un non, elle abandonnait sa prétendue douceur et vous tirait la langue. Vous a-t-elle parlé d'un garçon, le fils de parents pieux et riches, qu'elle a essayé d'entraîner dans des pensées aussi dévergondées que les siennes, jusqu'à ce que le pauvre cher enfant l'eût renvoyée parce qu'elle outrageait sa modestie? La grâce de Dieu l'a préservé et en a fait un vrai monsieur à Paris. Peut-être cela touchera-t-il le cœur de Rita, un de ces jours. Mais elle était terrible alors. Quand j'écoutais ses plaintes, elle me disait : « C'est bon, ma sœur, on me verra bientôt vêtue seulement de pluie et de vent! » Ah! mon cher jeune monsieur, vous ne savez pas quelle méchanceté renferme son cœur. Vous n'êtes pas assez méchant vous-même pour cela. Je ne crois pas que vous soyez méchant du tout dans votre innocent petit cœur. Je ne vous ai jamais entendu vous moquer des choses saintes.

Elle s'arrêta un instant, puis, les lèvres pincées, elle reprit :

— La maison est à moi, affirma-t-elle tranquillement. C'est ce que j'ai dit à cette grande dame en gris. Je lui ai dit que ma sœur me l'avait donnée, et que sûrement Dieu ne lui permettrait pas de me la reprendre.

— Vous avez dit cela à cette dame à cheveux gris, une étrangère! Vous n'avez ni bon sens, ni sentiment, mademoiselle Thérèse. Parlez-vous aussi de votre sœur au boucher et à l'épi-

cier ? Quel est votre but ? Qu'espérez-vous ? Vous imaginez-vous plaire à Dieu en médisant de votre sœur ? Que croyez-vous donc être ?

— Une pauvre fille solitaire parmi beaucoup de méchantes gens. Pensez-vous que je veuille continuer à vivre au milieu de ces abominations ? C'est cette pécheresse de Rita qui n'a pas voulu me laisser où j'étais, au service d'un saint homme, tout près d'une église, et assurée de ma part de paradis. Je n'ai fait qu'obéir à mon oncle. Il m'a conseillé de partir et d'essayer de sauver l'âme de Rita, de la ramener à une vie vertueuse. Mais comment faire ? Le mieux serait qu'elle donnât sa fortune mal acquise à ceux qui le méritent, et qu'elle consacrât le reste de sa vie au repentir.

Elle articula ces vertueuses réflexions sur un ton de conviction qui vous aurait donné la chair de poule.

— Mademoiselle Thérèse, lui dis-je, vous êtes tout bonnement un monstre !

Elle accueillit cette franche expression de mon opinion comme si c'eût été un bonbon d'une espèce particulièrement délicieuse. Il lui plaisait de recevoir des injures. Je lui en donnai tout son content. Je cessai à la fin, parce que je n'en pouvais plus : je l'aurais battue. J'ai une vague idée que cela même ne lui aurait pas déplu... Elle attendit un moment avant de relever les yeux.

— Vous êtes un cher et ignorant jeune monsieur, dit-elle. Personne ne peut savoir quel calvaire ma sœur est pour moi.

— Et la mystérieuse dame en gris ? suggérai-je sarcastiquement.

— Une personne de ce genre l'aurait deviné, répondit Thérèse très sérieusement, mais je ne lui ai rien dit, si ce n'est que cette maison m'a été donnée une fois pour toutes par Rita. Cela même, je ne le lui aurais pas dit, si elle ne m'avait, la première, parlé de ma sœur. Je ne saurais en informer trop de gens. On ne peut pas avoir confiance en Rita. Je sais qu'elle ne craint pas Dieu, mais le respect humain l'empêchera peut-être de me reprendre cette maison. Si elle ne veut pas que je parle aux gens, que ne me donne-t-elle un morceau de papier timbré ?

Tout cela fut dit rapidement, sans reprendre haleine.

— Mais enfin, cette dame, cette étrange dame, vous a parlé,

et vous a parlé la première, de votre sœur? m'écriai-je.

— La dame, au bout d'un moment, m'a demandé, si réellement cette maison appartenait à Mme de Lastaola. Je lui ai répondu que je ne savais quel nom la pauvre pécheresse se donnait dans son fol aveuglement; mais que cette maison m'avait, en effet, été bel et bien donnée par ma sœur. Je la vis relever les sourcils, et en même temps elle me regardait aimablement, comme pour me dire : « Ne croyez pas trop à tout cela, ma chère enfant. » Je ne pus me retenir de lui prendre la main, une main douce comme du duvet, et de la baiser. Elle la retira rapidement, sans avoir l'air offensé. Elle m'a dit seulement : « C'est très généreux de la part de votre sœur », d'une façon qui m'a fait froid dans le dos. Je suppose que tout le monde sait que Rita est une fille éhontée. C'est alors que la dame a tiré ces longues lunettes à long manche d'or, et elle m'a regardé si longtemps à travers que je m'en suis sentie toute confuse. « Il n'y a pas de quoi se tourmenter, m'a-t-elle dit. Mme de Lastaola est une très remarquable personne qui a fait bien des choses surprenantes. On ne doit pas la juger comme les autres et, autant que je sache, elle n'a jamais fait de tort à qui que ce soit... » Cela m'a redonné courage, je peux vous le dire, et la dame m'a dit de ne pas déranger son fils : qu'elle attendrait jusqu'à ce qu'il fût réveillé. Alors je l'ai menée dans l'atelier. Ils y sont en ce moment, et ils y auront leur déjeuner à midi.

— Pourquoi diable ne m'avez-vous pas dit tout de suite que cette dame était madame Blunt?

— Quoi! je ne vous l'ai pas dit? Je croyais vous l'avoir dit, répondit-elle innocemment.

A cet instant, j'éprouvai le désir soudain de sortir de cette maison.

Je regardai ma montre : il était dix heures. Thérèse était venue tard avec mon café. La cause du retard était évidemment l'arrivée inattendue de la mère de Blunt, venue peut-être à l'insu de son fils. L'existence de ces Blunt me causait une sorte de malaise, comme s'ils étaient les habitants d'une autre planète. Il me vint à l'esprit, tout en m'essuyant la figure et le cou, qu'en aucune circonstance de la vie je ne pourrais me trouver avec J. K. Blunt sur un pied d'égalité, si ce n'est peut-être les armes à la main. J'aurais souri de mon absurdité si

l'intolérable poids de mon amour pour Rita n'eût étouffé dans mon cœur le plus intime vestige de gaieté. Tout ce qui se rapportait à elle me hantait avec la même terrible intimité : ses poses familières, ses yeux, ses lèvres, l'éclat de ses dents, le nuage fauve de ses cheveux, son front poli, le parfum discret dont elle se servait, la forme même, la sensation, la chaleur de ses mules à hauts talons qui, parfois, dans l'ardeur de la discussion, tombaient sur le parquet avec un bruit sec et que moi, — toujours dans l'ardeur de la discussion, — je ramassais et rejetais sur le divan sans cesser de discuter. Quant à ses larmes, puisque je n'en avais pas été la cause, elles ne faisaient que susciter mon indignation. Mettre sa tête sur mon épaule, verser ces étranges larmes, n'était rien qu'un outrageant laisser-aller. Elle aurait tout aussi bien posé son front contre le manteau de ces grandes cheminées de granit rouge, pour y pleurer à son aise. Et puis, quand elle n'avait plus eu besoin d'aucun soutien, elle m'avait simplement dit de partir... Charmant !... Elle avait eu alors un accent pathétique ; mais, ce n'était peut-être que le signe de la plus froide impudence. Avec elle, on ne savait jamais. Tristesse, indifférence, larmes, sourires, tout chez elle semblait avoir un sens secret.

Et maintenant que ma toilette était finie, je n'avais plus d'occupation. Je me sentis en proie à une immense détresse.

IV

J'entendis s'ouvrir la porte derrière moi. J'étais resté à la fenêtre sans vraiment savoir ce que je regardais dans la rue, — le désert du Sahara ou un mur de briques, un paysage de rivières et de forêts, ou seulement le Consulat du Paraguay. Mais j'avais apparemment pensé à M. Blunt avec une telle intensité que, lorsque je le vis entrer dans la chambre, je n'en fus pas surpris. Il s'avança vers moi, correct, souple, souriant, en dépit de ses yeux caves, dans toute l'élégance de sa sveltesse, affirmant, par toutes les traits de son visage et de son corps, la supériorité, l'inexprimable supériorité, la supériorité inconsciente, indescriptible et infaillible d'un homme du monde né et absolument accompli, sur un simple jeune homme. Il souriait, plein d'aisance, parfait de bonne grâce, — à tuer.

Il était venu me demander, — si je n'avais pas d'autre engagement, — de déjeuner avec sa mère et lui dans une heure environ. Il me fit cette invitation du ton le plus dégagé. Sa mère lui avait fait une surprise, la plus complète... Sa mère était délicieusement et tendrement absurde. Elle s'était mis dans la tête que sa santé à lui était en danger. Et quand elle se mettait quelque chose en tête... Peut-être pourrais-je trouver de quoi la rassurer. Sa mère avait eu deux longues conversations avec Mills, quand celui-ci avait traversé Paris, et elle avait entendu parler de moi. « Vous savez comment ce gros homme peut parler des gens, » me lança-t-il d'une façon ambiguë. Et sa mère, insatiablement curieuse de tout ce qui sortait de l'ordinaire, désirait vivement que je lui fusse présenté.

J'acceptai l'invitation d'autant plus aisément que je n'avais nulle conscience de ce que je faisais. Je me demandais seulement pourquoi cet homme prenait pour lui tout l'air de la pièce. Il me semblait qu'il n'en restait plus assez pour descendre dans ma gorge. Je ne lui dis pas que je viendrais avec plaisir ni que je serais ravi, mais je lui répondis que je viendrais. Il sembla avoir perdu sa langue, mit ses mains dans ses poches et arpenta la pièce :

— Je suis un peu nerveux ce matin, me dit-il, et il s'arrêta court en me regardant droit dans les yeux.

Les siens étaient caves et sombres. Je lui demandai :

— Comment va cette insomnie?

Il marmotta entre ses dents :

— Je ne dors plus !

Il se dirigea vers la fenêtre et y resta le dos tourné.

— Cette rue n'est-elle pas ridicule? s'écria-t-il tout à coup, et, traversant rapidement le salon, il me fit signe de la main : « A bientôt! » Et il disparut.

Ce n'est pas tous les jours qu'on rencontre une mère qui vit d'expédients et un fils qui vit de son épée, mais leurs personnalités ambiguës avaient un fini qu'on ne rencontre pas deux fois dans sa vie. Je n'oublierai jamais cette robe grise, cette ample jupe et ce long corsage d'un style parfait, la beauté ancienne et presque fantomale des traits, la dentelle noire, la chevelure d'argent, les gestes harmonieux et mesurés de ces mains blanches et douces comme des mains de reine, — ou d'abbesse : et au milieu de l'effet général de fraîcheur qui se

dégageait de toute sa personne, ces yeux brillant comme deux étoiles avec une façon calme de se mouvoir comme si rien au monde n'avait le droit de se dissimuler devant leur beauté jadis souveraine. Le capitaine Blunt me présenta par mon nom, ajoutant, d'un ton moins cérémonieux :

— Le « Monsieur Georges » dont vous m'avez dit que la renommée est allée jusqu'à Paris.

L'accueil que me fit Mme Blunt, son regard, ses intonations, et toute l'attitude de sa personne furent des plus amicaux et sur la limite d'une demi-familiarité.

— J'ai entendu chuchoter ce nom, dit-elle, par de bien jolies lèvres dans plus d'un salon royaliste.

Je ne répondis rien.

— Vous permettez, n'est-ce pas, ajouta-t-elle, qu'une vieille femme vous appelle par ce nom.

— Certainement, madame.

— Vos services sont immensément appréciés, dit-elle avec l'importance amusante d'une grande dame du monde officiel. Immensément appréciés par des gens qui sont en situation de comprendre la grande signification du mouvement carliste...

Thérèse entra avec un plat et pendant le reste du déjeuner la conversation, qui avait si bien commencé, eut pour sujet les souvenirs de Mme Blunt dont la merveilleuse stupidité stupéfiait mon inexpérience. Je la regardais de temps en temps en pensant : « Elle a vu l'esclavage, elle a vu la Commune, elle a vu deux continents, elle a vu une guerre civile, la gloire du Second Empire, les horreurs de deux sièges : elle a été en contact avec des personnalités marquantes, avec de grands événements ; et elle est là, avec son plumage lisse aussi luisant que jamais, incapable de vieillir : — une sorte de phénix ignorant la moindre trace de poussière ou de cendre. » Et je me demandais quelle sorte d'âme elle pouvait bien avoir.

Le dîner fini, le capitaine Blunt se leva brusquement.

— Ma mère ne peut supporter la fumée de tabac. Voulez-vous lui tenir compagnie, *mon cher*, pendant que je vais fumer un cigare dans ce ridicule jardin ? Le coupé de l'hôtel sera là dans un moment.

Il nous quitta et reparut presque aussitôt, visible de la tête aux pieds à travers le panneau vitré de l'atelier, se promenant dans l'allée principale de ce « ridicule » jardin. Mme Blunt

laissa retomber le face à main à travers lequel elle était restée à le contempler, et me dit :

— Vous pouvez comprendre mes transes quand il est en campagne avec le Roi.

— Je les comprends parfaitement, madame. Mais c'est là une existence si romantique!

— Des centaines de gens qui appartiennent à une certaine sphère en font autant; seulement leur cas est différent. Ils ont leur position, leur famille. Nous, nous sommes des exilés. Il n'a que moi et je n'ai que lui. Il faut que je pense à sa vie. Il dort très mal, n'est-ce pas?

Je murmurai quelque chose d'affirmatif d'un ton vague.

— M. Mills m'a parlé de vous, reprit-elle. Quel cœur d'or il a ! Ses sympathies sont infinies.

Je pensai soudain à Mills me déclarant à propos de Mme Blunt : « Elle vit d'expédients ». Et je dis froidement :

— Je vous avoue, madame, que je connais peu votre fils.

— Oh! fit-elle, je sais que vous êtes beaucoup plus jeune, mais la communauté d'opinions, d'origines et peut-être, au fond, de caractère, de dévouement chevaleresque... vous devez pouvoir le comprendre dans une certaine mesure : il est extrêmement scrupuleux et témérairement brave.

— J'en suis convaincu, madame. J'ai beaucoup entendu parler de la bravoure de votre fils. C'est extrêmement naturel chez un homme qui, comme il le dit lui-même, « vit de son épée ».

Elle se départit tout à coup de sa perfection presque inhumaine; elle trahit « des nerfs », très légèrement ; mais cela en disait plus, chez elle, qu'un accès de fureur dans une enveloppe faite d'une argile inférieure.

— Quelle absurdité! Un Blunt ne se loue pas.

— Des familles princières ont été fondées par des hommes qui n'ont pas fait autre chose. Les grands condottières, n'est-ce pas?

Elle me fit remarquer que nous ne vivions pas au quinzième siècle. Elle me donna aussi à entendre avec quelque animation qu'il n'était pas ici question de fonder une famille. Son fils n'était pas à beaucoup près le premier du nom. Son importance venait plutôt du fait qu'il était le dernier d'une race qui avait totalement péri dans la guerre de Sécession.

Elle avait maîtrisé son irritation, mais je remarquai que

sous les magnifiques sourcils blancs ses yeux brûlaient encore d'une colère persistante.

J'eus une soudaine illumination. Je me dis que ces deux êtres s'étaient certainement querellés toute la matinée; je découvrais la raison pour laquelle j'avais été invité à ce déjeuner. Ils étaient tombés d'accord pour aller me chercher en haut, afin de créer une diversion.

— Tout cela est hors de la question, reprit-elle. Ce qui importe, c'est que mon fils, comme toutes les belles natures, est un être fait d'étranges contradictions. Les hommes sont beaucoup plus complexes que les femmes, beaucoup plus difficiles, aussi. Et vous, M. Georges, êtes-vous complexe? Éprouvez-vous des résistances et des difficultés inattendues dans *votre être intime*?

— Madame, lui dis-je, je n'ai jamais essayé de découvrir quel être je suis.

— Ah! comme vous avez tort! Mais peut-être êtes-vous encore trop jeune. Pour ce qui est de John, poursuivit-elle, en posant le coude sur la table et en appuyant sa tête sur un bras blanc d'une forme gracieuse, qui émergeait de dentelles anciennes, l'ennui vient de ce qu'il souffre d'un profond désaccord entre les réactions nécessaires de la vie ou les impulsions de la nature, et l'idéalisme élevé de ses sentiments : je peux même dire, de ses principes. Je vous assure qu'il n'écouterait même pas son cœur...

J'entendis longtemps Mme Blunt mère parler abondamment, et je saisissais bien les mots, mais, dans l'agitation de mes sentiments, je n'arrivais pas à en comprendre le sens. Elle parlait apparemment de la vie en général, des difficultés morales et physiques qu'elle présente, des tours surprenants qu'elle peut prendre, des rencontres inattendues. Mills était d'accord avec elle sur la valeur intime des personnalités et sur le cas particulier au sujet duquel elle lui avait ouvert son cœur. Mills avait un esprit universel. Sa sympathie était universelle, aussi. Mills avait beaucoup d'amitié pour moi; mais je lui inspirais quelques inquiétudes.

— C'est bien aimable à lui, remarquai-je.

Je me demandais vaguement pourquoi il était inquiet. Toutefois l'idée ne me vint pas de le demander à Mme Blunt. Au bout d'un instant, elle modifia sa pose et elle étendit son bras. Je ne disais toujours rien, dans ma misère profonde.

Elle attendit encore un peu, puis il me sembla qu'un fracas me tirait de mon sommeil.

— Je crois, dit-elle, que Mme de Lastaola vous reçoit sur un pied d'intimité, par égard pour vos communs efforts en faveur de la cause. Vous êtes très bons amis, n'est-ce pas?

— Vous voulez dire Rita, répondis-je sottement.

— Oh! Rita, répéta-t-elle avec une acidité inattendue, qui me donna le sentiment de m'être rendu coupable d'un incroyable manque de tact. Hum, Rita!... Oh! bien, disons Rita, pour le moment, bien que je ne comprenne pas pourquoi il faille la priver de son nom... A moins qu'une intimité très spéciale...

— Mais ce n'est pas son nom, repris-je d'un air maussade.

— C'est celui qu'elle a choisi. Il me semble que ce choix a plus de droit au respect que n'en a l'hérédité ou la loi. En outre, Mme de Lastaola est, — un ami comme vous ne saurait le nier, — absolument en dehors de la légalité. N'est-elle pas exceptionnelle ?

Je la regardai fixement, incapable de rien dire.

— Je vois que nous sommes d'accord... Je ne lui ai jamais parlé de ma vie et je ne l'ai jamais vue que deux fois, je crois. Mais je lui ai écrit. Elle est entrée, ou plutôt son image est entrée dans ma vie, dans cette part de ma vie où les arts et les lettres règnent sans conteste comme une sorte de religion de la beauté à laquelle je n'ai cessé de demeurer fidèle à travers toutes les vicissitudes de mon existence. Oui, je lui ai écrit et je me suis beaucoup préoccupée d'elle...

Et de nouveau, elle me parla de son fils. Élevé dans le collège le plus aristocratique de Paris; puis à dix-huit ans... le devoir... Avec le général Lee jusqu'à la dernière de ces cruelles minutes... Après la catastrophe, retour en France, — chez de vieux amis, amabilité extrême, — mais une existence creuse, sans occupation... Et elle, la mère, obligée de contempler ce gaspillage d'une nature si parfaitement exceptionnelle!

— Vous me comprenez bien, M. Georges. Une nature pareille! Quelle cruauté du sort! Je ne sais si j'ai plus souffert en temps de guerre qu'en temps de paix. Vous comprenez?

Je baissai la tête en silence. Ce que je n'arrivais pas à comprendre, c'est pourquoi il tardait tant à nous rejoindre. A moins qu'il n'en eût assez de sa mère! Je pensais, sans grand ressentiment d'ailleurs, que j'étais leur victime. Mais il me vint alors

à l'esprit que la cause de l'absence de Blunt était des plus simples. Selon son habitude, il avait dû aller se jeter sur son lit.

— Je l'admire énormément, disait Mme Blunt d'un ton qui n'avait rien de maternel. J'admire sa distinction, son raffinement, la chaude gravité de son cœur. Je n'aurais jamais osé lui soumettre mes vues sur les mérites extraordinaires et le sort incertain de la femme exquise dont nous parlons, si je n'avais été sûre que, — en partie par ma faute, je l'admets, — son attention avait été attirée sur elle... et son cœur retenu.

Ce fut comme si l'on m'avait versé un seau d'eau froide sur la tête. Cette aristocrate n'avait cessé de pousser son fils à s'annexer l'héritière d'Henry Allègre, — la femme et la fortune.

Mes yeux devaient refléter un mélange de surprise et d'incrédulité. Un moment ma langue se colla littéralement à mon palais. Je ne sais si ce fut une illusion, mais je crus voir Mme Blunt hocher la tête à deux reprises comme pour me dire : « Vous avez raison, c'est cela. »

— Son cœur retenu... comme deux cents autres, ou deux mille, autour d'elle, marmottai-je enfin.

— Tout à fait différent... Naturellement sa grande fortune la protège dans une certaine mesure.

— Vraiment? bégayai-je.

Son aspect avait entièrement changé à mes yeux. C'était une terrible vieille femme aux sourcils hérissés comme ceux d'un loup. Elle ajouta :

— La pauvre fille a besoin d'un guide.

Je m'étonnai de la scélératesse de mon intonation quand je me mis à parler, mais elle n'était qu'affectée.

— Je ne trouve pas qu'elle s'en soit si mal tirée, me forçai-je à dire. Vous savez qu'elle a débuté dans la vie en gardant les chèvres.

— Non, je ne savais pas. Ainsi elle vous a raconté son histoire. Alors, je pense que vous êtes vraiment bons amis. Une gardeuse de chèvres, en vérité? Dans les contes de fées, la fille qui épouse le prince est, si je ne me trompe, une gardeuse d'oies. Autant reprocher à n'importe laquelle d'être venue au monde toute nue. Elles le font toutes, voyez-vous. Puis elles deviennent des créatures futiles pour la plupart, sans aucun sens de la vérité ni de la beauté, des bêtes de somme ou des poupées ; en un mot, des êtres ordinaires. Combien y en a-t-il, continua-

t-elle, qui ont eu la bonne fortune, le loisir de développer leur intelligence et leur beauté comme l'a pu faire cette charmante femme ? Une sur un million, une en un siècle.

— L'héritière d'Henry Allègre...

— Celle-là, oui. Mais John n'épouserait pas l'héritière d'Henry Allègre.

Je me sentis sur le point de m'évanouir de rage.

— Non ! dis-je. Il épouserait Mme de Lastaola.

— Mme la comtesse de Lastoala dès qu'elle le voudra, une fois cette guerre victorieusement terminée.

— Vous croyez à la victoire?

— Et vous?

— Pas une minute.

Je fus surpris de lui voir un air de satisfaction.

— Mon cher M. Georges, dit-elle, le monde accepte tout, pardonne tout, oublie tout au bout de quelques jours. En somme, qui John épousera-t-il ? Une femme charmante, intelligente, riche et absolument extraordinaire. Qu'est-ce que le monde a entendu dire d'elle ? Rien. Et que peut-on dire? Qu'une fois abandonnée à elle-même par la mort d'Allègre, elle a eu... une erreur? Je pense qu'on peut passer une erreur à toutes les femmes. Mais on ajoutera qu'elle en a eu conscience, qu'elle s'est empressée de renvoyer un homme amoureux dès qu'elle a été désabusée de son amour, et qu'après l'avoir congédié, elle est restée généreusement fidèle à la cause de cet homme, et l'a servie de sa personne comme de sa fortune. C'est là, vous le reconnaîtrez, chose assez peu commune.

— Vous en faites un être vraiment magnifique, murmurai-je.

— N'est-ce pas la vérité? s'écria l'aristocratique Mme Blunt, avec une presque juvénile ingénuité. Je ne crois pas qu'il y ait un atome de vulgarité dans toute sa séduisante personne. Il n'y en a pas non plus dans mon fils.

— Assurément.

Je mettais tout mon courage à ne pas lui montrer ce qu'il pouvait y avoir d'humainement commun dans ma nature.

— Ils ne peuvent manquer de s'entendre, continua-t-elle... J'ai des raisons de penser, dit-elle avec un sourire vite réprimé, qu'il dispose d'un certain pouvoir sur les femmes. Mais j'aimerais à savoir...

— Madame! interrompis-je, pourquoi me dites vous tout cela?

— Parce que M. Mills pense que vous êtes beaucoup plus mûr qu'on ne pourrait croire. Et qu'en tout cas, vous avez deux bons yeux. Vous êtes continuellement là-bas. Vous avez donc pu voir jusqu'à quel point...

Je l'interrompis de nouveau et cette fois ce fut avec amertume, mais du ton le plus poli, que je lui demandai :

— Vous la croyez facile, madame?

Elle prit un air offensé.

— Je la crois extrêmement difficile. Mais c'est mon fils qui est en question ici.

Je compris alors qu'elle croyait son fils irrésistible. Je commençais précisément à penser qu'il me serait impossible d'attendre son retour. Deux fois Thérèse avait entr'ouvert la porte, avancé la tête et l'avait aussitôt retirée.

— John aussi est difficile, reprit Mme Blunt. Il faut le comprendre. Il ne peut demeurer en paix. Il est délicieusement absurde.

Je reconnus la phrase. La mère et le fils parlaient l'un de l'autre en termes identiques. Elle poursuivit :

— Nous avons eu une discussion des plus pénibles toute la matinée. Il est fâché contre moi, parce que je lui ai suggéré ce que tout son être désire. Il se torture d'un monde de scrupules.

— La fortune, sans doute?... Mais on peut la laisser.

— Y pensez-vous? Et le moyen? La fortune ne tient pas dans un sac qu'on peut jeter à la mer. En outre, est-ce sa faute à elle? Je m'étonne que vous ayez pu penser à cette vulgaire hypocrisie. Non, ce n'est pas la fortune qui retient mon fils : c'est quelque chose de beaucoup plus subtil. Il n'a aucun pouvoir sur elle : elle l'intimide. Il voudrait ne l'avoir jamais rencontrée. Une ou deux fois, ce matin, il m'a regardée comme s'il pouvait trouver dans son cœur de quoi haïr sa vieille mère. Il n'y a aucun doute... il l'aime, M. Georges. Il l'aime, lui, ce malheureux et parfait gentleman.

Le silence se prolongea un peu, puis j'entendis ces mots :

— Il y a là entre deux êtres aussi sensibles, aussi fiers une question des plus délicates et qu'il faut résoudre.

Je me trouvai soudainement debout et lui dis avec la plus grande politesse qu'il fallait m'excuser de la laisser seule mais que j'avais un rendez-vous. Elle me fit rasseoir.

— Je vous ai averti que j'avais une demande à vous faire, dit-elle. J'ai entendu M. Mills dire que vous êtes allé aux Antilles, que vous y avez des intérêts... Eh bien, pourquoi ne retournez-vous pas là-bas ? Je vous parle en toute simplicité...

— Oubliez-vous, madame, qu'avant tout je suis engagé dans cette affaire avec doña Rita?

— Mais où cela vous mènera-t-il en fin de compte? Vous avez toute la vie devant vous, vos projets d'avenir, votre ambition, vos rêves. Et vous sacrifieriez tout cela à qui? au prétendant? Le prétendant!... une figure pour la première page des journaux illustrés, rien de plus.

— Je n'ai jamais pensé à lui, fis-je brusquement; je n'ai pensé qu'à doña Rita.

— La présence de doña Rita ici dans cette ville, son éloignement des complications possibles de sa vie à Paris, ont produit un excellent effet sur mon fils. Cela simplifie les difficultés morales aussi bien que matérielles. C'est tout à l'avantage de la dignité de doña Rita, de son avenir, de sa tranquillité d'esprit. Mais, naturellement, je songe surtout à mon fils. Il est très exigeant.

Je me sentis une douleur au cœur.

— Ainsi, je n'ai plus qu'à tout planter là et à disparaître, dis-je, en me levant de ma chaise.

Cette fois, M[me] Blunt se leva aussi, et me toisant d'un air hautain :

— C'est cela même, dit-elle. Qu'avez-vous à faire ici, mon cher monsieur Georges? Vous trouverez partout où vous irez des aventures aussi intéressantes et peut-être moins dangereuses.

Elle glissa sur le mot « dangereuses », mais je le relevai.

— Que savez-vous, madame, des dangers que comporte cette aventure, si je peux me permettre de vous le demander?

Elle ne daigna pas entendre.

— Vous êtes chevaleresque, continua-t-elle, vous n'êtes pas absurde. Mon fils l'est. Il l'enfermerait dans un couvent pour quelque temps s'il le pouvait.

— Il n'est pas le seul, répliquai-je.

— Je vous accorde que cette femme doit être le centre de toutes sortes de passions. Mais en quoi tout ceci vous concerne-t-il?

Elle attendit ma réponse.

— En effet, madame, je ne vois vraiment pas pourquoi je m'en préoccuperais.

— Si ce n'est, déclara-t-elle d'un air méprisant, que vous pouvez vous demander à quoi sert de tourmenter un homme doué de nobles sentiments, si absurdes qu'ils puissent être. Son sang du sud le rend parfois très violent. Je crains...

Alors, pour la première fois durant cette conversation, pour la première fois, je me mis à rire.

— Voulez-vous me donner à entendre, madame, que les gentlemen du sud font mouche à tout coup? J'ai appris cela... dans les romans.

Je lui parlai en la regardant droit dans les yeux. Je vis une légère rougeur colorer ses délicates vieilles joues, mais aucun muscle de son visage ne tressaillit. Je lui fis un salut très respectueux et je sortis de l'atelier.

V

A travers la grande fenêtre cintrée du vestibule j'aperçus le coupé de l'hôtel arrêté à la porte. En passant devant le salon (on y avait mis un lit pour Blunt), je donnai un coup de poing dans le panneau et je criai : « Je suis obligé de sortir. La voiture de votre mère est à la porte. » Je ne pensais pas un seul instant qu'il dormît. J'étais persuadé maintenant qu'il était parfaitement au courant du sujet de la conversation, et je ne voulais pas lui donner l'impression que je m'esquivais après cette entrevue. Je ne m'arrêtai pas, mais, ouvrant rapidement la porte de mon petit salon, je surpris une personne qui s'y trouvait, à demi cachée par le rideau de la fenêtre, en train de surveiller la rue. C'était une femme. Elle s'avança vers moi et à mots pressés :

— J'avais l'idée que monsieur était dans la maison.

Elle souleva son voile. C'était Rose. Je lui demandai anxieusement :

— Qu'est-il arrivé à madame ?

— Rien. Mais j'ai une lettre pour monsieur.

Je me hâtai de la lire :

Si vous avez déjà pris la mer, je ne vous pardonnerai pas de ne m'avoir pas envoyé le petit mot d'usage au dernier moment. Si vous n'êtes pas parti, pourquoi ne venez-vous pas?

Pourquoi m'avez-vous quittée hier ? Vous m'avez laissée en larmes, moi qui n'avais pas pleuré depuis des années. Et vous n'avez pas l'intelligence de revenir au bout d'une heure, au bout de vingt-quatre heures ! Cette conduite est absurde.

Et la grande signature des quatre lettres magiques.

— Il y a longtemps que vous êtes dans cette pièce? demandai-je à Rose.

— Le temps m'a semblé long. J'espère que monsieur ne m'en veut pas de la liberté que j'ai prise. Je me suis assise un moment dans le vestibule, mais j'ai pensé qu'on pourrait me voir. La sœur de madame m'avait dit que monsieur était sorti.

— Et vous ne l'avez pas cru?

— Non, monsieur. J'ai vécu près d'une semaine avec la sœur de madame quand elle est arrivée. Je me suis glissée ici. J'ai pensé que la sœur de madame croirait que j'en avais eu assez d'attendre et que j'étais partie.

— Et vous vous êtes amusée à regarder dans la rue pendant ce temps-là?

— Le temps me semblait long, répéta-t-elle évasivement.

— Avez-vous laissé madame seule?

— Dans cette ville, il n'y a absolument rien à craindre pour madame.

— N'en serait-il pas de même ailleurs?

— A Paris, dans les chambres de l'hôtel, oui : mais dans le pavillon, je ne laisserais pas madame seule, une demi-heure.

— Pourquoi?

— C'est une impression que j'ai... Monsieur va écrire la réponse? demanda-t-elle après un silence.

— C'est inutile, je serai là-bas immédiatement après vous.

Quand je la revis, elle avait son bonnet, son petit tablier de soie noire et m'ouvrit la porte de la maison du Prado. Puis, après m'avoir pris mon chapeau et mon pardessus, elle m'annonça et disparut. Dès qu'elle m'aperçut, doña Rita, étendue au fond sur le divan, passa la main sur ses yeux, puis, me cria à travers la pièce :

— La saison sèche est venue.

— On le dirait, répliquai-je, en m'asseyant en face d'elle. Mais pour combien de temps? je me le demande.

— Pour des années. On trouve si peu d'encouragement !... D'abord vous vous enfermez pour fuir mes larmes... Allons, il

faut vous asseoir un peu plus sur le bout de votre chaise, vous tenir très raide et donner mieux l'impression que vous ne savez que faire de vos mains.

Tout cela d'une voix charmante, avec un accent de badinage qui courait sur la surface plus grave de ses pensées. Comme je ne répondais pas, elle changea de ton.

— *Amigo*, dit-elle, je prends la peine de vous envoyer chercher, me voici devant vous, je vous parle, et vous ne dites rien.

— Que puis-je dire?

— Par exemple, que vous êtes désolé que j'aie pleuré.

— Que sais-je de vos larmes?

— Ces pauvres larmes que vous ne me pardonnez pas! Ah! ami, ne savez-vous pas qu'on ne pleure jamais que sur soi-même...

Elle laissa tomber son menton sur sa poitrine, et fixa sur moi ses yeux bleus, des yeux profonds et comme privés de pensée.

— Qu'avez-vous fait depuis que vous m'avez quittée hier?

— La première chose que je me rappelle, c'est d'avoir, ce matin, accablé d'injures votre sœur.

— Et comment a-t-elle pris cela?

— Comme une chaude averse au printemps. Elle l'a absorbée et a entr'ouvert ses pétales.

— Quelles expressions poétiques! Cette fille est plus pervertie qu'on ne croirait, étant donné ce qu'elle est et d'où elle vient.

— Elle est un peu folle. Elle a un faible pour moi. Je ne dis pas cela pour me vanter... Puis, après une matinée de rêveries délicieuses, je suis allé déjeuner avec une dame charmante et j'ai passé une partie de l'après-midi à causer avec elle.

Doña Rita releva la tête.

— Une dame ?... L'avez-vous accablée d'injures, elle aussi? Est-ce que, elle aussi, — comment avez-vous dit, — a entr'ouvert ses pétales?

— C'est une perfection dans son genre, et la conversation n'avait rien de banal.

Doña Rita avait maintenant une animation charmante. Dans ses yeux bleus comme des saphirs fondus, autour de ces lèvres rouges qui, presque sans bouger, pouvaient répandre des sons enchanteurs par le monde, jouait une onde mystérieuse de gaieté qui semblait toujours courir et frissonner légèrement sous sa peau, même lorsqu'elle était le plus grave :

— Quelle peut-être cette dame si parfaite? De quel genre est cette perfection?

— Son genre, si je puis dire, tient entre la soixantième et la soixante-dixième année : mais j'ai fait du chemin avec elle en tête-à-tête cet après-midi.

— Mon Dieu, murmura-t-elle, et pendant ce temps j'avais le fils auprès de moi! Il est arrivé cinq minutes après que Rose était partie avec cette lettre pour vous. A vrai dire, Rose l'avait vu de l'autre côté de la rue, mais elle a pensé qu'il valait mieux aller jusque chez vous.

— Je suis furieux contre moi de n'avoir pas deviné cela, répondis-je d'un ton amer. Rose aurait dû rebrousser chemin quand elle l'a vu venir distraire votre solitude. Cette fille est stupide.

— Laissons la pauvre Rose tranquille. Vous feriez mieux de me dire ce que vous avez entendu des lèvres de cette charmante vieille dame. Je ne l'ai jamais vue de ma vie. Elle m'a écrit à trois différentes reprises, et chaque fois je lui ai répondu comme si j'écrivais à une reine. Comment voudriez-vous qu'une chevrière, qui aurait pu être la maîtresse d'un roi, écrivît à une vieille reine d'un pays lointain, d'au delà des mers?

— Avez-vous l'intention de poursuivre cette correspondance?

— Qui sait? C'est la seule femme qui m'ait jamais écrit. Il peut encore survenir une occasion.

— Oh! s'il survient une occasion, dis-je, essayant de maîtriser ma colère, vous pourrez peut-être commencer votre lettre par les mots : « Chère maman! »

L'étui à cigarettes dont elle s'était emparée sans cesser de me regarder, vola à travers la pièce et répandit son contenu. Je me levai aussitôt et je me mis à ramasser les cigarettes soigneusement. Je l'entendis derrière moi qui disait sur un ton d'indifférence :

— Ne vous dérangez pas, je vais sonner Rose.

— Pas besoin, grommelai-je, sans détourner la tête. Je trouverai bien mon chapeau tout seul dans le vestibule, quand j'aurai fini de ramasser...

Je revins avec l'étui que je plaçai sur le divan près d'elle. Elle était assise les jambes croisées, et s'appuyait en arrière sur ses bras, dans l'éclat d'un bleu adouci de sa robe brodée et du halo fauve de sa chevelure en désordre. Elle leva vers moi un visage résigné.

— Georges, mon ami, dit-elle, pourquoi m'avez-vous parlé ainsi?

— Oh! pour rien, parce que j'ai le cœur qui déborde.

— Vous m'avez parlé ainsi pour vous donner la satisfaction d'avoir l'air terrible... Vous savez, vous n'êtes pas du tout terrible, vous êtes seulement amusant... Allez, continuez, soyez amusant jusqu'au bout! Dites-moi un peu quels propos sont sortis des lèvres de cette vieille dame aristocratique.

— A peine si je m'en souviens maintenant. Dans ce qu'elle m'a dit il y avait, je crois, une menace enveloppée, une inquiétude de ce qui pourrait arriver à ma juvénile insignifiance. Certaine allusion au « sang chaud du Sud » ne pouvait avoir que ce sens. J'en ai ri...

Doña Rita demeura sérieuse un instant.

— Écoutez-moi, *amigo*, dit-elle. Il y a quelque chose en moi qu'aucun prestige en ce monde n'éblouira, digne ou indigne. On m'a offert une fausse adulation; on m'a traitée avec une fausse réserve ou avec une fausse dévotion; on m'a flattée avec des intentions étonnamment sérieuses, je peux vous le dire. Ces derniers honneurs, mon cher, me sont venus sous la forme d'un très loyal et très scrupuleux gentleman. Car il est tout cela. En fait, j'en ai été touchée.

— Touchée aux larmes, complétai-je d'un ton provocant.

Elle secoua la tête négativement et poursuivit le cours des pensées qu'elle agitait à haute voix.

— C'était hier, dit-elle. Il était extrêmement correct et plein d'une haute opinion de soi qui s'exprimait par la délicatesse exagérée de ses paroles. Mais je connais la diversité de son humeur. Je l'ai même vu enjoué. Je ne l'écoutais pas. Je pensais à des choses qui n'étaient ni correctes ni enjouées et qu'il me fallait envisager sérieusement du mieux que je pouvais. Et c'est pourquoi, à la fin... j'ai pleuré... hier.

— Et j'ai eu la faiblesse d'en être ému.

— Si vous avez envie de me faire pleurer encore, je vous préviens que vous n'y réussirez pas.

— Non, je sais. Il est revenu aujourd'hui et maintenant c'est la saison sèche.

— Oui, il est revenu. Je ne l'attendais pas : c'était vous que j'attendais... Il est arrivé, de l'humeur la plus souriante. Je connais bien cette humeur-là. Une pareille maîtrise de soi n'est

pas sans beauté. Il était ému à sa manière qui est correcte et contrainte; et, à sa manière aussi, il essaya de m'émouvoir par quelque chose de très simple. Il me dit que depuis que nous étions devenus amis, tous les deux, il n'avait pas dormi une heure de suite, sauf peut-être quand il revenait exténué des avant-postes, et qu'il languissait d'y retourner, mais qu'il n'avait pas le courage de s'arracher d'ici. C'est un très galant homme, d'une probité absolue, même avec lui-même. Je lui ai dit : « L'ennui, don Juan, c'est que ce n'est pas l'amour, c'est la méfiance qui vous retient ici. » J'aurais pu dire la jalousie, mais je ne voulais pas employer ce mot-là. Il est jaloux. Il n'est pas jaloux de mon passé ou de mon avenir : mais il se méfie de *moi*, de ce que je suis, de mon âme même. C'est un très noble et très loyal gentilhomme, mais moi j'ai mon âme de paysanne basque, et je ne veux pas penser que chaque fois qu'il quitte sa place à mes pieds, — oui, mon cher, sur ce tapis : regardez-en les marques, — il s'en va avec la tentation d'en secouer moralement la poussière. Cela, jamais !

D'un brusque mouvement elle prit une cigarette dans l'étui, la tint un moment dans ses doigts, puis la laissa tomber inconsciemment.

— Et puis, je ne l'aime pas, murmura-t-elle lentement comme si elle se parlait à elle-même. Je ne l'ai jamais aimé. Au début, il m'a fascinée par son aspect fatal et l'ironie de son sourire. Mais il y a trop de dédain dans ces yeux-là. Pendant qu'il était là à essayer de m'expliquer les scrupules de son honneur affligé, je voyais bien ce qui se passait dans son cœur et j'en étais désolée. J'en étais désolée pour lui, au point que, s'il m'avait soudain prise par le cou et qu'il m'eût étranglée, lentement, avec délices, j'aurais pu lui pardonner. Mais son amertume contre moi perçait dans une phrase sur deux. A la fin j'ai levé la main et lui ai dit : « Assez ! » Je crois qu'il a été choqué de ma brusquerie plébéienne, mais il est trop correct pour en avoir rien manifesté. Je ne l'ai pas épargné. Je lui ai dit franchement que vouloir qu'une femme soit formée de corps et d'esprit, maîtresse d'elle-même, libre de son choix, indépendante dans ses pensées; l'aimer apparemment pour ce qu'elle est, et en même temps exiger d'elle une candeur qui ne serait qu'une effroyable hypocrisie; la connaître telle que la vie l'a faite et en même temps la mépriser secrètement pour la façon

dont la vie l'a façonnée; que tout cela n'était ni généreux ni d'un esprit élevé. Ce fut positivement fou! Il s'est levé et est allé s'accouder au manteau de la cheminée et il est resté là la tête dans sa main. Il y avait dans sa pose une distinction, un charme dont vous ne pouvez vous faire aucune idée. Je ne pouvais m'empêcher de l'admirer...

Sans cesser de fixer sur moi son regard énigmatique, elle se mit à rire de sa voix de contralto, d'un rire qui me remuait jusqu'au fond de mon être.

— J'ai toujours pensé, lui dis-je, que l'amour que vous inspirez pouvait faire des merveilles. Maintenant je le sais.

— Vous moquez-vous? dit-elle tristement.

— Je trouve seulement très difficile d'être généreux.

— Moi aussi, dit-elle avec une sorte de singulière impétuosité. Je ne l'ai pas traité très généreusement. Mon admiration même ne me rendait que plus furieuse. C'est ridicule à dire d'un homme si bien habillé, mais il y avait dans son attitude une sorte de grâce funéraire telle qu'on aurait pu le reproduire sur un monument élevé à la mémoire d'une femme dans un de ces affreux Campo Santo.

— J'ai entendu une fois une femme, une femme du peuple... vous m'entendez, doña Rita? dire qu'on ne devait jamais rire de l'amour, parce que, — cette femme était peut-être folle, — parce que, disait-elle, il y a de la mort dans la moquerie contre l'amour.

Doña Rita remua doucement ses belles épaules et poursuivit:

— Je suis heureuse, alors, de n'avoir pas ri. Comme il ne semblait pas vouloir bouger, j'étais vraiment désolée et je lui ai conseillé très gentiment de me chasser définitivement de son esprit. Il s'est alors avancé et m'a dit avec son sourire habituel que c'était là un excellent conseil, mais que malheureusement je n'étais pas une femme qu'on pût chasser à volonté. Et comme je hochais la tête, il m'a dit avec une insistance assez sombre: « Comprenez-le bien, doña Rita. C'est ainsi! N'ayez là-dessus aucune illusion. » Il y avait dans ses paroles un tel accent de menace, que, dans ma surprise, je ne lui ai même pas rendu le salut qu'il m'a adressé en partant. Il m'a quittée pour toujours sans même baiser le bout de mes doigts. Il a dû avoir l'impression de s'être trahi en pure perte. C'est la faute de mon énorme fortune, et je souhaiterais de tout cœur pouvoir la lui donner...

Le crépuscule commençait à envahir la pièce. Elle prenait

un aspect étrange! A part la rotonde vitrée, ses longs murs, divisés en panneaux étroits que séparaient des pilastres, étaient décorés de femmes sveltes, allongées, avec des ailes de papillons et d'étranges jeunes gens avec de petites ailes d'oiseaux, le tout peint de couleurs vives sur un fond noir. Rita et moi nous étions souvent divertis de cette délirante fantaisie d'un boutiquier enrichi. A ce moment, ces figures me parurent inquiétantes, importunes, comme si elles s'animaient d'une vie singulière et que le pouvoir leur fût venu de voir et d'entendre.

Tranquille en apparence, doña Rita alluma une énorme cigarette du même modèle que celle que l'on fabriquait exprès pour le roi, *por el Rey*! Au bout d'un moment, elle me demanda d'un ton amical, presque tendre :

— A quoi pensez-vous, *amigo*?

— A votre immense générosité. Vous voulez donner une couronne à un homme, une fortune à l'autre. C'est très beau. Mais je suppose qu'il y a une limite à votre générosité.

— Ah! dit-elle, on aimerait pouvoir payer une rançon et être quitte de tout.

— C'est le sentiment d'une captive : comment penser que vous ayez pu être captive de qui que ce soit?

Pour toute réponse, elle m'attira auprès d'elle. Je m'assis sur le divan. Nous avions cessé de parler; une sorte de torpeur s'empara de nous. Lentement, les femmes fantastiques aux ailes de papillons et les jeunes gens sveltes aux épaules ornées d'ailerons magnifiques s'évanouissaient sur le fond noir avec un effet de silencieuse discrétion, comme s'ils nous laissaient à nous-mêmes. Peu à peu j'éprouvai une sorte d'accablement. Je luttai quelque temps contre cette sensation, puis ma résistance céda, et je laissai ma tête tomber sur l'épaule de doña Rita. J'avais envie de pleurer, et mes yeux restaient secs. Mon bras entourait la taille de Rita, toujours immobile, lorsque j'entendis, à peine perceptible, mais assez pour me faire sursauter, le bruit d'une sonnette. Je demandai :

— Pourquoi avez-vous sonné, Rita?

Elle dit à voix basse :

— Pour qu'on allume.

— Vous n'aviez pas besoin de lumière.

— Il le fallait, J'avais besoin de lumière, murmura-t-elle dans en souffle.

Il y eut un bruit de porte. Je m'écartai d'elle, avec la sensation que le meilleur de moi-même m'était arraché, irrémédiablement perdu.

— Doña Rita, qu'avez-vous fait ?

La réponse fut un chuchotement précipité, nerveux ;

— Je vous dis qu'il le fallait. Je ne me sentais plus la force de vous repousser.

J'éprouvai une sorte de vertige. La porte s'ouvrit, la lumière parut et Rose entra, précédant un homme en tablier de serge verte que je n'avais jamais vu et qui portait sur un énorme plateau trois lampes Carcel montées sur des vases de forme pompéienne. Rose les plaça à différents endroits de la pièce. Dans ce flot de douce lumière les jeunes gens ailés et les femmes-papillons reparurent sur les panneaux, avec leurs couleurs vives et leur inconscience complète de ce qui s'était passé. Rose plaça une des lampes sur la cheminée la plus rapprochée, puis se retournant : « Monsieur dîne ? » demanda-t-elle.

— Impossible, dis-je. Je m'embarque cette nuit.

C'était la vérité, seulement je l'avais jusqu'à cette minute, complètement oublié. Elle ajouta :

— Il y a un homme qui attend monsieur dans l'antichambre, un marin.

Ce ne pouvait être que Dominique. Je me rappelai que depuis le soir de notre retour je n'étais allé voir ni lui ni le navire, ce qui était tout à fait contraire à mes habitudes.

Rose sortit de la pièce. Je m'attardai dans un monde imaginaire, dont je sortis brusquement au soupir désespéré que poussa doña Rita.

— Mon Dieu ! dit-elle, que va-t-il arriver maintenant ?

Elle se leva du divan et alla vers une fenêtre.

— Calmez-vous, répondis-je. Vous trouverez toujours une sonnette à portée de votre main.

Je la vis hausser d'impatience ses épaules découvertes. Elle avait posé son front contre le panneau sombre ; au-dessus de sa nuque d'un si beau dessin, la masse de sa chevelure fauve était retenue par la flèche d'or.

— Vous êtes sans pitié, dit-elle.

Nous étions tout près l'un de l'autre, ses longs yeux étaient aussi énigmatiques que jamais, mais ce visage qui, comme une conception d'art idéale, était incapable de tout mensonge et de

toute grimace, exprimait par de mystérieuses ressources une telle profondeur de patience que je me sentis profondément honteux de moi-même. Elle demanda :

— A quelle heure sortirez-vous du port?

— Entre minuit et le lever du jour. Les hommes seront peut-être en retard, mais nous serons partis avant l'aube.

— Je vous envie, fit-elle, d'un ton de voix singulier. La liberté, voilà quelque chose que je ne connaîtrai jamais.

— Croyez-vous que je l'aie davantage? Je suis l'esclave de ma parole. Il doit y avoir sur un certain point de la côte, une file de chariots et de mules, et une bande d'hommes à allure de brigands, des hommes, vous entendez, des hommes qui ont des femmes et des enfants, et des amies et qui, depuis le moment où ils se mettent en route, risquent de recevoir à tout instant une balle dans la tête, mais qui ont la conviction absolue que je ne leur ferai jamais faux bond. Voilà ma liberté. Que penseraient-ils s'ils connaissaient votre existence?

— Moi, dit-elle, je n'existe pas.

— C'est facile à dire. Je partirai comme si vous n'existiez pas, et pourtant seulement parce que vous existez. Vous existez en moi. Je ne sais où je finis et où vous commencez. Vous êtes entrée dans mon cœur, dans mes veines et dans mon sang.

— Arrachez cette pensée de votre cœur, écrasez tout cela dans la poussière, supplia-t-elle.

— Héroïquement...

— Eh bien ! oui, héroïquement!

Nous échangeâmes un faible sourire. Elle jeta ses bras autour de mon cou. Ils m'attiraient vers elle, et moi, par une sorte d'effort désespéré, je résistais. Cependant elle répétait :

— C'est vrai, n'est-ce pas? que vous partirez... pas à cause de ces gens, mais à cause de moi... Vous partirez parce que vous sentez que vous devez le faire.

Chacune de ses paroles m'engageait à partir; mais son étreinte se resserrait, et elle étreignait ma tête plus fort contre sa poitrine. Je me laissais faire, et je mis un long baiser dans le creux de sa gorge. Avec un cri de surprise étouffé, elle laissa retomber ses bras comme si une balle l'eût frappée... Je fus déconcerté. Une sorte de honte me paralysa. La pensée me revint de Dominique. Je murmurai que je devais le renvoyer. Elle ne répondit rien, ne fit aucun signe.

Dans le vestibule, Rose parut devant moi.

— Que faut-il faire pour madame? Elle va insister pour retourner à Paris.

— Vous le lui avez entendu dire?

— Elle ne prévient jamais plus de deux heures d'avance. Mais je sais comment ce sera. Je peux veiller sur madame jusqu'à un certain point. Il y a une personne qui ne cesse d'essayer de voir madame seule et dont je me méfie.

— Quelle sorte de personne voulez-vous dire?

— Un homme, parbleu!

Je saisis mon manteau et mon chapeau.

— N'y en a-t-il pas des douzaines?

— Mais celui-là est dangereux. Madame doit lui avoir donné prise d'une façon ou d'une autre. Je ne devrais pas parler comme cela au sujet de madame et je ne le ferais avec personne d'autre qu'avec monsieur. Je suis toujours sur le qui-vive, mais qu'est-ce qu'une pauvre fille peut faire?

J'entendais le grand bruit du vent dans les arbres, et la pluie qui fouettait les murs. Je fis un pas vers la porte.

— Qu'est-ce que monsieur veut que je fasse?

— Vous direz à madame que je suis parti... héroïquement...

Rose s'était rapprochée de moi. Elle fit de ses mains un geste de désespoir.

— Je vois bien maintenant que madame n'a pas d'amis, déclara-t-elle avec un accent d'amertume contenue.

Je répondis brusquement :

— Tout ce qui arrive est tel que madame l'a voulu.

Déjà, j'étais dans l'allée. Derrière moi j'entendis la voix désespérée de Rose qui répétait dans le vent et dans la pluie :

— Madame n'a pas d'amis. Pas un ami!

J. Conrad.

Traduit de l'anglais par M. G. Jean-Aubry.

(La dernière partie au prochain numéro.)

SUR LES PAS DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

III (1)

LES NIDS DANS LA MURAILLE

I. — LA MUSIQUE DES ANGES

On voit à Pise une fresque célèbre. Un maître inconnu y retrace dans un style rude et populaire les vies des Pères du désert. C'est une paroi caverneuse, un Liban de rocs et de crevasses où se déroule l'antique épopée des ascètes. Des figures incultes et farouches, vêtues de poil de chèvre ou ceintes de paillassons, habitent cette nature pétrée. Ce sont les colombes du Cantique nichées aux trous de la muraille. Là se retirent les fameux athlètes de la solitude : les aigles et les corbeaux les servent et les lions les ensevelissent en grattant le sable de leurs ongles. Zozime communie dans sa grotte Marie l'Égyptienne, tandis qu'Hilarion sur son âne chevauche à la rencontre du dragon d'Épidaure. Paphnuce s'abîme avec Onuphre en colloques sublimes, cependant que les frères tressent des corbeilles de roseaux et conduisent des panthères et des girafes domestiques, chargées de bois ou de barils comme des bêtes de somme. Des étrangères vêtues comme des pèlerins, et que dénonce le pied de poule qui passe sous leur robe, frappent à la porte des solitaires. Par les macérations, les exorcismes, les miracles,

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 août.

ceux-ci repoussent l'Ennemi. La montagne sainte frémit de ce duel mystérieux et admire en silence les travaux des anachorètes.

Je viens de vivre des jours rapides dans la montagne mystique. J'ai passé quelques heures dans la Thébaïde franciscaine. Cette vallée de Rieti, bien plus étroite que celle d'Assise, cette auge calcaire suspendue aux flancs de la Sabine, à trois cents mètres au-dessus de la plaine d'Ombrie, n'est tout entière qu'un reliquaire franciscain : avec ses ermitages accrochés comme des ex-votos, deux à l'ouest, Greccio et Fonte-Colombo, deux à l'est, la Foresta et Poggio-Bustone, on dirait un vaisseau, une châsse naturelle remplie par le souvenir du saint et de ses miracles. C'est le sanctuaire par excellence du pèlerin de saint François. On est ici dans un petit monde fermé, défendu par de hautes murailles; les tumultes du dehors ne franchissent pas cette barrière. Ce n'est déjà plus l'Ombrie, c'est le profond Latium. Le fond de la vallée aux temps anciens était un lac formé par le Velino qui, un peu plus au nord, tombe dans la Nera au saut célèbre de Terni : brusque dislocation, gradin de 180 mètres qui mesure la différence des niveaux, la chute qu'il faut faire pour se retrouver dans la prose. Ici nous sommes dans le bassin supérieur, dans de la poésie intacte. Ailleurs, à deux heures d'auto, c'est Rome avec sa vie nocturne, ses théâtres, ses palaces, sa vie cosmopolite; ici, la montagne sainte et ses antiques villages et ses mœurs éternelles et ses petits sanctuaires.

Il faut imaginer François comme un chevalier errant (et comme le fameux *hidalgo* de la Manche) toujours en doute s'il doit imiter ses modèles dans leurs prouesses ou leurs pénitences et dans leurs aventures plutôt que dans leurs retraites et leur vie de soupirs : « Serai-je Esplandian ou le Beau-Ténébreux? » En d'autres termes, que choisir de la vie agissante ou de la vie parfaite? Toute l'histoire du Pauvre d'Assise se meut entre ces deux pôles qui sont, à vrai dire, les deux pôles de la vie spirituelle. Toujours la sainteté balance entre les sœurs de Lazare, entre Marthe la servante et Marie la pensive. Aux premiers pas de la carrière, le biographe nous montre François revenant de Rome avec les siens et passant quinze jours dans un désert aux environs d'Orte : endroit sauvage, dit Celano, presque de nul passage; les nouveaux chevaliers s'enivrent de leur liberté. C'était

l'été : ils vivaient de rien, sans doute dans les vieux sépulcres qui parsèment encore la colline de cette nécropole étrusque.

Ils manquaient de tout et ne faisaient que rire de leur misère : c'était l'épithalame, la lune de miel de la Pauvreté. Ils délibérèrent gravement s'ils ne passeraient pas là toute leur existence, ou s'ils retourneraient auprès des villes, parmi les hommes. Ils se trouvaient comme à l'embranchement de deux routes : le désert les appelait de ses enchantements. Finalement, le principe actif du caractère de François l'emporta ; il aimait trop les hommes pour pouvoir se passer d'eux. Il fit réflexion qu'il n'avait pas le droit de vivre pour lui seul. Raisonnement singulier ! Car enfin, aux yeux de la foi, la vie du reclus est de même poids que celle de l'apôtre. Elle a autant de puissance, selon la dynamique divine. Le fait est que François avait besoin du combat; il lui fallait la lutte, la parole, l'action, ce contact de l'homme qui est le premier instinct du meneur d'hommes. Ses conclusions, comme il arrive, ne faisaient que constater la loi de son tempérament : c'est son être intérieur dont il prend la réponse pour une expression de la volonté divine. Fort de cet oracle, il se décida, et les frères rentrèrent dans le val de Spolète.

Mais plus d'une fois la tentation le reprit de savoir s'il ne ferait pas mieux de revenir au désert. Plus d'une fois sans doute ses triomphes l'effrayèrent; il dut avoir scrupule de ses succès de larmes, s'inquiéter de l'amour qu'il soulevait sur ses pas. Il est bien difficile à ces charmeurs de foules d'échapper à une pointe subtile d'amour-propre, de regarder sans complaisance l'effet de leur parole. L'ouvrier de Dieu est tenté de s'applaudir lui-même. Il n'est pas sûr que ces grandes carrières d'enchanteurs puissent aller sans un peu de péché. Ce doute ne put manquer de troubler le Petit Pauvre. Son œuvre réussissait trop : il était impossible de n'en pas éprouver un peu de vaine gloire. J'en vois la preuve justement dans sa fureur d'humiliations, dans sa manie de se rabaisser, d'une manière quelquefois gênante, jusqu'à se faire injurier, marcher sur le corps par ses frères. Ces excès ne peuvent s'expliquer que s'ils servent d'antidote à des mouvements d'orgueil. Mais le vrai remède, n'était-ce pas de fuir, d'abdiquer, de laisser faire à d'autres? N'était-ce pas de se retirer de son œuvre, pour bien montrer qu'il n'était rien et que Dieu n'avait que faire de son inutile serviteur?

J'imagine que ce scrupule dut le tourmenter d'assez bonne heure. Le diable essayait de l' « avoir » par l'humilité, puisqu'il ne le pouvait par l'orgueil. Les *Fioretti* racontent que dans un de ces doutes, François eut recours à Claire. Elle répondit qu'il n'avait qu'à persévérer sans s'inquiéter de rien : tant pis pour lui, le salut des âmes avant tout! Légendaire ou non, je crois ce trait d'une vérité profonde. Souvent les lumières de la femme savent dissiper les troubles, les craintes de la route. Le bon sens féminin, l'intuition, le cœur voit clair où l'homme hésite et s'embarrasserait de monstres et de chimères. Même dans les vies de saints, la femme joue son rôle, ne fût-ce que celui de la sœur ou de la mère : c'est à deux que la nature trouve son équilibre, et souvent, dans le couple, c'est la plus faible qui est l'homme.

François se trouva ainsi remis par Claire sur le droit chemin. Mais il ne laissa pas de subir toujours, par intervalles, l'attrait de la solitude. Au milieu de son apostolat, de sa vie vagabonde, de ses harassantes campagnes de prédications (parfois le même jour dans quatre ou cinq villages), souvent il dut sentir le besoin d'une halte, d'un repos, le besoin de souffler, de vaquer à lui-même. L'éternel voyageur au milieu de ses courses devait se ménager des stations de silence. Il fallait échapper au public, se remettre en présence des choses éternelles. Cette alternance d'action et de contemplation devint bientôt comme une hygiène, un rythme de sa vie : elle en règle, pour ainsi dire, la respiration. C'était un bain de solitude, une cure où il s'alimentait, refaisait ses réserves. On ne peut pas se donner longtemps impunément. La foule insatiable aurait bientôt fait de vous tarir. « Qui a touché le bord de ma robe? Une vertu est sortie de moi. » Le Maître lui-même a donné l'exemple de ces retraites. Pour que la pluie arrose la plaine, il faut que le nuage s'amasse sur les hauteurs.

Tout le long de la vie de François, on trouve donc de ces ermitages, de ces retraites où il s'échappait et faisait oraison. A quelque distance de la route, de ses passants et de ses poussières, se voit encore ce chapelet de cachettes, où il aimait à se retirer et dont la piété franciscaine a fait des sanctuaires. Presque tous sont perchés là-haut dans l'Apennin; on pourrait aller de l'un à l'autre sans redescendre dans la vallée, de sorte que la vie de François se trouve, pour ainsi dire, écrite sur

deux lignes : en bas, c'est l'accompagnement, la basse continue qui donne à la page sa puissance, sa prise sur les cœurs; mais la ligne d'en haut, c'est la mélodie, c'est le chant, c'est l'alouette dans les nuages, et la vie séraphique.

A mesure qu'il avance, que se multiplient les épreuves, les besoins de retraite deviennent plus fréquents. Les dernières années, après le retour de Terre Sainte, se passent sur les sommets. Il aimait, comme dit le Psalmiste, à se nicher aux creux de la roche, aux crevasses de la muraille, *in caverna maceriæ habitatio ejus*. Même dans l'existence quotidienne, il savait se ménager un désert en lui-même. « Le corps, dit-il, est la cellule; l'âme, le solitaire qui l'habite. » Partout, en voyage, au couvent, dans la presse, il trouvait l'isolement : assis dans quelque coin obscur, le coude replié sur le genou, il se cache le visage sous sa manche et, à l'instant, le voilà hors du monde.

Du reste, pourquoi Rieti? Rien de plus simple. Il suffit de jeter les yeux sur la carte pour voir que d'Assise il n'y a que deux routes qui mènent à Rome : l'une par Orte (c'est celle qu'emprunte le chemin de fer), l'autre par Rieti et Tivoli, à travers la Sabine, et cette dernière est la plus courte (et, ce qui compte pour François, de beaucoup la plus belle). C'est le tracé de l'antique *Via Salaria* qui, de Rome, gagne Ancône et Rimini. Chaque fois que François se rendait à Rome ou en revenait, il y avait une chance pour qu'il passât par Rieti. Une nouvelle raison se chargea de multiplier ces chances. Rome était en pleine anarchie. Le Saint Père, depuis deux cents ans, n'y était plus tranquille; jamais il n'était sûr de mourir dans son lit. Les Romains, race factieuse et brutale, *seditiosum hominum genus et ferox*, dit Celano, à tout moment menaçaient le pape dans son Latran. A tout moment, le pape fuyait, se jetait aux places fortes de Viterbe ou d'Orvieto. Mais bientôt la voie Salaria, qui coupe à travers les montagnes, parut offrir la ligne de retraite la plus sûre. Une fois à Rieti, le pontife respirait. Les couloirs qui y conduisent sont faciles à défendre; en cas de malheur, il reste toujours une issue par le Nord. Ces avantages firent que les papes, au temps de saint François, vinrent plus d'une fois à Rieti. Honorius III y séjourna presque deux années entières, entre 1224 et 1226. C'est aussi le temps où François y demeura presque continuellement; il ne quitta plus guère la ville que pour mourir.

Aujourd'hui, la petite Avignon des papes du XIII[e] siècle n'est qu'un chef-lieu de canton assez déchu de sa gloire et qui ne tire qu'une satisfastion platonique du fait d'être le milieu géométrique, le « cœur » de l'Italie :

Est locus Italiæ medio sub montibus altis (1),

écrit Virgile qui, lui aussi, est un guide d'Italie, un touriste, comme Péguy disait si drôlement de Dante. C'était le point où se rencontraient le Nord et le Midi, l'endroit rêvé par tous les protocoles de mariages impériaux : ici furent célébrées les noces d'Henri de Souabe et de Constance de Sicile, ici Charles d'Anjou fut couronné par le pape Nicolas IV. Bien entendu, le « cœur » de l'Italie conserve peu de chose de son ancienne importance. Et pourtant, ne vous y fiez pas! Je me souviendrai longtemps de mon arrivée à Rieti. Par une nuit de déluge, sur la place de la gare, une ridicule charrette attelée d'un rat d'ânon attendait, noyée de détresse, le problématique voyageur; je m'y juchai sous la bâche ruisselante auprès du *facchino* et le rat mélancolique s'enfonça dans la nuit. Je m'aperçus bientôt que cette ville sournoise me jouait le tour d'être pleine comme un œuf. C'était veille de foire, tous les lits étaient pris d'assaut. La *Croix Blanche* était comble, l'*Hôtel du Commerce* regorgeait, les auberges et jusqu'aux plus modestes *locande* refusaient du monde!

La ville occupe une situation charmante qui rappelle un peu celle du Peyrou de Montpellier, une plate-forme au centre d'un paysage; seulement ici le paysage est concave : une ceinture de montagnes, de prodigieuses arènes de Nîmes. La cathédrale a une vieille crypte et un porche pittoresque, une *Madone* divine d'Antoniazzo Romano et une délicieuse chapelle décorée par Bernin. Un vieux degré disloqué, fait pour les litières et les mules, monte au portique de l'évêché, le long duquel une rue sombre s'enfonce sous une arche. Aucun de ces éléments n'est bien rare : seul, l'amalgame leur prête ce caractère d'imprévu, ce charme italien qu'on n'oublie pas.

On montre en ville la maison de saint François et beaucoup d'autres souvenirs. Ils sont du XIV[e] siècle. En quinze ans, de 1201 à 1217, Rieti a brûlé trois fois. C'est alors qu'elle reçut par

(1) Virgile, *Æn.*, VII, 563.

miracle le corps de sainte Barbe, patronne de la nouvelle cathédrale, dont la dédicace eut lieu en 1225, par le pape Honorius III, en présence de saint François. Jamais sainte ne tomba du ciel plus à propos. Des gens étonnés, par exemple, ce furent ceux de Torcello, qui se croyaient depuis des siècles possesseurs des reliques de la vierge de Nicomédie. La sainte défendit, il est vrai, sa nouvelle patrie du feu, mais non du terrible tremblement de terre de 1298, où la ville s'abîma une quatrième fois, si bien que Boniface VIII, que les ruines ne trouvaient nullement intrépide, couchait en plein hiver au beau milieu du cloître des Frères-Prêcheurs. Si quelque reste du temps de saint François a échappé, il faut croire que c'est par prodige.

Mais le patriotisme des Réatins est touchant. Nous lui devons un petit écrit anonyme du XIVe siècle, qu'a publié M. le professeur Pennacchi, *Saint François dans la Vallée de Rieti* (1). C'est un Joanne anecdotique, un recueil des *Mirabilia* dévots de la contrée. On voit que dès ce temps-là ce pays était déjà un objet de pèlerinages franciscains. Le pape Nicolas IV, le premier pape cordelier, fit pieds nus, dès le XIIIe siècle, le voyage que je vais faire. L'anonyme recueille avec un soin pieux toutes les traditions éparses chez les biographes sur les séjours du saint à Rieti. Sa chronologie n'est pas sûre; il lui arrive de brouiller les papes. Il sait pourtant que sa petite ville est la patrie de deux Césars, Vespasien et Titus : ces grandes ombres hantent encore l'imagination latine.

Poscia Vespasian col figlio vidi,
Il buono, il bello e non già il bello e rio (2).

Mais la gloire de Rieti, c'est d'avoir été honorée à différentes reprises par la demeure de saint François. C'est là que, se rendant à Rome dans l'été de 1209 pour y faire approuver sa règle, il opéra une de ses captures les plus célèbres. Aux portes de la ville, il rencontra un cavalier : « Messire Ange, lui dit-il comme s'il l'attendait, assez longtemps vous avez porté l'épée, le baudrier et les éperons militaires ; il vous faut à présent pour ceinture une corde, pour épée une croix, pour éperons

(1) *Actus sancti Francisci in valle Reatina*, in-12, Foligno, 1911.

(2) « Je vis ensuite Vespasien escorté de son fils, le Bien et le Beau, cette fois et non plus un beau monstre. » Pétrarque, *Trionfo della Fama*.

chausser la boue et la poussière. Venez avec moi, beau sire, je vous adouberai vrai chevalier du Christ. » A ce discours, le cavalier saute à terre et suit sur-le-champ son étrange interlocuteur. C'était frère Ange de Rieti, le septième compagnon de François, mais le premier gentilhomme qui ait été des siens : et c'est ce qui donnait à cette prise, aux yeux de saint François, une importance particulière. Avec ses idées chevaleresques, une telle recrue avait une signification immense : elle relevait prodigieusement la nouvelle fraternité. Ce soldat fut toujours un de ses préférés : c'est le Bayard, le Tancrède de l'ordre franciscain. Comme François chérit frère Léon, la *pécore*, la douce petite bête à bon Dieu, à cause de sa simplicité, il aimait en frère Ange la vertu de courtoisie. Il le prend avec lui aux voyages de Rome et de l'Alverne. Le courtois chevalier suit son maître jusqu'au bout et il est enterré près de lui dans la basilique d'Assise, comme le lion que les vieux sculpteurs représentent sur les tombeaux, aux pieds des paladins.

L'anonyme raconte encore de bonnes histoires sur le curé de Saint-Fabien (La Foresta), chez qui François s'était retiré après le miracle de l'Alverne et qui se désespérait de voir sa vigne pillée par les curieux. On ne l'y prendrait plus, à héberger un saint! Il lui en coûtait, le malheureux! sa récolte de l'année. Tout s'arrangea par un miracle et le curé se réconcilia avec la sainteté. Un autre dont l'affaire se termina plus mal, ce fut un prêtre de la ville, le paillard Gédéon, lequel, devenu impotent, suppliait François de le guérir. Au moment de la cure, on entendit les os craquer comme du bois sec. Le misérable profita de la santé pour forniquer et périt écrasé sous les ruines de sa maison.

Je ne sais pourquoi l'auteur qui nous raconte ces histoires a omis la plus belle. Le récit s'en trouve dans Celano et c'est bien un des traits les plus exquis de saint François. C'était au début de son dernier séjour, lorsque, bien malgré lui, il logeait chez le Pape, qui habitait à l'évêché. Perclus, malade du foie, de l'estomac, de la rate, incapable de supporter presque aucune nourriture, il endurait encore par surcroît le martyre d'une cruelle ophtalmie rapportée de Syrie. Dans cet état pitoyable, il avait cédé à regret aux prières de son ami le cardinal Ugolin, et consenti à venir se mettre à Rieti entre les mains des praticiens.

Une nuit qu'il ne pouvait dormir, il appela un de ses frères

qui avait été dans le monde un habile joueur de guitare.

— Frère, lui dit-il, les enfants du siècle n'entendent rien aux intentions divines. Les violons sont faits pour la gloire de Dieu. Les musiciens sont trop portés à en faire uniquement la délectation des oreilles. Si tu pouvais, sans trop attirer l'attention, te faire prêter une guitare, tu me chanterais un beau cantique et la musique apporterait à mon frère le corps qui n'en peut plus une paix dont il a grand besoin.

— Y pensez-vous? répliqua le *frater* : qu'en dirait-on? Chanter en pleine nuit dans le palais du Pape, est-ce une distraction convenable à un religieux?

— N'en parlons plus, fit François : mieux vaut se passer des plaisirs permis que de scandaliser le prochain (1). Mais la nuit suivante, comme la douleur le tenait éveillé, voici qu'il entendit une guitare invisible qui répandait un air d'une mélodie surnaturelle. Le son tantôt plus proche et tantôt plus lointain permettait de suivre les allées et venues du mystérieux chanteur. Le saint ravi croyait ouïr les concerts du Paradis. Le lendemain il fait venir le frère timoré et lui raconte les merveilles de sa nuit :

— Mon frère, lui dit-il, m'a refusé sa musique, mais le Seigneur m'a envoyé la musique de ses anges.

Page divine! Rieti, l'un des points où l'homme s'est le plus approché du ciel! C'est là que François dans ses souffrances éclatait quelquefois en transports d'allégresse dans le parler de son adolescence, l'idiome des troubadours. Je l'ai vu, ajoute Celano, ramasser à terre deux bouts de bois, se faire de l'un un archet, de l'autre un violon et, les promenant l'un sur l'autre, chanter des cantiques en français sur cet instrument imaginaire. Qu'importe que la maison qu'on montre à Rieti soit ou non celle qu'habita réellement saint François? Autant chercher dans l'air la trace du vol de l'Ange. Non, cette musique que saint François se faisait à lui-même ne peut s'entendre que dans le secret, si nous fermons l'oreille aux bruits impurs du monde et si nous la penchons sur notre être intérieur : c'est la voix qu'une fois au moins, aux heures bénies de la vie, tout homme a entendue en rêve, la vraie musique du ciel, la musique du cœur.

(1) Traduction de M. Jérôme Tharaud : *Monsieur France, Bergeret et frère Léon*, Champion édit.

II. — FONTE-COLOMBO

Fonte-Colombo n'est guère à plus d'une heure de marche de Rieti. La promenade est délicieuse par cette matinée éclatante, sous ce bleu rafraichi par les derniers orages. Sous le pont de bois à rez de l'eau, la rivière étincelle avec des bonds de joie. Les jeunes flancs des montagnes ruissellent d'adolescence. On reconnaît dans ce jardin la petite Arcadie, la Tempé d'Italie (la cathédrale a été un temple de Priape). Qu'il doit faire bon au mois de mai parcourir la vieille terre fleurie de Saturne et de Rhée, le Velino et ses champs de roses, *rosea rura Velini* (1)!

Pour ajouter à mon plaisir, toute la campagne est en route : procession des villages, des hameaux qui, riant au premier soleil de la saison, se rendent au marché. Je croise le défilé de tout le vieux peuple de la Sabine, qui menant son âne par la bride, qui le conduisant du bâton, qui montant en croupe derrière la charge de l'animal, d'autres enfin hissés sur cette charge elle-même, les pieds touchant à peine le cou de la bestiole qui semble disparaître sous l'imposante machine et dont on ne voit plus que les pattes délicates en train de tricoter la poudre de la route. Parfois une carriole qui tangue au trot d'une rosse cahote une famille tassée entre ses ridelles. La gaîté du voyage, c'est le flot des jeunes filles : presque toutes à pied, par bandes, leur manne sur la tête, avec ces mouchoirs qu'elles ont chez Léopold Robert, et beaucoup de cotonnades, d'indiennes de couleurs vives, cerise ou bouton d'or : une fête, un champ de fleurs qui marche. Un magnifique cavalier à masque rasé de Dolabella, superbe, pressé et négligent, un riche propriétaire des environs, sans doute, apparaît au-dessus de la foule des piétons et pousse au travers, au grand trot de chasse, son cheval de labour.

Au bout d'une lieue, je quitte la route. Un sentier file dans les collines, sous des hêtres et des groupes de chênes. Il enjambe bientôt parmi des éboulis de grès l'échine de la première colline et, derrière ce masque, la petite montagne de Fonte-Colombo apparaît. C'est une pyramide isolée, un éperon détaché d'un contrefort de l'Apennin, un de ces nids de faucons d'où les

(1) Virgile., *Æn.*, VII, 712.

barons pillards tenaient la montagne à la gorge, brimaient, rançonnaient à leur aise. Mais aujourd'hui, ce n'est qu'un bois, une forêt d'ormes, de pins, de châtaigniers, d'yeuses, une toison de verdures qui escaladent le vieux rocher et portent là-haut, presque invisible dans toute cette fourrure, la maison de prières : on aperçoit parmi les cimes des arbres la cloche du couvent immobile dans son petit campanile en forme d'étrier. Tout cela, ce matin, est un peu ivre de lumière. Le sentier s'élève en lacets le long du cône verdoyant. On croirait voir ces Paradis où une vierge se tient sur chaque degré de la montagne, jusqu'à la dernière, assise en haut, et qui est la divine Sagesse.

Chose curieuse ! Le touffu, le fourré, le fouillis sont toujours rares en Italie. Un déboisement impitoyable y a depuis des siècles dépouillé l'Apennin de ses dernières forêts et la pluie, arrachant les terres, consomme l'œuvre imprudente de la hache et de la cognée. Dans ce pays qui n'a guère respecté que l'arbre utile, la vigne et l'olivier, ou l'arbre décoratif, le pin et le cyprès, tout ce qui est taillis, ombrage, frondaison, chevelure, nuit aimable fixée au penchant du ravin, est presque neuf fois sur dix une réserve monastique. Demandez le chemin d'un des sanctuaires franciscains, on vous montrera une tache sombre, une sorte d'éponge ou de coussin de mousse sur un flanc de montagne pelée, et l'on vous nommera *il Bosco*. Parmi tant de sécheresses, c'est la note de fraîcheur. Peut-être devons-nous aux franciscains l'invention des jardins d'Italie, ou du moins les plus vieux et les plus beaux de ces jardins. Cela serait bien digne du saint qui, dans le potager de la Portiuncule, réservait un coin pour les fleurs et qui, s'il fallait abattre un arbre, voulait qu'on épargnât la souche afin de lui laisser l'espoir de reverdir.

Une dernière rampe entre des buis taillés conduit au parvis du couvent. Charmante vraiment, cette esplanade, ce belvédère aérien à la hauteur des panaches des arbres : les murs du petit couvent, dans l'ombre, baignent dans une sorte de nacre mauve. La porte de l'église est ouverte : une nef sans style, toute nue, avec une charpente apparente, sans un seul ornement, excepté un panneau de chêne où un frère du XVIIe siècle a sculpté naïvement la scène de l'Alverne. Absence d'embarras, aimable bonhomie franciscaine ! On s'y éterniserait, sur ce petit parvis,

dans cette ombre ensoleillée où l'atmosphère est si légère. Qui nous presse ? Le *custode* tarde un peu à ouvrir ; mais je connais mes *Fioretti*, je me rappelle la leçon de l'ange à frère Élie : on laisse au moins au frère portier le loisir d'un *Pater*. La tiédeur de la matinée dégage des buis et du feutre mouillé des feuilles mortes une odeur d'aromates. Tout invite à la lenteur et à la rêverie. Que me veux-tu, battement tragique, pulsation impérieuse des premières mesures de la cinquième symphonie ? De la douceur, de la douceur ! La vie serait-elle cette bagarre si, au lieu d'enfoncer les portes, nous savions prendre patience et, suivant le conseil de l'ange, apprendre à *picchiare a guisa di frate* ?

J'entre enfin dans un petit cloître rustique du XVIIe siècle, un petit cloître qui n'a que deux côtés de galerie, avec son vieux puits au milieu, et cela suffit pourtant, avec du soleil et de l'ombre, pour faire, dans cette solitude, une minute d'enchantement. J'entends à l'intérieur des rires de novices qui s'amusent à clouer quelque chose au dortoir. Ah ! ce n'est plus ici cette splendeur de Sasso-Vivo, ce luxe bénédictin, ce chef-d'œuvre roman perdu en pleine montagne, avec ses fines arcades de marbre, ses colonnettes torses, son air de cloître du Latran suspendu au milieu des airs. Ce n'est plus cette dignité romaine, cette organisation, ce majestueux héritage des sénateurs et des patrices. La petite « laure » franciscaine, parfumée aux herbes sauvages, a pourtant sa noblesse aussi, l'indépendance et le sourire.

Le gardien du couvent, le R. P. Giovanni Trocli, que le portier a couru chercher de toute la vitesse de ses vieilles jambes, veut bien se faire mon guide dans les détours de sa pieuse montagne. Elle s'appelait jadis le mont Régnier, du nom de la famille qui en possédait le château ; une dame de cette famille en fit cadeau à saint François. C'est celui-ci qui, charmé de l'endroit, aurait changé le nom en celui de Fonte-Colombo, la fontaine des Colombes. Mais, pas de source aux environs, pas le moindre ramier dans les bois. Il faut croire que la dame s'appelait Colomba : ce nom n'est pas rare au pays de sainte Colombe de Rieti. On voit encore dans la cour du cloître un pan de mur de l'ancien château. Le couvent sert de noviciat à l'ordre dans la province.

Bien entendu, au temps de François, la bâtisse que je viens

de voir n'existait pas. Il ne devait y avoir que la ruine du château et les grottes de la montagne. C'est dans ce vieux repaire que se placent sans doute les jolies scènes que l'on nous rapporte de François et de son Hippocrate : la scène sublime du cautère, et le déjeuner improvisé dont la Providence se chargea de fournir le menu.

Mais c'est au dehors que se trouvent les vestiges les plus purs des premiers jours de ce « désert » : un tout petit oratoire dédié à sainte Madeleine, une miniature de chapelle encore plus petite que la Portioncule, bien primitive vraiment, si elle ne date pas tout à fait du temps de saint François, avec quelques fresques pâlies qui s'effacent sur les murs. L'une d'elles représente la bienheureuse Isabelle, fille de saint Louis, avec une dizaine d'hommes d'armes agenouillés à ses pieds, comme un pâté de mauviettes, les dix chevaliers que cette fille de France arma pour la croisade. (Une fille de saint Louis dans ce ravin de la Sabine!) Mais le sentier plonge brusquement par une pente assez rapide : la montagne, de ce côté, tombe à pic, comme le parement d'un donjon; les hêtres qui s'y accrochent aux interstices de la pierre s'y plantent on ne sait comment dans des équilibres un peu fous : on dirait une porte criblée de flèches, des javelots dans une cible.

Mon guide me fait descendre par une « cheminée » (il y a d'ailleurs une échelle comme à la coupée d'un navire) jusqu'à une sorte de feuillure, une exfoliation de la roche où je me glisse à sa suite, la tête dans les épaules et me gardant du coude aux saillies de la paroi. Me voici dans un corridor, comparable à un coup de hache, à l'étroite ouverture entre les feuillets d'un livre posé debout sur la tranche. Deux ou trois enfoncements y forment des poches, de petites caves toutes préparées pour la retraite des solitaires. Dans le coin le plus abrité, on a disposé une chapelle, juste la place d'une personne (et pas trop grande encore) à genoux derrière le célébrant. On sait que saint François, par extrême humilité, n'a jamais voulu être prêtre, et c'est pour cela qu'on le voit toujours flanqué du frère Léon, qui l'était, en même temps que son confesseur, et qui lui disait la messe tous les jours dans ses ermitages. Chapelle émouvante entre toutes, étroite, nue, cachée comme le secret du cœur, chapelle sans charpente et sans toit, dont l'artiste divin a fait seul tous les frais : rien qu'une lézarde, un sanglot du roc,

un pauvre autel de planches surmonté d'un châssis et derrière, un trou de lumière, un chas d'aiguille par où le regard enfile la vallée, plonge au gouffre des bois, des roches et du soleil. Il y avait là une toile de je ne sais quel frère représentant la vision dont je parlerai tout à l'heure. La toile a disparu. Ne regrettons rien : quel tableau d'autel vaut ce tableau de l'auteur de l'univers ?

C'est dans ces trous d'orfraie, *in foraminibus petræ*, que François aimait à s'abstraire du monde, à soupirer et à gémir. Je dirais, si j'osais, avec son merveilleux enfantillage de poète, c'est là qu'il aimait à échapper au terre-à-terre, à faire le Robinson. Il n'y a que l'enfant et le poète pour fuir ainsi la vie, lui préférer un *alibi*, l'aventure, le voyage en dehors du possible, dans la région des nues et de l'imaginaire. A douze ans, sur une branche d'arbre, dans le jardin de ses parents, qui de nous ne s'est cru bien loin du monde, tout au roman de la vie sauvage ? Mais cette faculté charmante, nous ne la possédions que peu d'heures à la fois; bien vite notre force de rêve se trouvait à bout, et nous avons bientôt fini de la perdre tout à fait. Pour passer des semaines dans cette solitude, pour y vivre sans une distraction dans un invariable colloque avec soi-même, pour animer ce désert, pour y créer des thèmes, quel ressort d'imagination ! Pour voisins, rien que la roche, l'abîme, le nuage ; les heures voguent incertaines sur le cadran du ciel ; la nuit, l'aurore marquent seules les grandes divisions des jours. La messe le matin, le sacrifice offert aux premières lueurs de l'aube, les répons du Psautier, rien d'autre pour remplir les espaces flottants de la méditation ; une mouche, des feuilles agitées par le vent, un frôlement d'oiseau qui passe comme un trait, et en voilà pour la journée... Ce que nous n'obtenons plus, dans nos magiques cathédrales, qu'en multipliant les objets, les peintures, les vitraux, et le plus souvent encore en nous aidant d'un livre ou de quelque formule, sans parvenir toujours à exciter notre apathie, François le trouvait en lui-même, dans le flot intarissable de sa vie intérieure : il peuplait ce désert, y peignait et y déployait la tapisserie de ses images, et nous venons encore ramasser après lui l'aumône de ce Pauvre, ses restes et ses miettes, en cherchant aux parois de ces grottes et aux pointes de ces arbres les lambeaux de ses songes.

Et le pauvre Léon, la *pecorella di Dio*, que devenait-il pendant que son séraphique patron nageait dans l'infini? Il imite de son mieux son merveilleux modèle, avec les gestes un peu falots d'une ombre sur un mur, à peu près comme ce simple d'esprit qui, pensant se rendre bien parfait, copiait sur-le-champ chaque action de François, toussait et se mouchait quant et quant il le lui voyait faire et gagna ainsi le ciel à force de simplicité. Le fidèle écuyer, *frère Pecorella*, avait pourtant des somnolences pendant les visions du maître, comme il arriva, mon Dieu! au grand saint Pierre lui-même pendant la nuit de Gethsémani. Une de ces visions l'éveilla en sursaut. On voit encore dans sa grotte une petite cavité, une sorte de calotte ronde qui est l'empreinte de son crâne venant donner contre la roche dans la surprise du réveil. Et heureusement que la roche céda, car sans ce miracle, quel choc pour ta pauvre cervelle, *frate Pecorella!*

— *Pia tradizione*, ajoute mon guide en souriant.

Car il faut savoir que l'honneur de Fonte-Colombo est une certaine vision que saint François y aurait eue. C'est là que le saint Patriarche écrivit sa règle définitive, la Règle de 1223. Dans le cercle des sanctuaires franciscains qui font de cette partie de l'Italie comme une miniature de Terre Sainte, si Greccio est un peu la Bethléem franciscaine, Poggio-Bustone un Thabor et l'Alverne un Calvaire, Fonte-Colombo aurait la gloire d'être à son tour une manière de Sinaï.

Tout le monde sait que saint François a composé trois règles (sans parler de celle des Tertiaires et de celle des Pauvres Dames) : la première en 1209, lorsque l'ordre ne comptait que quelques compagnons, et dont le texte s'est perdu; la seconde en 1221, au retour de Syrie, lorsque l'ordre s'étendait déjà au monde entier. Cette nouvelle rédaction est assez longue et assez confuse : c'est une pièce très éloquente, la harangue d'un père qui voudrait embrasser tous ses fils inconnus et les tenir sur son cœur, coupée d'exhortations, de prières, d'élans qui permettent de saisir au vif les agitations de son âme, mais qui répondent assez mal à ce qu'on attend d'une constitution. C'est ce qui aura décidé François, sur les observations de ses principaux ministres, à donner de ce document une nouvelle édition, beaucoup plus courte cette fois, et réduite aux lignes essentielles.

Tout cela s'explique aisément par le fait que François, prodigieux entraîneur d'hommes, n'a pas naturellement la tête d'un organisateur. Il n'est pas l'homme du règlement, du *tout fait*, du *par cœur*. C'est bien lui qui, venant d'écrire le *Cantique du soleil*, le donne pour viatique à ses frères et les envoie à la conquête du monde avec une chanson. Mais ces règles successives, ce travail de retouches ont bientôt donné à penser. De bonne heure il y a eu, dans l'ordre, des divergences d'opinion au sujet de la règle de la sainte Pauvreté. Ces inquiétudes prirent plus de force quand on vit le saint fondateur, à la fin de 1223, abdiquer ses fonctions entre les mains d'Élie, pour traîner désormais de solitude en solitude les restes d'une vie blessée. Beaucoup ne manquèrent pas d'attribuer cette crise douloureuse à un vrai coup d'État d'Élie. Cet homme que les zélateurs (frère Léon, etc.) tiennent pour le mauvais génie de l'ordre, dont ils font leur bête noire, était en réalité une tête politique supérieure, une sorte de Richelieu. Personne n'a rendu plus de services à l'ordre. Il en a été payé par une cabale atroce, par la calomnie, par l'exil et par une injurieuse mémoire qui s'attache à son nom. C'est ce bizarre état d'esprit dont l'écho se retrouve dans la légende du petit Sinaï franciscain. La voici, telle que nous la donne l'anonyme de Rieti.

François, se préparant à promulguer sa nouvelle règle, se recueille dans la solitude pendant quarante jours à Fonte-Colombo. Cependant, à cette nouvelle, les frères et les provinciaux tiennent conseil, effrayés par la menace de nouvelles prescriptions plus sévères que les premières. « Qu'il légifère pour lui tout seul ! disent-ils, nous ne connaissons qu'une règle : c'est celle que nous avons acceptée en entrant : nous ne sommes pas tenus à en faire davantage. » Ils vont trouver Élie et le chargent de leurs doléances. Élie hésite : « Ne savez-vous pas qu'au premier mot il est capable de m'écraser d'un seul de ses regards? Allons le trouver tous ensemble, et je suis disposé à le supplier avec vous. »

Ainsi fut fait, mais en pure perte : François demeura inflexible. Élie fit semblant de se soumettre et emporta le document. Mais au bout de quelques jours, il reparaît en feignant de l'avoir égaré. « Qu'à cela ne tienne, dit François, reviens dans quarante jours. » Nouvelle retraite, nouvelle règle, semblable de tout point à la précédente. Et, comme Élie tremblant se

présentait au jour fixé pour la recevoir, voici que le Christ apparut au-dessus du Père Séraphique, un Christ au visage de courroux, prononçant ces paroles terribles : « Homme de rien! dit-il en s'adressant à François, qui es-tu pour écrire, ordonner, agir? Rien n'est à toi, tout m'appartient. Tu n'es que la plume dont je me sers quand je dicte mes volontés. Je veux qu'on les observe à la lettre! à la lettre! A la lettre, entends-tu? et sans gloses! » répéta-t-il trois fois avec force. Et il réitéra le même discours solennel avant de disparaître, laissant les frères atterrés.

Il saute aux yeux qu'on a ici un type de récit sectaire, un ton d'aigreur qui ne sent que trop l'esprit de parti. Sans doute, ces polémiques d'écoles et ces longues controverses au sujet de la Règle, ne manquent pas de noblesse : les uns soutenant avec un entêtement héroïque l'honneur de leur profession de dénument, les autres prétendant qu'il fallait faire quelques concessions à la nature humaine et s'adapter aux conditions du progrès et de la vie. Cette querelle qui, pendant un siècle, a rempli de tempêtes l'histoire franciscaine, est une tragédie qui se renouvelle à toutes les époques dans tous les mouvements d'origine mystique. C'est ce qui, en un sens, prête encore tant d'intérêt à l'étude des petits groupes de l'extrême-gauche franciscaine. Plusieurs de ces fanatiques, au XIVe siècle, ne reculèrent pas devant le bûcher. Mais c'est aussi ce caractère qui nous empêche d'éprouver ici la même absence d'arrière-pensée, le même entraînement de l'âme dont nous jouissons ailleurs. Et c'est pourquoi le petit Sinaï franciscain n'occupe pas dans notre cœur la place que méritent vos beautés naturelles, gracieuse montagne, Fontaine des Colombes!

III. — LE MYSTÈRE DE LA SAINTE PAUVRETÉ

Et pourtant! Cette historiette médiocre, c'est tout le drame de la Pauvreté.

Un jour, racontent les *Fioretti*, frère Massée, qui était taquin, se mit à éprouver le Père Séraphique et à lui répéter plusieurs fois : « Pourquoi toi?... Oui, explique-moi pourquoi tu as le monde à tes trousses? Tu n'es pas beau, tu ne sais rien, tu n'es pas noble : alors, dis-moi pourquoi? Pourquoi? » A ces mots, l'homme de Dieu se réjouit en son cœur et rendit grâces au ciel de lui avoir donné un ami.

Il semble qu'aujourd'hui encore on pourrait se poser la question de frère Massée : « Pourquoi lui, toujours lui ? Pourquoi cette popularité unique de saint François entre tout le peuple des saints ? Pourquoi lui plutôt qu'un saint Paul ou un saint Augustin, un saint Benoît, un saint Bernard, ou ce charmant saint Dominique ? » Peut-être n'aurait-on pas tort de répondre : à cause de sa poésie, que l'école romantique nous a appris à mieux saisir. Mais cela suffirait-il, si nous ne croyions trouver, à tort ou à raison, des rapports entre les mouvements sociaux qui agitent notre temps et les idées du Petit Pauvre ?

Dante l'a deviné dans cet incomparable chant XI du *Paradis*, où toute l'histoire de saint François se réduit à son roman d'amour, à sa sublime passion pour Celle « à qui, comme à la mort, nul n'a jamais ouvert la porte du sourire »,

Chè per tal donna giovinetto in guerra
Dal padre corse, a cui com' alla morte,
La porta del piacer nessun disserra (1).

A la vérité, il est malaisé de surprendre à quel moment précis le *Giovinetto* connut clairement l'objet qui allait être le but héroïque de sa vie. Nuances plus fuyantes que celles du cou de la tourterelle. Est-ce le jour où, à Assise, dans la boutique de son père, il se reproche d'avoir brusqué un pauvre qui lui demandait la charité ? Est-ce le jour où, à Rome, sur le parvis de Saint-Pierre, il lui prend fantaisie de changer d'habits avec un pauvre, de se faire mendiant pour un jour ? Que fait-il ? Il s'enrôle dans la grande armée des misérables. Il croit n'y prendre qu'un bain rapide. Imprudent ! Le gouffre le tient, le gouffre de l'amour.

Pourtant il n'en sait rien encore. Il mendiait depuis trois ans, qu'il continue à s'ignorer. C'est seulement par hasard (un de ces hasards qui n'arrivent qu'aux âmes préparées) qu'un matin d'hiver, le 24 février 1209, en la fête de saint Mathias, apôtre, dans l'église de la Portioncule à laquelle il « travaillait » alors et qui peut-être ce jour-là, était rendue au culte pour la première fois, il entendit le prêtre lire l'Évan-

(1) *Parad.*, XI, 58-60. « Tout jeune, pour l'amour d'une dame, le voilà qui part en guerre et qui s'évade de chez son père, — la Dame à qui, comme à la mort, nul n'a jamais ouvert la porte du sourire. »

gile célèbre : « Ne prenez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures, ni sac pour le voyage, ni deux habits, ni souliers, ni bâton : car l'ouvrier mérite sa nourriture (1). » Ce fut pour lui un trait de lumière. C'est ce jour-là qu'il prend le froc, détache ses sandales, jette son bâton, remplace sa courroie par une corde et se met à marcher *sur la chrétienté*, comme disait le vieux langage de ceux qui vont pieds nus. Il avait vingt-sept ans. Cette révélation se trouva confirmée peu après d'une manière éclatante, le jour où, dans l'église de Saint-Nicolas, il consulta l'Évangile avec Bernard de Quintavalle. Le livre trois fois ouvert donna trois fois même réponse. « Si vous voulez être parfaits, allez, vendez vos biens et donnez-en le prix aux pauvres... (2). » A partir de ce moment, la famille franciscaine est née et la *gente poverella* s'élance vers le monde.

Il faut désespérer d'ailleurs, profanes que nous sommes, avec nos pauvres mots, notre incurable misère de cœur, de nous représenter vraiment ce chapitre inouï, cette merveille d'une vie sainte, le roman de François et de la Pauvreté. Nous y échouons déjà quand il s'agit d'amours quelque peu raffinées, de ces amours courtoises que la poésie provençale avait mises à la mode, comme celles d'un Dante ou d'un Pétrarque et de leurs maîtresses mortelles. Que sera-ce s'il s'agit d'un saint, et d'un saint de si brûlante ardeur, de passion toute-puissante, un roi de l'imagination?

De noces véritables, d'épousailles, de contrat, d'anneau échangé, comme cela se passe dans l'histoire de sainte Catherine, de sainte Gertrude, d'Henri Suso, les biographes n'en disent pas un mot : il n'y en eut jamais et il ne pouvait pas y en avoir. C'est encore un faux-sens de la fresque trop vantée de Giotto dans l'église inférieure d'Assise. J'ajoute à la décharge du peintre que la faute en incombe au clerc qui a dicté le programme : vers 1330, personne ne comprenait plus rien aux mœurs du XII[e] siècle. Il ne faut jamais oublier que François est un élève de nos poètes. Pour lui, la question d'épouser ne se pose pas : la Pauvreté est la femme du Roi, l'épouse de Jésus. On n'épouse pas la Reine. Toute cette vieille poésie courtoise roule

(1) Math., X, 9-10.

(2) Math., XIX, 21. Les deux autres passages que donna la consultation, furent Luc, IX, 1-7, et Math., XIV, 24-27.

exclusivement sur l'amour de la Dame, de la femme qui par définition ne saurait vous appartenir.

Dans les amours de François, rien de matériel, de formel, mais rien d'artificiel non plus. Ce n'est pas une convention, une simple métaphore, mais une haute flamme qui éclaire toute la vie. Cet idéal objet n'a rien d'une maîtresse en l'air; c'est tout autre chose qu'une abstraction, une vaine allégorie : la Pauvreté, François l'aima comme une personne, comme une figure vivante. Lui prête-t-il un corps, un visage, les traits de quelque femme aperçue dans la vie ? Recherche presque impie ! Il l'aimait cependant, cette beauté inconnue : ce n'était pas un souffle, une irréelle image; il transportait en elle les mouvements de son cœur. Il mit dans cette étrange passion autant de génie que d'autres en dépensèrent pour leur Laure ou pour leur Béatrice. Elle se faisait connaître, se rendait sensible à lui par les effets de cet amour ; il sentait, il souffrait par elle, il la créait de ses soupirs. Il l'aimait comme l'artiste aime son art, le musicien sa musique. Elle fut pour lui ce qu'est le grand amour, la révélation de tout ce qui est beau et ineffable dans la vie.

Mais tout cela ne peut que s'entrevoir ; nul ne nous a rien dit et nous ne saurons jamais rien. « Hé! François, lui disait sa bande en le voyant rêveur, as-tu l'amour en tête ? Songes-tu à prendre femme? — Plus belle que vous ne pensez! » se bornait-il à répondre, et il leur cachait son secret. La dernière année de sa vie, trois inconnues le saluèrent un soir sur la route de Sienne : « Bonsoir, dame Pauvreté ! » dirent-elles, et elles s'évanouirent. Voilà tout ce que sait l'histoire; voilà les seules lueurs que nous ayons sur le roman du saint Trouvère. Entre ces deux scènes si mystérieuses, placées l'une à l'aurore, l'autre au soir de l'existence, il n'avait fait qu'un rêve : et qu'est-ce pour lui que la Pauvreté, si ce n'est un mythe, un *senhal*, comme disaient les poètes provençaux, un de ces noms qu'on prête au plus beau de nos songes, un radeau, comme dit Platon, pour traverser la vie.

Vraie planche de salut! Le monde sauta dessus, comme dans un naufrage, voulut s'embarquer pour le ciel. Ce fut une évasion, une fuite, une sortie de bagne, du triste bagne de la nécessité. Et qui ne voudrait encore recommencer, s'il se pouvait, cette charmante folie ? Qui ne prendrait passage sur

cette nef sans chaînes et sans amarres et ne ferait voile volontiers quelque part vers des îles ou des étoiles où l'on ne saurait plus ce que c'est que la géhenne de l'or?

Je me médirai point de l'or. Il se peut que ce soit un serviteur utile et il pèse moins sur le pauvre monde que ne font d'autres formes primitives de la propriété : et pourtant, ne trouvez-vous pas qu'aujourd'hui la Finance, les Banques, l'agiotage, les changes, les affaires jouent tout de même dans le monde un rôle exagéré? Ne trouvez-vous pas qu'il est dur, ce siècle du Roi Dollar, cette loi d'airain, ce règne du deux et deux font quatre, mais où ce qui faisait quatre ne ferait plus que deux ou même zéro et où l'homme laborieux apprend tous les matins que la même somme de veilles, de travail et de sueurs ne lui procurera pas, pour nourrir sa nichée, la même bouchée de pain.

Qu'en eût-il dit, le Petit Pauvre, lui qui faisait de ses mains des nids aux hirondelles pour qu'elles obéissent aux lois du Créateur? Oui, qu'en eût dit notre bienheureux petit frère François? Il y a trente ans, au temps où nous étions des collégiens, nous le tenions ingénument pour un doux socialiste, un innocent incendiaire, qui se serait fort bien entendu avec les blonds terroristes russes, qui étaient à la mode dans notre tolstoïenne jeunesse, et que nous aurions très bien vu entre Jean Grave et Jules Guesde aux dimanches de la villa Saïd. C'est ce qui le rendait si populaire à cette époque lointaine dans les cafés de la rue des Écoles, aux temps où il nous semblait facile d'organiser le bonheur et que l'on n'attendait que nous pour commencer, aux temps dont parlent les frères Tharaud dans *Notre cher Péguy*, le temps de la « Crypte », de la « cour rose » et de la « turne Utopie ».

Cette idée d'une société de cigales, d'une société subsistant tout entière sans aucune forme de capital, absolument au jour le jour; ce tableau d'un monde d'artisans, de petits ouvriers vivant heureux du travail de leurs mains, sans acheter ni vendre, sans rien de vénal ou de mercenaire, ces villages où la vie est celle d'une grande famille, où tout le commerce n'est qu'un échange de bons services, ce paradoxe n'était donc pas une chimère, puisqu'il avait été réalisé une fois!

A la vérité, je ne jurerais plus que ce tableau de la société franciscaine décrive l'état que saint François rêvait réellement

pour tout le troupeau des fidèles. Dans ses songes les plus ambitieux, il n'y a jamais pensé que pour le petit nombre : il n'a jamais entendu dire que tout le monde renoncerait au monde : il ne le voulait que pour son ordre, et même dans ces limites, un si audacieux défi aux lois de la pesanteur ne put se soutenir au delà de quelques années ; François vécut assez pour voir les petits pauvres devenir propriétaires.

Je me demande surtout si les idées sociales que nous prêtions à saint François ont eu jamais accès dans son esprit. Jamais il n'a prononcé un mot de politique. Pas davantage il n'a été mû par la pitié sociale et les idées humanitaires. Il n'a pas dit le mot de Jésus : « *Misereor super turbas.* » On se méprend entièrement en lui prêtant ces sentiments qu'il ne connaissait pas. « Un révolutionnaire, » disions-nous de lui autrefois. Un « *capovolgitore* » (un culbuteur, un redresseur), ajoute M. Giovanni Papini. « De la dynamite en papillotes, » dit plus spirituellement M. Bergeret... Eh bien ! je crois que nous n'y sommes pas ; il s'agit d'autre chose.

Dussé-je contrister nos frères les socialistes, s'ils se plaisent encore à voir en saint François un précurseur, il faut leur ôter cette illusion... Pas plus qu'il n'a songé à réformer l'Église, il n'a seulement conçu la refonte de la société. Il n'avait rien d'un niveleur. Il était bien trop fin, bien trop artiste pour cela. Il trouve fort bon qu'il y ait des riches : il faut de tout pour faire un monde. Et il aime que chacun demeure dans son ordre et fasse son métier, lépreux s'il est lépreux et pauvre s'il est pauvre. Et c'est en cela surtout qu'il diffère des socialistes tels que nous les connaissons. Le socialisme n'aime pas les pauvres : il a horreur de la pauvreté. Il n'a qu'une ambition, qui est de la supprimer pour y substituer l'universelle médiocrité, la platitude égalitaire. En un mot, le socialisme est un système de la quantité, fondé sur la somme de biens produits ou possédés. Le système chrétien, qui est celui de saint Francois, est un système de la valeur et de la qualité.

Dans ce système, il y a toujours des pauvres, mais c'est le pauvre qui forme la noblesse. Les riches peuvent en être, mais à la condition de se démettre de leurs richesses. Ce n'est pas une déchéance, c'est une promotion. Saint François ne touche pas à l'inégalité, mais l'inégalité, dans son monde, joue en faveur du pauvre. Quand un pauvre parle à un riche, c'est lui

qui est le supérieur. Pourquoi ? Parce qu'il a une fonction et une dignité, parce qu'il remplit un rôle qui ne saurait, à aucun degré, appartenir à l'homme comblé de la fortune. Le mendiant qui tend la main, le misérable qui demande l'aumône, apparait revêtu d'une majesté impersonnelle : il ne supplie pas, il commande. Oh! il n'a pas besoin pour cela d'élever la voix. Il est un personnage. Il parle au nom du souverain. Il « représente », comme dit Péguy. Il représente Dieu, et il le représente deux fois, en tant que figure du Christ qui a voulu naître sur la paille, et en tant que ministre du Créateur qui exige sa dîme de tout ce qu'il a donné. Après cela, le riche peut refuser : c'est son affaire. Lazare n'a rien à dire, mais Dieu aura le dernier mot. Il lavera l'injure faite à son Pauvre. « Je me suis réservé la vengeance, » dit le Seigneur. Cette conception sublime de la mission du Pauvre, cette pourpre royale, cette grandeur antique, ce rayon de Dieu visible sous le haillon valent peut-être le programme unifié avec son cinéma et son faux-col pour tous et son luxe de confection et de grands magasins.

Cet honneur du Pauvre, saint François s'en fait une telle idée qu'il lui arrive, tout *Poverello* qu'il est, de porter envie aux vrais pauvres. Il lui semble parfois que ce n'est pas assez d'acheter cet honneur, de toute sa fortune : ce n'est pas la même chose que d'être pauvre sans le faire exprès, de l'être autrement qu'en amateur et comme par plaisir. Il lui semble parfois qu'il empiète, qu'il usurpe. Il n'est pas un pauvre de race : même dans ses guenilles, il sent toujours son prince. Il lui reste une tache de son ancienne richesse. Ce n'est pas du sang de pauvre qui coule dans ses veines et de la chair de pauvre que couvrent ses haillons. Il n'est pas *né*.

Il y a là-dessus un trait fort curieux. Un jour qu'il venait de recevoir une robe neuve, il aperçoit un pauvre : « Rendons, dit-il au frère qui l'accompagnait, rendons le bien d'autrui : il ne sera pas dit qu'on me prenne pour un voleur. » Scrupule singulier! En recevant l'aumône, il craint de déposséder un droit antérieur, d'opposer un droit feint à un titre authentique. C'est un sentiment qui se rapproche de celui qu'exprime la légende du tyran de Samos, qui croit désarmer la Némésis par un sacrifice spontané. Le malheur volontaire, comme la pauvreté volontaire, peuvent-ils jamais suppléer le malheur non cherché, le caractère de l'Élection divine ?... Mais ici nous sortons de la

zone de la pure noblesse pour entrer dans un autre plan, dans l'ordre du Sacré.

***

Pour saisir la vraie nuance de la Pauvreté franciscaine, il faut encore une fois ouvrir les *Fioretti* et y relire cet épisode où François et Massée, voyageant de conserve, s'asseyent pour déjeuner au bord d'un beau torrent aux portes de la ville et disposent sur une pierre le produit de leur quête. Massée était bel homme et faisait toujours des recettes magnifiques : toutes les femmes lui donnaient. A cette vue, François laisse éclater sa joie et s'écrie : « Nous ne sommes pas dignes d'un si grand trésor. — Quoi ! repart l'autre, tu vois que nous manquons de tout : ni nappe, ni couteau, ni sièges, ni écuelles, ni table, ni maison, ni valets, ni servantes. Et c'est cela, mon Père, que vous appelez un trésor ? — J'appelle un grand trésor, mon fils, un festin où n'apparaît nul secours, nul artifice de l'industrie humaine : tout ici est le don de Dieu. Ce pain de l'aumône, cette belle pierre plate qui nous sert de table, ce clair torrent dont nous buvons, tout cela est uniquement le bienfait de la Providence. Rendons grâce, mon frère, de ce banquet de la sainte Pauvreté, servi par les mains de Dieu même, et pour le prix duquel ce n'est pas trop de tout notre amour. »

On voit par où l'idée franciscaine de la Nature se rattache au système franciscain de la Pauvreté, qui fait partie lui-même d'un système de Noblesse. Ces trois idées se rejoignent à la cime et plongent à la fois dans le sacré. Rien n'a plus fait depuis un siècle que ce sentiment de la nature pour la gloire de saint François. Pour la plupart d'entre nous, qu'est-il ? Le saint du sermon aux oiseaux. Il s'ensuit que ce trait est généralement mal compris, faute de voir comment il s'articule au reste de la pensée. Parlerait-on de rapports entre François et Çakya-Mouni, si l'on ne se contentait de la vue la plus superficielle ? La piété bouddhiste envers la créature découle d'un sentiment entièrement étranger à la religion franciscaine : l'immense désespoir de la douleur universelle, la pitié pour le mal de vivre. La sympathie de François dérive d'un sentiment tout opposé. Elle repose tout entière sur l'idée de la Providence : toutes les créatures ont le même Père, nous sommes tous des enfants de la même famille, une famille où il y a un

ordre, une hiérarchie, une belle échelle d'aînés, de cadets et de tout petits, les uns mieux doués, les autres moins, comme dans toutes les familles, mais tous ayant même origine et devant, chacun à sa place et selon ses moyens, depuis le soleil jusqu'au ciron, son hymne au Créateur.

François, même dans le monde, était déjà touché par la beauté de la nature; mais pendant fort longtemps après sa conversion, il se contente de la regarder avec les yeux du moyen âge. On prétend que la Renaissance a inventé le paysage. Il suffit de considérer le site des châteaux, des abbayes, des pèlerinages (le Mont-Michel ou le Puy, pour ne citer que ces deux-là) pour se convaincre du contraire. Justement, au temps de saint François, des artistes inconnus, aux bords de l'Oise et de la Seine, étaient en train de faire une chose étonnante : ils inventaient un frisson nouveau, ils sculptaient le printemps aux portes des cathédrales. La France descendait dans son jardin et y rencontrait la poésie. En 1217, lorsque frère Pacifique arriva à Paris, il put y voir dans sa fraîcheur le portail de Notre-Dame où nos vieux imagiers, en ciselant dans la pierre le plantain et le fraisier, ont immortalisé le jeune souffle d'avril et le frémissement des feuillages.

Mais le vrai sentiment du moyen-âge est assez différent de ce naturalisme. Le moyen-âge s'était fait une idée magnifique de l'univers : il n'y voyait que le Créateur. Toute réalité n'est qu'une ombre; tout ici-bas n'est que symbole, figure, allégorie, tout est allusion à quelque chose d'invisible: le monde n'est qu'un immense vitrail qui laisse entrevoir le ciel. Chaque créature cache un sens et n'est qu'un reflet de l'Idée. La nature est un alphabet dont chaque forme épèle le nom divin. Ainsi tout est mystère, tout est révélation. La création devient un hiéroglyphe, un rébus, une Bible, dont la contemplation déchiffre les secrets. Tout le XIIIe siècle a pensé que l'univers n'est qu'un songe de Dieu, et tout fait voir que saint François n'a pas eu d'autre pensée. Il chérit les agneaux en pensant à l'Agneau immolé pour les hommes. S'il ramasse le vermisseau et le porte avec précaution sur le bord de la route, c'est en ressouvenir du verset du Psalmiste « *Vermis sum et non homo.* » La fleur le fait songer à cette fleur sortie de la tige de Jessé. La pierre du chemin lui rappelle Celui qui se compare à une pierre de rebut. Il ne souffre pas qu'on éteigne une flamme, image de la flamme éternelle.

C'est seulement assez tard, au retour de la Terre Sainte, qu'il s'aperçut d'un don nouveau, d'un pouvoir, d'une sorte de charme qu'il exerçait sur la nature. Les créatures les plus timides ne le fuyaient plus, semblaient lui obéir. Il fit cette découverte un jour près de Bevagna. Apercevant un champ que couvrait une nuée d'oiseaux, il y court : il vit qu'ils ne s'envolaient pas. Charmé de leur confiance, l'idée lui vient de leur adresser la parole : « Mes frères les oiseaux, louez votre Père céleste qui vous a donné plumes et ailes et tout ce qu'il vous faut. Il vous a faits princes entre les créatures et vous assigne pour château la voûte de l'azur... » Et eux d'ouvrir le bec, de secouer leurs petites têtes, de ramager en leur latin et de battre des ailes avec des signes de joie en se caressant à sa robe ; enfin d'un signe de croix, il leur donne congé.

Depuis ce jour, la scène se renouvela souvent, en particulier dans cette Arcadie de la vallée de Rieti : c'est un lièvre à Greccio, c'est une poule d'eau, une tanche du lac, c'est un faisan à Sienne, à l'Alverne un faucon, à Alviano des hirondelles, une cigale à la Portioncule. Le Petit Pauvre nous apparaît ainsi comme un doux thaumaturge, dans une nature apprivoisée, rendue à l'état d'innocence. Et le mot qui nous reste de lui, c'est cet appel de fraternité qu'il adressait du fond du cœur à toutes les créatures : « Mes sœurs les hirondelles », ou « Ma sœur la cigale ».

Et cependant, on pourrait soutenir que sa légende loue ici en lui ce qu'il a de moins original. Rien de plus commun qu'un pareil trait dans toute l'hagiographie. Le saint a toujours fait bon ménage avec l'animal. Pour en douter, il faut n'avoir pas lu une vieille légende, jamais jeté les yeux sur un porche de cathédrale : la mémoire populaire est encore pleine, dans chaque province, de ces couples familiers d'un saint et d'une bête, la pie de sainte Ode, l'oie de saint Martin ou de saint Rigobert, les geais de saint Fructueux, les grues de saint Agricol, saint Marcou et son lièvre, saint Calais et son buffle, saint Gilles et sa biche, le sanglier de saint Dié, le loup de saint Norbert, celui de saint Malo, qui lui porte son bois, celui de saint Hervé, qui remplace le chien de l'aveugle qu'il a mangé ; c'est l'ours de saint Waast, celui de saint Gall, celui de saint Aurige de Gap, qui reparaît chaque année au bout de l'an de l'évêque. Saint Cerboney entre chez le pape, suivi d'un troupeau d'oies, comme

François suivi d'un agneau. Saint Aldebrand fait taire les hirondelles de Fossombrone comme François celles d'Alviano. Tout le moyen âge a connu cet attrait de mansuétude, ce pouvoir de la bienveillance et de la pureté, qui désarme la méfiance, endort la guerre invétérée que l'homme et la nature se font depuis la chute. Parmi tant de misères (qui d'ailleurs n'étaient pas plus intolérables que les nôtres) le moyen âge a connu au moins ce rêve de la paix divine. Il savait que la cause de tout désordre est le péché, que l'égoïsme est l'unique obstacle qui nous sépare du monde, et qu'il suffit de l'ôter, de la rompre cette muraille, cette croûte de sécheresse et d'endurcissement, pour retrouver l'antique alliance, la bonne intelligence de l'enfant et de l'animal, la paix de l'aurore, le pacte d'innocence avec les choses de Dieu.

Il ne s'étonnait guère de ce qui nous émerveille. Il savait que la licorne, le furieux rhinocéros vient se prendre de lui-même dans le sein d'une vierge. Il connaissait l'histoire de la perdrix de saint Jean, l'histoire de saint Valéry, que les oiseaux couronnaient comme un arbre, se laissant caresser et ne s'envolant que bénis, l'histoire de saint Blaise, que ses bourreaux découvrirent au fond d'une forêt, au milieu d'un cercle d'animaux qui environnaient le nouvel Orphée, celle de saint Adjuteur de Vernon, dont la sépulture ignorée fut signalée aux fidèles par une nuée d'oiseaux qui chantaient sur sa tombe. Sainte Colette vit entourée d'alouettes, de tourterelles; un agneau la suit à l'église, et à l'élévation, s'agenouille. Notre Jeanne elle-même, une telle douceur émanait de sa personne, que les petits oiseaux, dans son enfance, venaient à elle. Toute cette vieille religion a un caractère rural, une saveur domestique que nous ne connaissons plus. L'Église d'autrefois n'est pas du tout bourgeoise : c'est une reine et une paysanne. C'est bien plus que la nôtre une religion de plein air. C'était un monde beaucoup moins compassé que notre triste monde administratif, plus proche de la nature et aussi de la féerie : l'étable n'est jamais loin, l'animal est de la maison. Tout cela, bêtes et gens, est un peu de la même famille. Cela sent à la fois la terre, le foin, l'arche de Noé et le parfum des champs.

Qu'avons-nous perdu, malheureux! en oubliant ce petit monde d'autrefois, ce Paradis de Pauvreté où nous conviait saint

François? Qu'avons-nous fait en méconnaissant une vue de l'univers si pure et si touchante? Par quoi l'avons-nous remplacée? Ce monde de la Pauvreté, c'était tout simplement le royaume de Dieu : c'était un monde de la valeur, un monde où chaque objet avait sa place exacte, où chaque chose était une personne et pourtant en représentait une autre; où tout le périssable se prolongeait dans l'éternel. Quel respect de la créature, quel ménagement, quel tact, dans l'usage des biens de la vie, inspire une telle doctrine! Quelle leçon de tenue résulte de ce sentiment du sacré! On marche dans l'existence comme dans une église, au milieu des choses saintes. On est reçu chez un seigneur très bon, très magnifique, que l'on aborde avec confiance, mais dans la maison de qui on aurait pudeur d'abuser. Et au fond, cet esprit de Pauvreté, n'est-ce pas le sentiment que la vie ne nous appartient pas, qu'elle n'est qu'un prêt qu'il faudra rendre comme nous l'avons reçu, et dont le véritable sens est un sens de Sainteté?

Là-bas, à l'autre bout de la vallée de Rieti, il y a un paysage célèbre : ce sont les chutes du Velino. Là se trouve ce déchaussement dont j'ai parlé plus haut, cette rupture du terrain, cette cassure brusque à l'endroit où les eaux des hautes vallées de la Sabine tombent dans la Nera, qui, à travers son étroite gorge, les roule et les emporte au Tibre. Le site était illustre, connu de tous les peintres et de tous les poètes. Qui ne se rappelle le petit Corot qui représente cette cascade, la haute crête rocheuse, usée au bord d'une sorte d'encoche, comme la corde du seau en fait à la margelle d'un puits, — et après, l'immense saut dans le vide, avec deux arrêts, deux étages : on aurait dit un arbre liquide avec toutes ses racines, une sorte d'hydre glissant de la roche en agitant ses gueules et ses crinières d'écumes. Childe-Harold consacre à cette chute quelques strophes de son poème :

A matchless cataract,
Horribly beautiful! (1)

René conduit ici Pauline de Beaumont expirante : elle demeura quelques moments silencieuse et gémit : « Il faut

(1) *Childe Harold's Pilgrimage*, chant IV, str. 71.

laisser tomber les flots ! » Peu de paysages donnaient une sensation comparable à celle de ce château d'eau : c'étaient les proportions, les formes de la perfection. Le fluide y prenait je ne sais quoi de sculptural. Lorsqu'élevé sur un tertre dans le tonnerre de la cascade et le voile d'embruns qui s'élevaient de la chute, l'œil plongeait dans le gouffre où se mêlaient les deux fleuves, on avait l'impression d'une lutte, d'embrassements, d'étreintes, d'une proie, d'une fuite, d'un rapt, de voiles déchirés, d'un groupe tumultueux de désirs et de cris : c'était Perséphone ravie par Pluton aux Enfers.

J'ai voulu revoir l'autre jour la cascade de Terni. Les faubourgs de la ville ressemblent à Aubervilliers. A Papigno, où la route s'engage dans la gorge de la Nera, d'énormes excoriations de la montagne, de grandes dartres livides, béantes dans le manteau des pins, annoncent des carrières de béton; des détonations font sauter de nouveaux pans de la montagne dans des nuages de poussière. Le village archaïque est devenu une cité ouvrière. J'approche enfin de la cascade, reconnaissable à sa grande voix et à la légère vapeur d'eau suspendue au-dessus de son gouffre invisible. Mais je ne m'y reconnais plus. On m'a changé le paysage. Une file d'usines occupe le fond de la vallée. Le décor est troué par des lueurs de fournaise. La cascade n'est plus la même. Voilà bien toujours la haute colonne, la blanche glissade verticale, le saut vertigineux du Velino dans l'abîme ; mais le reste a disparu. On a escamoté la chute : sous cette trombe d'eau qui tombe, le lit du torrent est à sec, comme si tout se perdait subitement par un trou... Je remarque alors les barrages, les batteries de siphons qui conduisent aux turbines, les drains appliqués de tous côtés au flanc de la montagne, tous ces appareils, ces suçoirs qui boivent le chef-d'œuvre, l'absorbent, l'embouteillent pour que le beau dragon liquide, comme un chien dans un tournebroche, mette en mouvement des roues de machines et des cylindres de laminoirs.

Il n'y a plus de chutes de Terni. Si demain un furieux lacérait quelque *Fornarine* ou tentait de mutiler l'*Ariane* ou l'*Apollon*, il n'y aurait qu'un cri dans la presse mondiale pour protester contre cette barbarie. Le paysage de Terni valait bien plus que l'*Apollon*. On a pu déshonorer impunément un des plus beaux lieux du monde, parce qu'il s'agit cette fois d'une chose qui va sans dire et que tout le monde comprend, dans notre

siècle de progrès, c'est-à-dire de produire des canons de fusils, des plaques de blindage et surtout de faire de l'argent.

Terni était une beauté, une des parures de l'Italie. C'est maintenant un Creusot, un centre industriel, une richesse économique. Il y avait là une nymphe, une des plus belles formes sorties des mains du Créateur : ce n'est plus que de la houille blanche. Une des plus belles choses de la vieille Europe est détruite. Mais il faut bien que là-bas Rome ait des tramways et des ampoules électriques pour éclairer, dans les restaurants élégants, les dîneurs en smoking, les perles et les épaules des belles fumeuses de cigarettes.

Eh! oui, il s'agit de milliards : va-t-on laisser se perdre cette fortune? Je songe pourtant aux paroles du Petit Pauvre à frère Massée. Qui sait? C'est peut-être ici même qu'il s'était arrêté pour dîner d'une croûte, sur une table de pierre, au bord du torrent brillant de joie, dont le jaillissement, les jeux, les éternelles vapeurs lui parlaient de la fraîcheur, de la générosité de la *cortesia* divine et de l'inépuisable gratuité de la Création. Qui, de lui ou de nous, fait le meilleur usage du don de Dieu? Qui sait le mieux jouir du trésor de la vie? Qui enfin est le vrai riche, de l'homme qui « laisse tomber les flots » pour n'en boire qu'un gorgée et s'enchanter de poésie, ou du moderne qui ne sait que souiller un chef-d'œuvre? Mais nous ne sommes plus assez riches, avec tout l'or du monde, pour nous payer le luxe de la sainte Pauvreté.

LOUIS GILLET.

(A suivre.)

LE GOUVERNEMENT DES SOVIETS

ET LES

« CONCESSIONS » AUX ÉTRANGERS

Dans la lettre datée du 28 octobre 1924, par laquelle M. Herriot notifia au gouvernement de l'U. R. S. S. sa reconnaissance *de jure* par le gouvernement de la République française, le président du Conseil français déclarait que le gouvernement de la République « entend réserver expressément les droits que les citoyens français tiennent des obligations contractées par la Russie ou ses ressortissants sous les régimes antérieurs, obligations dont le respect est garanti par les principes généraux du droit, qui reste pour nous la règle de la vie internationale. » La réponse du gouvernement des soviets, datée du 29 octobre 1924 et signée par Kalinine, Rykoff et Tchitchérine, ne faisait aucune allusion à cette déclaration de M. Herriot. En revanche, dans une interview accordée par M. Rykoff au représentant du *Petit Parisien*, le président du Conseil des commissaires du peuple expliqua que le gouvernement soviétique considérait ce passage de la lettre de M. Herriot comme « une déclaration unilatérale, émanant de la France seule... Notre point de départ, ajouta M. Rikoff, est tout différent. »

Et, en effet, la Conférence franco-soviétique, qui poursuit en ce moment ses travaux, semble avoir perdu de vue le principe de la continuité des obligations et de la reconnaissance des dettes. C'est une autre formule qui paraît être à la base des travaux de cette conférence. La formule de la reconnaissance des dettes et de la restitution des propriétés nationalisées est remplacée par celle des indemnités à allouer, sous certaines

conditions, aux porteurs de fonds russes et aux industriels dépossédés. Ces indemnités, le gouvernement de Moscou les conçoit avant tout sous forme de « concessions » à octroyer à des industriels et à des capitalistes étrangers, qui, en même temps, investiraient dans ces concessions de nouveaux capitaux.

Ainsi la question des concessions devient une des principales questions, — si ce n'est la principale, — qu'aura à examiner la conférence franco-soviétique.

Nous essaierons dans cette étude d'établir le bilan des concessions du gouvernement bolchévique et de répondre successivement aux trois questions suivantes :

1° Comment s'explique la politique, en apparence contradictoire, d'un gouvernement qui, d'un côté, travaille à susciter à l'étranger « la révolution mondiale contre le capital » et, d'autre part, recherche les sympathies de ce capital odieux en n'épargnant aucune promesse pour l'attirer en Russie?

2° Quels sont les résultats donnés jusqu'à ce jour par les concessions octroyées aux étrangers dans l'U. R. S. S. ?

3° Les conditions juridiques, économiques et sociales créées par le régime soviétique permettent-elles l'emploi productif des capitaux étrangers dans les concessions octroyées par le gouvernement actuel?

I. — POLITIQUE DU GOUVERNEMENT DES SOVIETS ENVERS LE CAPITAL ÉTRANGER

La conférence franco-soviétique met une fois de plus en relief les deux politiques diamétralement opposées que le gouvernement bolchévique poursuit envers le capital étranger : l'une est appliquée aux capitaux que les étrangers ont investis en Russie avant 1918; l'autre se rapporte aux nouveaux capitaux que le gouvernement essaie d'attirer en Russie pour l'exploitation des richesses naturelles du pays et pour venir en aide à son industrie déficitaire.

En ce qui concerne les capitaux étrangers déjà investis en Russie, le gouvernement se montre catégorique : toutes les propriétés et autres biens appartenant aux étrangers sont nationalisés : c'est un fait accompli ; c'est une des conquêtes de la révolution d'octobre 1917, et il n'y a pas lieu d'y revenir. Si des conventions politiques et économiques favorables aux

soviets sont conclues avec eux, si, notamment, des crédits leur sont accordés, ils veulent bien consentir à octroyer une indemnité aux propriétaires étrangers dépossédés, sous forme de concessions.

Envers les capitaux étrangers nouveaux dont on sollicite le concours, la politique de Moscou est tout autre. Le gouvernement leur promet la sécurité et essaie de les attirer par des perspectives de gains importants.. A cet effet, il répand à l'étranger les informations les plus optimistes sur la situation économique de l'U.R.S.S. et sur les avantages que peut assurer au capital le travail dans la Russie soviétique.

Dans tous les domaines de son activité économique, le gouvernement éprouve le plus urgent besoin de capitaux : l'outillage industriel, le matériel ferroviaire, la flotte marchande, exigent des réparations et un renouvellement ; aucune extension de l'exploitation des richesses naturelles du pays n'est possible sans investissement de capitaux importants ; le stock d'or de la banque d'État exige un renforcement, etc. Or, le régime actuel ne peut pas compter sur les capitaux indigènes : ceux qui se trouvaient dans le pays avant 1918 et avaient été accumulés par le travail de nombreuses générations, ont été dépensés et dilapidés par lui et les sources créatrices de nouveaux capitaux ont été taries. Ceux qui recommencent, très lentement, à se former dans le pays, sont insuffisants ; ils se cachent, d'ailleurs, et se détournent des entreprises soviétiques.

C'est dans ces conditions que le gouvernement s'adresse au capital étranger. Il le fait d'autant plus volontiers qu'il considère ce capital, contrairement aux capitaux indigènes, comme un capital *apolitique*, c'est-à-dire qu'il ne craint, de la part des capitalistes étrangers, aucune velléité de modifier le régime politique actuel.

D'autre part, malgré toutes les déceptions, le communisme garde sa foi dans la révolution prolétarienne mondiale qui, en détruisant partout le régime capitaliste, ferait table rase de toutes les conventions signées actuellement avec les concessionnaires. Dès le début de la politique de concessions, les dirigeants soviétiques ne se gênaient pas pour le proclamer dans les journaux officiels. En 1919, l'*Economitcheskaya Jizn* (n° 51) écrivait : « Notre tactique doit consister à compter sur la révolution mondiale qui approche. Nous pouvons entrer en pour-

parlers et même en relations d'affaires avec les impérialistes, en escomptant le caractère passager de ces relations. La révolution qui éclatera dans toute l'Europe par la force même de l'évolution inévitable des événements, fera table rase de toutes ces conventions. »

Cette conception du sort réservé aux capitaux étrangers investis dans l'U.R.S.S. correspond entièrement aux paroles prononcées le 27 janvier 1925 à la Chambre des députés par M. Marcel Cachin, le leader communiste français : « Laissez les soviets se débrouiller avec les capitalistes. Ils ont étranglé les leurs. Ils étrangleront à leur tour les autres (c'est-à-dire les étrangers). » Et tout récemment, au mois de février 1926, Boukharine, l'un des dirigeants soviétiques les plus en vue, a fait la déclaration suivante au cours d'une conférence du parti communiste publiée dans *le Messager de Paris*, organe officiel des Soviets à Paris, le 18 février 1926 : « D'une part, nous admettons les éléments capitalistes, nous condescendons à collaborer avec eux ; et d'autre part notre but final est de les éliminer radicalement, de les vaincre, de les annuler, tant économiquement que socialement. C'est un type de collaboration qui présume une lutte acharnée, sans que toutefois nécessairement le sang soit versé. »

II. — LE BILAN DES CONCESSIONS

Données générales. — Les premières tentatives pour attirer des capitaux étrangers vers la Russie soviétique se rapportent à la première année du nouveau régime : c'est en 1918 que le gouvernement des Soviets entra en pourparlers avec le peintre Borissoff et le nouveau riche norvégien Hannevig au sujet de la concession ferroviaire de la « Grande voie septentrionale ». Toutefois, jusqu'à l'année 1920, le gouvernement n'eut aucune politique définie et n'établit aucun règlement général en matière de concessions. Le 23 novembre 1920 fut signé un décret du Conseil des commissaires du peuple « sur les conditions générales économiques et juridiques des concessions » ; quelque temps après, fut fondé le Comité supérieur des concessions, actuellement présidé par Trotzky.

D'après les dernières données officielles publiées par l'*Economitcheskaya Jizn* le 7 février 1926, le nombre des demandes

de concessions et le nombre des concessions accordées ont été les suivants :

Années	Nombre des concessions demandées.	Nombre des concessions accordées.
Jusqu'à 1922	338	18
— 1923	607	44
— 1924	311	25
— 1925 au 1er octobre	199	23
	1 455	110

Sur les 110 concessions accordées, 22 ont été liquidées, dont 9 petites concessions commerciales de courte durée après échéance de leur terme et 13 en raison de la non-exécution par les concessionnaires des obligations assumées.

D'autre part, d'après les données citées par Trotzky, les concessions accordées se répartissaient comme suit (1) :

Concessions	minières	13
—	industrielles	17
—	commerciales	23
—	agricoles	13
—	forestières	6
—	autres	13

Parmi les concessions accordées, 22 l'ont été à des Allemands, 17 à des Anglais, 8 à des Américains et le reste se répartit entre des ressortissants de vingt nationalités.

Ces chiffres comportent les observations suivantes :

Le nombre des demandes diminue progressivement depuis 1923, témoignant ainsi du fléchissement de l'intérêt accordé par les étrangers aux concessions soviétiques, les treize concessionnaires qui ont rompu leurs contrats avec le gouvernement de Moscou sont pour la plupart des personnalités ou des sociétés industrielles et financières importantes. Celles-ci, par conséquent, n'auraient pas abandonné leurs tentatives sans raisons sérieuses. Or elles ont dû constater que des difficultés insurmontables s'opposent à la productivité des capitaux étrangers sur le territoire de l'U. R. S. S. Parmi les concessionnaires, dont les contrats furent rompus, figurent notamment : *Otto Wolff, Aschberg, Westinghouse, The International Harvester*

(1) *Economitcheskaya Jizn*, n° 171 de 1925.

Company, la *White Star Line*, la *Hamburg America Line*, le *Nord Deutscher Lloyd*, etc. (1).

Les résultats atteints, en ce qui concerne les concessions industrielles et agricoles, sont faibles. Les plus importantes, d'après les données citées par Trotzky, sont les concessions forestières qui fournissent 24 pour 100 de toute la quantité du bois exporté par l'U. R. S. S. Leurs opérations en 1923-1924 avaient été évaluées à 16 millions de roubles tchervonetz. Les opérations des concessions commerciales comportaient 6 pour 100 de l'ensemble des opérations du commerce extérieur de l'U. R. S. S. et se chiffraient par 20 millions de roubles tchervonetz.

Quant au capital investi dans l'ensemble des concessions, il ne dépasse pas, d'après le même rapport de Trotzky, 25 millions de roubles tchervonetz, contre 58 millions de roubles qui devaient être versés, d'après les contrats de concessions (80 millions, si l'on tient compte de la concession de *Lena Goldfields*).

L'étude sur les résultats obtenus par la politique de concessions publiée dans le n° du 7 février 1928 de l'*Economitcheskaya Jizn*, que nous avons déjà citée, résume en termes suivants ces résultats : « Comparativement à l'industrie de l'État et au commerce soviétique, les résultats pratiques des conventions de concessions avec les étrangers, sont encore absolument insignifiants. C'est ainsi, par exemple, que le revenu de l'ensemble des concessions en vigueur est évalué, pour l'année budgétaire 1925-1926, à 15 000 000 de roubles seulement. »

Pour mieux se rendre compte des résultats de la politique moscovite en matière de concessions, il faut étudier, parmi les principales concessions industrielles et agricoles, celles que le gouvernement a entourées de la réclame la plus bruyante et qui suscitaient chez lui les plus grands espoirs. Il faut considérer comme particulièrement significatif l'échec des concessions octroyées aux Allemands, parce que les Allemands connaissent mieux que les autres étrangers la Russie où ils ont de nombreuses relations et parce que le gouvernement soviétique, pour des raisons politiques, réservait aux concessionnaires allemands le maximum d'avantages.

(1) Voir le bulletin n° 130 de la Commission pour la reconstitution de l'industrie minière et métallurgique de la Russie méridionale.

Principales concessions industrielles et agricoles. — La société commerciale mixte germano-soviétique *Russ-Guetorg*, dont le participant du côté allemand était le Syndicat Otto Wolff, fut créée en octobre 1923. Le syndicat apporta 300 000 roubles-or. Au début, la société fonctionna et rapporta même quelques bénéfices, dont 65 à 75 pour 100 revenaient aux soviets. Mais l'absence de tout pouvoir d'achat des populations russes, le manque d'un appareil commercial normal, la cherté des transports et le niveau extrêmement élevé des dépenses générales, ont anéanti toute l'affaire. Le Syndicat Otto Wolff dut déclarer qu'il résiliait le contrat et il abandonna la société. Le capital investi par Otto Wolff fut entièrement perdu.

Une concession pour l'exploitation d'une énorme superficie boisée, dans la région du chemin de fer en construction, de Mga à Rybinsk, concession autour de laquelle le gouvernement de Moscou organisa une réclame bruyante, fut octroyée par les bolchéviks au chancelier allemand, le docteur Wirth. Une société spéciale (*Mologa-Aktiengesellschaft*) fut créée pour l'exploiter. Le concessionnaire obtint des privilèges extraordinaires qu'on ne rencontre pas dans les autres contrats, cette concession devant, dans l'esprit des bolchéviks, servir d'appât aux capitalistes étrangers. Toutefois, malgré ces privilèges spéciaux, l'exploitation ne progressa pas; son développement fut entravé par le manque de main-d'œuvre, de moyens de transport et en raison des conditions économiques et juridiques du régime soviétique.

Après la conclusion de la paix de Versailles, les usines Krupp furent transformées pour la fabrication des machines agricoles. L'administratien des usines décida d'organiser la production des machines agricoles en Russie et l'exploitation, au moyen de ces machines, de grands terrains agricoles. Les bénéfices de cette exploitation devaient couvrir, en partie, le prix de revient des machines. Pour réaliser ce projet, Krupp conclut, en juin 1920, une convention provisoire avec les Soviets en vertu de laquelle il obtenait le droit d'exploiter une superficie de 1 500 000 déciatines. En 1920, il signa la convention définitive qui réduisait la superficie à 25 000 déciatines, soit une réduction de 600 pour cent. Voici les résultats de la concession : en 1923, 600 déciatines seulement furent labourées; on importa 8 tracteurs, dont 2 seulement purent fonctionner.

D'après les données du journal allemand *Ostwirtschaft* du 1er février 1924, le nombre des ouvriers qui travaillaient dans la concession était de 5 allemands et 70 russes. Le troupeau d'animaux vivants comptait alors 20 porcs, tandis qu'à l'époque où le contrat avait été signé, on ne parlait de rien moins que du rétablissement de l'élevage russe. Une commission d'ingénieurs allemands visita la concession Krupp et arriva à la conclusion que le sol de la région du Don, où se trouve la concession, ne supporte pas le travail par machines agricoles. Il est évident que ceci n'était qu'un simple prétexte pour rompre un contrat qui, d'après les données indiquées ci-dessus, n'avait aucune chance de donner des résultats favorables.

D'autre part, le 5 décembre 1925, les *Izvestia* déclarèrent que les capitaux engagés par Krupp, ne dépassant pas 60 000 roubles, étaient insignifiants et que, jusqu'à ce jour, le concessionnaire n'avait retiré aucun bénéfice de sa concession.

Le docteur Nansen a obtenu des Soviets, à titre de concession, un terrain de 3 000 déciatines pour exploitation agricole. Au sujet de cette concession, l'ingénieur Seddergrem fit, au début de 1925, à Stockholm, un rapport, dans lequel il constatait un déficit d'exploitation. Il estimait que ce résultat provenait de la fixation des prix des céréales par le pouvoir soviétique, et de l'impossibilité d'obtenir une productivité normale du travailleur agricole, en raison de son indiscipline. Il notait, d'autre part, que ces difficultés se compliquent du fait de l'immixtion continuelle des pouvoirs locaux dans la direction de l'exploitation et de l'hostilité des paysans envers la concession. Ceux-ci, ayant perdu leurs chevaux et leur cheptel à la suite des expériences communistes, envisagent avec envie et malveillance les machines agricoles. L'ingénieur Seddergrem se plaint que les communistes utilisent ces sentiments pour exciter la xénophobie des paysans. En tout cas, l'avenir de cette concession est des plus précaires.

En septembre 1922, la Société *International Bernsdall* a obtenu dans la région de Bakou, à Balakhany, une concession pétrolière, ou plutôt s'est engagée à effectuer certains travaux techniques de puisage et de forage pendant une période de quinze ans. L'immixtion continuelle des autorités soviétiques et des unions professionnelles, qui soumettaient les concessionnaires à des exigences, pour la plupart inacceptables, con-

traignit la *Bernsdall Corporation* à cesser, en automne 1924, les travaux, et à rappeler son personnel, après avoir subi des pertes matérielles très importantes.

En 1918, les Soviets ont donné en concession à la Société américaine *Westinghouse* une usine à Iaroslavl, qui, avant la nationalisation, appartenait à un négociant, Stchetinine. La Société concessionnaire avait l'intention de se servir de l'usine pour la fabrication des freins automatiques. Après avoir outillé l'usine en conséquence et l'avoir exploitée pendant quelques années, elle dut cesser l'exploitation, ne pouvant « ni satisfaire à toutes les exigences des pouvoirs soviétiques, ni choisir librement ses ouvriers ».

Le *Glavmétal* ayant intenté une action auprès du tribunal de la province de Moscou, le tribunal déclara que la convention devait être annulée et que la Société Westinghouse avait à payer au Conseil suprême de l'économie nationale 236 978 roubles, intérêts en sus. L'outillage de l'usine fut mis en vente. Notons, en passant, que l'ancien propriétaire de l'usine Stchétinine, qui habite actuellement Londres, intenta une action à la Société Westinghouse, celle-ci ayant accepté la concession de l'usine avant la reconnaissance *de jure* du gouvernement des Soviets par l'Angleterre.

Le 7 janvier 1922, le gouvernement de la République d'Extrême-Orient conclut avec la *Sinclair's Prospecting Company* une convention de concession pour la recherche du pétrole dans l'île Sakhaline, convention qui fut approuvée par le Conseil des commissaires du peuple le 24 juin 1923.

Cette convention conférait au concessionnaire le droit de rechercher et d'exploiter des terrains pétrolifères dans la partie russe de l'île Sakhaline pendant trente-six ans, dont cinq années pour les recherches et trente et une années pour l'exploitation. La *Sinclair's Prospecting Company* versa, à titre de garantie, 200 000 roubles en espèces, et délivra, en outre, une lettre de garantie de 800 000 roubles. Lorsque les ingénieurs de la Compagnie arrivèrent dans l'île Sakhaline, le gouvernement japonais leur refusa l'autorisation de commencer les travaux. La *Sinclair's Prospecting Company* déclara aux Soviets qu'elle exigeait la prolongation des délais de recherches tant que ne seraient pas écartés les obstacles créés par les Japonais. Le Conseil suprême de l'économie nationale

refusa et il est intéressant de noter qu'il fit mention dans sa réponse du droit réservé par la convention au concessionnaire de dénoncer l'accord, au cas où le gouvernement des États-Unis ferait obstacle aux droits du concessionnaire.

Le conflit fut porté devant le tribunal provincial de Moscou, qui déclara la convention abolie. Tout en refusant au gouvernement des Soviets le droit de s'approprier les 200 000 roubles versés par le concessionnaire, à titre de garantie, il donna une compensation au gouvernement en décidant que le concessionnaire devait payer la même somme, à titre de frais de justice. Il y a, dans l'histoire de cette concession, un trait caractéristique : l'octroi de la concession devait servir de prétexte pour provoquer une intervention des États-Unis au bénéfice du concessionnaire, en utilisant le conflit des intérêts du Japon et des États-Unis en Extrême-Orient. Intervention qui aurait certainement renforcé la situation politique des Soviets en Extrême-Orient. Comme le gouvernement des États-Unis ne répondit pas à cette invite, les Soviets ne se gênèrent nullement pour annuler la concession, tout en s'emparant, sous forme de taxes judiciaires, des sommes versées par le concessionnaire à titre de garantie.

Le 12 juin 1925, le gouvernement des Soviets a signé un contrat de concession avec la maison américaine Harriman et Cie pour l'exploitation des mines de manganèse de Tchiatouri (Caucase). Le contrat prévoit l'abandon à la maison Harriman et Cie, pour une durée de vingt ans, du droit exclusif de recherches, de prospection et d'exploitation dès mines de manganèse (oxydes et perxoydes) qui proviennent des gisements de Tchiatouri, situés dans le district de Charopansk, gouvernement de Koutaïs, République de Géorgie. Le gouvernement soviétique se réserve sur la concession une quantité de 15 millions de tonnes de minerai qu'il pourra exploiter par ses propres moyens, afin de satisfaire aux besoins intérieurs de l'U.R.S.S. En outre, le concessionnaire doit lui livrer, au prix de revient, tout le manganèse dont pourrait avoir besoin son industrie. Pendant quatre à cinq ans, le concessionnaire n'a à payer aucun droit sur l'outillage importé et pour la durée du contrat il est libéré d'impôts. Il doit se soumettre aux lois soviétiques sur le travail. Il s'engage à dépenser pour les travaux de la construction d'usine et de l'embranchement de la voie ferrée et

de l'aménagement du port de Poti au moins 4 millions de dollars. Le concessionnaire s'engage à exporter pendant la durée de la concession au moins 15 000 000 de tonnes de minerai ou de peroxyde et à payer au gouvernement 3 dollars par tonne de manganèse produite pendant les trois premières années et 4 dollars par tonne pendant les années suivantes (respectivement 6 et 9 dollars par tonne de peroxyde). Il doit payer, en outre, une redevance de 2 roubles tchervonetz par hectare de propriété minière et 100 roubles par hectare bâti. Les différences d'interprétation sont soumises à l'arbitrage et le super-arbitre est choisi sur la liste de savants étrangers dressée par le gouvernement soviétique.

Il est trop tôt pour dresser un bilan quelconque de la concession Harriman, mais dès maintenant on peut affirmer que le concessionnaire a accepté des conditions fort onéreuses, probablement pour pouvoir lutter avec les propositions des anciens propriétaires allemands des mines de Tchiatouri, et qu'il peut un jour se trouver devant des difficultés insurmontables. En effet, les importantes redevances fixes qu'il aura à payer sur chaque tonne produite ne lui permettront pas d'adapter les prix de revient au prix du marché mondial, qui sont à l'heure actuelle très élevés, précisément en raison de l'insuffisance de la production de Tchiatouri. D'autre part, un élément très important du prix de revient, les salaires, sont fixés par les unions professionnelles et échappent, par conséquent, à la volonté du concessionnaire. Nous parlerons un peu plus loin du mode de fixation des salaires par les unions professionnelles. Mais ce qui est particulièrement grave, c'est que le contrat n'assure nullement au concessionnaire le monopole de la production du manganèse. Il existe notamment en Russie, à Nicopol (gouvernement d'Iékatérinoslav), un autre gisement très important qui produisait déjà avant la guerre trois cent mille tonnes par an et qui pourra constituer pour le concessionnaire de Tchiatouri une concurrence redoutable, puisque le gouvernement des Soviets, assuré de la couverture des besoins intérieurs par les gisements de Tchiatouri, pourra exporter le manganèse de Nicopol, en accordant à cette exportation différentes conditions de faveur.

La concession qui fut octroyée en 1925 à la Société *Léna Goldfields* constitue une opération de bourse de grande

envergure, dont la base est l'échange des actions des entreprises russes dont la valeur est nulle tant qu'on ne trouvera pas les énormes capitaux nécessaires à leur exploitation, contre les actions de la *Léna Goldfields* cotées à l'étranger. L'affaire fut savamment préparée par un groupe de personnes, qui, par des procédés que la presse française et russe a décrits au moment où la convention fut conclue, se trouvera en possession de paquets énormes d'actions *Léna Goldfields*. Après une certaine préparation de l'opinion publique, ces actions pourront être écoulées à des conditions avantageuses pour les vendeurs. Le concessionnaire avec lequel le gouvernement des Soviets a signé le contrat, ne possède pas les capitaux nécessaires à l'exploitation de la concession et il doit les rechercher ailleurs.

Voici l'objet et les conditions de la concession. Le concessionnaire, à partir de l'entrée en vigueur de la convention, obtient des terrains et des droits de recherche dans les régions suivantes : région de Léna-Vittim, pour l'exploitation de l'or; région Zyrianovskoé-Zmeinogorsk (Altaï) pour l'exploitation des minerais de cuivre, de zinc, de plomb et autres (à l'exception, comme dans les régions ouraliennes, du platine et d'autres métaux rares); région de Syssert et de Revda, pour l'exploitation de minerais de fer, de cuivre et autres. En outre, le concessionnaire obtient les gisements de houille et d'anthracite du bassin de Kousnetzk et de la région d'Egorchino, qui lui sont nécessaires pour alimenter ses entreprises de combustibles, ainsi que certains droits à l'exploitation des richesses forestières sur les territoires de la concession et à l'utilisation de l'énergie des rivières qui traversent les mêmes territoires. Ces droits lui sont octroyés dans les conditions fixées par la convention pour un délai de 30 ans dans la région de Léna Vitim et de 50 ans dans les autres régions. Au nom des firmes *Léna District C°*, *Syssert C° Ltd* et *Altaï District Mining C°*, le concessionnaire renonce à toute réclamation envers le gouvernement des Soviets, en raison de la nationalisation des entreprises qui appartenaient auparavant à des firmes industrielles, et prend à son compte toutes les réclamations que pourraient élever des tiers en raison des mêmes circonstances. Il s'engage de plus à construire dans l'Oural et dans l'Altaï de nouvelles fonderies de cuivre, de zinc, de plomb

et autres métaux et à outiller les mines, en engageant une dépense de plus de 10 millions de roubles. Il s'oblige, en outre, à dépenser, pour le développement de l'entreprise aurifère de Léna et surtout pour sa mécanisation, une somme de plus de 10 millions de roubles. La somme totale des dépenses obligatoires du concessionnaire pour les constructions et les recherches dans les trois régions est fixée à 22 millions de roubles au moins, mais les dépenses réelles dépasseront certainement cette somme.

La production pour l'ensemble de la concession devra être au minimum de 420 pouds pour l'or, de mille pouds pour l'argent, de 1 million de pouds pour le cuivre, de 600 000 pouds pour le zinc, de 180 000 pouds pour le plomb. Les prélèvements en faveur du gouvernement varient entre 7 pour 100 (pour l'or), 6 pour 100 (pour les métaux de couleur) et 4 1/2 pour 100 pour le reste. Les contestations entre le gouvernement et le concessionnaire, en ce qui concerne l'exécution de la convention, devront être portées devant un tribunal d'arbitrage spécial et le super-arbitre choisi parmi les cinq candidats que le gouvernement désigne parmi les professeurs suisses et suédois.

Malgré les assurances que le président de la *Léna Goldfields* a données aux actionnaires au cours de la récente Assemblée générale, le premier contact avec la réalité a déjà fait ressortir avec éclat les difficultés insurmontables, dues au régime soviétique, auxquelles se heurtera l'exploitation. La valeur des entreprises dont la majorité ou la totalité entrera dans le portefeuille de la *Léna Goldfields* est très relative. Les sociétés d'Altaï, de Syssert et de Revda sont des concessions vierges ; on ne connaît même pas approximativement la richesse de leurs gisements et il faudrait investir dans ces affaires des capitaux énormes pour les recherches, les travaux de mines, la construction d'usines, etc.

Quant à la *Lenskoe*, son actif, représenté par des terrains aurifères dans le bassin de la Léna et de ses affluents, a subi une sérieuse diminution. Les recherches faites en 1917, par le géologue américain Purrington, montrent déjà que les gisements à riche teneur exploités à ce moment, ne pourraient suffire que pendant une année de travail normal, et que la Société était forcée de passer à l'exploitation des réserves dont la teneur est vingt-cinq fois moins grande et qui demandera,

par conséquent, un nouveau et puissant outillage de dragues et un nouvel investissement de capitaux.

Les difficultés qu'a déjà rencontrées le concessionnaire au cours de ces premières tentatives d'exploitation de la *Lenskoe* sont de deux ordres différents. Les premières ont un caractère politique, et proviennent du désir qu'éprouve la police politique russe de surveiller très attentivement tout ce qui se passe dans la concession ; les autres, d'ordre économique, sont imputables au régime soviétique.

Le travail sur la concession de la *Léna Goldfields*, dit le journal *la Renaissance* du 16 mars 1926, devient impossible pour les raisons suivantes. Au début de l'année, la Tchéka envoya d'Irkoutsk, dans les gisements de Léna, toute une équipe de policiers. Plus tard, sur l'ordre de Dzerjinsky, la police y envoya encore 125 agents et exigea de la direction de l'affaire que ces agents fussent compris dans le personnel comme employés et que, sous menace des peines les plus sévères, le Conseil d'administration de Londres n'en fût pas averti. Dès le mois de janvier, commencèrent des perquisitions et des arrestations parmi les membres du personnel technique et parmi les ouvriers. Il fallut se plier aux ordres de Dzerjinsky, et pour accepter ses agents, congédier une partie du personnel engagé en lui payant des indemnités.

Les difficultés d'ordre technique consistent avant tout dans la rareté et la cherté des matériaux et des marchandises nécessaires à l'exploitation et aux ouvriers. Tout, ou presque tout, doit être importé d'Angleterre. Le travail est rendu difficile par la désorganisation des transports. Les conflits avec les ouvriers sont toujours résolus par les autorités soviétiques au profit de ces derniers. Ainsi, tous les calculs du coût de production établis à Londres se sont trouvés inexacts. Les premiers frais nécessaires pour commencer à plein les travaux ont été prévus, pour l'année entière de 1926, à 400 000 livres sterling, et 300 000 livres ont été requises sur ce montant à la fin de 1925. Or, à la fin de février 1926, les 300 000 livres étaient dépensées, et Moscou demanda l'envoi d'une nouvelle somme de 300 000 livres. Le Conseil d'administration convoqué d'urgence à Londres décida, devant cette situation, de s'abstenir de tout nouvel envoi d'argent et d'arrêter les grands travaux. De son côté, le groupe américain déclara qu'il refusait de financer

tant que le gouvernement bolchévique ne lui garantirait pas la fin de la terreur, la liberté de la correspondance, ainsi que de sérieuses améliorations dans le domaine des transports et de la question ouvrière.

Pour compléter les renseignements que nous venons de donner sur les principales concessions accordées aux étrangers par le gouvernement moscovite, nous croyons intéressant de dire quelques mots encore sur la convention de concession signée en septembre 1922 par MM. Leslie Urquhart, président de la *Russo-Asiatic Consolidated Limited*, et Krassine, mais qui ne fut pas ratifiée par les institutions suprêmes de Moscou.

La convention stipulait la remise à la *Russo-Asiatic*, à titre de concession, des entreprises qui lui appartenaient avant d'avoir été nationalisées, ainsi que d'une somme de plus de 2 millions de livres représentant une partie de la valeur des capitaux liquides, minerais, métaux précieux confisqués par le gouvernement des Soviets au moment de la nationalisation.

A l'époque où cet accord fut rejeté par les dirigeants de Moscou, la presse soviétique déclara que la non-ratification de la convention s'expliquait par le désir du gouvernement, de ne pas remettre entre les mains des étrangers l'exploitation des énormes richesses naturelles que renfermait la concession. Et les journaux soviétiques ajoutaient que l'U. R. S. S. était en état de procéder à l'exploitation de ces richesses sans le concours des étrangers.

Or, nous apprenions par le discours que M. Urquhart prononça en décembre 1925, avant la quinzième assemblée générale de la *Russo-Asiatic*, que tous les efforts du gouvernement soviétique pour mettre en exploitation les mines et les usines qui faisaient l'objet de la convention non ratifiée, n'ont donné presque aucun résultat, et que la véritable raison de la non-ratification de 1922 fut l'opposition que rencontra, dans les milieux soviétiques dirigeants, la clause de la restitution d'une partie des capitaux liquides dont la valeur dépasse, comme nous venons de le dire, deux millions de livres sterlings. « Une pareille attitude, dit M. Urquhart, n'est pas destinée à rétablir la confiance envers le gouvernement de Moscou, confiance indispensable pour réunir à l'étranger les capitaux sans lesquels la mise en valeur de la concession n'est pas possible...

Si le gouvernement des Soviets, ajoute le président de la *Russo-Asiatic*, considère que la Révolution lui a donné le droit de confisquer tous les actifs sans aucune compensation et, en même temps, de répudier ses propres dettes, sans même invoquer des questions de droit international, il paraît évident qu'avec une pareille attitude le crédit russe ne sera jamais rétabli ni en Angleterre, ni dans aucun autre pays. »

M. Urquhart attire l'attention sur les dangers que présente avec un tel gouvernement toute convention ayant pour objet de reprendre l'affaire sous forme de concession. Ces conventions stipulent que la Société renonce pour toujours envers le gouvernement soviétique à toute réclamation motivée par un préjudice causé par la nationalisation. Par conséquent, si par suite de l'impossibilité de réunir les capitaux nécessaires, en raison du faible niveau du crédit de la Russie actuelle ou par suite de l'impossibilité de travailler dans les cadres du régime économique et juridique de l'U.R.S.S., la Société était forcée d'abandonner l'affaire, elle perdrait non seulement le fruit de ses nouveaux efforts et les nouveaux capitaux engagés, mais encore tout droit à une réclamation ultérieure.

III. — RAISONS DE L'ÉCHEC DE LA POLITIQUE DE CONCESSIONS

L'analyse des principales concessions octroyées par le gouvernement des Soviets aux étrangers nous a montré qu'aucune des concessions soviétiques n'a abouti à des résultats positifs : les unes ont été dénoncées après un court essai, mais avec de lourdes pertes pour les concessionnaires, d'autres végètent et ne donnent que des résultats pitoyables; enfin, quelques-unes sont trop récentes pour qu'on puisse porter un jugement sur leur valeur, mais les conditions dans lesquelles elles ont été octroyées et le régime sous lequel elles doivent fonctionner ne permettent pas d'espérer d'elles des résultats satisfaisants.

Quelle est la raison de la stérilité de toutes ces expériences? Elle réside dans l'*ensemble des conditions faites aux exploitations étrangères par le régime soviétique*.

On est frappé de l'insignifiance des capitaux que les étrangers ont investis dans la Russie nouvelle. D'après Trotzky, comme nous l'avons vu, le montant global de ces capitaux ne dépasse pas 25 millions de roubles tchervonetz (une dizaine

de millions de roubles d'avant-guerre, si l'on tient compte de la baisse du pouvoir d'achat du tchervonetz), contre 58 millions de roubles qui auraient dû être versés en vertu des contrats de concessions (80 millions si l'on tient compte de la récente concession de *Lena Goldfields*. L'étude sur les concessions publiée en 1926 par l'*Économitcheskaya Jizn* et que nous avons déjà citée, avoue les hésitations des concessionnaires, qui hésitent à fournir aux concessions les capitaux nécessaires et essaient d'obtenir les délais les plus longs pour la période préparatoire précédant l'exploitation de l'entreprise, « parce qu'ils escomptent que le pouvoir soviétique s'écroulera avant qu'ils soient forcés, d'après les contrats, à engager dans les concessions tous les capitaux prévus par les contrats ».

L'absence de garanties juridiques élémentaires et l'insécurité des biens et des personnes sous le régime bolchévique qui rendent précaire toute exploitation étrangère dans la Russie nouvelle, ressortent clairement d'une analyse sommaire des codes civil et pénal soviétiques (1).

Code civil et code pénal. — Les deux traits les plus saillants du droit soviétique, aussi bien en matière civile qu'en matière pénale, sont les suivants : 1° la justice soviétique est une justice de classe ; 2° les codes octroient aux tribunaux des pouvoirs presque illimités dans l'interprétation et l'application des lois.

Les tribunaux soviétiques, desquels sont justiciables aussi bien les étrangers que les citoyens, sont des instruments de classe entre les mains de la dictature bolchévique. « Chez nous, déclare l'*ABC du communisme*, dont l'un des auteurs est Préobrajensky, membre de la délégation à la conférence franco-soviétique, les ouvriers seuls peuvent être juges; les exploiteurs n'ont que le droit d'être jugés. » La loi prescrit aux juges de faire pencher toutes les interprétations en faveur des prolétaires, et les juges dépendent entièrement du gouvernement. Il n'existe pas de juges inamovibles ; obligés de solliciter une nouvelle nomination tous les douze mois, ils peuvent être déplacés ou révoqués à tout instant.

(1) Nous empruntons cette analyse aux études du sénateur Nossovitch (publiées dans le recueil *la Russie sous le régime communiste*, Paris 1926, et dans les Bulletins de la Commission pour la reconstitution de l'industrie minière et métallurgique de la Russie méridionale) et du Prof. Pilenko (*Soviet Russia*, Paris-Londres, 1926).

Ces juges de classe, tenus à interpréter les dispositions législatives dans l'intérêt d'une classe, appliquent des lois qui sont nettement des lois de classe. Derrière la façade des tribunaux et des lois règne en réalité l'arbitraire le plus cynique.

Les droits civils que dans tout pays est appelé à protéger le Code civil n'existent pas dans l'U.R.S.S. En effet, l'article premier du Code civil déclare : « les droits civils sont protégés par la loi, *sauf dans les cas où ils sont exercés contrairement à leur destination sociale, commerciale et économique.* » Ainsi, le tribunal soviétique est investi du droit, pour le moins étrange, de juger si le citoyen possède ou ne possède pas les droits civils et cela en interprétant comme bon lui semblera les dispositions de la loi rédigée exprès dans les termes les plus vagues. L'art. 4 du même code complète la notion de la capacité civile en proclamant qu'elle n'est octroyée *qu'en vue de développer les forces productives du pays.*

Il est évident qu'aucune convention n'est garantie par une législation pareille : l'intérêt de l'État, déterminé par de tels tribunaux, est placé au-dessus de la loi. Et, en effet, l'article 30 du Code civil déclare en toutes lettres que la *convention est nulle si elle est sciemment passée au détriment des intérêts de l'État.* Ainsi, le capitaliste ou l'entrepreneur qui passe une convention avec l'État soviétique ne doit pas seulement défendre ses propres intérêts ; il doit en outre se préoccuper des intérêts de l'État et deviner d'avance ce que le tribunal soviétique jugera conforme à ces intérêts. Faut-il s'étonner que les capitalistes préfèrent s'abstenir plutôt que de souscrire à de pareilles conventions. Ces dispositions législatives s'appliquent également aux sociétés civiles qui ne peuvent être fondées qu'avec autorisation du gouvernement et qui peuvent être dissoutes par simple arrêté administratif *si leur activité penche dans un sens contraire aux intérêts de l'État.*

De nombreuses dispositions du Code civil autorisent l'État, dans certaines conditions, à s'emparer des biens des particuliers. Citons les articles 147 et 402, en vertu desquels chaque fois qu'un contrat entre deux particuliers est déclaré nul par les tribunaux comme contraire aux intérêts de l'État, l'objet du contrat et les sommes touchées sont confisqués par l'État. Par conséquent, si un étranger achète un objet quelconque, meuble ou immeuble, cet objet peut être confisqué sans com-

pensation par l'État, sur une simple décision des tribunaux.

Le Code pénal, pénétré du même esprit de classe et du même arbitraire, permet au juge d'appliquer des sanctions contre des *actes non prévus et non prohibés par la loi et notamment contre tout acte ou toute inaction socialement nuisible, même non prévu par un article du Code pénal.*

D'autre part, le code pénal soviétique (article 9) autorise le juge *à graduer les peines conformément à sa conscience de socialiste.* En fixant la peine, le juge n'est limité par aucun maximum, *même s'il en est indiqué un dans la loi.* Les peines prévues par le Code vont de la simple remontrance civique à la peine de mort, et le juge, même si la peine prononcée est minime, a le droit (art. 50) de décider subsidiairement la confiscation de tous les biens du condamné et d'infliger une amende dont le maximum n'est pas prévu par la loi.

Ces droits sans limites conférés aux juges soviétiques dans l'application des lois, aussi bien aux étrangers qu'aux citoyens soviétiques, sont particulièrement dangereux, étant donné le caractère de classe des tribunaux soviétiques et le fait que le Code pénal exagère férocement les peines pour les crimes contre les intérêts de l'État, tout en fixant des peines relativement minimes contre les autres méfaits. Par exemple, le code ne connaît pas le crime de parricide (la famille étant détruite par le régime communiste) et fixe une durée d'emprisonnement de 10 ans pour l'assassinat commis avec toutes les circonstances aggravantes. En revanche, est puni de la peine de mort (art. 130) la non-exécution par un particulier d'un contrat conclu avec l'État si cette non-exécution (même un simple refus d'exécution) a été précédée d'un accord avec les agents de l'État. Le faux en écriture commis avec le but de lucre est punissable d'un emprisonnement de 2 ans, mais la falsification des billets de chemins de fer (monopole d'État), accomplie avec un accord préalable de plusieurs personnes, entraîne la peine de mort (art. 85).

Certaines dispositions du code pénal présentent un danger particulier pour les étrangers.

Ainsi, l'art. 61 punit de mort ceux qui prennent part à une organisation qui aurait pour but d'aider la bourgeoisie à commettre les actes prévus par l'art. 57 et notamment : tout acte tendant à renverser, à discréditer ou à affaiblir le pouvoir sovié-

tique et tout acte *dirigé sciemment contre les conquêtes politiques et économiques de la révolution prolétarienne*. Dans ces conditions, tout étranger qui a collaboré à un journal non soviétique édité dans sa patrie ou qui, par exemple, a participé aux fournitures des armées blanches, est passible de la peine de mort s'il s'aventure sur le territoire russe.

L'art. 63 du Code pénal punit de la peine de mort les actes de la *contre-révolution économique* et notamment « les actes dirigés contre l'activité normale des organisations et des entreprises de l'État ou leur utilisation pour la destruction ou le sabotage de l'industrie, du commerce et des transports de l'État, et cela en vue de commettre les actes prévus par l'art. 57 ».

Parmi les actes de contre-révolution économique figure le crime d'un *espionnage économique*. Le rapport le plus innocent d'un directeur d'usine sur la situation de l'entreprise qui lui est confiée, adressé à sa Direction à l'étranger, peut coûter la vie à ce directeur, comme on pourrait en citer des exemples. Le professeur Clair, bien que citoyen de la République helvétique, fut condamné à 10 ans de prison pour espionnage économique.

Étant donné une pareille insuffisance des garanties juridiques, les rapports contractuels sont tout à fait précaires. Ceci serait déjà suffisant pour expliquer l'insuccès de la politique soviétique en matière de concessions. Mais d'autres raisons s'y ajoutent. Une entreprise du capitaliste étranger ne peut pas exister comme une oasis sur le territoire de l'U.R.S.S. Pour ses achats de matières premières et de combustible, pour ses ventes, pour ses transports, pour ses relations avec les administrations d'État et avec son propre personnel ouvrier, le concessionnaire est quotidiennement mis en contact avec les réalités soviétiques.

Obstacles constitués par le régime économique. — Sauf certaines quantités d'outillage que les conventions de concessions permettent ordinairement au concessionnaire d'importer de l'étranger, l'industriel qui voudra acquérir pour ses usines des matières premières et du combustible devra s'adresser aux syndicats commerciaux et aux trusts d'État. Les conditions dans lesquelles se font les achats de matières premières et de combustible aux syndicats commerciaux et aux trusts sont

extrêmement onéreuses, particulièrement quand il s'agit des ventes aux consommateurs autres que les entreprises d'État ou les coopératives, et l'approvisionnement très irrégulier. D'autre part, pour s'approvisionner en matières premières et en combustible, pour pouvoir écouler à l'intérieur leurs produits, les industriels doivent disposer de moyens de transport suffisants, réguliers et sûrs. Or, le réseau ferré russe, nationalisé depuis 1918, ruiné et désorganisé au cours de la période du communisme intégral, n'a pas subi depuis les réparations nécessaires : mal entretenu, il ne peut assurer des communications suffisantes, sûres et régulières, à des prix à peu près normaux. L'immixtion continue du gouvernement soviétique et des unions professionnelles dans les affaires du concessionnaire constitue un obstacle infranchissable pour la marche normale des entreprises. Les interventions des unions professionnelles sont naturellement en faveur des ouvriers. On lit dans l'*Economitcheskaya Jizn* du 27 janvier dernier : « Une longue grève à la concession *Wirth Mologaless* vient de se terminer ces jours-ci. Les ouvriers étaient fortement appuyés par le Conseil central des unions professionnelles à Moscou et naturellement ne reprirent le travail qu'après avoir reçu du concessionnaire pleine et entière satisfaction sur toutes leurs exigences. »

Au point de vue des relations avec ses ouvriers, l'industriel, pour assurer la bonne marche de son entreprise et retirer un profit de son exploitation, doit rester maître chez lui et pouvoir fixer le niveau des salaires à un certain pourcentage normal du prix de revient qui doit être pour ce niveau un facteur déterminant. Ces conditions sont irréalisables avec l'ingérence des syndicats professionnels contre laquelle s'est élevé autrefois, avec une telle vigueur et un tel retentissement, M. Urquhart. Toutes les conventions précisent que le concessionnaire doit se soumettre à la législation soviétique ouvrière. Ceci enlève à l'industriel toute liberté en matière de fixation des salaires, qui doivent être réglés par contrats collectifs conclus entre les entrepreneurs et les syndicats professionnels intéressés. Les procédés dont se servent les syndicats pour établir les salaires sont exposés dans l'*Economitcheskaya Jizn* du 5 juin 1925. Ce journal explique que lors du renouvellement, au cours des derniers mois, de 800 contrats collectifs, les salaires minima des manœuvres de première catégorie tra-

vaillant dans l'industrie privée ont été fixés à 60 pour 100 au-dessus de ceux acceptés dans l'industrie d'État. En outre, l'industrie privée supporte un supplément de charge fixé par l'État ou par les Unions professionnelles, pour assurances, enseignement, entretien des comités des fabriques, etc., etc., dont le montant total est de 52 pour 100 des salaires. De pareils salaires, en augmentant d'autant le prix de revient, rendent fort difficile, si ce n'est impossible, toute concurrence à l'intérieur avec les entreprises d'État et grèvent lourdement l'exportation.

La loi soviétique punit très sévèrement toute enfreinte aux lois ouvrières et les entrepreneurs étrangers sont menacés des peines les plus sévères pour les délits de cette catégorie. La non observation des règles sur la protection du travail et sur les assurances est punie d'un emprisonnement d'un an et d'une amende dont le maximum n'est pas fixé par la loi. « L'empêchement de l'activité normale des comités de fabrique » peut entraîner une peine de dix ans d'emprisonnement avec confiscation des biens.

***

Les conditions générales, économiques, juridiques et sociales, auxquelles doit se soumettre le capitaliste étranger et que nous venons d'esquisser brièvement, expliquent suffisamment l'insuccès de toutes les tentatives faites jusqu'à ce jour pour réaliser des concessions dans l'U.R.S.S. Ces conditions subsistent : elles sont inhérentes au régime même instauré par la dictature soviétique et elles vouent nécessairement à l'échec toute nouvelle tentative d'un travail rémunérateur du capital étranger dans l'U.R.S.S. A plus forte raison, le système de concession ne peut servir de base à la solution des problèmes des dettes russes et de l'indemnisation des Français dont les biens furent nationalisés par les décrets du gouvernement soviétique.

Des modifications profondes devraient être réalisées dans le régime sous lequel vit actuellement le peuple russe pour que de nouveau le capital étranger trouve en Russie un vaste champ pour un travail productif et rémunérateur. A la fin de 1922, après la Conférence de La Haye, un groupe de Russes patriotes ét très au courant de la situation, indiqua les modifi-

cations qu'il serait nécessaire d'apporter au régime actuel pour créer des conditions normales et favorables à la reprise du travail du capital étranger en Russie. Plus de trois années se sont passées depuis que ces suggestions furent formulées, mais elles conservent encore aujourd'hui toute leur valeur.

« Pour que l'industriel et le capitaliste étranger puissent participer au relèvement de la vie économique russe et à la reprise d'un travail rémunérateur, disaient-elles, il est nécessaire que l'industriel et le capitaliste étranger puissent organiser librement l'approvisionnement de leurs usines et fabriques en outillage, matières premières, combustibles, objets de première nécessité pour les ouvriers, etc., qu'ils restent maîtres chez eux pour tout ce qui concerne l'engagement et le licenciement de leur personnel, la fixation des salaires; qu'ils soient libres d'organiser comme ils le voudront l'écoulement de leurs produits sur le marché extérieur et sur le marché intérieur, etc. »

Mais pour assurer à l'industriel étranger la réalisation de ces conditions, il faut apporter des modifications radicales dans tout le régime politique, juridique et économique sous lequel vit actuellement la Russie. Il faut rétablir la propriété privée; il faut renoncer au système des monopoles et du capitalisme d'État qui étouffe toutes les manifestations de la vie économique du pays; le commerce extérieur, aussi bien que le commerce intérieur, doit devenir le domaine exclusif de l'initiative privée; l'industrie et le transport nationalisés, — source permanente de déficits, — doivent être dénationalisés et rendus au capital et à l'initiative privée; les prix et les salaires, au lieu d'être arbitrairement et unilatéralement fixés par l'État et par les syndicats professionnels, doivent résulter du jeu libre de la concurrence; les impôts doivent être fixés en tenant compte de la situation économique du pays et de la capacité de paiement de l'industrie; des garanties juridiques suffisantes doivent être données en ce qui concerne la sécurité des personnes et des biens et l'exécution des contrats.

Les modifications que nous venons d'exposer, représentent le minimum de conditions élémentaires en dehors desquelles ne sont possibles ni le relèvement du travail productif en Russie, ni le passage de l'activité destructrice à l'activité créatrice. Les diverses commissions pour la recherche des conditions d'entente entre le pouvoir soviétique et les représen-

tants de la civilisation européenne et du capitalisme haïs par les Soviets, peuvent travailler tant qu'elles voudront : jamais elles n'arriveront à résoudre ce problème insoluble.

La perspective des avantages magnifiques que les représentants des Soviets font miroiter devant les capitalistes de France, d'Allemagne et d'Angleterre, les décidera-t-elles à poursuivre de pareilles chimères et à arroser de leur épargne les plaines desséchées du pays malheureux qui, récemment encore, était si prospère? On voit bien l'avantage que le gouvernement de Moscou retirerait d'une entente entre capitalistes et communistes qui lui créerait des possibilités d'obtenir des crédits de l'Europe. Quant aux capitalistes, ils n'obtiendraient, naturellement, pour ces crédits, aucune garantie réelle; ils recevraient, en échange, l'assurance d'une lutte sans merci contre le capitalisme, jùsqu'à la victoire complète, et à la complète destruction du capital, théorie qu'à la veille même de l'ouverture de la Conférence franco-soviétique, le camarade Boukharine n'a pas hésité à étaler cyniquement dans les colonnes de l'organe soviétique en France, *le Messager de Paris*.

Il n'est pas de notre compétence de décider si une pareille base peut servir à établir une entente et à renouer de nouvelles relations économiques destinées à remplacer celles qui furent détruites par les huit années de communisme militant. Nous ne pouvons pas, non plus, prévoir quelles seront les richesses naturelles de l'ancienne Russie que le gouvernement actuel proposera à la France pour sauvegarder les intérêts lésés de ses concitoyens et pour garantir de nouveaux crédits éventuels. Le but que nous avons visé par cette étude est plus modeste : nous avons voulu démontrer, simplement, que la politique de concessions du gouvernement des Soviets ne donne pas la solution d'un problème insoluble et ne possède pas le don miraculeux de résoudre la quadrature du cercle.

Comte W. Kokovtzoff.

LAMARTINE ET MICHELET

D'APRÈS LEUR CORRESPONDANCE INÉDITE

C'est en 1834 que Michelet entra en relations avec Lamartine. Jusque là il avait vécu dans une solitude méditative et un peu farouche, travaillant sans répit, en tête-à-tête avec « sa grande maîtresse l'Histoire ». Il sortait peu et s'est vanté d'avoir été si absorbé en 1832 par la préparation des deux premiers volumes de son *Histoire de France* qu'il s'aperçut à peine du choléra. Il s'interdisait le monde et les salons littéraires que pouvait lui ouvrir aisément sa jeune renommée, et partageait son temps entre l'École normale et les Archives nationales.

Sainte-Beuve, qu'il connaissait depuis quelques années, aurait pu l'amener chez Victor Hugo, s'il y avait tenu, et il refusa de se laisser conduire à l'Abbaye-aux-Bois par Ballanche qui voulait le présenter à Chateaubriand. « Je sentais parfaitement, écrit-il, qu'un tel milieu, où tout était ménagement, convenance, m'aurait trop civilisé. Je n'avais qu'une seule force, ma virginité sauvage d'opinion et la libre allure d'un art à moi et bien nouveau (1). » C'était chez lui une décision ferme : il avait peur d'éparpiller ses forces, de distraire sa pensée, ne voulait pas se mêler à cette vie ardente et spirituelle des cénacles et des cercles romantiques. Auprès de tous ces gens de lettres, étincelants, épris de tirades et de paradoxes, il ne se sentait guère autre chose qu'un petit professeur, se trouvait timide et gauche, et à vrai dire, se débrouillait plus facilement dans l'enchevêtrement du moyen âge que dans les inévitables intrigues des milieux littéraires.

(1) Préface à l'*Histoire de France* (1869).

De plus, il semble bien n'avoir eu aucun goût pour les discussions esthétiques du temps. Ce n'était pas dans son tempérament de courir après une formule. Sa formule, il la créait et la vivait. Ses tableaux n'avaient pas besoin d'être signés. Sa frappe, il la plaçait tous les jours au bord de tel médaillon, au coin de telle effigie; et tout ce qu'il écrivait était marqué du sceau de sa personnalité véhémente. Sa conception de l'histoire, c'était lui.

Mais c'est pour cela aussi qu'il ne pouvait se cloîtrer indéfiniment au fond du passé. Pour lui tout se tenait déjà, indissolublement lié, dans l'histoire et dans le monde. La mission de la France, après la Révolution de 1830, c'était d'être le guide des nations dans le grand pèlerinage de l'humanité en marche vers la liberté et vers la lumière, et c'est afin de lui rendre conscience de cette mission qu'il ressuscitait sous ses yeux les siècles morts. Aussi bien, s'il néglige un peu les purs littérateurs, se sent-il plutôt attiré vers les philosophes, les publicistes, les orateurs, vers tous ceux qu'anime à cette époque un actif amour de la patrie et de la liberté. Peu lui importe au fond d'où ils viennent; il regarde où ils vont. Il n'entre dans aucun camp, il ne s'affilie à aucun groupement, ni à celui de l'*Avenir* et des catholiques libéraux, ni à celui du *Globe* et des saint-simoniens, ni à celui du *National*; mais il fréquente avec un intérêt et un plaisir croissants Lamennais, Montalembert, Sainte-Beuve, Edgar Quinet.

Il n'a donc aucune raison de décliner l'invitation que lui envoie Lamartine, député de Bergues, à son retour d'Orient, en 1834. Ne connaît-il point, par l'intermédiaire de leur ami commun Dargaud, la brochure du poète sur *la Politique rationnelle* et n'y retrouve-t-il pas ses propres idées ? Il a, en effet, considéré lui aussi la Révolution de 1830 comme un signe des temps et il espère que la monarchie de Juillet dont il est le serviteur (n'oublions pas qu'il est professeur des princesses royales) ne décevra pas les espérances du libéralisme. Dans son manifeste de 1831, Lamartine définissait le nouveau régime une république mixte, « république à sa base, monarchie à son sommet » et proclamait sa foi dans un avenir de liberté. Il indiquait comme nécessaires des réformes que Michelet souhaitait de son côté : liberté de la presse, diffusion de l'enseignement, gratuité scolaire pour les pauvres, séparation de l'Église et de l'État, abolition de la peine de mort, etc.

D'autre part, l'*Introduction à l'Histoire universelle* (1831) avait attiré sur son auteur l'attention du poète. Celui-ci mentionne Michelet dans le premier entretien qu'il eut avec Dargaud, le 10 septembre 1831, à Saint-Point, le soir même où il lut à ses hôtes des fragments de sa *Politique rationnelle*. « Nous parlâmes de beaucoup de jeunes hommes de grande espérance, Michelet dont M. de Lamartine aimait la fantaisie, Quinet dont il avait salué avec intérêt la préface sur Herder (1). »

Dargaud est, à l'époque, le plus « avancé » de tous ces libéraux. Il forme le trait d'union entre Lamartine et Michelet et il mérite de retenir un instant notre attention.

I. — LES PREMIÈRES RELATIONS ET L'AMITIÉ DE DARGAUD

On connaît, grâce à M. Jean Des Cognets (2), cette curieuse figure d'historien philosophe et d'érudit révolutionnaire. Libre penseur farouche, infatigable dialecticien, apôtre souvent indiscret, que n'a-t-il pas tenté pour convertir Lamartine à ses idées? Le secrétaire du poète, Charles Alexandre, nous le décrit toujours en mouvement, causeur étonnant, séduisant et inquiétant à la fois : « la tête brune, fiévreuse, au front large, ombragé de cheveux noirs, aux yeux bruns, au nez ferme, aux lèvres fines et maîtresses de leur secret ». D'ailleurs malade et pauvre, poursuivi par la malchance, impuissant à se créer un nom à Paris, il partagea sa vie entre le Mâconnais et la capitale. C'est en vain qu'il lutta contre le sort, cherchant pendant des années un éditeur, une mission, une situation. Secouru par Michelet, hébergé par Lamartine, il fut entre le poète et l'historien l'intermédiaire le plus ingénieux, le plus éloquent et le plus actif.

Ce fut Edgar Quinet qui introduisit Dargaud chez Michelet en 1830 : « Michelet dont la table de famille était si hospitalière et où j'étais si bien avec lui, sa femme et sa fille, entre son père aux cheveux blancs et son fils aux cheveux dorés. » A cette

(1) J. Des Cognets, *la Vie intérieure de Lamartine d'après le manuscrit du journal de Dargaud*, 1913, p. 183.

(2) Je dois à l'extrême obligeance de M. Des Cognets qui possède le manuscrit de Dargaud les citations relatives à Michelet. Les lettres inédites de Lamartine, de Mme de Lamartine, d'Augustin Thierry et de Michelet se trouvent au Musée Carnavalet, ainsi que le Journal inédit de l'historien dont je donne des extraits. Je remercie M. Robiquet de m'en avoir aussi aimablement procuré l'accès.

époque, du reste, l'historien et ses amis « avaient bien encore des préventions contre Lamartine », car « le camp de la Minerve le rangeait avec Bonald, de Maistre, Lamennais et Chateaubriand dans le camp du Conservateur ». En 1832, Dargaud apporta à Michelet une sorte de longue méditation en prose intitulée *Solitude*, et celui-ci s'évertua à lui trouver un éditeur. Après la publication, il en fit un vif éloge dans l'*Europe littéraire* : « L'auteur, écrit-il, est l'un de ces jeunes gens qui crient : Vive la Charte ! sous le sabre des gendarmes de la Restauration, un camarade de Farcy, un des jeunes amis du général Foy. » Et il va jusqu'à le comparer, en un élan d'excessive générosité, « à Dante, dans son *Paradis* et sa *Vita Nuova* ».

Sur les instances de Dargaud, Michelet envoya à Lamartine la leçon d'ouverture qu'il fit à la Sorbonne, le 9 janvier 1834. Le poète fut touché de cet hommage et lui adressa la lettre que voici :

28 janvier 1834.

« J'ai bien reçu votre grand et poétique discours, et je vous remercie de me l'avoir envoyé. Vous savez combien j'ai saisi sur-le-champ le grand poète et le grand philosophe sous l'historien, à la première vue de votre *Introduction* (1). Maintenant tous sentent comme moi.

« On vous dira que le monde est vieux, qu'il pâlit, qu'il s'éclipse ! N'en croyez rien.

« Je suis de ceux qui n'en croient rien, mais, bien au contraire, que jamais l'âme active du monde ne se remue plus pour produire davantage, et vous êtes de ceux qui le prouvent.

« Mille remerciements. J'ai un sincère désir de joindre le mot d'ami au mot d'admirateur.

« Lamartine. »

Mais ce n'est pas tout. Lamartine invite Michelet à dîner chez lui. Celui-ci hésite, puis finit par accepter, et, à dire vrai, il ne s'en repent pas. Il est ravi de son premier contact avec le poète : « Mon cher Dargaud, écrit-il à son ami, le lendemain même (23 février 1834), j'ai vu M. de Lamartine. Ses invitations étaient si pressantes et si particulières, qu'il était impossible de refuser. J'ai été enchanté de la simplicité et de l'élégance de cet

(1) *Introduction à l'Histoire universelle* (1831).

homme. Il y a en lui quelque chose de singulièrement aimable : la surprise de ce contraste d'une personnalité très aristocratique et d'une facilité charmante. Nous avons bien parlé de vous. Il a dit qu'il vous croyait un grand avenir d'écrivain, et que vous étiez incomparable pour la conversation. Tocqueville, Sainte-Beuve et François de Corcelles y étaient. »

D'ailleurs, Michelet connaît à son tour la célébrité. Les deux premiers tomes de l'*Histoire de France* viennent de paraître et ils ont ému la critique par leur inquiétante originalité, leur étrange puissance de fascination. Ils sont discutés partout, dans la *Revue*, par Xavier Marmier (1) ; dans le *National*, par Nisard ; dans *le Correspondant*, par le baron d'Eckstein. S'ils frappent *l'Univers* et la presse catholique par leur élévation, leur noblesse de ton et leur pathétique, ils rallient également les suffrages des protestants et de leur organe *le Semeur*. L'ami de Lamartine, François de Corcelles, envoie à l'historien une lettre enthousiaste. De Paray-le-Monial, où il est retourné, Dargaud le félicite avec une ferveur exaltée, et il lui conseille de suivre son chemin et son idée, sans s'occuper des critiques effarés : « Ils ne savent pas, voyez-vous, qu'un livre, un vrai livre, c'est un homme. Votre histoire, c'est vous-même. Gardez-vous de vous corriger, je vous en supplie, c'est-à-dire de vous mutiler : je vous veux tout entier. Ne disent-ils pas à Chateaubriand d'être moins éblouissant, à Lamartine d'être moins monotone, à Quinet d'être moins oriental ? Il n'y a qu'une réponse à faire : « Je suis ce que je suis. » (15 février 1834.)

Lamartine passe à Paris tout ce printemps de 1834 et Michelet semble fréquenter assez régulièrement le salon de la rue de l'Université. Le poète se détache des milieux légitimistes et il s'entoure avec plaisir des libéraux les plus éminents. « Il s'entend à ménager à ses amis, dit Dargaud, des rencontres étincelantes ». A côté d'Alfred de Vigny, on trouve chez lui « Lamennais, Quinet, Michelet, Tocqueville et vingt autres ».

Revenu à Saint-Point, pendant l'été il reste absorbé par la politique. Au cours de ses promenades avec Quinet, avec Dargaud, ses voisins et souvent ses hôtes, on l'entend commenter ses discours de la Chambre. Il vient de réclamer l'abolition de la peine de mort, et le voici qui exige l'abolition de l'esclavage.

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1835.

Dans tous les domaines, quel est son mot d'ordre ? C'est celui de Michelet : Liberté.

Rien d'étonnant si, entre eux, l'échange de vues se fait plus fréquent. Ils se recherchent, discutent sur les questions sociales, sur la politique extérieure qui passionne alors les esprits. Le 12 janvier 1836, dans un discours prononcé à la Chambre, Lamartine s'était écrié : « En contrebalançant l'Angleterre, en équilibrant l'Europe sur la Méditerranée, la France deviendrait la modératrice du monde, et tiendrait le levier de sa fortune appuyé à son gré sur l'Angleterre ou la Russie ! » Michelet s'émeut à la lecture des journaux. Ne représente-t-on pas son ami comme un partisan de l'alliance avec la Russie ? Il est, certes, peu suspect de tendresse à l'égard de l'Angleterre, mais il déteste la Russie, persécutrice de la Pologne, symbole, à ses yeux, de la barbarie et du despotisme asiatiques. Aussi, s'inquiète-il et écrit-il à Lamartine pour souligner les déformations que la presse apporte à sa pensée. Le poète lui répond :

(Sans date.)

« Merci de votre intérêt pour des paroles que le jour emporte : il ne vaut pas la peine de les rectifier. Mais j'ai remarqué, comme vous, qu'on me fait penser des sottises. J'ai pensé et j'ai dit que l'alliance anglaise, pour la communauté de principes, était normale et nécessaire à nous comme à l'équilibre européen, mais qu'un jour viendrait où, si cette alliance était trop exigeante, nous pourrions appuyer le levier de notre diplomatie sur la Russie, et être les arbitres du monde, et compléter notre territoire en concédant en Orient ce que la fatalité concède.

« Adieu, mille amitiés, au revoir.

« LAMARTINE. »

Cependant le poète se détachait de plus en plus de l'orthodoxie catholique, en partie sous l'influence de Dargaud dont le prosélytisme acharné indisposait sa pieuse épouse. Le *Luther* de Michelet (1835) l'avait troublé. Il se sentait tour à tour effrayé et attiré par l'exemple de Lamennais. Pour être moins affirmée publiquement que son indépendance politique, son indépendance religieuse n'en était pas moins, secrètement, frémissante. Après l'apparition de son *Voyage en Orient* où les

catholiques comme Ozanam s'affligeaient de trouver une excessive apologie du Coran, il publia *Jocelyn* qui souleva des tempêtes et fut mis à l'index.

Il envoya son poème à Michelet avec la lettre suivante :

Samedi matin.

« Monsieur et illustre ami,

« Vous, poète éminent, tout philosophe et historien que vous êtes, vous qui avez le cœur d'une jeune fille avec l'âme d'un grand homme de l'antiquité, recevez mon *Jocelyn*. Ne le lisez pas à présent, mais en été, à l'ombre d'un arbre. Sa voix trop faible et trop intime serait étouffée par le bruit intérieur de Paris. Lisez-le surtout avec l'indulgence qu'il faut apporter pour avoir du plaisir à toute œuvre humaine, et avec un peu de cette amitié que l'auteur a pour vous et qu'il est fier de vous avoir inspirée.

« Au revoir, je suis mieux.

« LAMARTINE. »

Michelet répondit par l'envoi du troisième tome de l'*Histoire de France* que le poète emporta avec lui au château de Monceau :

18 juin 1837.

« Je pars après-demain et le seul livre que j'emporte, c'est celui que vous venez de m'adresser. On vient de me dire que vous vous êtes dépassé vous-même en profondeur de vues et en richesse poétique de tableaux; rien ne m'étonnera d'une pensée comme la vôtre, mais tout me charmera.

« Je regrette de partir sans vous voir. Mais je n'ai que deux jours remplis de préparatifs et de courses. Recevez donc mes adieux bien affectueux et mes remerciements et mes vœux pour qu'une vie si pleine de fortes et mâles études se remplisse aussi de paix, de lumière et de sérénité. A quoi sert le génie si ce n'est à rasséréner le cœur?

« Je serais bien heureux si quelques lignes de vous me prouvaient quelquefois que vous ne m'avez pas oublié.

« Je donnerai de vos nouvelles au pauvre Dargaud. Cherchez quelque chose qui lui convienne et écrivez-moi quand vous l'aurez trouvé.

« Tout à vous.

« LAMARTINE. »

Ainsi les relations deviennent de plus en plus amicales. Michelet ne paraît plus seulement aux soirées de Lamartine, mais il va le voir à l'improviste, sans cérémonie, avec sa femme ou ses enfants. Tous deux se reçoivent simplement. Mme de Lamartine n'éprouve pas à l'égard de Michelet les méfiances et les sourdes rancunes que lui inspire le radicalisme philosophique de Dargaud ; elle s'intéresse à ses travaux et correspond directement avec lui. Après son élection à l'Institut en 1838, l'historien lui envoie le discours qu'il a prononcé à l'Académie des Sciences morales sur l'*Éducation des femmes au moyen âge* et l'on trouve, dans la lettre de remerciements qu'elle lui adresse, une suggestion qui n'a pas été perdue pour l'auteur de *la Femme* :

« Je vous remercie mille fois, monsieur, de votre délicieux morceau sur les femmes au moyen âge. Je n'ai rien lu de plus admirable ; pourquoi est-il si court ? Ne reprendrez-vous pas un si beau sujet pour élever l'âme de vos contemporaines en leur montrant l'idéal de l'épouse et de la mère aux temps où nous vivons, comme but où elles doivent tendre sans cesse, également éloigné de la servilité et de l'émancipation ? Votre admirable et poétique éloquence donnerait à ces idées toutes banales une expression neuve et entraînante. Pardon, monsieur, ma confiance et mon admiration me mènent trop loin.

« Mais c'est un adieu que je vous fais, à moins que vous n'ayez un instant samedi soir, car nous partons lundi matin.

« M. de Lamartine a bien clos la session par la discussion d'hier dans laquelle il a parlé cinq fois. Les journaux n'ont pas pu rendre ses paroles, car la séance s'est terminée fort tard et, dans la confusion, le sténographe du *Moniteur* a perdu trois pages de sa réplique improvisée à M. Dupin. Ainsi tout cela est fort tronqué, même dans le *Moniteur*.

« Adieu, monsieur, veuillez agréer tous mes sentiments bien distingués.

« M. E. DE LAMARTINE. »

Entre Dupin, le politicien rusé et finaud qu'on a appelé « la coquette en souliers ferrés » et l'impulsif et généreux poète, il ne pouvait y avoir d'entente ni d'accord. On aura une idée de la hauteur à laquelle Lamartine porte le débat, en

lisant son émouvant discours sur les enfants trouvés et sa réplique à M. Dupin du 15 juillet 1839.

L'empirisme médiocre et la politique timorée du Gouvernement l'indisposent, mais d'autre part il a besoin de son appui pour plus d'un ami dans la gêne, pour Dargaud en particulier qui n'arrive pas à se débrouiller. Ses interventions ne sont d'ailleurs pas toujours faciles ni toujours fructueuses. Son attitude, dictée par des principes et non point guidée par de souples considérations de personnes ou d'opportunité, manifeste une indépendance que d'aucuns prennent pour de la désinvolture ou de l'incohérence. Il n'est plus lié aux légitimistes, pas encore lié aux républicains, et ses intuitions prophétiques, ses courageuses affirmations ne s'accordent guère avec les expédients souvent mesquins et la politique à courte vue de la monarchie de Juillet. Il siégeait au plafond et, selon le mot de Thiers, le parti social, avec lui, prenait séance.

Pourtant il soutint le ministère Molé, ou plutôt il se dressa contre la coalition qui prétendit le renverser. De toutes ses forces et avec une magnifique éloquence, il combattit le pacte inattendu qui unissait contre le cabinet les légitimistes, le centre gauche et les républicains. Comment eût-il pu s'associer à une attaque menée à la fois par des hommes aussi différents que Berryer, Guizot, Thiers, Odilon Barrot et Garnier-Pagès? Ses principes lui interdisaient d'entrer dans une coalition qu'il jugeait immorale.

Il venait justement d'intervenir au ministère en faveur de Dargaud lorsque le cabinet Molé tomba. Voici ce qu'il écrit à Michelet à ce sujet :

12 mars 1839.

« Mon cher et illustre ami,

« J'aime Dargaud autant que vous. Je ferais tout pour lui, si j'étais en crédit. Mais le même courrier m'apporte votre billet et la démission des ministres. J'avais parlé à Salvandy déjà pour lui il y a trois mois. Tout cela est perdu. Je vous verrai en arrivant à Paris vers le 24. Qui sait ce qui sera alors au pouvoir? Notre gouvernement n'est qu'un spasme continuel; en tout cas, les hommes qui vont régner et qui ont pris le pouvoir en traîtres, n'y tiendront pas longtemps.

« Au revoir bientôt.

« LAMARTINE. »

Après un interrègne ministériel de deux mois, un cabinet Soult fut constitué. Heureusement, Lamartine y comptait un ami personnel, le ministre de l'Intérieur, Duchatel, et Dargaud obtint sa pension. Thiers revient au pouvoir en mars 1840 et Guizot lui succède à son tour. Michelet redoute alors que le Gouvernement ne retire à Dargaud ce léger secours. Mais Lamartine qui a refusé un portefeuille dans la nouvelle combinaison, y retrouve encore Duchatel et tranquillise Michelet. Dans le billet qu'il lui envoie pour apaiser ses appréhensions, il lui reproche de ne plus venir le voir aussi souvent qu'autrefois. C'est que son ami est surmené : il vient de publier le pathétique tome IV de l'*Histoire de France* et prépare sa *Jeanne d'Arc*.

10 novembre 1840.

« Cher et illustre ami,

« Je parlerai pour Dargaud, et je n'ai aucune inquiétude sur sa pension, tant que M. Duchatel sera là et moi tout près.

« Vous êtes aussi excellent ami qu'écrivain admirable. Serait-ce un fruit de la solitude où vous retenez vôtre vie ? Et le cœur y grandit-il comme la pensée ? On peut vous demander la raison de ces deux phénomènes, car vous les montrez en vous.

« LAMARTINE. »

Mais les choses ne s'arrangent pas pour Dargaud aussi facilement que le poète l'espérait. S'il a l'appui de Duchatel à l'Intérieur, il a des difficultés avec Villemain, ministre de l'Instruction publique, qu'il ne cesse de harceler d'autre part pour que l'on crée un collège à Mâcon. Il fait part à Michelet des obstacles qu'il rencontre :

23 août 1841.

« J'ai revu M. Villemain. J'ai une troisième fois sa parole. Je connaissais les difficultés et manques de fonds aux deux ministères. J'espère que M. Villemain fera des efforts surhumains pour combler ce déficit. Je ne néglige rien. J'irai voir et emmènerai Dargaud dans quelques jours à Saint-Point.

« Adieu, monsieur et excellent ami. Bon voyage dans ce pays d'histoire (1) que nul n'est plus digne de fouler que vous. Ramenez-en la santé, car la gloire vous y mène.

« LAMARTINE. »

(1) Michelet renonça au voyage en Suisse qu'il projetait alors de faire.

De son côté, Michelet intervient pour Dargaud. Il a déjà obtenu de son ancien maître Villemain la nomination de Quinet au Collège de France et c'est vers Duchatel qu'il se tourne cette fois. Il lui adresse la lettre suivante qui est un bel hommage à son ami.

5 juin 1842.

« Monsieur le ministre,

« Vous m'avez fait obligeamment dire que vous aimeriez à faire quelque chose qui me fût agréable. Permettez-moi de réclamer cette obligeance en faveur d'un de mes meilleurs amis, M. Dargaud, que vous-même, à une époque éloignée, vous aviez recommandé à M[me] la comtesse Foy, pour l'éducation de ses fils.

« M. Dargaud; éloigné depuis longtemps par sa santé de toutes fonctions actives, a dû à cette circonstance un rare avantage que les maîtres du XVII[e] siècle regardaient comme la vraie préparation des travaux littéraires, la solitude dans la société des grands écrivains, l'oisiveté laborieuse des études désintéressées. Ces études ont porté leurs fruits. M. Dargaud, après divers essais fort remarquables, vient de produire un livre que le public et la presse ont accueilli par d'unanimes suffrages et *qui restera.*

« Ce livre est un grand travail d'érudition et de littérature : traduction des *Psaumes*, du *Livre de Job* et du *Cantique des Cantiques*. Pour traduire la belle et obscure trilogie hébraïque, pour rapprocher de nous ces livres étranges et si peu connus, quoi qu'on pense, il fallait, non seulement beaucoup de science et de pénétration, mais une connaissance profonde des ressources de notre langue, un sens parfait de son génie, la mesure précise de ce qu'elle peut oser, une circonspection infinie dans l'audace. Une belle traduction, pour être fidèle, exigeait une grande invention de détail et de style.

« Pendant ce long travail, pendant les études qui l'ont préparé, M. Dargaud s'est oublié lui-même. Mais ses amis, mais le public, mais un gouvernement éclairé ne peuvent oublier un écrivain plein de talent qui vient, dans ce temps d'improvisation éphémère, de placer un livre parmi les livres durables.

« M. Dargaud a déjà quarante ans. Sa santé est faible. Il n'a ni position ni fortune. Il a une mère et une sœur. S'il est désintéressé pour lui, il n'a pas le droit de l'être pour elles.

« Permettez-moi, monsieur le ministre, de vous demander pour M. Dargaud, une somme de 1 500 francs à titre de secours et de pension... »

Est-ce tout? Non, en mai 1842, au moment tragique où se meurt chez lui son amie Mme Dumesnil, Michelet cherche à procurer une mission historique à Dargaud; c'est à Villemain qu'il adresse sa requête. Il s'agissait de rechercher des documents sur l'Abbaye de Cluny, et comme Dargaud, ignorant à peu près tout de la question, hésite à rédiger sa demande, Michelet va jusqu'à la lui préparer. Avec son énergie inlassable, son dévouement, son ingénieuse bonté, il passe tout un dimanche, au chevet de sa malade, à étudier l'*Histoire de Cluny* par Lorain.

Dargaud obtient enfin sa mission et Lamartine peut lui écrire, le 9 août 1842 : « J'ai vu Villemain à votre sujet. Il m'a dit de vous dire : 1° Qu'il prolongerait la mission tant que l'année aurait de mois; 2° que s'il quittait le cabinet, il ne le quitterait pas sans vous avoir fait une situation inaliénable. »

C'est ainsi que le poète et l'historien rivalisaient d'empressement pour assurer à leur malheureux ami, souvent amer et découragé, les maigres subsides qui l'empêchaient tout juste de mourir de faim. L'intelligence et la gêne de Dargaud les avaient rapprochés. Leur évolution morale allait fortifier ces liens que la vie et l'amitié avait noués entre eux.

II. — VERS L'ÉMANCIPATION POLITIQUE ET RELIGIEUSE

Au cours de l'hiver 1842-1843, leurs relations semblent en effet s'être resserrées. Tous deux paraissent unis par la crise qu'ils traversent, par l'effort d'émancipation qu'ils font, parallèlement, dans des domaines différents : l'un sur le terrain politique, l'autre sur le terrain religieux. Michelet rompt avec le moyen âge chrétien, Lamartine avec la monarchie de Juillet.

Le cours que l'historien professa au Collège de France sur l'esprit du moyen âge, dès la rentrée de novembre 1842, commençait à alarmer plus d'un catholique. On l'entendait parler, non sans mépris, de la sécheresse mécanique de la scolastique et l'une de ses leçons, plus ou moins bien analysée par le *Journal des étudiants*, provoqua un certain émoi. C'est sans doute le texte de cette conférence que Mme de Lamartine le pria de

lui communiquer. Toujours aux aguets, inquiète de l'influence de Dargaud, redoutant de voir son mari et ses amis briser ouvertement avec des traditions religieuses qu'elle s'appliquait à raffermir, elle écrit alors à Michelet une lettre curieuse et adroite, où elle feint de ne pas comprendre son intention profonde et cherche à le rattacher, malgré lui, à la vérité chrétienne.

Paris, jeudi soir.

« Merci mille fois, monsieur, de m'avoir permis de lire cette admirable leçon. J'en ai joui doublement par ce qu'elle a de si intéressant en elle-même et parce que j'ai pu me convaincre de ce que je savais déjà : c'est qu'on s'était trompé sur votre intention, qu'on ne vous avait pas compris. Est-ce vous qui auriez, devant votre jeune auditoire, attaqué ce qu'il y a de plus respectable parmi nous et ce qui fait notre vie ? Quoi qu'on pense de sa Divinité, encore faut-il reconnaître que, si le christianisme succombait, ce serait le suicide de l'Europe. Les sociétés se traînent encore après la mort de leur principe constitutif, mais elles n'ont plus d'âme. Pardonnez-moi, monsieur, d'oser vous parler de ce qui est si fort au-dessus de moi, à vous qui de si haut et de si loin savez discerner les lumières éparses dans le temps. Voyez dans cette expression libre de ma pensée toute la confiance que vous m'inspirez et veuillez agréez l'assurance de mon admiration et de mon sentiment affectueux.

« M. E. DE LAMARTINE. »

« Croyez que je n'ai commis aucune indiscrétion et que vos précieuses notes sont restées sous clef. »

A peu près au même moment, Lamartine passait avec éclat dans l'opposition politique, par son fameux discours du 29 janvier 1843.

Cette évolution coïncide chez lui avec une accentuation, de plus en plus marquée, de la religion personnelle. Il n'est plus guère (Dargaud peut être content!) qu'un déiste sentimental, et sa foi n'est pas très différente de celle du Vicaire savoyard. La mort de son père et celle de Virieu avaient déjà distendu les liens fragiles qui le rattachaient au passé; les timidités de la monarchie de Juillet, l'apostolat libérateur de Dargaud, l'exemple de Quinet et de Michelet firent le reste. Aussi bien

commençait-il à écrire l'*Histoire des Girondins*. On connaît son mot célèbre : « La France est une nation qui s'ennuie! » Il allait la tirer de sa torpeur.

Quand il revint à Mâcon, le 24 mai 1843, il fut fêté par la population de sa ville natale et, le 4 juin, au cours d'un grand banquet organisé en son honneur, il prononça un discours retentissant qu'il envoya à Michelet. Celui-ci le salua comme un frère d'armes. Lui aussi venait d'engager la bataille. Depuis un mois, il avait commencé son cours sur *les Jésuites*. Et, à vrai dire, il éprouve le besoin de justifier, pour Mme de Lamartine surtout, son rapide changement de front, son brusque passage du moyen âge aux temps modernes. Il affirme que cette polémique est un « accident naturel » dans son enseignement et qu'il ne pouvait dire « ce qu'est la vie » sans dire aussi « ce qu'est la mort », il s'ingénie à prouver qu'il n'y a pas de cassure dans son cours du Collège de France, pas de saut dans son exposé. Comme si le XIIIe siècle l'amenait logiquement aux Jésuites! Voici sa lettre à Lamartine (1) :

10 juin 1843.

« C'est ma foi, cher et illustre ami, c'est notre évangile politique. Nous nous associons dès aujourd'hui à cette pensée, et la France entière le fera demain. Vous aurez été notre prophète, notre précurseur. Vous serez *celui* que nous attendons. Vous recevrez bientôt un volume où vous verrez comment cette polémique s'est trouvée un accident naturel de mon enseignement; je ne pouvais dire ce qu'est *la vie* et *l'organisme vivant*, sans dire ce qu'est la mort.

« Je me sens bien uni à vous dans l'amitié et l'espérance. Notre devise commune est, je pense, la belle devise du moyen âge : *Le temps viendra*, comme on la lit dans les caveaux de l'église souterraine de Bourges.

« J. MICHELET. »

« *P. S.* — Quel beau jour que celui de ce discours pour Mme de Lamartine! Permettez-moi de recommander à votre attention un livre de la plus haute importance, l'ouvrage des frères Allignol sur la situation des *Curés de campagne* (Paris, chez Debécourt, in-8). Ce livre, hautement approuvé du Pape,

(1) Cette lettre et celle de novembre 1847 ont été déjà publiées. Cf. *Lettres à Lamartine*, Calmann-Lévy, 1893, p. 199 et 241.

mais étouffé par les évêques, est un gémissement si profond, si douloureux, si sincère... ! Voltaire lui-même en aurait pleuré. »

Il est curieux de rapprocher cette lettre de la préface à la première édition des *Jésuites*. On y retrouve la même préoccupation, presque les mêmes termes. En réalité Michelet veut entrer en lice à côté de Quinet; mais, vis-à-vis du public et de ses amis, il cherche une justification théorique à son orientation polémique. Le lien entre son cours du premier semestre et celui du second, voici qu'il le découvre dans l'idée d'éducation. Après avoir étudié l'éducation du moyen âge par l'Église et avant d'examiner l'éducation moderne, celle que nous ont donnée la Renaissance et la Révolution, il se croit obligé de dénoncer la fausse éducation chrétienne, imposée au monde par les Jésuites : « Par le progrès de mon travail et le plan même de mon cours, je venais à eux. Occupé jusqu'ici d'expliquer et d'analyser la vie, je devais naturellement mettre en face la fausse vie qui la contrefait; je devais placer en regard de l'organisation vivante le machinisme stérile. » Ainsi ce sont les raisons mêmes qu'il donne à Lamartine, et c'est persuadé de son assentiment qu'il commence « la sainte croisade pour Dieu et la Liberté ».

Il espère encore que le petit clergé le suivra et voilà pourquoi il recommande l'ouvrage de deux abbés, les frères Allignol, sur l'*État actuel du Clergé en France*. Lamartine lui promet de le lire :

(Sans date.)

« Tout mot de vous me semble un applaudissement de l'histoire elle-même. Merci donc mille fois de celui que vous me jetez du milieu de votre belle mêlée. Je vous y joindrai bientôt, car la question religieuse est le fond de toute politique réelle comme de toute histoire et de toute philosophie. Le reste n'est que l'échafaudage qu'on enlève, quand l'édifice est construit. Ouvriers tous deux du temple moderne où la Raison sera pieuse et la Piété raisonnable, passons-nous les pierres et le ciment de la main à la main... Vous voyez à quoi les vôtres me servent.

« Je lirai l'œuvre de ce bon curé (*sic*) : il veut ce que nous voulons. Mme de Lamartine, qui vous aime tant, vous remercie d'avoir pensé à elle à sa fenêtre d'où elle assistait au banquet.

« Dargaud a été un admirable ambassadeur. Un jour

nous le ferons quelque chose comme cela, si notre jour arrive.

Adieu, aimez-nous et pensez à nous qui vous aimons de cœur et d'intelligence.

« LAMARTINE. »

Ainsi tous deux marchent, du même pas précipité, à l'assaut de l'avenir. Ils se sentent très proches l'un de l'autre, comme des camarades de combat. Ils ont changé en même temps d'allure et ils s'en félicitent. Rien n'est plus caractéristique que cet aveu de Michelet dans son Journal inédit :

« 26 juillet 1843. — Des ailes par delà la mort! Marche, marche! Et quiconque s'arrête s'enfonce au sol et disparaît... Ils sont excusables, ceux qui, pour *aller* encore, *changent d'allure*, et ne pouvant plus marcher, se mettent à voler... Ballard a donc tort de me plaindre d'avoir modifié ma vie ; on a tort de reprocher la même chose à Lamartine. »

Ailleurs il admire le poète d'aller « de sa grande aile, oublieux et rapide. »

Quelques jours plus tard, le 3 août, il va le voir avec son fils Charles, sa fille Adèle et son gendre Alfred Dumesnil. Ils s'entretiennent cette fois de politique étrangère. La *Marseillaise de la paix* n'a pas été accueillie en Allemagne comme l'espérait Lamartine. « Les nobles fils de la grave Allemagne » l'ont bafoué; ils se sont moqués de « sa blanche élégie »; et peut-être le sait-il par Quinet qui en avait été indigné. Reprenant la formule de celui-ci, le poète parle de la Prusse avec colère : « C'est une épée russe dans le dos de l'Allemagne, » dit-il. Seulement Quinet était allé jusqu'au bout de sa pensée et avait écrit que la Prusse, « État slave », pousserait l'Allemage « par derrière, au meurtre du vieux royaume de France ». Ni Lamartine ni Michelet, — qui pourtant a fait un voyage en Bavière, l'été précédent, — n'osent envisager d'aussi redoutables perspectives, et leur générosité d'âme jette sur leur clairvoyance un voile de brume.

C'est sans aucun doute à cette époque que leurs rapports sont les plus affectueux. Le mot d'intimité ici n'est pas trop fort. Ils ne s'offrent pas uniquement des discours et des livres. Lamartine amène un jour de Saint-Point, pour Michelet, un de ses grands lévriers blancs dont il est si justement fier.

« Mon cher philosophe,

« Je suis homme de parole, au moins pour ceux que j'aime et ne puis oublier. Vous êtes du nombre et je vous apporte, pour avoir un souvenir vivant près de vous, un de mes plus beaux chiens blancs. Il sera heureux près de vous, j'en suis sûr, et vous le serez avec lui.

« LAMARTINE. »

En avril 1845, tous deux sont témoins au mariage de Dargaud. Mais déjà de légères divergences d'idées se dessinent entre eux. L'attitude âpre et violente de Michelet dans la question religieuse ne rallie pas complètement l'adhésion du poète : il eût aimé plus de nuance et de retenue. Il ne doit pas partager les sentiments de sa nièce, la comtesse de Pierreclos, qui a lu *le Prêtre* avec enthousiasme et écrit à Michelet, le 24 février 1845 : « Je fais des vœux pour que votre parole, ce sénevé de Dieu, lève et fructifie, qu'elle devienne un grand arbre sous lequel la pauvre humanité, si lasse, puisse s'asseoir et se reposer. » De plus, partisan de toutes les libertés, Lamartine défend la liberté des Congrégations, et Michelet qui assiste à la séance de la Chambre du 2 mai 1845, lui en veut un peu de son discours. Avec une courtoisie qui lui valut de Dargaud l'apostrophe : « Ne faites donc pas de coquetterie avec les Jésuites ! », le poète rappelle qu'il fut l'élève des Pères, mais il ajoute qu'il a respiré depuis l'air du siècle et qu'il sera le défenseur de toutes les libertés. C'est pour cela précisément qu'il réclame l'abolition du Concordat, la séparation de l'Église et de l'État, l'indépendance de tous les cultes et de toutes les associations.

Cette attitude libérale est saluée avec empressement par certains prêtres. Je ne parle pas seulement des rebelles, de ceux qui écrivent à Michelet pour lui demander d'entreprendre une campagne contre le célibat sacerdotal, mais aussi des âmes troublées et sincères qui ont été émues par *Jocelyn* ou qui partagent les inquiétudes sociales des frères Allignol. Dans l'entourage même du poète, Dargaud signale à Michelet un cas curieux d'émancipation religieuse. L'abbé Thyons, curé de Chasnes et membre de l'Académie de Mâcon, qui est le protégé de la comtesse de Pierreclos, traverse une crise profonde et

pathétique. Il finira d'ailleurs par abandonner l'Église pour être « philosophe », à la grande joie de Dargaud. « Le vicaire savoyard est ressuscité, s'écrie celui-ci avec exaltation, il faut le secourir ! » Et il s'adresse à Michelet, à Quinet, à Lamennais pour lui obtenir des subsides, tandis que Lamartine rédige de sa main la lettre d'adieu du curé à ses paroissiens.

III. — LES *GIRONDINS* ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Le 1er février 1847, Dargaud écrit à Charles Alexandre, le secrétaire de Lamartine : « M. de Lamartine aura donné à la Révolution un cœur, une moralité et une langue dignes d'elle. Louis Blanc publie aussi un volume très académiquement montagnard et très faible sous sa rhétorique. Michelet imprime, à l'heure qu'il est, le premier volume de *l'Assemblée constituante*. Il aura son intérêt. (1) »

Voici donc Lamartine et Michelet attelés à la même tâche. Les voici presque concurrents. Libéraux tous les deux, grands admirateurs de la Révolution française, ils ne s'en font pourtant pas la même idée ; ils ont aussi une conception différente de l'histoire. Michelet est en désaccord avec le poète, comme avec leur ami commun Béranger, sur le caractère essentiel de la Révolution. Historien du peuple avant tout, il leur reproche de *personnifier* la Révolution dans les hommes : Rousseau, Mirabeau, Robespierre, au lieu de voir en elle l'expression des revendications populaires et le résultat des forces collectives. Pour lui, « les hommes » de la Révolution ne l'ont pas conduite, mais ils ont été conduits par elle. Il éteint les flambeaux, La Fayette, Robespierre, etc. « Voici mon livre, dit-il : les deux phares qui en éclairent les deux côtés, sont : 1° les Fédérations, 2° les Clubs, Jacobins et Cordeliers... Pour nous, joyeuse ou mélancolique, lumineuse ou obscure, la voie de l'histoire a été simple, directe ; nous suivions la voie royale (ce mot pour nous veut dire populaire) *sans nous laisser détourner aux sentiers tentateurs où vont les esprits subtils ;* né peuple, nous allions au peuple (2). »

Rien de surprenant s'il condamne l'apologie des grands révolutionnaires qu'il trouve dans l'*Histoire parlementaire de la*

(1) Charles Alexandre, *Souvenirs sur Lamartine*, 1885, p. 60.
(2) *Histoire de la Révolution*, t. II, Introduction.

Révolution de Buchez et Roux (1838), dans la *Révolution* de Louis Blanc, dans l'*Histoire des Montagnards* d'Esquirol (1847), dans les *Girondins* de Lamartine. Il n'aime pas qu'on fasse de Robespierre « un homme national » et n'admire pas le jacobinisme terroriste.

D'autre part, la Révolution lui apparaît comme le triomphe du droit populaire et de la liberté, non seulement sur le despotisme de la royauté, mais encore sur le despotisme de l'Église. Dans son *Introduction*, il oppose l'avènement de la justice au gouvernement de la grâce.

« Les derniers historiens, MM. Lamartine, Louis Blanc, Esquirol (que je ne prétends nullement juger, l'éloge me mènerait trop loin), sont, malgré leurs différences, d'accord avec M. Buchez sur deux points essentiels. En ces points, ils sont tous contraires à la tradition de l'esprit moderne, à celle de la France.

« 1° Le premier point, c'est leur indulgence pour le clergé. Contrairement à l'opinion générale, ils ne paraissent pas croire que la Révolution ait été amenée par les fautes des prêtres autant que par celle des rois. Les premiers n'apparaissent dans leurs livres que de profil et en seconde ligne. La tradition antiecclésiastique de la philosophie française leur inspire peu de sympathie; dans Rabelais, Molière et Voltaire, ils ne voient que les organes d'un individualisme égoïste des classes bourgeoises. Nous, nous y voyons le peuple, la manifestation, vraie et forte, de l'esprit français, tel qu'on le trouve antérieurement dans les fabliaux, fables, contes, poésies populaires de tout âge, de toute forme et de toute espèce.

« 2° Il en est de même pour le second point. Les quatre écrivains dont je parle s'accordent dans leur admiration pour les hommes de la Terreur ; ils croient que le *Salut Public* a sauvé la France, ils révèrent les noms qui, à tort ou à raison, sont restés exécrables dans le souvenir du peuple, et, dans sa bouche, maudits. »

Mais l'amitié lui inspire un scrupule et il veut justifier son attitude à l'égard de Lamartine par une lettre préalable.

[Novembre 1847].

« Monsieur et illustre ami,

« La dernière fois que j'eus l'honneur de vous voir, vous donniez le troisième volume. Vous voulûtes bien me lire un portrait que je trouvai admirable. Une personne survint, qui ne me permit pas d'exprimer mon opinion sur vos premiers volumes.

« Cependant les huit ont paru, le succès a été immense, légitime, s'il en fût, au point de vue littéraire.

« Ce point de vue peut-il être le seul, à la veille des agitations sociales qui peut-être vont venir demain ? Croyez-vous qu'il soit sans inconvénient de confirmer l'Europe dans une idée qu'elle n'a que trop, malheureusement : *la France, c'est toujours Robespierre* ?

« Tel a été, monsieur et illustre ami, l'effet de votre livre. On a dit partout : *le premier homme de la France* actuelle avoue que Robespierre a été chez ce peuple l'homme vraiment national.

« Il m'était impossible, dans l'état actuel des esprits, de ne pas exprimer hautement mon dissentiment. Je l'ai fait, quoi qu'il ait pu coûter à mon amitié.

« D'autre part, j'ai pris parti ouvertement, vous le savez, contre l'Église actuelle pour l'Église de l'avenir que je vois poindre à l'horizon. Il m'était impossible de ne point combattre votre tolérance contre l'ancienne Église, la facilité avec laquelle vous passez sur la part directe qu'elle eut et aux *crimes de l'ancien régime* et aux *coupables résistances* qui ont empêché le nouveau de porter ses fruits.

« Mon cœur avait besoin de vous dire tout ceci, au moment où mon nouveau livre exprime notre opposition politique et religieuse dans les choses du passé. Et, en vous le disant, mon cœur saigne, car, ni en ce monde, ni en l'autre, je ne voudrais être séparé de vous.

« J. MICHELET. »

« Au tome III et aux suivants, j'exprimerai mon admiration sur une foule de grandes et belles choses que je trouve dans votre livre. »

Lamartine répondit :

Saint-Point, 23 novembre 1847.

« Cher et illustre ami,

« Merci de ce scrupule. L'amitié n'en a jamais de blessant. J'ai vu la scission. Elle n'est pas fondée, ni sur la Terreur que je condamne, ni sur Robespierre que je juge sans l'absoudre, ni sur le catholicisme que je montre comme l'opposé de la Révolution... Quand vous me lirez plus attentivement, après vos grands travaux, vous reconnaîtrez votre erreur. Je ne suis pas pressé. Votre justice est éternelle.

« Nous tenons le deuxième volume (1), et nous en sommes charmés. Cela me paraît supérieur encore au premier. Je ne vous suivrai plus dans cette course vers la vérité qu'à longue distance, dans deux ans. La carrière est longue et large et permet des prix différents. Je jouis qu'on me juge seulement digne d'y courir avec des rivaux comme vous.

« Dargaud vient de nous quitter. Je suis occupé à un travail purement littéraire en ce moment et fort distrait par l'agitation des banquets et des journaux, en attendant celle de la tribune. Aimons-nous, en nous contredisant quelquefois. Nous sommes des sculpteurs qui dessinent la Révolution posant devant eux, chacun à son point de vue, mais vous êtes le Maître.

« Adieu, admiration et attachement.

« Lamartine. »

Le poète se défend. Mais se juge-t-il lui-même avec clairvoyance? S'il n'a pas donné l'absolution plénière à Robespierre, il lui a du moins accordé la plus large indulgence. Que reproche-t-il aux Girondins au fond, sinon « d'avoir voulu gouverner quand il fallait combattre »? En face d'eux, il dessine avec une certaine complaisance le profil sec et implacable du dictateur : « Les partis s'arrêtaient. Lui ne s'arrêtait pas. La Révolution, décimée dans sa route, devait inévitablement se résumer un jour dans une dernière expression. Il voulait que ce fût lui. Il se l'était incorporée tout entière. » Cela, Michelet ne pouvait l'admettre. Quant à la Terreur, Lamartine semble bien ne la condamner que du bout des lèvres. « Quand vous me relirez plus attentivement, écrit-il à son ami, vous recon-

(1) Tome II de *la Révolution*, paru le 15 novembre 1847.

naîtrez votre erreur. » Or, c'est le contraire qui s'est produit, c'est lui-même qui, plus tard, fera des réserves sur son propre récit. Il reprendra la question en 1861 dans sa *Critique de l'Histoire des Girondins* : « On a trouvé, dira-t-il, que le pinceau de l'historien caressait trop les détails intimes de cette figure, et que ce soin même du pinceau accusait une certaine indulgence coupable ou malséante pour le modèle »; et tout en protestant contre cette interprétation, il avouera : « Je n'en avais pas moins eu tort comme historien de donner prétexte à ce reproche. C'est là une faute de conception et presque de moralité. J'en demande pardon comme artiste, mais certes pas comme homme politique. La fidélité du portrait n'est pas la complicité du peintre. »

Quoi qu'il en soit, la lettre de Lamartine à Michelet reflète bien ses tendances politiques du moment. Il est entraîné dans « l'agitation des banquets et des journaux », il s'avance à grands pas sur la route de la Révolution. Depuis l'apparition des *Girondins*, il y a de la poudre dans l'air. Le prodigieux succès de l'œuvre annonce et prépare dans une certaine mesure le soulèvement de 1848. Au banquet que la ville de Mâcon lui offrit, le 18 juillet 1847, en l'honneur des *Girondins*, le poète réclame « la souveraineté exercée par l'universalité des citoyens » et « la République des intelligences ». De son côté, dès la rentrée de novembre, Michelet donne au Collège de France le signal de l'offensive démocratique : « Qui grandit ?... L'enfant. — Qui soupire ?... La femme. — Qui aspire et montera ?... Le peuple. C'est là qu'il faut chercher l'avenir. »

IV. — LA RÉVOLUTION DE 1848

La campagne des banquets s'étendit rapidement dans toute la France. De parlementaire qu'elle était d'abord, l'agitation devint populaire. « Ici à la Chambre, disait Vitet, nos paroles sont perdues. Nous allons ouvrir les fenêtres. » A côté du centre gauche dirigé par Odilon Barrot, le parti radical entre en scène, avec Ledru-Rollin. A Strasbourg, à Colmar, à Saint-Quentin, on n'attaque encore que Guizot, mais à Lille on refuse de porter le toast au Roi et à Chalon-sur-Saône on boit « à la Convention ». Toutefois, ce n'est guère qu'en janvier 1848 que s'envenime le conflit avec le Gouvernement. Le 2 janvier,

M. de Salvandy, ministre de l'Instruction publique, suspend brutalement le cours de Michelet. Quelques semaines plus tard, Guizot interdit par deux fois le banquet du XIIe arrondissement et, le 21 février, les députés de l'opposition délibèrent sur l'attitude à prendre. Odilon Barrot et ses amis préconisent la soumission, Lamartine prêche la résistance. Malgré son succès personnel et par suite de complications du dernier moment, le banquet n'a pas lieu et le poète découragé écrit à Michelet :

« Cher maître,

« Vos pensées sont les miennes. J'ai proposé hier ce parti aux hommes qui ont les grades parlementaires. Mais je suis mal avec eux parce que j'ai voulu contre eux jusqu'au bout que la représentation fît son devoir et accomplît son acte de résistance en allant au banquet. Ils l'ont fait fermer à minuit par les commissaires eux-mêmes pour nous enlever le terrain où ils ne veulent pas nous suivre.

« Ce matin nous allons nous concerter cinq ou six pour ce que vous désirez. Mais je crois le mouvement étouffé où vous dites. J'ai eu cette nuit des détails sur ce sujet.

« Tout à vous de cœur et d'esprit.

« LAMARTINE. »

Les craintes du poète étaient vaines et, au contraire, les événements se précipitaient. A l'heure où, sans doute, il écrivait cette lettre qui exprime à la fois son désappointement et son impatience, l'émeute éclatait. Il y a, dans les papiers de Michelet, un brouillon illisible d'une lettre à Lamartine, daté du 23 février, qui commence ainsi : « Le sang coule et, vous le voyez, le Gouvernement est impuissant... etc. » Le lendemain le Roi s'enfuit et la Révolution victorieuse cherche un Gouvernement provisoire. Michelet faillit en faire partie. Le 25 février, son gendre Alfred Dumesnil écrit à son ami Eugène Noël : « Sur la première liste affichée dans notre quartier, M. Michelet était nommé du Gouvernement provisoire. Je l'ai conduit à l'Hôtel de ville : l'encombrement était si grand qu'il n'a pu parvenir jusqu'à la salle de réunion et savoir ce qu'il en était de sa nomination. Dans la liste officielle publiée ce

matin, il n'y était plus, n'ayant pas paru à l'Hôtel de ville. Au reste, il vaut mieux qu'il soit dans son cabinet (1). »

C'était au fond l'avis de Michelet lui-même qui n'a jamais eu d'ambition politique. Lamartine et Quinet insistèrent auprès de lui pour qu'il se présentât aux élections législatives du printemps. Il refusa. Et quand les électeurs des Ardennes vinrent lui offrir leurs suffrages, il leur demanda de les reporter sur la tête d'Alfred Dumesnil. Voici la proclamation qu'il leur adressa le 10 mars 1848 :

« A mes amis, connus et inconnus, qui m'offrent leurs suffrages. Je les accepte, vos suffrages, — non pour moi, voué en ce moment à un devoir sacré, l'histoire de la Patrie, — mais pour mon fils d'adoption, mon gendre, mon unique collaborateur depuis huit ans, P. Dumesnil-Michelet qui est moi-même.

« Il vaut mieux que vous, parce qu'il est jeune ! » me disait l'autre jour notre cher et immortel Béranger. Il faut des hommes jeunes, neufs et des forces entières. La nouvelle Assemblée doit représenter par l'âge le rajeunissement de la France.

» Mon gendre, après ses études de droit, s'est fermé la carrière du barreau. Le serment à la royauté a été pour lui un obstacle insurmontable.

« S'il n'est point connu encore parmi nos plus éminents écrivains, c'est qu'il a uniquement travaillé pour moi. Il s'est donné à moi. Je le donne à la France.

« Nous nous devons tout entiers et sans réserves à la Patrie. Ma vie déjà appartenait à son histoire. Je lui offre bien plus aujourd'hui : mon avenir, le fils de ma pensée.

« Salut fraternel.

« J. MICHELET,
Professeur au Collège de France. »

De son côté, Lamartine encourageait Dumesnil à se présenter, par la lettre suivante :

18 mars 1848.

« Monsieur,

« La République a besoin d'hommes jeunes, courageux et purs. A tous ces titres, je vous espère à l'Assemblée nationale.

(1) E. Noël, *Michelet et ses enfants*, p. 215.

Vous offrez une double garantie à la république : votre propre patriotisme et ce lien d'adoption qui vous unit à Michelet, l'un des plus éloquents initiateurs de notre Révolution. Le peuple dont le génie est dans le cœur, sentira qu'en vous élisant il introduira dans l'Assemblée nationale trois choses dont il a besoin pour le défendre, l'honorer et le représenter dignement : le talent, la conscience et le dévouement.

« Mille amitiés et mille vœux.

« LAMARTINE. »

Le poète est, à cette époque, surmené, harassé. Ministre des Affaires étrangères, il doit, en outre, faire front, à l'intérieur, aux assauts des clubs et aux troubles du 17 mars, du 16 avril, du 15 mai. Il invite un soir Michelet et Quinet à dîner, « en famille » pour discuter la situation avec eux. « C'est le seul moment que la tribulation des affaires me laisse ». Il n'est d'ailleurs pas toujours d'accord avec Michelet. Le 3 avril, recevant une délégation de citoyens irlandais, il refuse de prendre publiquement parti pour l'Irlande contre l'Angleterre. C'est sans doute peu de temps après, à un moment où, devant les attaques d'une partie de l'Assemblée, il vient de donner sa démission, qu'il écrit à son ami la lettre suivante :

« Mon cher et illustre ami,

« J'ai su toutes vos impressions depuis la République. Vous n'êtes pas un historien seulement, ce qui est beau ; vous êtes un grand et vrai politique. Quand causerons-nous? En ce moment je suis à terre et je désire sincèrement y rester. Mais que votre amitié me reste ! J'en ferai ma gloire.

« Pour l'Irlande, nous pensons différemment. Mais il faut du dialogue dans l'opinion. Voltaire était de mon avis sur ce sujet.

« LAMARTINE. »

L'émeute du 23 juin met fin à la carrière politique du poète et elle brise toutes les espérances de l'historien. Cette journée sanglante les écrase. « *Excidat illa dies!* », tel est le cri de douleur qu'on trouve dans le journal de Michelet. Charles Alexandre nous le dépeint dans ses *Souvenirs* « pâle et ému des terribles combats autour du Panthéon, » racontant dans son

jardin « les scènes de la guerre civile » (1). Dargaud va le voir le 27 juin et il note dans son journal le changement qui l'a frappé; Michelet lui déclare : « Il ne s'agit plus de liberté; il faut avant tout être fort »; et « ses yeux ne sont plus humides comme autrefois lorsqu'il parlait du peuple, son regard fauve avait une lueur de courage et de défi ». Pendant ce temps, abandonné de tous les partis, Lamartine, à cheval, bravait la mort autour des barricades!

Ainsi s'éteignait dans le sang leur rêve de liberté et d'avenir fraternel!

Michelet retourna à l'histoire. Il acheva sa *Révolution*. « Il faut, écrit-il dans son *Journal*, dans ce moment où ma foi s'est ébranlée, que je reprenne force en touchant terre, je veux dire la ferme érudition, la recherche et le récit. » (18 juillet.) Il réussit à trouver dans le travail un relatif apaisement, et quand il publia son troisième et dernier volume de *la Révolution*, il eut le réconfort de recevoir cette lettre d'Augustin Thierry qui l'encourage et qui l'approuve dans sa défense de l'ordre et de la vraie liberté.

20 décembre 1848.

« Mon cher et illustre ami,

« Mon désir de vous serrer la main renfermait celui de vous exprimer tout le plaisir que m'a fait votre beau travail sur la Révolution. Cette faculté de pénétrer les points intimes de l'histoire qui vous a valu tant d'applaudisements, éclate ici en mille endroits de la façon la plus heureuse. Sans sortir de la grande tradition de jugements sur les hommes et les choses que nous a transmise la conscience de nos pères, vous avez l'art d'ouvrir de nouvelles perspectives, de nouvelles sources d'émotion et de réflexion. Que je vous remercie de prendre en main la cause des principes de 1789 contre les doctrines folles ou perverses qui prétendent se mettre à leur place pour le plus grand bien de l'humanité! Toutes ces tentatives pour nous ramener, à rebours de la civilisation, vers la vie de tribu sous une autre forme, ont été mon cauchemar depuis les événements de février. Grâce à Dieu, notre France reprend possession d'elle-même; mais, pour que cette possession ne soit plus

(1) Page 138.

ébranlée, il faut qu'elle se fonde énergiquement dans les esprits et vous y contribuerez. Vos admirables pages sur les apôtres de la fraternité par la violence et sur l'instinct social des paysans sont des victoires pour la cause de l'ordre et de la liberté.

« Je vous écris, plein de tristesse de la perte immense que nous venons de faire : le pauvre Letronne (1) enlevé si vite à la science et à tant d'amitiés! Celà donne le vertige et attache plus vivement aux amis qui restent.

« Tout à vous de cœur.

« AUGUSTIN THIERRY. »

Lamartine pensait au fond comme Augustin Thierry. Il condamnait le socialisme de l'émeute et « les doctrines de la fraternité par la violence ». D'ailleurs, après l'élection du prince Président, l'ordre semblait assuré. Qu'allait devenir la liberté? Le poète semble avoir été moins inquiet sur son sort que ses amis républicains. Il faut dire qu'il était la proie de soucis plus directs et plus angoissants. Il était ruiné et, pour payer ses dettes, il rentra dans l'ombre et s'attela à ces travaux forcés de la littérature qui devaient écraser sa vieillesse.

V. — L'ÉLOIGNEMENT

« Que votre amitié me reste, écrivait Lamartine à Michelet. J'en ferai ma gloire! » Cette consolation ne lui fut pas donnée. Après le coup d'État, l'historien fut révoqué et quitta Paris. Le destin le séparait de son ami.

De plus, il s'en détachait peu à peu. Il lui reprochait tantôt ses productions historiques hâtives, l'insuffisance de sa documentation, l'absence de tout sens critique, tantôt le fléchissement de son libéralisme et de son esprit démocratique. Quand son gendre Dumesnil devient le secrétaire du poète, il lui avoue, le 15 février 1854 : « Je suis ravi de savoir que vous n'écrivez pas dans les œuvres du grand homme. Sa *Restauration* le dépopularise définitivement. Il passe *à droite*. Ce livre contre les bonapartistes, les orléanistes et la République, à qui profite-t-il, sinon à la branche aînée? Il y a littéralement des choses

(1) Le collègue de Michelet au Collège de France, mort le 14 décembre 1848.

admirables, mais l'homme est perdu. Son public désormais, c'est le faubourg Saint-Germain (1). »

Il n'a pas été possible de retrouver jusqu'à présent dans les papiers de Dumesnil les lettres de Lamartine. Le poète avait beaucoup d'estime et d'affection pour son collaborateur. Il avait trouvé « trop vague » son livre *la Foi nouvelle cherchée dans l'art* (1850), mais il avait lu, en 1851, à Saint-Point, « avec ravissement » sa touchante biographie de *Bernard Palissy* qui lui inspira un entretien de son *Cours familier de littérature*. Il appréciait tout autant son noble caractère que son ingénieux talent.

Quand se constitua, pour retarder la débâcle financière, la *Société propriétaire des œuvres de Lamartine*, Dargaud, pressenti, refusa d'en être le gérant et c'est sur son conseil que Lamartine confia à Dumesnil cette tâche délicate.

Mais le malheureux secrétaire ployait sous un labeur énorme. Lamartine avait d'innombrables correspondants. Comme entrée en matière, en 1853, dix mille lettres à envoyer ! Et puis Dumesnil, ébranlé par la mort de sa femme Adèle Michelet, était encore surmené par d'autres besognes. Outre les recherches qu'il faisait pour Lamartine, il revoyait presque toutes les épreuves que son beau-père lui envoyait par paquets et travaillait aussi pour Quinet. Tout cela d'ailleurs ne lui rapportait guère et Lamartine, harcelé par les échéances, menacé de saisies, n'arrivait pas à le payer. Au moment le plus tragique de ces années de détresse, au moment où les amis du poète songent à lancer une souscription nationale pour lui épargner la vente de Saint-Point, Dumesnil est lui-même sans ressources et sans forces. La situation est extrêmement embarrassante. Pourtant Michelet se décide à intervenir et avec d'infinis ménagements, il écrit à Mme de Lamartine pour obtenir que son gendre touche son dû. Voici la réponse qu'il reçut :

Paris, 3 avril 1858.

« Monsieur,

« J'ai communiqué à M. de Lamartine votre lettre. Nous sommes très touchés de votre confiance. M. de Lamartine n'était en retard avec notre pauvre ami que de 500 francs. Il les lui a

(1) *Lettres inédites de Michelet*, édition Sirven, 1924, p. 217.

envoyés il y a deux jours, lui assurant qu'il enverrait le trimestre qui vient de finir dans huit à dix jours, dès qu'il aura quelque argent, car dans ce moment il est dans une gêne extrême, comme vous l'avez peut-être appris. Il compatit bien à tous les malheurs de corps et d'esprit de cet excellent M. Dumesnil; il a été le voir il y a peu de jours et il en est revenu très attristé. M. Dumesnil va partir pour la campagne, M. de Lamartine lui laisse un repos absolu depuis longtemps. Nous désirons vivement que la campagne et la jeunesse raniment en lui les forces profondément atteintes par une fièvre à peu près constante depuis un an, malgré quelque amélioration l'été dernier par son séjour à la campagne.

« La santé de Mme Michelet, dont nous avons fréquemment des nouvelles par nos amis, nous préoccupe aussi beaucoup; seulement tout en nous affligeant elle ne nous inquiète pas autant, parce que les maladies nerveuses sont des souffrances et non des dangers. Le ciel doit à tant de vertu et de talent la vie qu'elle vous consacre; M. de Lamartine et moi, nous avons appris à l'admirer et à l'estimer davantage dans celui de vos derniers ouvrages où vous lui avez permis de marier tant de grâce à tant de force.

« M. de Lamartine est, en effet, monsieur, par suite d'une perte énorme, dans une situation qui le déracine, peut-être l'éloigne pour toujours de nos chers foyers. La France voudrait tendre à adoucir le coup, par une souscription nationale, mais les obstacles semés sous ses pas rendent la chose difficile, sinon impossible, et dans tous les cas pénible par le malentendu qu'on ne peut pas éclaircir pour le moment. M. de Lamartine souffre beaucoup par toutes les fibres de son cœur, nous ignorons complètement ce qui sortira de ces ténèbres; en attendant mon mari fait comme vous, il se console et il se défend par le travail : c'est la Providence des cœurs généreux.

« Veuillez agréer, monsieur, l'expression de ma haute considération.

« M. E. de Lamartine. »

Mme de Lamartine n'a d'ailleurs plus, pour l'auteur de l'*Amour* et de *la Femme* (1859), la sympathie qu'elle éprouvait naguère pour celui de *Jeanne d'Arc*. L'éloignement est réciproque et fatal. Les idées de Michelet lui déplaisent autant que

celles de Dargaud. Celui-ci vient de publier sa grande *Histoire de la liberté religieuse et de ses fondateurs*, qui lui vaut les applaudissements de Michelet et le prix Gobert (1859). Quant à Lamartine, il retourne lentement à la tradition de son enfance : « Selon la formule de votre père et du mien, lui dit Dargaud, vous redevenez blanc, alors que je reste bleu. »

Cette opposition ne fait que s'accuser entre l'historien de la Révolution et l'auteur du *Cours familier*. Michelet lit, un jour de l'été 1861, en arrivant en Normandie, l'entretien sur Jean-Jacques Rousseau. « La première chose qui m'a sauté aux yeux, écrit-il, c'est la diatribe de Lamartine contre Rousseau, c'est-à-dire contre la Révolution. Il ne voit pas que cet homme, souillé sans doute, sortait d'une société *bien plus souillée*, de celle que lui, Lamartine, aime et préconise dans un sentiment de noble et d'émigré. Il sombre lourdement et on en fait un instrument de bêtise et de réaction. »

Est-il besoin d'ajouter que les deux écrivains ont cessé de correspondre ? On trouve encore, à la date du 1er avril 1864, un billet fort courtois et assez insignifiant de Lamartine à l'adresse de Mme Michelet. On croit entendre le son d'une voix affaiblie qui vient du passé. C'est l'écho d'une époque lointaine, le rappel d'anciennes relations et d'affectueux échanges, le dernier frémissement d'une amitié qui meurt.

JEAN-MARIE CARRÉ.

POÉSIES

L'ÉTÉ QUI CHANTE

I

La Nuit soyeuse comme une aile
Couvre le Crépuscule et l'éteint peu à peu;
Au couchant flambe encor une ligne de feu,
Mais sur la plaine l'ombre à la clarté se mêle;
Et cette ombre odorante exalte les grillons...
Plus s'apaise le soir, plus chantent les sillons.
Au sommet d'un pin qui balance
L'éclat rose du jour mourant,
Vénus, parure du silence,
Vient d'éclore au ciel de safran.
Un souffle fait bruire un instant les ramures :
C'est l'adoration des arbres et du sol;
Puis tout se tait, cris des oiseaux, appels, murmures.
Et, seul, chante le rossignol.

II

Il a plu cette nuit, mais le soleil se lève...
Une brume d'argent monte vers le ciel bleu
Et, s'imprégnant d'azur en s'élevant, achève
De s'y confondre peu à peu.

Il a plu cette nuit... Les pétales légers
Mêlent aux gouttes d'eau qui s'écoulent des branches,
Ces vols feutrés de choses blanches
Qui font, en se posant, la neige des vergers.
Un pinson chante au bout d'un rameau qui s'incline.
Sur le ruisseau, luisant d'écume et de soleil,
Couché comme une faux au pied de la colline,
Ce chant, au bruit de l'eau pareil,
Glisse et se perd sur les prairies.
Ouvrant au matin bleu ses fenêtres fleuries
Le mas joyeux s'éveille à la double chanson
De l'onde et du pinson,
Tandis qu'une odorante brise,
Dans l'espace couleur de miel,
Pousse, en les confondant, éphémère méprise,
Les papillons et les pétales vers le ciel.

III

Le gravier brille au bord de la rivière blonde;
Les roseaux miroitants balancent du soleil,
Et la terre et le ciel et l'onde
Baignent dans un brouillard transparent et vermeil.
Le soleil, déjà haut et pesant dans l'espace,
Flambe couleur d'étain...
Un vol de libellules passe
Étincelles du clair matin.
Au murmure de l'eau qui fait des ronds d'écume
Répondent tous les bruits de la campagne en fleurs :
Attelages roulant sur le sol roux qui fume,
Bêlements de troupeaux regagnant les hauteurs,
Sons de cloches glissant sur l'air teinté de rose,
Voix des fermes et des hameaux,
Cris d'un couple d'oiseaux amoureux qui se pose
A l'ombre verte des rameaux,
Et là, tout près de moi, chant d'une lavandière,
Les bras nus dans le linge imprégné de savon,
Riant à son image, un instant prisonnière
Des bulles qui s'en vont.

IV

Les amandiers en fleurs sous le ciel sans nuages
Évaporent de la clarté;
Le jour paraît sortir de leurs chastes feuillages
Et se répandre dans l'espace illimité;
Il semble un reflet des pétales
De ces grands bouquets lumineux;
Transparent et veiné de nervures plus pâles,
Il resplendit comme eux.
On ne sait plus, dans l'air vibrant de couleurs blanches
Que nuancent parfois du rose et du safran,
Où commence le ciel, où finissent les branches
De ce paysage odorant;
Et rêvant sur l'allée, aux jours anciens suivie,
Je songeais, mon enfant, à ce matin pareil
Où ton rire mêlait, fusant dans le soleil,
Au printemps du verger le printemps de la vie.

V

Une rose invisible embaume le jardin;
Dans l'ombre claire un jet d'eau pleure;
Et cette plainte et ce parfum, d'un vol soudain,
Entrent dans ma demeure.
Je respire et j'entends par eux toute la nuit.
Je vois, sur la vallée,
S'allonger le brouillard que la lune bleuit,
Au bord des toits glisser la brume dentelée,
S'éteindre le hameau,
Et près du grand ormeau
Qui, dans un bruit léger de feuillages et d'ailes,
Berce les nids des tourterelles,
A l'horizon de mon bonheur
Je vois, en respirant ce parfum qui voyage,
Au fond de mon passé resplendir cette fleur :
La rose que fut ton visage.

VI

Comme un galet poli rejeté par le flot
La lune brille fauve et lisse :
A travers le feuillage éclatant d'un bouleau,
Sa lumière s'égoutte et glisse ;
Et tout ce que la nuit peut avoir de clarté,
Lui vient de l'arbre solitaire,
Et le silence de la terre
Par ses rameaux baignés de lune est argenté.
Le seau débordant qu'une fille
Tire du puits en se penchant ;
Le fil courbé d'une faucille
Oubliée au milieu du champ ;
L'eau qui sommeille au creux de l'abreuvoir de pierre ;
La mare qu'en volant ride un martin-pêcheur ;
La fenêtre où tu viens à l'heure coutumière
Accouder ta jeunesse en fleur,
S'avivent, tour à tour, à la double lumière
De l'astre voyageant
Et de l'arbre immobile au feuillage d'argent.

VII

Dans le verger fleuri la ruche est en rumeur :
Un vol pailleté d'étincelles
Tourne, s'agite et bat des ailes,
Rythme vivant de la chaleur.
Il se resserre ou se déploie,
Brillant et sombre tour à tour,
Avec des froissements de soie
Et des reflets épars, plus dorés que le jour.
C'est l'heure indécise où l'aurore
Se fond dans l'éclat du soleil,
Où l'air mouillé résonne encore
Des bruits de la terre au réveil ;
Où midi rayonnant qui déjà se rapproche
Garde une fraîcheur d'aube en ses fauves rayons ;
Où le son virginal et frêle d'une cloche
Chante avec l'alouette au-dessus des sillons...

L'essaim laborieux des abeilles vibrantes
Palpite au souffle du printemps,
Et sur les bouquets éclatants
Se disperse en brumes errantes;
Il plane un instant sur le sol,
Vers les tilleuls en fleurs précipite son vol,
Puis retombe accrochant aux pointes des broussailles
La trame souple de ses mailles;
Et jusqu'au soir, dans l'air léger,
Au milieu des pollens que l'on voit voltiger
Le flot lumineux et sonore
Coule, gronde, murmure et s'infiltre à travers
Le fin treillis des rameaux verts
Et l'enchevêtrement parfumé de la flore;
Puis quand l'ombre amassée au pied du coteau bleu
Éteint le jour fané qui remonte au feuillage,
Emprisonnant l'écho du musical sillage,
Le verger rose et blanc s'apaise, peu à peu,
Et bruit sous le ciel comme un grand coquillage.

JEAN RENOUARD.

REVUE LITTÉRAIRE

LE *LOUIS XVIII* DE M. DE LA GORCE (1)

I

Deux maîtres de l'histoire ont jadis défini en des termes très différents, l'art où ils excellèrent. L'un, Michelet, voulait qu'elle fût « une résurrection ». L'autre, Albert Sorel, lui donnait comme objet, « de comprendre et de faire comprendre ce qui a été ». En lisant la remarquable étude qu'un grand historien vivant, M. Pierre de la Gorce, vient de consacrer à Louis XVIII, ces deux formules me sont revenues à l'esprit. Ne les concilie-t-il pas, l'une et l'autre, par un procédé que l'on caractériserait, me semble-t-il, assez justement en le qualifiant de « résurrection par le dedans »? Je veux dire qu'il s'efforce de montrer l'époque dont il s'occupe, en action, mais sans tableaux dramatiques, par un dégagement des causes dans les vastes mouvements collectifs et des caractères dans les individus, avec un souci d'une stricte exactitude, non seulement quand il note un détail réel, mais aussi quand il suggère une hypothèse explicative.

Ce constant scrupule fait qu'il réduit les anecdotes à leur minimum. On devine qu'il les considère presque toutes comme si aisément faussées, et c'est trop juste. Qui ne reconnaît, en consultant sa propre expérience, que l'imagination se mêle à tous les souvenirs, pour les travailler et les modifier un peu ? C'est ce travail de déformation dont les mémorialistes nous apportent le résultat d'autant plus trompeur qu'ils sont de meilleure foi. Ce même scrupule rend M. de la Gorce très sobre de portraits. Quand on est, comme lui, épris, avant tout,

(1) 1 vol. chez Plon.

de vérité, on se défie de ces raccourcis à la Saint-Simon, si brillants soient-ils par la couleur et par le rehaut, qui prétendent ramasser en cent lignes la riche complexité d'un personnage. S'il en essaie un, c'est toujours à un moment donné et dans une attitude précise, mais avec quel relief alors et quelle justesse !

Ainsi Talleyrand au Congrès de Vienne, qu'il nous évoque « dégagé de toute haine, comme de tout remords, heureux de se retrouver dans son monde, oublieux de son passé au point d'inspirer aux autres des doutes sur leur propre mémoire, installé dans son rôle avec une nonchalance tranquille, effronté, mais d'une effronterie supérieure, à laquelle nul n'eût osé donner son vrai nom, planant fièrement au-dessus de ses trahisons, sans daigner les excuser, sans paraître même s'en souvenir, et proclamant la légitimité avec une brièveté froide et péremptoire, en homme rigide, qu'aucun soupçon n'a effleuré ». La voilà, cette résurrection par le dedans, dont je parlais tout à l'heure. Pas un détail pittoresque, pas une épithète de couleur, aucune allusion physique, et vous avez devant vous le visage flétri et glacé, méprisant et impérieux, du Prince, tel qu'Ary Scheffer en a fixé l'image dans son admirable toile du Musée Condé à Chantilly.

Autre exemple. De quelle touche pathétique M. de la Gorce nous peint encore le noble de Serre! Il est à la tribune, défendant son projet de loi du Double Vote. La maladie dont il mourra le consume. Il vient de foudroyer La Fayette de ces mots terribles : « Le préopinant n'a-t-il pas senti, plus d'une fois, la mort dans l'âme et la douleur au front, qu'après avoir ébranlé les masses populaires, non seulement on ne peut plus les arrêter, quand elles vont au crime, mais on est souvent forcé de les suivre, et presque de les conduire ? » Maintenant il lui faut combattre ses amis, un Royer-Collard, un Camille Jordan, un duc de Broglie. Il est si ému que, par instants, sa voix baisse. « On lui criait : reposez-vous. Un moment il s'arrête, se couvrant le visage des deux mains. » Quel commentaire ne gâterait la signification de ce trait si simplement relevé par l'historien, — toute une tragédie d'esprit et de cœur dans un simple geste ?

Cette discipline de vérité retient également M. de la Gorce quand il est tenté par les idées générales. Elles risquent de substituer des vues de l'esprit à ce constat indiscutable que l'historien veut rédiger. Il s'agit, pour lui, de montrer et non de démontrer. Traditionaliste convaincu, il a certes sa doctrine et qui s'affirme nettement dans telle ou telle remarque, et plus encore dans le ton des jugements qu'il

porte sur un événement ou sur un homme, mais il ne la formule, cette remarque, il ne le porte, ce jugement, qu'après avoir reconstitué cet événement ou situé cet homme dans leur réalité tout objective. Je donnerai comme exemple la forte page consacrée aux acquéreurs de biens nationaux, dans le chapitre intitulé : *les Forces hostiles*. L'opinion de l'historien sur les profiteurs de la plus inique des dépossessions est très nette. Il se garde bien de la développer théoriquement. Il nous conduit dans un de ces domaines acquis ainsi par un d'eux, ancien régisseur, ancien fermier, bourgeois muni d'assignats. Ce propriétaire du « mauvais bien » est à sa terre. Il est content de ses gens, du bétail, de la récolte. « Cependant, dit M. de la Gorce, son regard se porte sur une croix, un emblème nobiliaire, un vestige d'écusson, et ce seul rappel met une ombre sur son front. » Cette impression de malaise s'aggrave en rentrant à la ville. Un rideau se soulève à la fenêtre d'une maison où l'usurpateur sait qu'habite un des spoliés, un rentrant de l'émigration, à qui la charte interdit de réclamer l'héritage dont il fut dépouillé. Le bénéficiaire devine, derrière ce rideau soudain rabaissé, un regard de dégoût, et sa conscience saigne. Il se sent à la fois toléré et méprisé dans le nouveau régime. Comment ne le détesterait-il pas? Et l'historien conclut, dénonçant et condamnant en ces mots, aussi décisifs que sobres, le résultat de l'injustice révolutionnaire : « Il y a des remords qui, en se dénaturant, deviennent des haines. L'histoire de la Restauration pourrait se résumer en ce mot fameux : qui a offensé ne pardonne pas. »

Des phrases, comme celles que je viens de citer, toutes chargées de sens dans leur brièveté voulue, abondent dans les livres de M. de la Gorce. Il a le style de sa pensée, précis, robuste, toujours vrai. Ne lui demandez pas l'élan lyrique, le morceau éclatant, la grande période cadencée. Autant de brillantes qualités littéraires, mais qui décèlent l'auteur, et celui-ci tient essentiellement à s'effacer devant l'objet, à n'être que le témoin, patiemment renseigné, qui vous ouvre son dossier. Les pièces en sont minutieusement rangées et contrôlées. Il se reprocherait d'ajouter à leur puissance de conviction par un appoint de rhétorique. Qui donc disait que la langue française a une probité attachée à son génie? Cette probité, aucun de nos écrivains ne la pratique avec plus de rigueur que M. de la Gorce. Le résultat est une prise singulièrement vigoureuse sur l'esprit. Que les choses se soient passées comme cette histoire les présente, nous sommes contraints de l'accepter, et j'imagine que pour beaucoup cette impression d'une

réalité indiscutable devra être, en fermant ce volume sur la Restauration et Louis XVIII, un déconcertement.

II

Le contraste est saisissant, en effet, entre le tableau qui nous est ainsi tracé de ce règne et l'opinion commune sur cette époque, déjà si lointaine, au sujet de laquelle pourtant les préjugés adverses ne se sont pas calmés.

Que ces préjugés aient pu se produire, le phénomène est d'autant plus frappant qu'un simple rapprochement entre la situation de la France en 1815, au lendemain du funeste retour de l'île d'Elbe, et l'état des affaires en 1824, à la mort de Louis XVIII, semble emporter une évidence : en 1815, sept cents millions de contribution de guerre à payer, d'énormes créances étrangères à régler, l'entretien, cinq années durant, d'un corps d'occupation de cent cinquante mille hommes, un déficit qui se chiffre par plus de cent cinquante millions dans les recettes du budget, le pays placé dans une humiliante vassalité par le Conseil des Quatre, comme on appelle la conférence des ambassadeurs de Russie, d'Angleterre, de Prusse et d'Autriche. N'ont-ils pas décidé, au nom de leurs gouvernements, d'exercer un contrôle sur les affaires extérieures et intérieures de la France? Dix ans ont passé : nous sommes donc en 1824. L'indemnité est payée, le territoire est libéré, les finances nationales sont restaurées, le cinq pour cent est au pair, et le Congrès de Vérone atteste que la France reprend son rang dans le concert des grandes puissances européennes. Les mutilations de frontières dont elle était menacée ont été empêchées par une volonté intransigeante de Louis XVIII : ne rien abandonner de ce que les rois de sa race ont possédé. Ajoutez que dans aucune période, sinon aux plus illustres moments de notre XVIIe siècle, la pensée française n'a été plus féconde et plus brillante. Lamartine, Alfred de Vigny, Victor Hugo inaugurent la grande épopée romantique. Mérimée, Sainte-Beuve et Balzac vont débuter. Alfred de Musset, Gautier, George Sand, grandissent dans l'atmosphère de ce renouveau national. Je n'ai parlé ni des artistes, ni des savants. La liste des noms serait trop longue. N'oublions pas la réfection par le maréchal Gouvion Saint-Cyr d'une armée, si solide qu'elle devait, plus tard, accomplir la conquête de notre Afrique du Nord. Ne devrait-on pas dire de ces dix années : Quel beau règne!

On ne le dit pas. M. de la Gorce a bien raison de déclarer, dans les

premières lignes de sa préface, qu'une revision des jugements portés sur cette époque est opportune. Il entend par là, j'imagine, qu'aux heures difficiles que traverse la France, il est utile de demander des leçons à un temps qui fut celui d'un si étonnant relèvement, et, tout de suite, l'historien dégage, avec sa lucidité ordinaire, la cause de la défaveur dont Louis XVIII et son œuvre furent et demeurent l'objet. Il montre la Restauration rendue inévitable par l'accumulation des fautes de l'Empereur, et ce même Empereur, après sa mort, devenu, par l'éclat grandissant de sa gloire posthume et le prestige légendaire de son génie, le dissolvant de la monarchie. Dès le début, cette double et contradictoire action se manifeste. Reportons-nous à 1814. Napoléon vient d'abdiquer. Que vont faire de la France les coalisés? Le tsar Alexandre songe à Bernadotte, au prince Eugène, à une république bien organisée. Les Autrichiens, liés à la dynastie napoléonienne par le mariage de Marie-Louise, rêvent d'une régence de leur archiduchesse. Ils hésitent. Les Prussiens pensent à prendre, sur le Rhin, leurs avantages, et de l'avenir de la nation vaincue ils ne se soucient qu'en fonction de leur propre agrandissement. Quant aux Anglais, ils sont si incertains, eux aussi, de la solution à donner au problème français, qu'à son arrivée à Toulouse, le 12 avril, Wellington proteste contre le cri de *Vive le Roi*. Qui donc pensait aux Bourbons? Un des hommes qui certes semblait devoir le plus craindre leur retour, l'ancien évêque d'Autun, le grand seigneur passé à la Révolution, puis fait prince de Bénévent par l'usurpateur, Talleyrand!

Ce perspicace observateur de l'Europe apercevait l'impossibilité d'une régence avec Marie-Louise. Les candidatures imaginées par Alexandre lui paraissaient chimériques. Napoléon était fini. La Révolution avait fait faillite sous le Directoire. Restait la famille royale. Et Talleyrand d'employer tout son génie de diplomate à convaincre le tsar que le principe de la légitimité pouvait seul, tout ensemble, assurer la paix intérieure par la défense de l'ordre et la paix extérieure par le retour à la politique traditionnelle, qui faisait de la France, contenue dans ses frontières naturelles, un pays modéré et comme l'étalon de la mesure en Europe. Les objections, aussitôt formulées par Alexandre, prouvent que ce retour des Bourbons lui paraissait servir plutôt l'intérêt de la nation vaincue, que celui des nations victorieuses. C'était vrai. L'intégrité de la patrie dans l'effroyable désastre ne serait préservée que par eux. Une fois le tsar persuadé et Talleyrand y réussit, — par quelles ruses! — il obtient du Sénat, puis du Corps législatif, ce rappel qu'il considérait

comme la garantie unique de l'indépendance nationale. Il n'était pas le seul à le croire. Quand, le 8 mai 1814, Louis XVIII fit son entrée à Paris, l'acclamation fut unanime. M. de la Gorce en donne les raisons dans une page qu'il faut encore citer : « Les commerçants se réjouissaient pour l'abolition du blocus continental, les gens des ports ne se sentaient pas d'aise à l'idée de la mer libre. Au fond de leurs demeures, les bourgeois rendaient grâces à Dieu de ce que leurs fils avaient échappé à la faveur funeste des brevets de gardes d'honneur ; et quant au peuple des campagnes, courbé sous l'intolérable fardeau de la conscription, il lui suffisait, pour être conquis, de lire l'avis que le gouvernement provisoire avait publié : *Les conscrits actuellement rassemblés sont libres de retourner chez eux...* » Ainsi se réalisait le pronostic, porté jadis par Napoléon sur lui-même : « Ce que l'on dira, quand je n'y serai plus ? On dira : Ouf... »

Rappelez-vous maintenant la phrase que nous avons tous lue et entendue, le plus souvent, quand il s'agissait de la Restauration, sur « les Bourbons, revenus dans les fourgons de l'étranger ». Pourquoi cette injustice, alors qu'ils nous ont, au contraire, défendus contre l'emprise de l'étranger? Nous voyons là fonctionner une loi de psychologie collective dont les Français de 1914 devraient bien se souvenir, et qui explique la rentrée triomphale de Napoléon dans ce même Paris, moins d'un an après celle de Louis XVIII : si atroces qu'aient été les épreuves de la guerre, un peuple qui a possédé l'hégémonie militaire, ne se console pas de l'avoir perdue. La Restauration est restée, pour l'imagination populaire, associée à cette perte. Ce fut là une des « forces hostiles », — M. de la Gorce, je l'ai déjà dit, a donné ce titre au plus important chapitre de son livre, — qui usèrent puis brisèrent la monarchie. Une autre de ces forces fut l'idéologie révolutionnaire, confondue, pour paradoxal que cela paraisse, avec la légende impériale, comme avec les intérêts matériels de ces acheteurs de biens nationaux, dont l'historien a si bien défini la mentalité. A la considérer dans sa vérité la plus profonde, la Révolution fut un immense transfert de propriété, au nom d'une philosophie tout arbitraire, issue elle-même du XVIIIe siècle, le plus spirituel des siècles et le moins intelligent, si l'on entend par le mot intelligence le sens exact du réel. Le regretté Augustin Cochin, dans ses études sur les *Sociétés de pensée*, a bien montré ce travail des élèves de l'Encyclopédie, absolument indifférents à l'observation des faits, sur l'esprit des hautes classes et celui du peuple. Le lucide Rivarol avait, dès la première heure, signalé l'erreur initiale de ces

prophètes d'une Salente humanitaire et internationaliste : « On ne jette pas, écrivait-il, un empire au moule. » Cet irréalisme foncier avait immédiatement abouti à la destruction systématique du séculaire édifice social. Les décombres en avaient été utilisés, en vue d'en édifier un autre, à travers quelles misères ! On avait abouti à une ébauche incohérente et trop imparfaite pour assurer la stabilité, cette condition nécessaire de la santé sociale. C'était, néanmoins, une construction assez établie déjà pour qu'elle protégeât de nombreux intérêts privés. D'autre part, le lien de conséquence entre l'anarchie et les « faux dogmes » de la Révolution, pour parler comme Le Play, n'apparaissait qu'à bien peu de personnes. Que 89 et 93 fussent deux dates inséparables, un Bonald le voyait, mais non pas la foule, ni même la plupart des hommes supérieurs d'alors. L'attache avec le XVIIIe siècle n'avait pas été brisée, malgré la Terreur. Tous avaient été contaminés par le virus, et il leur en demeurait plus ou moins quelque chose. Louis XVIII, entre autres, quand il n'était que le comte de Provence, n'avait-il pas voté, à l'Assemblée des notables, pour la double représentation du Tiers et refusé de signer la protestation des Princes contre la convocation des États généraux, si bien que ses tantes l'appelaient en riant : « notre neveu, le Jacobin » ? Il gardait de sa jeunesse voltairienne un scepticisme, en matière religieuse, qui ne s'est que trop manifesté quand, à la veille de finir, il interrogeait son médecin Portal : « Je n'ai vraiment pas l'espoir qu'on me trouve mort dans mon fauteuil ? » Et sur cette réponse : « Je n'y vois aucune apparence. » — « Il n'y aura donc pas moyen d'éviter les surplis de mon frère ! » s'écriait-il.

Et voilà de nouveau la rencontre de la Restauration et des « forces hostiles ». La monarchie, telle qu'elle existait en France jusqu'en 89, représentait un système social aménagé au rebours de celui qu'avaient improvisé ces vingt-cinq années de la Révolution et de l'Empire, et fondé sur des principes radicalement contraires. Sa chute s'était accompagnée de ruines encore trop récentes pour qu'un furieux désir de représailles n'animât pas la majorité de ses tenants d'autrefois. Ils reparaissent et réclament leurs droits perdus. Le sens de leurs intérêts va leur réapprendre la vérité politique. Les tenants de la nouvelle société se défendent. En 1814, et plus encore en 1815, deux Frances se sont donc dressées l'une contre l'autre. La pire des guerres civiles, celle des âmes, va commencer, si intense, et produite par de telles oppositions de pensée et de sensibilité que l'usure du temps ne les a pas réduites. Il suffit de rappeler la place

tenue dans la jeune intelligence française d'aujourd'hui par les maîtres de la contre-révolution, les Balzac, les Le Play, les Auguste Comte, les Taine et la violence avec laquelle les fidèles de cette Révolution défendent ce qu'ils appellent les conquêtes de la démocratie. La différence est qu'à l'heure actuelle, l'exaspération des intérêts matériels n'envenime pas encore ce conflit, comme à l'époque de la Charte. Peut-être n'en est-il que plus irréductible.

III

Ces réflexions que suggèrent toutes les pages du livre de M. de La Gorce rendent plus étonnante encore la réussite, si passagère ait-elle été, de l'œuvre de réparation entreprise par Louis XVIII. Lui mort, cette œuvre n'a pas duré. N'est-ce pas la preuve qu'elle lui était en partie personnelle, et qu'elle a tenu à des qualités dont l'ensemble ne s'est pas rencontré chez son successeur ? Une de ces qualités paraît avoir été un sens très avisé du possible et de ses conditions, uni à une foi profonde, absolue, invincible, en la valeur du principe dont il était le dépositaire. Examinons d'abord les caractères de cette foi. Une biographie, très minutieuse, publiée cette année même par M. Lucas-Dubreton (1), s'ajoute au livre de M. de la Gorce, pour nous en donner la clé.

Un premier trait surprend, qui donne l'impression d'une vanité quasi puérile et d'une parodie : la continuelle figuration. Monsieur, — Louis XVI vit encore, — s'est échappé de France dans des conditions d'extrême danger. Il arrive à Coblence, où le comte d'Artois l'a précédé. Quelle est sa première action ? De s'organiser une cour avec une étiquette aussi stricte que s'il habitait encore son appartement somptueux de Versailles. De Coblence, après le 21 janvier, il passe à Vérone, et c'est, de nouveau, un immédiat souci d'instituer un protocole. Il y a un lever, auquel assistent ses fidèles. On l'habille. On lui passe ses cordons d'honneur. C'est ainsi, paré, on serait tenté de dire déguisé en Régent de France, qu'il lit les gazettes et dicte des lettres. Nouvelle étape. Louis XVII est mort après Louis XVI. Monsieur est maintenant Louis XVIII. Chassé d'Italie, il arrive à Dillingen, une bicoque de la Forêt-Noire. « Un détachement de l'armée de Condé est là, » nous raconte M. Lucas-Dubreton. « De fugitif, il redevient roi et décide que les soldats seront admis à lui faire leur cour dans

(1) *Louis XVIII, le Prince Errant, le Roi*, 1 vol. chez Albin-Michel.

l'auberge. Tous, dans la *Stube* enfumée qui sert de salle du trône, attendent l'apparition du maître. Un gentilhomme, faisant fonction d'huissier, ouvre une porte basse dont il cherche vainement les deux battants, et crie, comme aux Tuileries : « Messieurs, le Roi ! »

Il entre, et aucun des assistants ne songe à sourire, tant ce gros homme, en uniforme gris de fer, avec des épaulettes d'or à couronne, porte, sur son visage et dans toute son attitude, une conviction de son rang qui s'impose. Cette parade devrait être ridicule. Elle est majestueuse. Nouvelle étape encore. Louis XVIII est maintenant l'hôte du duc de Brunswick, dans une petite maison de brasseur, à Blankenburg, au pied du Hartz. Les trois misérables chambres qu'il habite servent de théâtre à des scènes toujours protocolaires. A dix heures, déjeuner. A onze heures, messe. Ensuite, le Roi donne audience. A deux heures, promenade, dans une vieille voiture à deux chevaux, attelés avec des cordes. Il y siège avec la dignité d'un souverain. A quatre heures dîner, puis, jeu. Il admet à sa table de whist tantôt les dames qui se trouvent là, — elles sont deux, — tantôt ses neveux, les ducs d'Angoulême et de Berry.

Le cérémonial se continue en Russie, quand le tsar lui donne asile à Mitau. Regardez-le, au matin, les cheveux poudrés, son torse colossal pris dans son habit bleu à col rouge, des guêtres de velours noir serrant ses jambes enflées, qui gagne la chapelle entre deux rangs de gardes du corps. Accorde-t-il audience? Deux gentilshommes sont à la porte, l'épée nue. S'assied-il le soir, à la table de jeu? Son *partner* ne lui distribue les cartes que debout. Après l'exil à Mitau, c'est l'exil en Angleterre, au château d'Hartwell, et l'étiquette fonctionne toujours. Je parlais de figuration? Regardons-y de plus près. Nous comprendrons que le terme n'est pas exact. Si Louis XVIII exige cette tenue des choses et des gens autour de lui, c'est qu'il se veut, c'est qu'il se sent réellement le Roi de France, par un droit imprescriptible, j'allais dire consubstantiel à sa propre existence. Aucune force au monde ne peut le lui enlever, ce droit, qu'il tient de la longue et glorieuse lignée des Capétiens. Il est le Roi, comme il respire, comme il pense, comme il bouge. C'est l'affirmation continue, infatigable de ce fait primordial que ces rites extérieurs, si vains en apparence, renouvellent à chaque jour, à chaque minute. Le prince errant l'affirme encore, son droit, par une correspondance d'un détail infini, où il donne des ordres à des agents que l'on serait tenté d'appeler imaginaires, tant les circonstances les

paralysent. Certains de ces gestes épistolaires tiennent du fantastique: ainsi les lettres patentes envoyées à notre « amé et féal Paul, vicomte de Barras, » nommé « commissaire du Roi, à l'effet d'exécuter le rétablissement de la Monarchie ». Ainsi, en 1800, cette missive, expédiée au premier Consul, et qui l'incite à aider au retour du Roi, et à fixer lui-même ce qu'il désire, pour lui et pour ses amis. Bonaparte lui répond par un « je vous remercie, monsieur », dont il estimait que le ton seul réveillerait cet illuminé de sa chimère. Sur quoi celui-ci jette ce cri d'indignation : « Héritier de trente-trois rois, mon droit ou plutôt mon devoir est d'occuper ce trône sanglant. La couronne de France m'appartient. » L'avenir allait prouver qu'il avait raison.

Talleyrand y avait vu juste, lui aussi, quand il disait au tsar Alexandre que la monarchie légitime offrait seule une chance de remettre de l'ordre dans la France de 1814. Réfléchi et averti comme il l'était, nul doute qu'il ne fût renseigné sur celui que le public connaissait surtout sous son nom d'exil : le comte de Lille. Il savait que l' « héritier de trente-trois rois » apporterait avec lui cette autorité qui émane toujours d'un homme, identifié, dans le plus intime de sa personne, au principe qu'il représente. Il suffit en effet que Louis XVIII paraisse sur le quai du port, à Calais, pour que cette impression d'autorité s'impose au peuple qui l'acclame. Il est de plus en plus obèse, jusqu'à en être difforme. Ses cheveux poudrés et noués d'un ruban noir, et tout son costume lui donnent l'aspect de ce qu'il est, — un revenant. Mais c'est du fond de notre histoire qu'il revient. Son fier regard le proclame dans son puissant visage, paternel à la fois et dominateur. Il n'a qu'à se montrer, il a, comme en exil, pris son rang. Il le prend, avec la même simplicité souveraine, vis-à-vis des princes étrangers qui sont en France à la tête de leurs armées victorieuses ; mais, étant en France, ils sont chez lui, leur aîné, leur chef. L'empereur de Russie vient le voir à Compiègne. On annonce le dîner. Louis XVIII passe le premier. Ils s'assoient tous deux, lui dans un fauteuil, Alexandre sur une chaise. Le tsar n'est pas content, mais il cède, vaincu par le prestige de la vieille race, lui, un parvenu du trône pour le descendant de saint Louis! Pareillement, les concessions qu'il lui faut bien faire à ce pays, où ses ancêtres commandaient en maîtres absolus, Louis XVIII les transformera en un acte tout spontané, pour lequel, dit M. de la Gorce, « le souci d'unir la vieille France à la nouvelle, suggère un nom très ancien, alors que la conception était toute moderne, et, en

mémoire des Chartes concédées jadis par les rois aux Communes, la constitution fut appelée *Charte constitutionnelle des Français* ».

Or, que lit-on dans ce document? Que « toutes les propriétés sont inviolables, sans exception de celles dites nationales, la loi ne mettant aucune différence entre elles. » Et encore : « Le même oubli est recommandé aux tribunaux et aux citoyens. » L'égalité devant la loi est consacrée, l'institution du jury maintenue, l'ordre de la Légion d'honneur conservé, les honneurs, pensions et grades actuellement existants maintenus, et Mounier peut écrire à Barante : « Nous allons avoir une charte nouvelle et une ancienne dynastie; ce sont deux avantages rarement réunis. » Le premier soin de Louis XVIII a donc été de revendiquer, au nom de sa naissance, l'autorité héréditaire, et le second, de l'adapter. Un autre trait de son caractère permettait de prévoir qu'il en serait ainsi. M. Lucas-Dubreton nous le montre, bien avant 89, installant, à côté de sa vie officielle et dans Versailles même, un coin où se livrer à un goût qui persévéra dans ses années d'exil, puis de règne, celui de la coterie, d'une intimité où tous les racontages lui étaient rapportés par des amies ou des amis sûrs : à Versailles, par Mme de Balbi, à Vérone, par d'Avaray, par Blacas ensuite, puis par Decazes, enfin par Mme du Cayla. De ces favoris, Decazes est le plus connu. J'emprunte encore à M. Lucas-Dubreton ces lignes sur les conversations de Louis XVIII avec lui, le soir, après l'ordre, et la famille royale une fois partie : « Decazes, qui avait gardé à la solde de la Restauration l'excellente police impériale, chose que les ultras ne lui pardonnaient pas, savait tout de la vie parisienne, racontait les scandales au grand plaisir du Roi... » Ce plaisir à écouter indéfiniment des ragots, détonne, semble-t-il, chez un personnage aussi chatouilleux sur sa dignité que Louis XVIII. Mais non. Il apprend dans ces entretiens à se corriger du défaut le plus redoutable pour les princes, si dangereusement isolés par cette étiquette qui lui est chère : l'ignorance des hommes. Il s'exerce à connaître la vérité des caractères. Il prend contact avec les dessous réels de la vie. A côté du sens intime de son droit héréditaire, un autre se développe, qui manquait à ses deux frères, celui de la réalité contemporaine. Il en donne la preuve dès sa rentrée. Toute son attitude prouve déjà qu'il ne partage pas les illusions de ses plus chauds partisans, quand ce ne serait que la rédaction de cette charte.

L'aventure des Cent Jours achève de l'éclairer. « Si j'ai embrassé, écrivait-il un jour à Decazes, le système de la modération, ce n'est pas par paresse ni par goût personnel, mais par raison. C'est parce

que je crois que, seul, il peut empêcher la France de se déchirer de ses propres mains. » Et il ne ment pas.

Considérez avec quel infaillible tact, il choisit, durant les années qui viennent et dans chaque circonstance, l'homme le plus qualifié pour mener à bien la besogne nécessaire, sans tenir compte de ses propres sentiments. Au retour de Gand, il a, le cœur déchiré, nommé Fouché ministre, un régicide! Il n'aime pas davantage Talleyrand, mais c'est le diplomate qui connait le mieux les Affaires étrangères. Il l'y place; aux Finances le baron Louis. Celui-là est un ancien prêtre, un fonctionnaire de l'Empire, mais c'est un financier habile, très rude et férocement économe. Cela lui suffit. Quand il faudra réorganiser l'armée, c'est au maréchal Gouvion Saint-Cyr qu'il s'adressera, un homme de l'Empereur aussi, et le contraire d'un courtisan. Qui appelle-t-il, quand il s'agit de libérer le territoire? Le duc de Richelieu, qui a l'audience de l'empereur de Russie. Estime-t-il que la Chambre Introuvable compromet la monarchie par ses outrances? Il s'appuie contre elle sur le prudent Laîné. Il a peu de goût pour les doctrinaires, mais, à un moment, il juge leur concours utile, et il choisit le plus éloquent d'entre eux pour se l'attacher, de Serre. Plus tard, obligé d'accentuer sa politique de réaction, c'est au plus sage des membres de la droite, à Villèle, qu'il a recours. Telle est sa méthode. On en voit le magnifique résultat.

Après avoir, dans le dernier chapitre de son bel ouvrage, dressé le bilan de toutes ces sagesses, M. de la Gorce, fidèle à sa règle d'intransigeant objectivisme, laisse son lecteur conclure, et cette conclusion s'impose pour tout esprit de bonne foi : à l'heure la plus dangereuse peut-être de notre histoire, l'antique principe monarchique, judicieusement servi par Louis XVIII, a sauvé la France. Que faut-il de plus pour que ce prince mérite le titre, sinon d'un très grand Roi, du moins d'un très bon Roi?

PAUL BOURGET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Depuis le 11 août les Chambres sont en vacances. Ne médisons pas d'elles ; sous l'aiguillon de la nécessité, elles ont fait preuve d'une docilité exemplaire et d'une ardeur méritoire au travail. N'empêche que leur absence laisse au président du Conseil et à ses collaborateurs le temps et la liberté d'esprit d'étudier à fond les difficultés qu'ils ont à résoudre. Car il s'en faut que la tâche du ministère d'union nationale soit achevée: les mesures préliminaires, et pour ainsi dire conservatoires, sont prises ; la maison ne s'écroulera pas ; mais l'œuvre de reconstruction reste à entreprendre. M. Poincaré a gagné le loisir d'en mûrir les plans, d'en creuser les fondations ; il n'édifiera qu'avec toutes chances de réussir.

Les allures du franc sont devenues plus calmes. Précipité par la vague de confiance qui accueillit M. Poincaré et la politique d'union nationale, le redressement, par sa rapidité même, menaçait l'économie nationale d'une crise dangereuse ; le Trésor saisit l'occasion de renouveler sa provision de livres et de dollars en vue des échéances prochaines et ses achats amenèrent une stabilisation relative et provisoire aux environs de 170. Grâce au paiement anticipé des impôts par de nombreux contribuables clairvoyants, grâce au retour général de la confiance, la Trésorerie a retrouvé quelque aisance ; les bilans de la Banque de France des 12 et 19 août sont les plus satisfaisants que l'on ait vus depuis longtemps. Les variations du change ne sont plus commandées par les bourses étrangères ; elles viennent de la place de Paris, et c'est par une bonne politique financière nationale qu'il est possible d'agir sur elles.

En ajournant à la fin d'octobre la discussion, par les Chambres, des accords de Washington et de Londres pour les dettes interalliées, le gouvernement a choisi sa voie ; il n'aura pas recours, pour

préparer la stabilisation du franc, à des crédits étrangers, du moins dans de larges proportions. Il faudra donc qu'il réussisse à faire rentrer les capitaux émigrés ou retenus au dehors. Les capitaux français, soit au dedans soit au dehors, sont assez abondants, la confiance aidant, pour permettre de commencer une opération de stabilisation, mais à la condition que soit revisée la législation qui prohibe l'exportation des capitaux; le moment est venu de leur rendre la liberté de mouvement indispensable à la régularisation du marché. Les capitaux étrangers s'offriront d'eux-mêmes quand nous aurons démontré que nous pourrions nous en passer. Ce sera le moment, après de nouvelles négociations, de décider s'il y a lieu de ratifier les accords avec les États-Unis et l'Angleterre. Nous persistons à penser qu'il faudra en venir à les ratifier, pourvu que toutes précautions soient prises pour que la pleine indépendance de la politique française soit assurée. Un discours tel que celui que M. Kellogg, secrétaire d'État américain aux affaires étrangères, vient de prononcer au sujet du désarmement, montre à quel genre de pression pourrait se trouver exposée la politique française.

L'œuvre de l'assainissement financier et de la stabilisation monétaire ne s'achèvera pas sans crédits extérieurs, mais à l'heure actuelle il n'est question que de la commencer. Nous pouvons déjà réaliser de petites opérations d'emprunts en devises appréciées, soit en Suisse, comme viennent de le faire les chemins de fer de l'État français pour 60 millions de francs-or, soit en Hollande, soit ailleurs encore. Nous devrions pouvoir compter sur une émission d'obligations des chemins de fer allemands qui, garanties par les principaux revenus d'États contrôlés, auraient une valeur supérieure à tout autre titre international et attireraient certainement les capitaux français et étrangers. Le *trustee* des obligations, M. Delacroix, a prévu une émission d'obligations des chemins de fer de deux milliards de marks-or et a spécifié que cette opération devrait être réalisée au moment où elle pourrait concourir à la stabilisation des monnaies européennes. Sur ces deux milliards de marks-or, 52 pour 100 reviendraient à la France. Il serait inique qu'elle fût privée de cette ressource au moment où elle en a besoin.

En même temps qu'une politique d'argent cher par l'élévation du taux de l'escompte de la Banque, le gouvernement a entamé énergiquement une campagne d'économies et de restrictions : ce sont les deux aspects d'un même problème. M. Robert Wolff rappelle, dans un excellent article qu'a publié la *Revue d'Économie politique*, la

lettre qu'écrivait le gouverneur de la Banque au président du Conseil le 5 février 1925 : « Le Conseil général ... reste convaincu qu'il n'y a à espérer d'arrêt dans l'augmentation de la circulation que si la hausse des prix et des salaires s'arrêtait elle-même, sous l'influence d'une politique de compression réellement rigoureuse de toutes les dépenses, de sécurité pour l'épargne et de la détente des changes qui serait la conséquence de cette politique. » Pénétré de cette vérité, le gouvernement de M. Poincaré inaugure une politique des prix. Les restrictions édictées le 20 août ne suffiraient évidemment pas, à elles seules, à modifier durablement la balance commerciale et à rétablir la situation financière, mais elles ont une valeur d'exemple et, pour ainsi dire, d'éducation. Elles avertissent les Français qui se croient plus riches parce qu'ils disposent d'une plus grande quantité de signes monétaires, qu'ils sont en réalité plus pauvres, et qu'en tout cas, dans l'intérêt général, ils doivent vivre comme s'ils étaient moins riches. Le ministre de l'Instruction publique, qui est actuellement M. Herriot, pourrait ici utilement intervenir. Il déclarait, le 16 août, à Lyon, « qu'il est temps de ne plus nourrir le peuple avec des phrases creuses ». Que ne généralise-t-on, surtout pour les petites filles, l'enseignement ménager? Acheter est un art ; c'est pitié, dans nos villes, de voir les femmes d'ouvriers ou d'employés acheter n'importe quoi à n'importe quel prix ; c'est pitié aussi de voir notre peuple perdre ce goût d'une cuisine simple, économique et saine qui était, naguère encore, la marque de son affinement. Je sais tel petit livre : *150 recettes de cuisine*, jadis publié par Mme Jean Brunhes, qui a répandu plus de bien-être réel sur des milliers de familles que les notions de chimie ou de physique dont on farcit le cerveau des enfants. La résistance du consommateur est un élément indispensables pour modérer la hausse des prix ; ne comptez pas trop sur le patriotisme du commerçant, ni sur la notion de « son intérêt bien entendu ».

Le gouvernement indique la voie ; mais lui-même, évidemment, attribue surtout aux mesures de restriction et de contrôle une valeur d'exemple et, répétons le mot, d'éducation ; l'opinion publique réclamait ces interventions, mais prenons garde que ces contrôles délicats vont rarement sans vexations ou tracasseries. Les mesures prises ne se justifient pleinement que si elles sont le prélude d'un ample programme de réorganisation administrative et surtout d'aménagement national de la production. La politique des prix est un élément à la fois matériel et moral de l'assainissement financier et économique ;

la stabilisation de la monnaie sera la résultante d'un ensemble de mesures tendant à une préalable revalorisation du franc. Mais, d'autre part, il n'est pas possible d'attendre, pour réaliser la stabilisation, que ces mesures aient épuisé toute leur efficacité : question de doigté, d'heure favorable à préparer et à saisir.

Quelles conséquences peut entraîner l'échec d'une tentative de stabilisation prématurée et artificielle, l'exemple de la Belgique nous l'apprend. Nous avons, le 1er avril, expliqué ce qui s'est passé. Ni la constitution d'un ministère de large union nationale que préside M. Jaspar, mais où le premier rôle appartient à un financier professionnel de grand renom, M. Francqui, ni le retour général de la confiance, ni les pleins pouvoirs accordés au Roi, c'est-à-dire, en fait, au ministère, ni le vote de nouveaux impôts, ni les restrictions et les économies, n'ont paru suffisants pour assainir la situation financière et arrêter la chute du franc belge; le gouvernement, en face de prochaines échéances, a pris la résolution grave de manquer aux engagements de l'État en consolidant les bons du Trésor à court terme. Les bons en circulation représentaient environ 5 milliards 600 millions de francs belges (le franc belge vaut actuellement environ 97 centimes français). L'État offre aux porteurs le choix entre deux alternatives. Ils peuvent échanger chaque bon contre une action des chemins de fer belges donnant un intérêt garanti de 6 pour 100, majoré, si l'exploitation du réseau donne des bénéfices suffisants, d'un superdividende pouvant aller jusqu'à 3 pour 100. On sait que les chemins de fer qui appartenaient à l'État belge ont été constitués en une Société nationale des chemins de fer, indépendante de l'État bien que contrôlée par lui, et fonctionnant comme une compagnie privée. (L'office autonome des tabacs que vient de créer le gouvernement français s'inspire de cet exemple.) Les détenteurs de bons qui n'acceptent pas cet échange, ceux qui, comme les banquiers, les industriels, ont besoin de disposer de leurs fonds de roulement, doivent faire estampiller leurs bons, c'est-à-dire accepter la transformation en un nouveau bon dont l'intérêt est réduit à 5 pour 100 et dont la date de remboursement n'est pas indiquée. Ces bons peuvent être escomptés ou faire l'objet d'avances sur titres si les porteurs justifient d'un besoin commercial. Cette réserve, indispensable pour sauvegarder la situation des banques, pouvait devenir dangereuse; si un grand nombre de porteurs avaient usé de la faculté qui leur était offerte, une émission de billets, c'est-à-dire précisément ce qu'il s'agissait d'éviter, serait devenue indispensable. Le délai

d'option n'a été que de quelques jours. Sur 5.628 millions de bons, 1.462 millions ont choisi l'estampillage; tous les autres ont accepté l'échange contre des actions des chemins de fer. L'opération a donc réussi. Mais le succès dépend en définitive de la bonne gestion des chemins de fer et de la prospérité générale du pays, c'est-à-dire qu'il est subordonné à une moindre ingérence des politiciens dans l'administration du réseau et dans l'aménagement de la vie économique. Il reste, quoi qu'il en soit, que l'État belge s'est trouvé acculé à manquer à ses engagements, ce qui constitue, au moins provisoirement, une atteinte à son crédit.

Il était naturel que l'Allemagne cherchât à profiter de la détresse financière de la Belgique, pour tirer, de sa victime de 1914, quelque avantage encore; il est moins naturel qu'il se soit trouvé des Belges pour prêter l'oreille à ces propositions impudentes. Il reste à la Belgique, malgré tous les déboires qui ont été, pour elle comme pour nous, la suite d'une victoire chèrement achetée, un signe visible du triomphe de sa juste cause, c'est le retour à la patrie des cantons wallons d'Eupen et de Malmédy où s'était préparée l'agression de 1914. Les populations, consultées, n'ont pas protesté contre l'annexion. La nouvelle frontière fixée par le traité de Versailles, confirmée par les accords de Locarno, n'appartient pas seulement à la Belgique; elle fait partie du droit public européen fondé sur les traités. Les Belges étaient libres, en 1919, de ne pas demander ces deux cantons; ils ne le sont plus, en 1926, de les vendre; ils sont engagés envers eux-mêmes, envers leurs alliés, envers les populations des cantons annexés. A plusieurs reprises, les financiers allemands qui ont pu, grâce à la partialité de Londres et de New-York, rétablir leur crédit après faillite faite, ont entamé des pourparlers avec certaines personnalités de la finance belge; ils offraient de rembourser à l'État belge, à des échéances échelonnées, les six milliards de marks que la Belgique a trouvés en circulation dans le pays quand les envahisseurs en furent chassés et qu'elle a pris à sa charge; la contre-partie aurait été la rétrocession d'Eupen et de Malmédy. L'Allemagne a cru l'affaire dans le sac et s'apprêtait à saluer avec enthousiasme cette première brèche aux frontières du traité de paix: elle n'aurait pas tardé à en tirer la preuve que la Belgique avouait avoir provoqué l'invasion allemande! A l'égard de la Belgique, comme de la France et de la Pologne, l'Allemagne, en ce moment, essaye une politique de crédits; l'intérêt général de l'Europe est le prétexte, l'intérêt très spécial de l'Allemagne est la raison; d'une entente de banquiers que

l'on espère, à Berlin, trouver moins délicats sur l'honneur et moins avertis sur les incidences politiques des tractations financières que les hommes d'État, on se flatte de faire sortir une révision des traités. La première tentative a échoué; le gouvernement du roi Albert, sur un rapport de M. Paul Hymans, a rejeté les présents d'Artaxerxès.

Il est scandaleux que l'Allemagne ait des ressources pour détruire les traités et n'en trouve pas quand il s'agit de les exécuter. Elle offrait à la Belgique de lui verser un milliard de marks-or pour Eupen et Malmédy, mais « l'agent des paiements », institué par le plan Dawes, continue à estimer que tout transfert d'espèces de sa caisse dans celle des créanciers de l'Allemagne est impraticable. En vérité, on se moque de nous! L'échec de l'escamotage de Malmédy a déçu et exaspéré l'opinion allemande. La note officieuse de l'agence Wolff mérite de devenir un monument historique. « L'esprit de Locarno », pour les Allemands, signifie retour à l'égalité par l'abolition de la défaite et du souvenir de l'agression. C'est cet esprit qui, à les en croire, exigeait le retour d'Eupen et Malmédy à l'Allemagne. « Il n'est pas besoin de démontrer, dit la note, qu'un règlement de cette question par la voie de concessions mutuelles et raisonnables contribuerait essentiellement à resserrer tous les rapports entre l'Allemagne et la Belgique. » Ou les Allemands sont naïfs ou ils nous prennent pour des niais : peut-être l'un et l'autre. C'est naturellement M. Poincaré qu'ils accusent d'avoir fait échouer leur ingénieuse combinaison et de ne pas entendre « l'esprit de Locarno ». Il est déconcertant de voir un journal sérieux comme la *Germania*, organe officieux du Centre, qui a fait campagne pour un rapprochement franco-allemand, injurier à ce propos M. Poincaré « cet homme néfaste, le grand destructeur de l'Europe ». Pour le *Berliner Tageblatt*, « M. Poincaré est aujourd'hui comme il était hier, fermé à toute idée européenne et adversaire de la paix véritable ». Il y a là de quoi faire réfléchir ceux qui, chez nous, ont, un peu trop vite, fait confiance à « l'esprit de Locarno » interprété par l'Allemagne.

Mais l'Allemagne ne se tient pas pour battue et prépare de nouvelles offensives. M. Stresemann poursuit, avec une adresse et une persévérance remarquables, la destruction des traités par une lente et constante érosion. A vrai dire, le chancelier Marx et son ministre des Affaires étrangères sont souvent gênés dans leur politique par l'intempérance des manifestations nationalistes; les vacances sont, pour les associations chauvines, l'occasion de voyages

dans les régions occupées où, tandis que la diplomatie du Reich insiste pour une réduction des effectifs français, ces maladroits s'offrent le plaisir de chanter, à la barbe de nos soldats, *L'Allemagne au-dessus de tout* ou *Nous devons vaincre la France*. Il est juste de reconnaître que la propagande républicaine, par exemple à l'occasion de l'anniversaire de la constitution de Weimar, a été conduite avec plus d'énergie et de conviction que par le passé; l'association « Bannière d'Empire » a même organisé, avec succès, une grande manifestation républicaine et pacifique. L'opinion allemande est divisée en deux grandes fractions à peu près égales en nombre. La question des indemnités que le gouvernement proposait d'accorder aux princes des nombreuses dynasties ayant régné en Allemagne a violemment agité l'opinion et mobilisé plus de 14 millions de signatures pour une protestation dont le caractère antimonarchique était très net. Pour la première fois, l'opinion publique s'est passionnée et une moitié de la nation allemande s'est prononcée avec résolution malgré ses chefs. Le docteur Wirth, ancien chancelier, chef de la fraction démocratique du Centre, l'un des hommes d'État les plus loyaux de l'Allemagne, mène campagne d'accord avec M. Loebe, social-démocrate et président du Reichstag, et M. Haas, démocrate, pour l'union de tous les partis républicains « de Constance à Kœnigsberg », et la constitution d'une nouvelle majorité de gouvernement; il affirmait, dans un article remarqué du *Berliner Tageblatt*, qu'il n'est plus permis de douter des sentiments républicains du Centre tout entier, et adjurait les socialistes de ne pas préparer, par leur intransigeance, les voies à une réaction nationaliste; il concluait que, dès la rentrée du Parlement, il faudrait enfin que l'Allemagne s'orientât soit vers la réaction, soit vers la République.

Au moment où le Reich s'apprête à entrer dans la Société des nations, le gouvernement suggère aux journaux d'appuyer sur le point essentiel : le Reich veut au moins se donner l'air de poser ses conditions. La presse laisse entendre que si la commission d'études, qui se réunit le 30 août, et le Conseil, qui ouvre sa session le 2 septembre, adoptaient un nouveau projet pour la réorganisation du Conseil, l'Allemagne se réserverait de différer encore son entrée dans la Société. Une fois de plus, par la faute de l'Angleterre, les Alliés ont donné du jeu à l'Allemagne; la presse et la diplomatie britanniques sont allées répétant que, cette fois, l'entrée de l'Allemagne est indispensable, sous peine de faillite du système de Locarno, et qu'elle se ferait coûte que coûte; les Allemands en ont profité pour exercer

une sorte de chantage : l'Allemagne veut entrer seule à Genève et non pas dans une fournée. La *Germania* souligne : « S'il fallait encore une preuve que la décision prise par l'Allemagne d'entrer dans la Société des nations est conforme à notre intérêt, on pourrait la trouver dans l'agitation nerveuse et l'activité fébrile qui se montrent dans toutes les chancelleries d'Europe dès que notre admission menace de devenir une réalité. » L'Allemagne entre dans la Société pour se réjouir du trouble qu'elle va y apporter. L'erreur des Alliés est de s'imaginer que ce qui importe, pour l'avenir de l'Europe et de la paix, c'est l'entrée de l'Allemagne dans l'organisme de Genève, alors que l'essentiel c'est l'esprit qu'elle y apporte. Il est encore temps de dire à l'Europe que l'Espagne et la Pologne sont fondées à réclamer un siège permanent; c'est une cause qu'il ne nous est pas permis d'abandonner, car il s'agit d'États qui sont les amis ou les alliés de la France. Nous ne chicanerons pas sur les modalités et les formes ; on peut admettre provisoirement, dans un intérêt de conciliation, que l'Espagne et la Pologne n'obtiennent qu'une permanence de fait par voie de réélections successives tous les trois ans, prévues d'avance dans une sorte « d'engagement de gentleman ». Il convient aussi de ménager au Brésil les possibilités d'un retour au bercail en lui réservant satisfaction dans les mêmes conditions. Ne laissons pas l'Allemagne entrer par la mauvaise porte : l'avenir de la Société des nations en dépend. Elle a vécu jusqu'ici sans l'Allemagne et rendu des services; il vaudrait mieux qu'elle subsistât encore sans elle plutôt que de lui permettre d'y introduire l'intrigue et la zizanie.

Une série de traités particuliers organisent l'Europe en conformité avec les principes de la Société des nations et le Conseil est appelé à les entériner ; il n'en est pas moins vrai que ces conventions subsisteraient si demain la Société venait à disparaître. C'est le cas, par exemple, pour la convention d'amitié et de neutralité que l'Espagne vient de conclure avec l'Italie. La diplomatie du gouvernement italien, sous la haute direction de M. Mussolini, appuyé par ses amis nationalistes, et sous l'inspiration effective de M. Tittoni, a été très active en ces dernières semaines et c'est à cette activité que se rattache l'initiative du général Primo de Rivera qui rouvre la question de Tanger. L'accord italo-espagnol est en gestation depuis la visite du roi Alphonse XIII et du général Primo de Rivera à Rome en 1925; c'est d'abord un pacte de non-agression et d'arbitrage; c'est encore un traité d'amitié; il s'explique par des affinités de politique intérieure : M. Mussolini et le général Primo de Rivera ont, l'un et

l'autre, bien que dans des conditions différentes, rétabli l'ordre et la discipline dans leurs pays respectifs et ils se préoccupent de donner à leur action diplomatique, notamment dans la Méditerranée, plus d'intensité. La France n'en prend pas ombrage, bien qu'une partie de la presse italienne s'efforce d'y découvrir une pointe dirigée contre elle. Le ministre des Affaires étrangères d'Espagne, M. Yanguas, a, au contraire, déclaré : « le projet de traité d'arbitrage avec la France est analogue à celui que nous avons conclu avec l'Italie. Les pourparlers sont en bonne voie. » Il est naturel que l'Espagne, au moment où elle insiste pour obtenir un siège permanent au Conseil de la Société des nations, cherche des appuis et il est légitime qu'elle trouve celui de l'Italie et de la France. Mais le moment était-il bien choisi pour soulever la question si complexe de Tanger?

L'Italie, on le sait, n'a pas adhéré au statut de Tanger du 18 décembre 1923 qui, malgré son abstention, est entré en vigueur et fonctionne dans des conditions normales et bienfaisantes. La ville est maintenant dotée d'une bonne administration et d'une police sérieuse. L'Angleterre, il y a quelques semaines, a eu besoin du concours de l'Italie pour intimider le gouvernement d'Angora et aboutir, dans la question de Mossoul, à un accord satisfaisant pour elle; à Rapallo a eu lieu, entre sir Austen Chamberlain et M. Mussolini, une entrevue dont le mystère n'a pas été dévoilé, mais dont les conséquences sont visibles. L'Angleterre, en échange du concours éventuel de l'Italie, chercha pour le gouvernement de Rome des compensations et, selon une méthode qu'elle a souvent pratiquée, offrit ce qui ne lui appartenait pas : des avantages en Abyssinie et à Tanger. L'accord anglo-italien relatif à l'Abyssinie tendait à créer, dans cet État indépendant et membre de la Société des nations, des zones d'influence et oubliait l'existence de l'accord de 1906 où la France est partie avec l'Italie et l'Angleterre. La France se vit obligée de rappeler cet accord à ses anciens partenaires et le ras Taffari, de son côté, adressa une requête à la Société des nations. Le gouvernement britannique, mal engagé, fit donner des explications qui n'expliquaient rien mais qui équivalaient à un retrait de son enjeu ; au surplus, la question de Mossoul était réglée à son avantage. A Tanger, l'Italie, avant d'adhérer à l'accord qui règle le statut de la ville et de la zone qui l'entoure, demande à participer à l'administration municipale et à la police internationale : c'est une satisfaction d'amour-propre à laquelle la France n'a pas d'objections pourvu que l'Italie ne prétende pas modifier le statut de Tanger et tant qu'il ne s'agit que de participer à des

avantages économiques et administratifs. C'est lorsqu'il a compris que les pourparlers ouverts par sir Austen Chamberlain pouvaient aboutir que le général Primo de Rivera a formulé la revendication espagnole.

Le gouvernement et l'opinion ont toujours souhaité, et demandent avec plus d'insistance depuis que, de concert avec la France, ont été réalisées victorieusement la pacification du Rif et la réoccupation de Chechaouen, que Tanger soit englobée dans la zone de protectorat espagnol. Le cabinet de Madrid invoque un argument de sécurité dont nous sommes loin de méconnaître la valeur. Le général Sanjurjo, résident supérieur d'Espagne au Maroc, pose en bons termes la question en déclarant à un journal : « Il est indispensable, quelle que soit la formule choisie, que nous ayons les garanties nécessaires afin que la zone tangeroise ne puisse plus devenir le foyer de la contrebande des armes et des munitions. » Mais de là à rattacher directement la zone de Tanger au protectoral espagnol, il y a loin. Il va de soi d'abord, que la souveraineté du Sultan reste intacte à Tanger aussi bien que dans les zones de protectorat français ou espagnol; elle y est représentée par un délégué nommé par le Sultan et assisté d'un directeur français des Affaires indigènes. Le Maroc est un, sous un seul sultan; il a un statut qu'il n'y a pas lieu de modifier. La Société des nations n'est donc nullement qualifiée pour intervenir dans la question de Tanger et pour attribuer un mandat à l'Espagne, comme le demande le cabinet de Madrid. Les questions de souveraineté sont depuis longtemps réglées. Le régime de Tanger ne peut pas plus être remis en question par l'Angleterre que celui de Port-Saïd par la France; par le traité de 1904, l'Angleterre a renoncé à s'ingérer dans la question de souveraineté au Maroc, comme la France en Égypte. De même l'Italie, par trois accords, en 1900, 1902 et 1912 s'est désintéressée du Maroc en échange de sa pleine liberté d'action en Tripolitaine. Donner et retenir ne vaut. Pourvu que soient sauvegardées les garanties stipulées pour la non fortification de Tanger et le libre passage du détroit, et que soit maintenue, pour les ressortissants étrangers, une administration internationale, le reste ne regarde que le Sultan, l'Espagne et la France.

L'influence française est actuellement, en droit et en fait, prépondérante à Tanger. Que cette prépondérance puisse faire l'objet de négociations et peut-être de transactions entre la France et l'Espagne, c'est affaire aux deux gouvernements et à eux seuls, et il n'en saurait résulter pour personne un droit à des compensations, puisque aucun

tiers ne se trouverait lésé. Nous comprenons tout le prix que l'Espagne attache à exercer à Tanger une influence prédominante; mais c'est un avantage dont nous connaissons toute la valeur et auquel nous ne pourrions renoncer qu'afin de consolider l'amitié et la solidarité si heureusement établies entre la France et l'Espagne et moyennant garanties et compensations. Le cabinet de Madrid, en liant la question de Tanger à celle du siège permanent qu'il revendique avec raison au Conseil de la Société des nations, a fait un pas de clerc. En plaçant la question sur le terrain international, l'Espagne oblige la France à opposer son *veto* à ses revendications ; sur ce plan, il n'y a pas de question de Tanger. La France n'a rien à payer parce que l'Angleterre et l'Allemagne s'opposent à ce que l'Espagne obtienne à Genève un siège permanent. S'il faut absolument lui trouver une compensation, il y a Gibraltar. Des négociations distinctes pourront, il faut l'espérer, régler, avec l'Espagne comme avec l'Italie, les difficultés pendantes et aboutir à un accord général méditerranéen : paix latine, entente méditerranéenne, collaboration franco-espagnole au Maroc, telle est la triple formule qui nous paraît correspondre à la situation générale et aux intérêts de tous.

Paix balkanique, faudrait-il ajouter. De nouvelles difficultés sont survenues entre la Bulgarie et la Serbie, entre la Bulgarie et la Roumanie. Exploits de comitadjis? Sans doute, mais peut-être grossis par une presse très intransigeante. Depuis plus d'un mois les journaux serbes, comme le constate le *Times*, mènent une campagne très vive contre le gouvernement bulgare qu'ils accusent de soutenir l'organisation révolutionnaire macédonienne dans sa résistance à l'administration yougoslave. Est-ce l'emprunt que la Société des nations se dispose à accorder au gouvernement bulgare pour l'établissement des réfugiés venus de Macédoine et de Thrace qui inquiète le gouvernement de Belgrade? Il lui appartient d'en contrôler l'emploi par l'intermédiaire de la Société des nations. Le gouvernement bulgare actuel de M. Liaptcheff a fait des efforts méritoires pour assurer la sécurité des frontières de ses voisins contre les menées de réfugiés qui sont pour lui-même une lourde charge. A une note collective remise le 11 août par les ministres de Yougoslavie, de Grèce et de Roumanie, le ministre des Affaires étrangères, M. Bouroff, ne demande qu'à répondre par de nouvelles assurances d'une bonne volonté qui ne reste pas inopérante. La presse bulgare allègue que, du côté roumain, les agissements suspects de bolchévistes subventionnés par Moscou ont été constatés et que, en Dobroudja, des paysans

bulgares ont été tués par des gendarmes roumains ; elle a remarqué aussi qu'il y a un an, la mission envoyée par la Société des nations a constaté, dans les graves incidents qui avaient éclaté sur la frontière, les responsabilités grecques. Quoi qu'il en soit, les grandes puissances sont intervenues pour apaiser le différend ; mais ces affaires, toujours embrouillées, toujours dangereuses, demandent à être surveillées de près. Dans les Balkans, il ne faut pas jouer avec le feu !

Un traité d'amitié et d'entente vient d'être signé entre la Grèce et la Yougoslavie. Il règle, dans les meilleures conditions, la question irritante du port de Salonique. Les Serbes auront le débouché commercial qui leur a été promis, mais ils renoncent, moyennant indemnité, à tout droit de souveraineté sur le chemin de fer de Guevguéli à Salonique. C'est une cause permanente de difficultés et d'inquiétudes qui disparaît. A peine le traité était-il signé, le 17 août, qu'une révolution nouvelle éclatait à Athènes (22 août). On ne les compte plus et nous avions même renoncé à en faire mention. On veut espérer que la chute du dictateur Pangalos, qui avait escamoté son élection à la présidence de la République, et le retour au pouvoir de l'amiral Coundouriotis, avec une coalition des partis venizelistes, fera enfin entrer la Grèce dans une ère plus calme et plus régulière.

La France et la Roumanie ont heureusement signé, le 10 juin, et viennent de rendre public un traité d'amitié et d'arbitrage qui précise une entente faite de sympathies anciennes, d'affinités de sentiments et d'intérêts. Cet accord prend sa place à côté des ententes de même nature conclues par la France avec la Tchécoslovaquie et la Pologne, et en voie de négociation avec la Yougoslavie. Enfin, un traité d'amitié a été signé entre la Pologne et la Yougoslavie. Ainsi se trouve renforcé et étendu le système de la Petite-Entente qui, avec l'appui de la France, assure la paix et la sécurité dans le bassin du Danube et les régions avoisinantes. Qui sait si, un jour, ces garanties d'ordre par le maintien des traités ne se révéleront pas plus efficaces que celles que peut offrir l'organisme, déjà fatigué, de Genève ?

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

qué
ons
on-
des
ces
it à
vec

e et
ion
om-
em-
uéli
uié-
oût,
les
On
oté
voir
les,
ère.
uin,
pré-
nti-
de
t la
un
insi
qui,
ssin
ces
plus
de